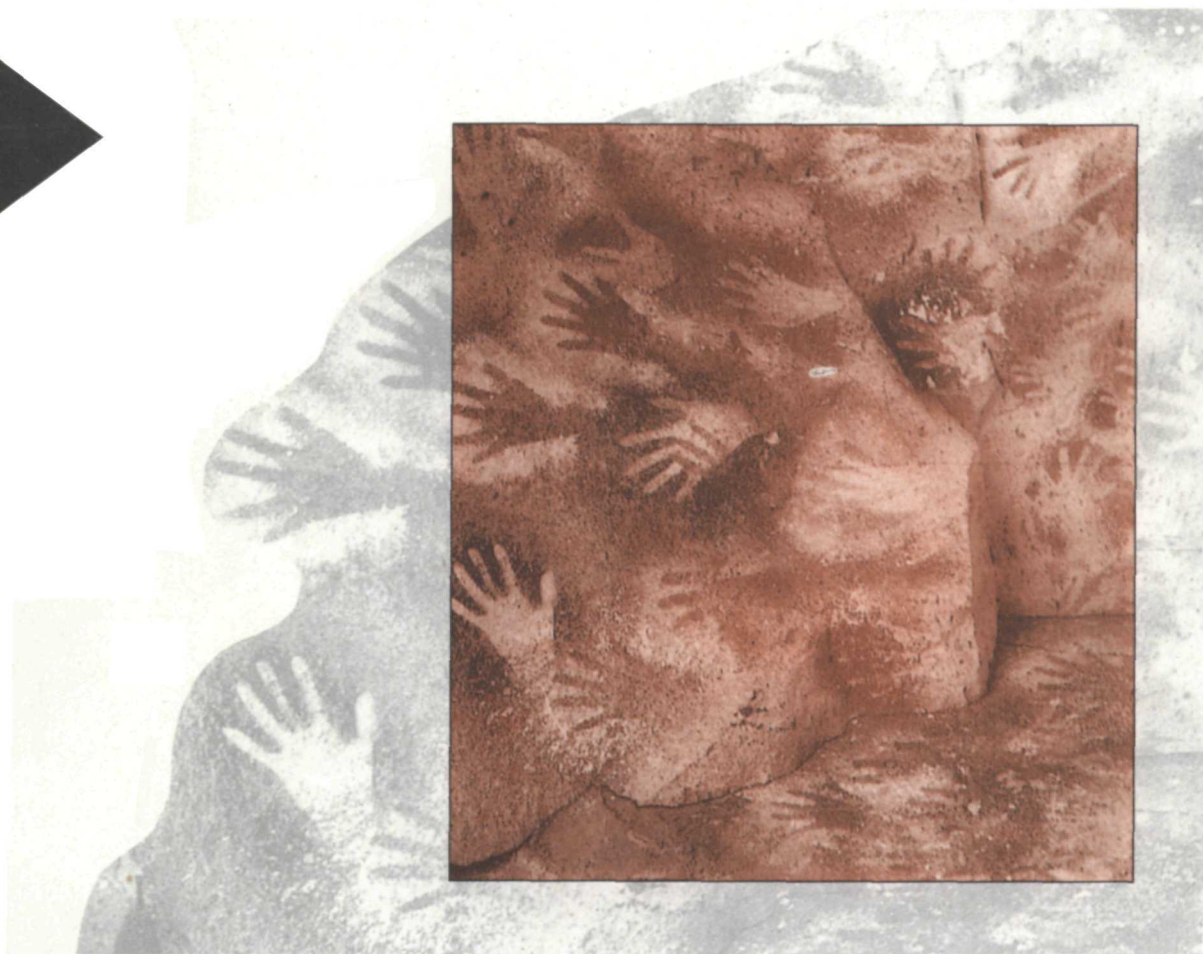


UICN
19^e Assemblée générale

Procès-verbaux

19^e Session de l'Assemblée générale
UICN – Union mondiale pour la nature
Buenos Aires, Argentine
17-26 janvier 1994



BUENOS AIRES-1994



UICN
Unión Mundial para la Naturaleza

PROCES-VERBAUX

19e session de l'Assemblée générale de
l'UICN - Union mondiale pour la nature
Buenos Aires, Argentine
17-26 janvier 1994

Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources
1994

Les présents procès-verbaux ont été rédigés par Hugh Synge, chef-rapporteur à l'Assemblée générale. Les procès-verbaux des séances individuelles ont été rédigés par Jill Blockhus, Françoise Burhenne, Jeremy Carew-Reid, Patrick Dugan, Don Gilmour, Wendy Goldstein, Lothar Gündling, Peter Hilaire, Sarah Humphrey, Aban Kabraji, John McEachern, Nancy MacPherson, Rob Malpas, Patti Moore et Byron Swift. Jean-Yves Pirot et Charles Doumenge ont fourni des comptes rendus en français, et Mariano Gimenez-Dixon et Enrique Lahmann, en espagnol. Les procès-verbaux des 10 ateliers ont été organisés et coordonnés par Per Rydén. Divers autres collaborateurs de l'UICN ont également contribué à l'établissement du présent document. Hugh Synge les remercie tous pour leur précieux concours, avec une mention particulière pour Sir Shridath Ramphal, Martin Holdgate, John Burke, Fiona Hanson, Ursula Hiltbrunner, Fayez Mikhail, Estelle Viguet, Morag White et John Williams.

La présentation des documents et les termes géographiques utilisés ne sont en aucun cas l'expression d'une quelconque opinion de l'UICN sur le statut juridique de quelque Etat, territoire ou région que ce soit, ou sur leurs frontières ou limites territoriales.

Traduction: Thierry Baud, Danièle Devitre et Catherine Lokschin

ISBN 2-8317-0227-5

© 1994, Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources

Conception de la couverture: Reflet - Artwork for Business

Imprimé par Gessler S.A., Sion, Suisse

Imprimé sur papier sans bois et non chloré

A commander à l'adresse suivante:
Division de la communication de l'UICN
Rue Mauverney 28
CH-1196 Gland, Suisse

Introduction

Par Martin Holdgate, Directeur général sortant

L'Assemblée générale de l'UICN - Union mondiale pour la nature constitue une plate-forme unique pour l'ensemble du mouvement international de la conservation. Elle rassemble des délégués de tous les membres de l'Union, dont le nombre dépasse aujourd'hui 800, répartis dans plus de 100 pays du monde entier. Dans le cadre de l'Assemblée, ces derniers ont l'occasion de rencontrer des représentants d'organisations internationales partenaires, des membres individuels des commissions de l'UICN, ainsi que des observateurs d'organismes non membres. Des représentants des gouvernements et de leurs institutions spécialisées, ainsi que des délégués d'organisations non gouvernementales, se joignent également à eux, non seulement pour traiter les affaires courantes de l'Union, mais aussi pour débattre de problèmes environnementaux mondiaux et régionaux et des mesures qui devraient être prises par l'Union mondiale pour la nature, par ses membres et par la communauté internationale dans son ensemble.

Depuis la réunion inaugurale à Fontainebleau, France, en 1948, l'Assemblée générale s'est réunie successivement à Bruxelles, Belgique, en 1950; à Caracas, Venezuela, en 1952; à Copenhague, Danemark, en 1954; à Edimbourg, Ecosse, Royaume-Uni, en 1956; à Athènes, Grèce, en 1958; à Varsovie, Pologne, en 1960; à Nairobi, Kenya, en 1963; à Lucerne, Suisse, en 1966; à New Delhi, Inde, en 1969; à Banff, Canada, en 1972; à Kinshasa, Zaïre, en 1975; à Ashkhabad, URSS, en 1978; à Christchurch, Nouvelle-Zélande, en 1981; à Madrid, Espagne, en 1984; à San José, Costa Rica, en 1988, et à Perth, Australie, en 1990. Elle a tenu en outre une session extraordinaire en avril 1977 à Genève, Suisse, afin de réviser ses Statuts.

La 19e session de l'Assemblée générale a eu lieu du 17 au 26 janvier 1994 à Buenos Aires, Argentine, à l'aimable invitation de son Excellence le Président de la République d'Argentine, Don Carlos Saúl Menem. Sur place, les arrangements pratiques ont été supervisés par le secrétaire d'Etat aux Ressources naturelles et à l'Environnement humain, Doña Ing. María Julia Alsogaray. Il avait été décidé de placer la session sous le thème « Sauver la planète et ses habitants », afin de mettre en lumière le rôle des dix ateliers dans le suivi

de la seconde Stratégie mondiale de la conservation, *Sauver la Planète: Stratégie pour l'Avenir de la Vie*, publiée en 1991 par l'UICN, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Fonds mondial pour la nature. La 19e session de l'Assemblée générale a rassemblé plus de 1100 participants de 109 pays, parmi lesquels 144 représentants des Bureaux du secrétariat de l'UICN dans 22 pays. Plus de 700 journalistes se sont fait enregistrer. Enfin, en termes de participation, cette session aura été la plus importante de l'histoire de l'UICN.

Le présent document résume les principales réunions de l'Assemblée - séances plénières, présentations spéciales, réunions techniques et ateliers. Comme on en pourra juger, cette session a revêtu une importance particulière à maints égards. En particulier, elle a vu l'adoption d'un nouvel Enoncé de mission pour l'Union mondiale pour la nature, ainsi que d'une stratégie pour sa mise en oeuvre. L'Enoncé de mission souligne que l'UICN « a pour mission d'influer sur les sociétés du monde entier, de les encourager et de les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable ». L'UICN est une organisation vouée à la conservation, mais elle reconnaît que cette dernière est indissociable du développement durable.

L'Assemblée générale a élu un nouveau Président de l'UICN en la personne de Jay Hair, Président de la *National Wildlife Federation of the United States of America*. Elle a exprimé sa gratitude au Président sortant, Sir Shridath Ramphal, de Guyana. Les participants ont également élu un nouveau Conseil et approuvé le programme et budget pour les trois prochaines années. Ils ont examiné le rôle des six commissions, qui composent des réseaux uniques de partenaires bénévoles, et leur ont assigné de nouveaux mandats. Toutes les commissions avaient tenu leurs réunions avant l'ouverture officielle de l'Assemblée générale. La politique de décentralisation et de régionalisation des institutions de l'Union, approuvée lors de la session précédente en Australie et appliquée depuis avec détermination, a été fermement réaffirmée. Grâce à ce

processus, le nombre de collaborateurs de l'UICN basés dans les pays en développement a plus que triplé en trois ans, et un tiers seulement du personnel de l'Union travaille maintenant au Siège. L'Assemblée a également exprimé le souhait que l'on s'efforce de parvenir à un équilibre Nord-Sud dans les recrutements au sein des institutions de l'UICN.

Les réunions aux échelons régional et national sont en pleine expansion au sein de l'Union mondiale pour la nature. Les membres ont clairement exprimé leur désir d'être associés beaucoup plus étroitement à la direction de leur organisation. En réponse à cette demande, le Programme est de plus en plus façonné par les contributions des Bureaux régionaux et nationaux et exécuté dans les régions avec la participation directe des organisations membres. Cette formule est de toute évidence la solution de l'avenir.

Dix ateliers avaient été organisés à Buenos Aires, consacrés à des thèmes aussi divers que l'éthique de l'environnement, l'utilisation durable des ressources naturelles, la conservation de la diversité biologique, la définition de la « capacité de charge », la participation publique à l'élaboration des politiques environnementales, ou encore, le rôle de l'UICN sur la scène mondiale et sa collaboration avec les autres institutions. Quarante-deux résolutions et recommandations ont été adoptées, concernant le rôle, le programme et les orientations de l'Union, les problèmes d'environnement mondiaux et la conservation dans des régions et pays particuliers. Le Centre de Presse, n'a pas ménagé ses efforts tout au long de l'Assemblée: plus de 27 communiqués de presse et un bulletin journalier en anglais et espagnol, de multiples conférences de presse et des interviews offrant un service hors-pair aux journalistes pour les aider à publier leurs articles. En plus des sessions et travaux officiels évoqués dans le présent document, l'Assemblée générale a servi de cadre à des contacts et des débats informels extrêmement constructifs, lesquels ont permis de précieux échanges de connaissances et d'expériences et ont débouché sur des accords de coopération non moins essentiels.

Ces procès-verbaux - disponibles, comme toute la documentation relative à l'Assemblée générale, dans les trois langues officielles: anglais, français et

espagnol - ne représentent donc qu'une partie des acquis de l'Assemblée. Ils sont complétés par un volume séparé regroupant les résolutions et recommandations, également disponible dans chacune des trois langues. Les principaux thèmes traités dans le cadre des ateliers feront l'objet d'un autre document et des publications spéciales seront consacrées à certains des dits ateliers. La Stratégie de l'Union est actuellement révisée sur la base des principales questions soulevées à l'occasion de l'Assemblée. Elle fera elle aussi l'objet d'un document séparé. Enfin, les conclusions de nombreuses réunions officielles et informelles seront publiées sous différentes formes, en vue de modeler positivement les approches et conceptions de la communauté mondiale de la conservation.

L'Assemblée générale elle-même est appelée à changer. En effet, les participants réunis à Buenos Aires ont souligné qu'elle combinait actuellement deux éléments distincts: d'une part, un Congrès mondial de la conservation comportant des ateliers et autres forums consacrés à divers aspects spécifiques de la conservation et du développement, et, d'autre part, une réunion vouée aux politiques et orientations générales, laquelle élit les responsables, adopte le Programme et Budget de l'Union, et définit les grandes lignes de l'action de l'organisation pour les années suivantes. A l'avenir, ces deux composantes s'articuleront indépendamment l'une de l'autre, tout en restant programmées à la même époque et dans le même lieu, l'objectif étant de rationaliser les travaux officiels et de ménager le plus de temps possible aux échanges d'idées, qui sont considérés par beaucoup de participants comme l'élément le plus fructueux de ces réunions.

Cette 19^e session a marqué le terme de mon mandat de Directeur général de l'Union mondiale pour la nature. Qu'on me permette de conclure cette brève introduction en rendant hommage au travail et à la contribution de cette organisation unique au monde, en remerciant tous ceux qui m'ont accordé leur confiance au cours des six dernières années, et en souhaitant un plein succès à mon successeur, David McDowell, ainsi qu'à toutes les personnes qui l'aideront dans sa tâche au cours de la période triennale à venir.

Résolution 19.98: Remerciements au pays hôte

SACHANT que la réalisation des objectifs ambitieux d'une Assemblée générale de l'UICN exige un équipement et une administration hors pair;

SOULIGNANT qu'une atmosphère de convivialité et d'amitié joue un rôle déterminant dans le succès d'une telle assemblée;

CONSTATANT AVEC SATISFACTION que ces conditions ont été pleinement réunies pour la 19e session de l'Assemblée générale tenue au Centre de conférences de l'hôtel Sheraton, à Buenos Aires;

L'Assemblée générale de l'UICN - Union mondiale pour la nature, réunie du 17 au 26 janvier 1994 à Buenos Aires, Argentine, pour sa 19e session:

1. REMERCIE chaleureusement le gouvernement de la République d'Argentine d'avoir si généreusement accueilli sa 19e session;

2. TEMOIGNE sa profonde reconnaissance à son Excellence le Président de la République, Don Carlos Saúl Menem, d'avoir honoré l'Assemblée de sa présence et la cérémonie inaugurale de son allocution de bienvenue, et à Doña Ing. Maria Julia Alsogaray, secrétaire d'Etat aux Ressources naturelles et à l'Environnement humain du soutien qu'elle-même et son secrétariat ont accordé aux préparatifs de l'Assemblée et à la session elle-même;

3. NOTE AVEC GRATITUDE la motivation dont ont fait preuve les organisateurs locaux de la conférence, le personnel du Sheraton Buenos Aires Hotel & Towers, les nombreux auxiliaires bénévoles et tous ceux qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs talents.

Table des matières

Introduction	iii
Résolution 19.98: Remerciements au pays hôte	v
Remerciements	3
Procès-verbaux de la 19e session de l'Assemblée générale	5
Rapport du Symposium sur la conservation et l'utilisation durable des ressources en Argentine (106e séance)	45
Rapport du Symposium sur la conservation et l'utilisation durable des ressources en Amérique du Sud (107e séance)	47
Rapports des Groupes de discussion informels sur les principaux éléments de la Stratégie et de l'Evaluation des commissions	49
Rapport de la Réunion technique sur le Programme et budget de l'UICN pour 1994 à 1996	57
Rapports des ateliers	61
Annexes	
1. Ordre du jour adopté par la 19e session de l'Assemblée générale	91
2. Liste des documents	94
3. Discours liminaire d'inauguration prononcé par le Président de l'Union mondiale pour la nature, Sir Shridath Ramphal	96
4. Discours d'inauguration prononcé par Son Excellence le Président de la République de Bolivie, M. Gonzalo Sánchez de Lozada	102
5. Discours d'inauguration prononcé par Son Excellence le Président de la République d'Argentine, M. Carlos Saúl Menem	104
6. Discours de la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Mme Elizabeth Dowdeswell, lu par le Professeur Reuben Olembo	106
7. Discours d'inauguration prononcé par M. Claude Martin, Directeur général du WWF-International,	109
8. Exposé de M. Leif E. Christoffersen sur les Conclusions et recommandations du Groupe d'évaluation indépendant pour le Programme de l'UICN 1991-1993	111

9. Rapport du Comité du Programme	114
10. Rapport du Comité des finances et vérificateurs aux comptes	118
11. Déclaration de M. Jay Hair sur sa candidature à la présidence de l'UICN	120
12. Mandats de cinq commissions de l'UICN 1994-1996	122
13. Citation pour la médaille du Mémorial John C. Phillips pour services exceptionnels rendus à la conservation internationale, décernée au Professeur Vo Quy	132
14. Discours d'adieu de M. Martin W. Holdgate, Directeur général sortant	136
15. Discours prononcé par le nouveau Directeur général, l'ambassadeur David McDowell	139
16. Discours prononcé par le nouveau Président, M. Jay Hair	142
17. Discours de clôture prononcé par le Président sortant, Sir Shridath Ramphal	145
Liste des participants	149
Liste du personnel	201

Remerciements

L'UICN désire exprimer ses remerciements aux institutions suivantes, qui ont apporté un précieux appui aux ateliers et permis à des délégués de pays en développement de participer à l'Assemblée générale.

Agence canadienne pour le développement international (ACDI)

Département fédéral des Affaires étrangères, Suisse

Ministère des Affaires étrangères, Pays-Bas

Agence norvégienne pour la coopération au développement (NORAD)

Overseas Development Administration (ODA) (Administration pour le développement international), Royaume-Uni

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Pakistan

Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Le Comité national d'organisation exprime sa gratitude aux organisations et entreprises suivantes, pour le soutien qu'elles lui ont apporté:

Aerolineas Argentinas

Ceamse

Celulosa Argentina

Cemento Avellaneda

Eveready Argentina

IBM

Laboratorios Boehringer

Loma Negra

Manliba (Gestion des déchets)

Sheraton

Telecom Argentina

Telefonica de Argentina

Santa María

Secretaría de Turismo de la Nación

Procès-verbaux de la 19e session de l'Assemblée générale

Séance préliminaire

Une réunion préliminaire informelle se tient l'après-midi du 17 janvier à l'hôtel Sheraton, où auront lieu toutes les séances de la 19e session de l'Assemblée générale, à l'exception de la cérémonie inaugurale. Le Président de l'UICN, Sir Shridath Ramphal, souhaite la bienvenue aux participants en sa qualité de Président de l'Assemblée générale. Au nom de Yolanda Kakabadse, Présidente du Comité directeur de l'Assemblée générale, Pam Eiser expose le programme et les procédures de l'Assemblée générale, y compris celles relatives à la présentation des pouvoirs, au vote, et aux résolutions et recommandations. Le Directeur général, Martin Holdgate, explique les objectifs de la réunion technique consacrée au projet de Programme et Budget triennal. Le Directeur du Programme, Per Rydén, présente les ateliers.

Fernando Ardura, Directeur de l'Administration des parcs nationaux d'Argentine, présente au nom du pays hôte les souhaits de bienvenue du Comité national d'organisation et évoque l'étonnante histoire de Buenos Aires. Son collègue Arturo Tarak donne un exposé illustré sur l'exceptionnelle diversité de la nature de la région.

Cérémonie d'ouverture (100e séance)

La 19e session de l'Assemblée générale est ouverte par son Excellence le Président de la République d'Argentine, Don Carlos Saúl Menem, lors d'une cérémonie organisée dans le célèbre Teatro Colón, près du centre de Buenos Aires. Après l'arrivée de la délégation Présidentielle, le Président de l'Union mondiale pour la nature, Sir Shridath Ramphal, donne un exposé sur le thème « Conservation et Création » (voir Annexe 3). Il est suivi à la tribune par son Excellence le Président de la République de Bolivie, Gonzalo Sánchez de Lozada, qui annonce que son pays devient Etat membre de l'Union mondiale pour la nature (voir Annexe 4). L'allocution finale de la cérémonie est prononcée par le Président Menem (Annexe 5), qui souhaite la bienvenue aux délégués et leur exprime son intérêt personnel pour le travail auquel ils se consacrent.

Adoption de l'ordre du jour (101:1)*

Document GA/19/94/1

Le Président de l'Union mondiale pour la nature, Sir Shridath Ramphal, déclare ouverts les travaux de l'Assemblée. Après quelques communications liminaires, il informe avec regret les participants du décès survenu en novembre 1993 du professeur François Bourlière, qui fut Président de l'UICN de 1963 à 1966. Le Directeur général rend un hommage appuyé au professeur Bourlière, rappelant le rôle déterminant joué par ce dernier dans le Programme biologique international durant les années 1960, et soulignant l'exceptionnelle valeur scientifique et humaine du défunt. L'Assemblée observe une minute de silence à sa mémoire.

Décision 559 L'ordre du jour de l'Assemblée générale est adopté tel que figurant à l'Annexe 1.

Adoption du règlement intérieur (101:2)

Décision 560 Le règlement intérieur de l'Assemblée générale est adopté avec trois légers amendements formulés lors de la session préliminaire.

Désignation des comités (101:3)

Décision 561 L'Assemblée désigne les comités suivants:

a) Comité de vérification des pouvoirs

Veit Koester (Président) (Danemark)
Pam Eiser (Australie)
Parvez Hassan (Pakistan)
Ana de Lamas (Argentine)
Regula Haller (secrétaire du Comité, UICN)

b) Comité des résolutions

George Greene (Président) (Canada)
Wolfgang Burhenne (Allemagne)
Jean-Claude Lefeuvre (France)
Khawar Mumtaz (Pakistan)
Juan Carlos Navarro (Panama)
Valéry Neronov (Fédération de Russie)
Perez Olindo (Kenya)
Nicholas Robinson (Etats-Unis)
Pedro Tarak (Argentine)
Catherine Wallace (Nouvelle-Zélande)
Peter Schei (observateur) (Norvège)
Martin Holdgate (Directeur général, UICN)
Mark Halle (secrétaire du Comité, UICN)

* Les chiffres entre parenthèses correspondent au numéro de séance et au numéro du point de l'ordre du jour, respectivement (voir Annexe 1).

c) Comité des finances et vérification aux comptes

David Smith (Président) (Jamaïque)
E. Curtis Bohlen (Etats-Unis)
Martin Edwards (Canada)
Ashok Khosla (Inde)
Günther Kolodziejczok (Allemagne)
Boyman Mancama (Zimbabwe)
Jacques Morier-Genoud (Suisse)
Don Person (Trésorier, UICN)
Michael Cockerell (Directeur général adjoint, gestion)
Claude Durocher (secrétaire du Comité, UICN)

d) Comité du Programme

Reuben Olembo (Président) (PNUE, Kenya)
Ibrahim Alam (Arabie Saoudite)
Fernando Ardura (Argentine)
Tariq Banuri (Pakistan)
Idrissa Daouda (Niger)
Augusta Henriques (Guinée-Bissau)
Thor Larsen (Norvège)
Bing Lucas (Nouvelle-Zélande)
Antonio Machado (Espagne)
Juan Mayr (Colombie)
Liberty Mhlanga (Zimbabwe)
Russ Mittermeier (Etats-Unis)
David Runnalls (Canada)
Wang Sung (Chine)
Zoltán Szilassy (Hongrie)
Per Rydén (secrétaire du Comité, UICN)

Messages des organisations partenaires associées à *Sauver la Planète* (101:4)

Reuben Olembo, Directeur exécutif adjoint du PNUE, donne lecture d'une allocution d'Elizabeth Dowdeswell, directrice exécutive du PNUE (Annexe 6). Claude Martin, Directeur général du WWF-International, prononce une allocution au nom du Fonds mondial pour la nature (Annexe 7). Ces deux organisations avaient contribué aux côtés de l'UICN à la préparation de *Sauver la Planète*.

Introduction du Directeur général désigné (101:5)

Le Président présente l'ambassadeur David McDowell, successeur désigné de Martin Holdgate qui quittera ses fonctions de Directeur général en avril 1994.

David McDowell remercie les délégués pour leur chaleureux accueil et leurs flatteuses appréciations. Il considère l'Assemblée générale comme la meilleure introduction à ses futures responsabilités et invite les délégués à se présenter. Il explique qu'il fut d'abord écologiste par instinct, mais qu'il l'est aujourd'hui par conviction intellectuelle. David McDowell précise qu'il n'est pas un

scientifique, mais plutôt un gestionnaire, un médiateur, un négociateur, et, espère-t-il, un inspirateur en matière de conservation. Sa formation est celle d'un historien et d'un diplomate. Il a résolu de quitter l'univers de la diplomatie conventionnelle, parce que dans l'ère de l'après-guerre froide, il estime que la nouvelle diplomatie de la conservation s'attaque à des problèmes plus urgents pour la survie de l'humanité.

Il poursuit en disant qu'il considère l'Assemblée comme le principal cadre de discussion et d'échange d'idées sur la mission de l'Union. Il demande par conséquent que son message soit aussi clair que possible quant à la direction que les membres souhaitent que l'Union suive.

Membres (101:6,103:1,104,105,108:1)

Documents GA/19/94/2 et GA/19/94/11

Sir Shridath Ramphal souhaite la bienvenue aux Etats membres qui ont adhéré durant la période triennale écoulée - Afrique du Sud, Argentine, Botswana, Burkina Faso, Chypre, Guatemala, Guinée, Italie, Liban, Mozambique, Russie, Turquie, Viet Nam et Zaïre. Il étend ses souhaits à la Bolivie, dont le Président a annoncé l'adhésion lors de la cérémonie inaugurale. Le Directeur général signale enfin que le Panama a fait de même dans le cadre de l'Assemblée générale.

Plus tard, pendant la 105e séance, l'ambassadeur du Brésil en Argentine, Marcos Azambuja, accompagné du député Fabio Feldmann, présente une lettre d'adhésion à l'Union signée du Président du Brésil, suite à une décision du Parlement brésilien. Le Brésil devient ainsi le 69e Etat membre de l'Union.

Le Directeur général présente son rapport sur les membres (GA/19/94/2). Au début de l'Assemblée générale, l'Union comptait 809 membres, soit 66 Etats, 103 organismes de droit public, 555 ONG nationales, 48 ONG internationales et 37 affiliés. Selon lui, cette croissance encourageante masque toutefois plusieurs problèmes: l'Union n'a pas de stratégie concernant les membres, le rythme d'adhésion des ONG est nettement supérieur à celui des Etats et des organismes de droit public, le mécontentement augmente à l'égard de la désignation des régions géographiques dans les Statuts, et une réforme complète s'impose en ce qui concerne les mécanismes relatifs aux membres individuels, trop compliqués - et peu employés. Le Directeur général se félicite en revanche de l'augmentation du nombre des réunions de membres et suggère que l'Assemblée générale prenne acte de l'importance des comités nationaux (la Résolution 19.5 a pris en compte cette recommandation). Pour faire face à la croissance soutenue du nombre des membres, il a nommé Mark Halle Directeur d'une nouvelle Unité centrale des politiques et a désigné Ursula Hiltbrunner à la tête de l'Unité des relations avec les membres.

Le Directeur général poursuit en évoquant le délicat problème des membres ayant des arriérés (cf. GA/19/94/11). Grâce à de louables efforts, le nombre de ces derniers a diminué, mais on compte encore 27 membres ayant des arriérés d'une année et 41 de deux ans, parmi lesquels 14 sont des Etats. Néanmoins, beaucoup des pays concernés apportent une précieuse assistance à l'Union et

participent activement à son action. Le Directeur général propose donc que l'on offre à ces membres des possibilités accrues de régler leurs arriérés en nature. Il signale que le Conseil de l'UICN recommande à l'Assemblée de faire usage des pouvoirs qui lui sont conférés par les Statuts pour ne pas abroger les derniers droits des membres ayant deux années ou davantage d'arriérés. Cela leur permettrait de rester membres non votants de l'Union.

La Fédération canadienne de la nature s'oppose à cette proposition, arguant du fait que, d'après les Statuts, les arriérés doivent être payés en francs suisses, et que les droits dont bénéficient encore les membres dans cette situation doivent être abrogés. La délégation du Pakistan objecte que si les membres pouvaient payer en monnaie locale, une grande partie des arriérés serait alors réglée. Le Mouvement écologique algérien explique qu'il est souvent impossible pour les membres de pays dont la monnaie n'est pas convertible en devises d'obtenir des fonds dans d'autres monnaies sans recourir au marché noir. En foi de quoi, il est convenu de demander au Comité des finances et vérification aux comptes d'étudier la question du paiement des arriérés.

Les points suivants sont également évoqués dans le cadre de la discussion:

- .. les délégations de la Jordanie et d'Oman invitent l'UICN à renforcer ses activités en Asie de l'Ouest, où les membres sont moins nombreux que dans toutes les autres régions, et à utiliser plus fréquemment l'arabe dans ses travaux; en particulier, il conviendrait de traduire *Sauver la Planète* en arabe;
- .. le *Bahamas National Trust* estime que l'Union devrait élaborer une stratégie pour accroître le nombre des Etats et des organismes de droit public membres. Le *Nature Conservation Council of New South Wales* (Australie) considère pour sa part que ce serait une erreur de fixer des objectifs de recrutement, car cela risquerait d'attirer des organisations qui n'ont pas leur place au sein de l'Union et d'en compromettre la mission.

Dans le cadre de la 103e séance, le Directeur général présente le document de l'ordre du jour relatif aux cotisations. Celui-ci propose une augmentation annuelle de 3,5 pour cent, laquelle correspond à un statu quo en valeur réelle.

Décision562 Lors de la 108e séance, conformément à une recommandation du Comité des finances et vérification aux comptes, l'Assemblée générale a décidé d'augmenter les cotisations des membres de 3,5 pour cent par an, comme proposé dans le document GA/19/94/11.

Décision563 L'Assemblée générale a également adopté les recommandations du Comité des finances et vérification aux comptes concernant les arriérés. Ces recommandations s'énoncent comme suit:

« Pour les membres ne disposant pas de devises fortes, ou étant pour toute autre raison dans l'incapacité de payer les cotisations dues, le Comité recommande que le Directeur général étudie la possibilité de payer en monnaie nationale ou sous la forme de biens ou services offerts à l'Union.

« Le Comité recommande à l'Assemblée générale d'abroger les droits dont jouissent encore les membres ayant des arriérés de

deux années ou plus, comme indiqué à l'Annexe 2 de l'AJout 1 du document GA/19/94/2. Le Directeur général s'efforcera dans chaque cas de déterminer le motif du retard et d'obtenir dans un délai d'une année le règlement des sommes dues, soit en devises, soit sous une autre forme, de manière à ce que les membres concernés puissent être rétablis dans la plénitude de leurs droits.»

Lors de la 10^e séance, le représentant de l'Association chinoise pour la conservation des espèces sauvages déclare que le Conseil de l'UICN a commis une erreurenadmettant commemembre l'*International Committee of Lawyers of Tibet* (ICLT). L'Association avait exprimé sa vive opposition dans un courrier daté de 1991, en réponse à une consultation de l'UICN adressée aux membres ayant droit de vote, mais le Conseil n'avait pas retenu son objection. Pourtant, selon l'Article II des Statuts de l'UICN, « en cas d'objection d'un membre ayant droit de vote durant [ce] délai, la demande devra être approuvée par l'Assemblée générale à la majorité des deux tiers des membres de chaque catégorie ayant droit de vote ». L'orateur réaffirme l'opposition de son Association, en observant que l'ICLT n'est pas une organisation écologique, mais une organisation des droits de l'homme. Il souligne que l'ICLT est engagé dans des activités visant à favoriser la sécession du Tibet et que, ce faisant, il commet une ingérence dans les affaires intérieures de la Chine. Il affirme qu'une telle activité est contraire aux objets de l'UICN et incompatible avec l'un des critères d'admission énoncés dans les Statuts. Pour conclure, il demande qu'un groupe de travail soit constitué pour examiner la question.

Pam Eiser, au nom du Comité des membres et des nominations du Conseil, explique la position de ce dernier. Conformément à la procédure normale, la demande d'admission de l'ICLT a été communiquée aux membres et subséquemment examinée par le Conseil lors de sa 32^e réunion en novembre 1991. A l'époque, le secrétariat avait signalé au Comité qu'une question avait été soulevée par un membre, pas en Chine toutefois. Sur la base du dossier, le Comité avait conclu que l'ICLT remplissait les conditions statutaires pour être admis au sein de l'Union. Le Conseil avait à son tour suivi la recommandation du Comité et entériné l'admission de cette organisation. Une objection a bien été envoyée par la *China Wildlife Conservation Association*, mais elle est arrivée après le délai fixé et après que le Conseil eût pris sa décision.

Le Président précise que le Conseil avait néanmoins tenu compte de cette tardive opposition en demandant au Directeur général de réexaminer le cas. En réponse à cette demande, Martin Holdgate avait déclaré au Conseil que le dossier avait été étudié avec la plus grande attention et que la procédure prévue par les Statuts avait été pleinement respectée. Les documents relatifs à l'ICLT étaient conformes aux critères énoncés dans les Statuts, puisqu'ils établissaient que l'organisation avait publié des rapports sur des questions environnementales au Tibet. Le Directeur général avait encore rappelé que le Conseil est lié par la procédure prévue par les Statuts et que la question ne peut donc être soulevée que dans le cadre de l'Assemblée générale.

Dans la discussion le *Pakistan Institute of Labour Education and Research* apporte son soutien à la position de la *China Wildlife Conservation Association*.

The Wilderness Society (Australie), en revanche, considère que le fait de travailler dans d'autres domaines ne constitue en aucune façon un obstacle à l'adhésion d'une organisation à l'UICN.

Il est convenu de constituer un groupe de travail présidé par Jan Cerovsky, Vice-président de l'UICN, afin de recueillir les avis des parties intéressées et de rendre compte à l'Assemblée générale. Lors de la 104^e séance, le Président rapporte que Jan Cerovsky et le conseiller juridique ont rencontré les délégations chinoises et discuté avec elles de la position officielle découlant des Statuts de l'UICN et des options pour l'avenir. Il annonce que les discussions se poursuivront avec toutes les parties intéressées, sous la conduite du nouveau Conseil. Répondant au *Pakistan Institute of Labour Education and Research*, qui observe que le groupe proposé n'a pas été constitué, le Président regrette que les attentes n'aient pas été satisfaites et le Directeur général déclare qu'il serait heureux d'associer le délégué du Pakistan aux futures discussions.

Suite donnée aux résolutions et recommandations de la 18^e session de l'Assemblée générale (101:6)

Document GA/19/43/3

Le Directeur général présente son rapport résumant les mesures prises au titre des 76 résolutions et recommandations adoptées par la session précédente de l'Assemblée générale. Dans la plupart des cas, le rapport fait état de progrès notables et montre que les résolutions et recommandations des assemblées générales de l'UICN sont prises très au sérieux. Il est toutefois difficile pour le secrétariat de mesurer avec précision les progrès enregistrés, surtout en ce qui concerne les actions conduites à l'échelon national ou local, car très peu de membres ont fourni des informations. Le Directeur général demande qu'à l'avenir, les auteurs des motions s'engagent fermement à lui rendre compte des mesures prises en vue de leur application. Les comités nationaux pourraient également apporter une contribution précieuse à cet égard.

Le Directeur général suggère en outre que l'Assemblée générale envisage de formuler des règles de base pour les motions, lesquelles ne devraient être acceptées que si elles sont parfaitement compatibles avec la mission de l'Union. L'UICN jouit d'une très haute considération dans sa sphère d'activité, mais elle ne constitue pas un forum politique. Si elle adopte des motions dans d'autres domaines, elle risque de saper son influence. Enfin, le Directeur général demande à l'Assemblée de peser soigneusement les avantages et les inconvénients des motions relatives à des environnements particuliers, bien que certaines de celles approuvées à Perth se soient révélées très utiles. L'Assemblée revient sur ces questions en examinant les 159 projets de motions déposés, lesquels sont passés en revue ci-après.

Pour conclure, le Directeur général invite les membres à signaler au secrétariat les lacunes du rapport. Il serait heureux de publier une version révisée de ce dernier, prenant en compte de nouveaux éléments.

Dans la discussion l'*Australian Nature Conservation Agency* signale que le contenu du rapport ne reflète pas exactement les données communiquées au

secrétariat. Le représentant de l'organisation demande que ce dernier tienne compte de tous les points de vue qui lui sont soumis. La délégation du Pakistan, Etat membre, est d'avis que c'est le Point focal pour l'UICN, et non pas l'auteur du projet, qui devrait être chargé de rendre compte des mesures prises pour la mise en oeuvre des motions.

D'autres membres formulent des observations concernant les rapports relatifs à certaines motions particulières: la Commission nationale pour la conservation et le développement des espèces sauvages (NCWCD), Arabie Saoudite, sur la Motion 18.44, outarde houbara; l'Association pour la défense de l'environnement, São Paulo, Brésil, au nom du Comité des membres sud-américains, sur les motions 18.8, Renforcement du soutien de l'UICN à ses membres sud-américains, et 18.9, Conservation des écosystèmes prioritaires en Amérique du Sud; l'*Ecological Society of the Philippines*, sur la motion 18.59, Projet géothermique au Mont Apo, Philippines; et la délégation du Zaïre, Etat membre, sur la motion 18.51, Protections des Monts Nimba, Guinée.

Décision 564 L'Assemblée générale prend note du rapport sur les suites données aux résolutions et recommandations de la 18e session de l'Assemblée générale.

Le Directeur général introduit l'Ajout 1 au rapport, consacré aux Directives sur la durabilité des utilisations destructives et non destructives des espèces sauvages. Ces directives (Annexe 1 à l'Ajout 1) ont été formulées en réponse à la Recommandation 18.24 de la dernière session de l'Assemblée générale et leur préparation a fait l'objet d'une consultation exhaustive. Elles seront examinées dans le cadre de l'un des ateliers de l'Assemblée générale et les actions à entreprendre seront énoncées dans un projet de recommandation (subséquentement adopté sous le chiffre 19.54).

Le Directeur général introduit également l'Ajout 2 consacré au prélèvement d'oiseaux sauvages pour le commerce des animaux de compagnie. Un Groupe d'experts constitué en réponse à la Recommandation 18.39 a conclu que le commerce n'a pas fait l'objet de mesures de contrôle satisfaisantes et que la question se pose maintenant de savoir s'il convient de recommander une interdiction totale. Le Directeur général expose ses vues sur la question et propose de constituer un groupe ad hoc de membres sous l'autorité du Comité des résolutions, afin de rédiger un texte équilibré à l'intention de la CITES. L'Assemblée approuve la proposition. (Voir Recommandation 19.49.)

Travaux de l'Union depuis la 18e session de l'Assemblée générale (101:6,101:7,104)

Document GA/19/94/4

Le Directeur général présente son document. Il explique que le rapport officiel aux membres consiste dans les Rapports annuels imprimés de 1991 et 1992 et dans le texte provisoire du Rapport pour 1993, présenté aux délégués sous le titre « Mise à jour '93 ». Par conséquent, le document GA/19/94/4 est sensiblement plus court que précédemment; il comprend un examen et une analyse

du Programme par le Directeur général, ainsi que les rapports triennaux des Présidents des six commissions.

Le Directeur général évoque ensuite les points saillants des trois années écoulées: augmentation des dépenses de fonctionnement de SFR. 31,25 millions à SFR. 55,2 millions en dépit de la récession; croissance spectaculaire de l'effectif, combinée avec la décentralisation du Programme et des Bureaux de l'Union; et lancement avec le WWF et le PNUE de *Sauver la Planète*. Il explique également le système de notation qu'il a adopté pour l'analyse du Programme et précise les raisons de l'insuccès des 7 activités notées B/C ou C.

Grâce au généreux appui de l'Autorité suédoise de développement international et à la collaboration de plusieurs autres organismes, une analyse du travail de l'Union entre 1991 et 1993 a pu être menée à bien à la fin de 1993. L'équipe était dirigée par Leif Christoffersen, ex-cadre de la Banque mondiale. A l'invitation du Président, il présente les conclusions de son étude. On trouvera en Annexe 8 le texte de son exposé, qui comporte huit recommandations principales. Au nom de l'Assemblée générale, le Président remercie Leif Christoffersen et son équipe, ainsi que les agences qui ont permis la réalisation de cette étude. Il invite le Comité du Programme à examiner le rapport du Directeur général, les résultats de l'étude et les points soulevés lors de la discussion.

Lors de celle-ci, le *Wildlife Institute of India* a félicité le Directeur général pour son excellente gestion de l'Union, tout en exprimant son inquiétude devant le fait qu'aucune ressource nouvelle n'avait été obtenue pour mettre en oeuvre certains éléments du Plan d'action de Caracas, formulé en 1992 à l'issue du IVe Congrès mondial sur les parcs nationaux et les aires protégées. Or, c'est seulement à travers un engagement accru des membres des pays en développement que l'on peut espérer influencer notablement sur les responsables des politiques et décisions.

Décision 565 Lors de la 104e séance, après avoir entendu le rapport du Comité du Programme, l'Assemblée générale approuve le rapport du Directeur général sur les travaux de l'Union durant les trois années écoulées (GA/19/94/4).

Situation financière de l'UICN pendant la période triennale 1991-1993 (101:8, 101:9,104)

Document GA/19/94/5 Ajout 1 et annexes

A l'invitation du Président, le trésorier, Don Person, présente le rapport sur la situation financière de l'UICN, préparé conjointement par le Directeur général et par lui-même. Les trois dernières années ont été marquées par un changement et une croissance notables. Pendant cette période, recettes et dépenses ont doublé. L'orateur note que le Conseil a désigné un Comité des affaires de l'Union, présidé par Jay Hair, grâce à quoi l'information du Conseil sur la situation financière de l'Union s'est sensiblement étoffée. Il attire l'attention des participants sur les variations de change auxquelles l'Union est constamment

exposée, variations qui interdisent un équilibre parfait entre les recettes et les dépenses.

S'agissant des recettes, la croissance a touché essentiellement les programmes et projets individuels et non les fonds sans affectation. Par ailleurs, l'augmentation du soutien apporté par les principaux partenaires de l'UICN comporte ses propres inconvénients: une grande partie de ces aides devant être renouvelée annuellement ou à l'échéance du projet concerné, l'Union est soumise à de fréquentes évaluations, alors qu'une grande partie des fonds lui parvient de nombreux mois seulement après le début du travail.

La croissance a spécialement profité aux programmes régionaux, dont les budgets ont décuplé entre 1988 et les estimations pour 1994. Cette décentralisation massive exige une adaptation des procédures de contrôle appliquées par le Conseil et par le Directeur général. Une attention de chaque instant est nécessaire, car les pertes peuvent s'accumuler très rapidement, mettant en danger la situation financière globale de l'Union.

Le trésorier conclut en évoquant le problème des réserves, qui sont à son avis beaucoup trop faibles. L'expérience de la dernière période triennale a démontré l'absolue nécessité de se doter de réserves immédiatement disponibles pour couvrir les pertes et déficits dans le cadre des projets. Par conséquent, un relèvement des réserves à 10 pour cent du budget de fonctionnement apparaît comme une priorité pour la prochaine période triennale.

Le Président et le Directeur général remercient le trésorier pour sa précieuse contribution et le second insiste sur la nécessité d'augmenter les réserves. Commentant le travail du Comité des affaires du Conseil, Jay Hair déclare qu'il appartient maintenant à l'Assemblée générale d'établir un ordre de priorités plus clair dans le Programme et de décider en conséquence comment lesdites priorités pourront être financées.

Décision 566 Lors de la 104e séance, sur la recommandation du Comité des finances et vérification aux comptes, l'Assemblée générale approuve le rapport du trésorier et du Directeur général concernant les finances de l'UICN pendant la période triennale 1991-1993 (GA/19/94/5 Ajout 1) et les rapports des vérificateurs pour les années 1990, 1991 et 1992 (GA/19/94/5 Annexes 1-3).

Travaux des commissions de l'UICN 1991-1993 (102:1)

Document GA/19/94/4

Présentant ce point, le Président attire l'attention des participants sur les rapports écrits des Présidents des commissions, inclus dans le document du point de l'ordre du jour.

Le professeur Hans Lundberg, adjoint du Président de la Commission de l'écologie, présente le rapport de cette dernière. *L'Austmlian Littoral Society* est d'avis de maintenir la Commission, contrairement à la recommandation figurant dans l'Évaluation des commissions (voir point suivant de l'ordre du jour).

Parvez Hassan, Président de la Commission du droit de l'environnement, présente son rapport. En réponse à une question concernant le travail de la

Commission dans le Pacifique Sud, il explique qu'avec le concours du Centre du droit de l'environnement, celle-ci fournit une assistance technique aux Etats insulaires du Pacifique, par le truchement du Programme régional pour l'environnement du Pacifique Sud (SPREP). La délégation de la Nouvelle-Zélande, Etat membre, demande une assurance que la Commission continuera d'axer son travail sur le droit de l'environnement en relation avec la conservation de la nature, plutôt que de se consacrer à des aspects plus généraux. Parvez Hassan répond que ses priorités sont définies par l'Assemblée générale.

Thaddeus (Ted) Trzyna, Président de la Commission des stratégies et de la planification de l'environnement, présente son rapport. Il est suivi à la tribune par Partha Sarathy, Président de la Commission de l'éducation et de la communication. Les deux rapports ne suscitent ni questions ni commentaires.

P.H.C. (Bing) Lucas, Président de la Commission des parcs nationaux et des aires protégées, présente son rapport. En réponse à une question de la délégation de l'Inde, Etat membre, il reconnaît l'importance cruciale des aires protégées des catégories I—III pour la conservation de la diversité biologique, mais estime qu'elles devraient être gérées dans le contexte de la planification régionale. La *Forestry Association of Botswana* considère quant à elle que dans la conservation, notamment des arbres, on risquerait de trop se concentrer sur les aires protégées, au détriment d'autres formes d'utilisation des sols, comme les forêts communales.

La délégation du Zaïre, Etat membre, félicite Bing Lucas et la CPNAP pour le remarquable succès du IVe Congrès mondial sur les parcs nationaux et les aires protégées (Caracas, 1992). En réponse à un point soulevé par la *Great Barrier Reef Marine Park Authority* (Queensland, Australie) concernant la nécessité de ressources supplémentaires, Bing Lucas exprime l'opinion que pour travailler de manière efficace, une commission a impérativement besoin d'un financement garanti. Les bénévoles offrent souvent gracieusement leur temps de travail, mais ils ont besoin de fonds pour couvrir leurs frais de correspondance, de téléphone, de fax, etc. Des ressources sont nécessaires également pour assurer aux Vice-présidents régionaux un minimum de soutien et pour financer le travail des Comités directeurs régionaux. Le *Nature Conservation Council of New South Wales* propose que l'UICN procède à une analyse coûts-avantages des services bénévoles.

George Rabb, Président de la Commission de la sauvegarde des espèces, présente son rapport. En réponse à une question de la délégation du Pakistan, Etat membre, sur la manière dont la Commission choisit les espèces bénéficiant de son attention, George Rabb explique que cela dépend des bénévoles disponibles. *Uganda National Parks*, un organisme de droit public membre de l'Union, félicite la SSC et la CPNAP pour leur excellent travail, mais suggère que l'Union envisage leur fusion, en raison de possibles chevauchements des activités et compétences. (L'Assemblée générale n'a pas jugé devoir inclure une clause à cet effet dans ses résolutions relatives à la SSC et aux aires protégées.) Des observations sont formulées concernant des espèces particulières et des groupes d'espèces, respectivement par l'Association marocaine pour la protec-

tion de l'environnement (animaux du désert en Afrique du Nord) et par la *World Underwater Federation* (chasse à la baleine de Biscaye).

Evaluation des commissions (102:2, 104:3,105)

Documents GA/19/94/6, GA/19/94/6 Supp.

David Munro présente le rapport de l'Evaluation qu'il a conduite avec Gabor Bruszt. Il mentionne la collaboration soutenue dont le coauteur et lui-même ont bénéficié de la part des Présidents et des membres des commissions, ainsi que du personnel et des membres de l'UICN, mais souligne que les conclusions de l'Evaluation n'ont cependant pas fait l'objet d'un consensus. Il observe toutefois que le Conseil a accepté lesdites conclusions « virtuellement *in toto* ».

David Munro relève ensuite les points de principe qu'il considère comme les plus importants:

- .. les commissions sont des éléments uniques et vitaux de l'Union et devraient être financées en conséquence;
- .. les Présidents des commissions devraient continuer d'être élus au Conseil par l'Assemblée générale, mais le processus de désignation des candidats devrait être examiné avec attention;
- .. chaque commission devrait faire l'objet d'une évaluation de fin de mandat triennal de la part d'un évaluateur indépendant et d'une évaluation approfondie tous les six ans, fondée sur des indicateurs de performance.

S'agissant des conclusions individuelles, l'Evaluation recommande que soit supprimée la Commission de l'écologie et qu'elle soit remplacée par un nouveau Conseil consultatif scientifique; que le mandat de la Commission de l'éducation et de la communication se limite à donner des avis et conseils concernant le Programme pour l'éducation à l'environnement de l'Union; et que la Commission des stratégies et de la planification de l'environnement poursuive ses efforts visant à préciser son rôle. (L'Assemblée générale n'a pas suivi à la lettre la recommandation relative à la la Commission de l'écologie, mais a décidé de créer en lieu et place de cette dernière une Commission de la gestion des écosystèmes.)

Le Directeur général attire l'attention des participants sur son document concernant le rôle des commissions et autres réseaux, qui complète le rapport de l'Evaluation des commissions (GA/19/94/6 Supp.). Il craint que de nombreuses personnes associées à l'UICN n'aient pas bien compris que seule une partie du Programme de l'Union est mise en oeuvre - directement ou non - par les commissions et souligne qu'il est possible de s'appuyer sur des réseaux bénévoles autres que les commissions. En outre, il rappelle les critères établis par la Résolution 18.4 de la dernière Assemblée générale pour juger si une commission constitue l'instrument approprié pour un but donné. Selon lui, les commissions existantes satisfont inégalement à ces critères, et certaines parties du Programme pourraient aussi bien être exécutées par d'autres moyens. Le Directeur général recommande vivement que le groupe désigné pour la

révision des Statuts (dont la constitution a été approuvée ultérieurement par la Résolution 19.5) s'emploie activement à déterminer comment le statut, les responsabilités et le fonctionnement des commissions devraient être définis.

L'Évaluation et l'avenir des commissions ont été examinés par un groupe informel présidé par Veit Koester, qui a rendu compte de ses travaux dans le cadre de la 105^e séance (voir p. 52-53). L'Évaluation a également été discutée en séance plénière, dans le cadre du débat sur la Stratégie à long terme. Par conséquent, les observations concernant les commissions sont mentionnées ci-après sous le point de l'ordre du jour correspondant.

Rapports du Comité de vérification des pouvoirs (102:3, 104:1, 109)

Veit Koester, Président du Comité de vérification des pouvoirs, présente trois rapports. Dans sa conclusion, il signale que le calcul final des votes potentiels s'établit comme suit:

Catégorie A (membres gouvernementaux): 154 votes (sur un total possible de 221)

Catégorie B (membres non gouvernementaux): 391 votes (sur un total possible de 637).

Dans les deux catégories, le quorum (50 pour cent du total) a été atteint. Dans la catégorie B, 68 votes provenaient de 34 ONG internationales membres, lesquelles disposent chacune de deux voix.

Aux termes des Statuts, le total des voix des organisations non gouvernementales d'un pays ne peut pas excéder 10 pour 100 du total des voix non gouvernementales. A cette occasion, il n'a pas été nécessaire de fractionner les votes, le cas de figure ne s'étant pas présenté.

En présentant son troisième rapport, Veit Koester souligne que le Comité recommande vivement d'examiner de près les procédures actuelles de vérification des pouvoirs. Cela pourrait être fait dans le cadre de la Résolution 19.5 relative à la révision des Statuts, adoptée plus tôt ce même jour. Il exprime sa gratitude à Regula Haller, secrétaire du Comité, à Fiona Hanson, du personnel de l'UICN, ainsi qu'aux autres membres du Comité.

Présentation spéciale sur le développement durable et les populations autochtones (102:4)

La présentation réunit les orateurs suivants:

Cindy Gilday, conseillère spéciale, gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (Canada)

Ingmar Egede, Vice-président, Conférence inuit circumpolaire (Groenland)

Caleb Pungowiyi, Président, Conférence inuit circumpolaire (Alaska)

José Pedro de Oliveira Costa, Associação de Defesa de Meio Ambiente, São Paulo (Brésil)

Cindy Gilday, Présidente du Groupe spécial de l'UICN sur les populations autochtones, ouvre la séance en résumant les activités du Groupe durant l'année écoulée. Le Groupe a tenu un atelier et un symposium. Il a rédigé un projet d'étude de cas qui est pratiquement achevé, ainsi qu'un projet de guide pour la participation des peuples indigènes dans les stratégies de la durabilité. Cindy Gilday note que les peuples indigènes commencent à peine à nouer des contacts avec l'UICN et que le soutien de leurs droits et exigences constitue un élément crucial dans la perspective du développement durable. Elle observe à regret que de nombreux membres du Groupe spécial n'ont pas pu venir à l'Assemblée générale faute de moyens financiers.

Caleb Pungowiyi souligne que malgré leur nombre relativement modeste, les populations autochtones ont contribué par leurs pratiques coutumières à préserver l'environnement naturel dans de nombreuses régions du monde. La Stratégie de la conservation inuit a enregistré des succès notables, grâce à l'étroite coopération du Canada, des Etats-Unis et du peuple inuit. L'UICN devrait apporter tout l'appui nécessaire au Groupe spécial et à l'élaboration de son guide.

Ingmar Egede rappelle que *Sauver la Planète* insiste sur la nécessité de reconnaître le droit des communautés autochtones à gérer leurs sols et leurs ressources, et à participer aux décisions les concernant. Mais était-il besoin, demande l'orateur, de préciser que le soutien aux populations autochtones ne signifie pas le retour aux anciennes pratiques de subsistance? Des politiques telles que les restrictions sur le commerce des fourrures ont eu un effet dévastateur sur les communautés du Groenland dont l'existence dépend étroitement des peaux de phoques.

José Pedro de Oliveira Costa souligne l'importance des questions indigènes au sein du Conseil de l'UICN et la nécessité d'entretenir l'élan créé au cours de l'année écoulée par le Groupe spécial.

Stratégie à long terme de l'Union mondiale pour la nature (103:1,103:2,104:2,105,110:1)

Document GA/19/94/8

La Stratégie a été introduite dans le cadre de la 103e séance. Le même jour, sept groupes de discussion informels se sont réunis pour en examiner les principaux éléments (voir p. 49-55). Les délégués ont à nouveau traité de la Stratégie trois jours plus tard, dans le cadre de la 104e séance, durant laquelle ils ont entendu les rapports des groupes de discussion et ont débattu du projet de la Résolution 19.1, qui devait énoncer les principales conclusions la concernant. Ladite Résolution et la Stratégie elle-même ont été adoptées lors de la 110e séance.

Présentant le projet de Stratégie, le Directeur général souligne son importance et explique comment il a été élaboré, à partir d'une évaluation interne. Bien que ce document ait fait l'objet de consultations avec les membres, il

considère que celles-ci n'ont pas été aussi étendues qu'il eût été souhaitable. De fait, l'Assemblée générale constitue la première véritable occasion pour les membres de débattre de la Stratégie.

Le Directeur général explique que les conclusions de l'évaluation ont débouché sur la rédaction d'un nouvel Enoncé de mission pour l'Union, lequel a pour objet de refléter aussi fidèlement que possible le fait que l'UICN oeuvre par l'intermédiaire des collectivités et de ses membres, que son objectif fondamental est la conservation, et que son action doit inclure un travail d'avocat de la conservation.

Martin Holdgate note que le second point essentiel porte sur la participation et la coopération, autrement dit, sur l'interaction entre les parties constituantes. Appliqué de manière critique à l'UICN, ce critère porterait à considérer de nombreux membres comme n'étant pas à proprement parler des partenaires à part entière de l'Union, une lacune qui doit impérativement être comblée. Dans le même ordre d'idées, il convient de souligner que l'essentiel du financement ne provient pas des 800 membres, mais d'une minorité de partenaires clés, en majorité des Etats membres.

En venant au Programme, le Directeur général observe qu'il est vital pour l'Union de promouvoir la diversité dans l'action et que les priorités diffèrent d'une région à l'autre. C'est pourquoi la Stratégie propose que le Programme soit défini essentiellement par le dialogue avec les membres aux échelons national et régional, et que sa mise en oeuvre s'effectue en étroite collaboration avec les membres. A cette fin, il est indispensable de poursuivre le processus de décentralisation (ou de régionalisation) de l'Union.

La Stratégie aborde également la question de l'organisation de l'Union, afin d'assurer que tous les constituants de l'Union se conforment à sa Mission et aux objectifs communs. Elle propose, entre autres, une restructuration de l'Assemblée générale, la création de forums régionaux, le renforcement du rôle des comités nationaux, une réorganisation partielle du Conseil et de ses comités, une meilleure intégration des travaux des commissions et du secrétariat, ainsi qu'une définition plus claire des rôles du Président, des Vice-présidents et des conseillers régionaux.

Le succès de l'entreprise repose en dernier ressort sur le renforcement de l'assise financière de l'Union, c'est pourquoi la Stratégie souligne la nécessité d'élargir ses sources de financement et d'augmenter ses réserves.

Le Directeur général précise qu'une fois la Stratégie adoptée par l'Assemblée générale, le secrétariat préparera une série de directives pour sa mise en oeuvre. Il conclut en déclarant qu'il ne voit pas l'UICN comme la seule addition de ses éléments - Assemblée générale, Conseil, commissions et secrétariat -, mais comme une véritable Union de ses membres, et des membres de ceux-ci. Comme telle, elle peut jouer un rôle de premier plan sur la scène internationale.

Jay Hair, qui a présidé le groupe du Conseil chargé de la planification stratégique, observe que la Stratégie est le point de départ d'un processus, et non un aboutissement. Il mentionne trois principes sous-jacents du processus:

- ... pour être efficace, toute organisation doit se doter d'une mission et mobiliser toutes ses parties constituantes;

- .. l'Union doit mettre en oeuvre un programme intégré, plutôt qu'une série de programmes indépendants exécutés parallèlement les uns aux autres;
- .. la fragile situation financière de l'Union doit être consolidée, en particulier par la multiplication des sources de financement.

Jay Hair estime qu'il est vital de se concentrer sur les éléments constitutifs de l'Union. Dans cette perspective, il demande aux membres de considérer ce qu'ils ont apporté à l'Union, et ce qu'ils en ont retiré.

Dans la discussion qui suit, diverses délégations félicitent le Directeur général pour le projet de Stratégie à long terme et en louent l'orientation générale. Certaines d'entre elles en apprécient particulièrement les considérations suivantes:

- .. les membres sont l'Union, et le Programme doit répondre à leurs besoins;
- .. les commissions constituent des instruments essentiels pour la participation des membres;
- .. la décentralisation est vitale et devrait être poursuivie de manière à englober non seulement la mise en oeuvre du Programme, mais aussi les processus de prise de décisions de l'Union;
- .. la richesse de l'UICN tient en bonne part à la diversité de ses approches de la conservation, lesquelles reflètent la diversité des problèmes du monde.

Dans une déclaration sur la politique environnementale des États-Unis et l'UICN, la délégation des États-Unis, État membre, salue et soutient les efforts visant à définir une Stratégie à long terme pour l'Union. Les problèmes d'environnement évoluent à un rythme sans équivalent dans les autres secteurs de la politique publique, et les gouvernements ne peuvent à eux seuls relever les défis croissants dans ce domaine. De ce fait, l'UICN revêt une importance plus vitale que jamais. La mission redéfinie par la Stratégie à long terme devrait lui permettre de promouvoir plus efficacement encore l'élan donné par le Sommet de la Terre à Rio, du point de vue tant de la prise de conscience des enjeux écologiques que de l'action pratique. La délégation apprécie particulièrement l'attention apportée au renforcement de la capacité et au développement durable, mais estime que l'évolution envisagée devrait être progressive, de manière à préserver le rôle de l'Union comme agent d'éducation et d'information sur les questions écologiques et comme source reconnue d'idées et d'initiatives. Elle invite aussi l'ensemble des membres de l'UICN à prendre une part accrue dans la mise en oeuvre du projet.

Plus tard, les délégations du Canada et des États-Unis, tous deux États membres, soutiennent que le rôle des commissions ne devrait pas être réduit, et que le statut et les droits de leurs Présidents au sein du Conseil devraient être maintenus en l'état.

La délégation du Zaïre, État membre, accueille favorablement la Stratégie. Des membres de l'Afrique occidentale et centrale ont tenu une réunion régionale à Bamako afin de se préparer à l'Assemblée générale. De manière générale, il est difficile pour les pays en développement de mobiliser des fonds, aussi les

pays de la région estiment-ils que l'UICN devrait prendre une part plus active dans la gestion du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). En consultation avec le PNUD, le PNUE et la Banque mondiale, l'Union devrait veiller à ce que les fonds soient répartis le plus équitablement possible, au profit notamment des pays pauvres possédant une diversité biologique exceptionnelle.

La délégation du Viet Nam, Etat membre, demande que l'on accorde davantage d'attention à la science et à la technologie dans l'analyse du contexte de travail de l'Union (paragraphe 13). Maints pays en développement sont riches en ressources biologiques, mais pauvres en moyens technologiques et financiers.

Les délégations des Pays-Bas et de la Suède, Etats membres, invitent l'UICN à ne pas limiter son action aux pays en développement, mais à poser un regard critique sur les pays industrialisés.

Le *Sustainable Development Policy Institute*, Pakistan, exprime des appréhensions quant à la nature et à l'orientation future de l'UICN. Son délégué a le sentiment qu'elle est soumise à des perspectives et préoccupations typiques des pays du Nord, eu égard en particulier à l'importance excessive qu'elle accorde à ce qu'il appelle l'approche « Arche de Noé » de la conservation, axée essentiellement sur la sauvegarde des espèces et les aires protégées. A son avis, cette approche est incomplète et peut aller à l'encontre des buts recherchés, en provoquant dans certains cas l'expropriation des pauvres ou en leur interdisant l'accès à des ressources vitales pour eux.

Le délégué déplore le manque de clarté de la CSPE et lui reproche de ne pas accorder une attention suffisante aux normes de consommation élevées des pays du Nord. Il souhaite que la CSPE soit le « porteur » privilégié du message du développement et du progrès social et assume un rôle de premier plan dans la promotion du développement durable. Il regrette que le personnel du siège de l'UICN soit composé - surtout au sommet de la hiérarchie - principalement par des citoyens des pays du Nord et que les programmes les plus dynamiques y soient axés sur l'approche « Arche de Noé » de la conservation, plutôt que sur le développement durable. En particulier, il trouve préoccupant que l'Union se soit dotée pour la première fois de son histoire d'un Président et d'un Directeur général provenant tous deux de pays du Nord. Il croit en un partenariat Nord-Sud pour le développement durable et en appelle à l'Assemblée générale pour qu'elle garantisse l'équilibre nécessaire, à travers différentes propositions spécifiques.

Les points suivants ont également été soulevés dans le cadre de la discussion:

- .. davantage de ressources et de projets de l'Union devraient être gérés par l'intermédiaire des commissions, et les Présidents de ces dernières devraient conserver leur place au sein du Conseil;
- .. les échanges d'informations, en particulier entre l'UICN et ses membres, doivent être améliorés;

- .. l'UICN doit prendre en compte la nécessité du changement de mode de vie, en particulier dans les pays du Nord, comme souligné au paragraphe 17(f);
- .. les comités nationaux et régionaux sont vitaux et le secrétariat devrait faire davantage appel à eux pour évaluer les situations et priorités locales;
- .. les critères d'admission à l'Union devraient se fonder sur la Mission - l'objectif fondamental des candidats à l'adhésion devrait être la conservation de la nature;
- .. le devoir le plus important du Conseil devrait être la mise en oeuvre des décisions de l'Assemblée générale;
- .. les versions française et espagnole du nom abrégé de l'Union diffèrent de l'anglais.

Lors des 104e et 105e séances, les présidents ou rapporteurs des groupes de discussion informels présentent un résumé de leurs conclusions (voir p. 49-55). En séance plénière, la discussion se concentre ensuite sur les amendements au projet de Résolution 19.1; seuls les points d'ordre général sont mentionnés ici. Le Directeur général confirme que le document de la Stratégie sera entièrement révisé à l'issue de l'Assemblée générale, de façon à prendre en compte les commentaires des participants et à être en accord avec la Résolution 19.1 sous sa forme finale. On ne peut raisonnablement envisager de réviser la totalité de la Stratégie dans le cadre des sessions de l'Assemblée générale.

La discussion porte en premier lieu sur la Mission. Le texte en résultant reflète le sentiment exprimé par de nombreux délégués, selon lequel la conservation de la nature doit rester l'élément central de la Mission de l'UICN, tout en convenant, comme beaucoup d'autres participants, que cet objectif ne pourra être atteint que dans le cadre de la poursuite du développement durable. La question du rôle d'avocat de l'UICN et celle de l'utilisation durable font également l'objet d'un débat animé.

Plus tard, l'Assemblée générale adopte par consensus un nouvel Enoncé de Mission pour l'Union:

« L'UICN - Union mondiale pour la nature a pour mission d'influer sur les sociétés du monde entier, de les encourager et de les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable. » (Résolution 19.1)

Les participants traitent ensuite des membres et parties constituantes de l'UICN. La délégation des Pays-Bas, Etat membre, estime que les critères d'admission devraient avoir un lien étroit avec la Mission et que la conservation de la nature devrait être le rôle principal des membres de l'UICN. La *Sungi Development Foundation* (Pakistan) objecte qu'en dépit du nombre pléthorique d'institutions gouvernementales et non gouvernementales, on n'a guère réussi jusqu'à présent à freiner le processus de dégradation de l'environnement; par conséquent, il apparaît souhaitable que l'Union puisse accueillir en son sein des organisations vouées aux efforts de développement. L'*American Association of Zoological Parks and Aquariums* (Etats-Unis) estime que les membres devraient

justifier de leur adhésion à la Mission et que des critères devraient être élaborés à cet égard.

Commentant le rapport du Groupe sur le rôle de l'Assemblée générale, du Conseil et du Bureau, TINIGUENA (Guinée-Bissau) considère que la Stratégie représente un grand pas en avant, mais qu'elle comporte des lacunes en ce qui concerne la question de la direction de l'UICN. Le délégué réclame davantage de démocratie au sein de l'Union et met en cause la pratique qui veut qu'il n'y ait qu'un candidat à la présidence de l'UICN.

A l'issue du débat, le Directeur général suggère que l'Assemblée générale autorise le Conseil à approuver le texte révisé qu'il établira. Le Président déclare que l'Assemblée laissera au Directeur général le soin d'apporter les changements requis au texte.

Décision 567 Lors de la 110e séance, l'Assemblée générale adopte la Résolution 19.1, laquelle « adopte la Stratégie, sous réserve de modification tenant compte des débats de l'Assemblée générale, en tant que guide politique du développement de l'Union dans la période triennale de 1994 à 1996 ». La Résolution adopte également les principales recommandations de la Stratégie.

Programme et budget triennaux (103:1,104)

Documents GA/19/94/9, GA/19/94/10

Le Directeur général présente les documents de l'ordre du jour avec le Vice-président Jan Cerovsky, qui préside la séance. Il observe que les membres ont bien entendu la possibilité de changer le Programme et le Budget triennaux, mais qu'il serait vain d'élargir le Programme sans garantir les ressources financières supplémentaires requises. Il explique que la moitié environ - de 47 pour cent en 1993 à 52 pour cent en 1996 - des dépenses prévues seront gérées par les régions. Globalement parlant, le Budget affiche une croissance modeste - de 5 pour cent, 6 pour cent et 7 pour cent, respectivement - et la répartition entre les différentes sections du Programme reste sensiblement la même. Le Directeur général note toutefois que les réserves sont en recul (croissance zéro), ce qui représente un risque sérieux. L'Union devrait faire en sorte que ses réserves passent de 4,7 à 7,5 millions de francs suisses au cours de la période considérée, ce qui entraîne une réduction du Programme.

Les points suivants sont évoqués dans le cadre de la discussion:

- les membres d'Afrique du Nord s'inquiètent du fait que la section du Programme concernant leur région ne mentionne qu'un petit nombre des activités recommandées lors de leurs récentes réunions en Sicile et à Tunis. Ces activités incluaient l'établissement d'un Bureau régional à Tunis, la production d'un bulletin régional, la création d'un réseau de conservation des ressources génétiques, en particulier de plantes médicinales, et la tenue de six ateliers sur la diversité biologique. Par ailleurs, les zones arides ne reçoivent qu'une faible attention dans l'ensemble du document. Le document du Programme devrait être révisé de manière à refléter leurs activités

actuelles et futures. Il est convenu qu'une rencontre sera organisée entre les membres concernés et Per Rydén, Directeur du Programme.

- .. La délégation de l'Australie, Etat membre, craint qu'il n'y ait des chevauchements entre le Programme de direction et le Programme de développement de l'appui de base ainsi qu'entre ce dernier et le Programme des relations avec les entreprises.
- .. La délégation de l'Inde, Etat membre, réclame un travail plus soutenu en ce qui concerne la flore, notamment les plantes médicinales, et déplore la faible priorité accordée à cette question dans les plans de l'Union relatifs à la conservation des espèces.
- .. Le *Jamaica Conservation and Development Trust* estime qu'il devrait y avoir un Programme séparé pour les Caraïbes, et qu'il était erroné d'inclure le travail effectué dans cette région dans le Programme de l'Union aux Etats-Unis. Bien que l'UICN ne compte que peu de membres dans les Caraïbes, ces derniers sont très actifs et s'emploient à mettre en place un programme UICN fondé sur les activités existantes dans le domaine des aires protégées et de la formation.
- .. *Environment and Conservation Organisations of New Zealand (ECO)* demande que le travail de l'UICN en Antarctique soit recentré sur les aires protégées. Un document proposant des modifications du Programme est distribué aux participants, puis, sous sa forme définitive, annexé au rapport du Comité du Programme (page 117).
- .. Le Mouvement nicaraguayen de l'environnement estime que l'Amérique centrale est un peu négligée par le Programme. Pour les membres de cette région, il est devenu difficile de mobiliser des fonds et, par conséquent, de payer les cotisations. Le délégué réclame une approche plus souple, afin que les membres ne perdent pas inévitablement leur droit de vote lorsqu'ils sont dans l'incapacité de payer leurs cotisations.
- .. *Plantlife* (Royaume-Uni) pense que le Programme n'accorde pas une attention suffisante à la conservation des plantes, tout en saluant les efforts déployés dans ce domaine par la SSC. Le problème est qu'il vaut mieux conserver les espèces végétales, non pas au cas par cas, mais au sein de communautés végétales. Certains biomes importants sont négligés dans le travail de l'Union.

Lors de la 104e séance, la Société israélienne de protection de la nature soulève les deux points suivants:

- .. l'UICN devrait s'associer au processus de coopération régionale issu des accords de paix en cours, car le retour de la paix contribuera à dynamiser le développement du Moyen-Orient, avec les risques que cela comporte pour l'environnement de cette région aride au fragile équilibre;
- .. il existe un fossé préoccupant entre le travail de la Commission de l'éducation et de la communication (CEC) et la pratique en matière d'éducation, de formation et de conservation de l'environnement. Dans bien des cas, le

travail éducatif au niveau local est sensiblement en avance sur l'action de la CEC. Le problème ne réside pas dans le financement, mais dans l'approche. La CEC ne devrait pas être dirigée par des enseignants et des éducateurs - aussi qualifiés soient-ils -, mais par des spécialistes de la conservation capables d'inclure une dimension pédagogique dans leur travail.

Il faut mentionner également les interventions suivantes, portant sur d'autres points de l'ordre du jour, mais directement liées au Programme de l'UICN dans des régions particulières:

- .. la Société turkmène de conservation de la nature évoque les problèmes écologiques de l'Asie centrale, en particulier celui de la baisse de niveau de la Mer d'Aral et de la Mer Caspienne. Au nom des mouvements écologiques du Kazakhstan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan, le délégué sollicite l'assistance des participants. Lesdits mouvements souhaitent être associés au Programme régional pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient et la Société turkmène demande en particulier d'être représentée au sein du Conseil consultatif régional.
- .. L'Association marocaine de protection de l'environnement réclame un meilleur équilibre entre les questions sociales, économiques et écologiques, ainsi qu'entre les différentes régions. L'Afrique du Nord est négligée depuis trop longtemps.

D'autres suggestions concrètes concernant le Programme sont formulées dans le cadre de la Réunion technique (voir p. 57-60).

Lors de la 104e séance, le Comité des finances et vérification aux comptes recommande que des mesures soient prises pour garantir des réserves opérationnelles au moins égales à SFR. 6,5 millions au terme de l'exercice 1996, et que les réserves opérationnelles de l'Union se maintiennent ultérieurement à au moins 10 pour cent du budget de fonctionnement. La recommandation ayant été formulée après le début de l'exercice 1994, le Comité demande au Directeur général de faire tout son possible pour accroître notablement les réserves en 1994 et de prendre les mesures appropriées en 1995 et 1996, en vue d'atteindre l'objectif de SFR. 6,5 millions.

Le Comité des finances et vérification aux comptes recommande également à l'Assemblée générale d'approuver les estimations de recettes et de dépenses pour 1994-1996 (GA/19/94/10, version révisée), et prend note que les modifications découlant des changements apportés au programme seront apportées et approuvées par le Conseil.

Le professeur Reuben Olemba, Président du Comité du Programme, donne lecture du rapport du Comité (Annexe 9). Martin Holdgate remercie le Comité et note que pratiquement toutes les questions essentielles soulevées dans le cadre de la Réunion technique ont été traitées dans le rapport du Comité.

Décision 568 L'Assemblée générale adopte le rapport du Comité du Programme et ses recommandations concernant le Programme.

Décision 569 Dans le cadre de la 110e séance, l'Assemblée générale adopte le Programme et Budget pour la période triennale 1994-1996.

Comme mentionné lors de la Réunion technique, le présent document ne sera pas révisé, étant donné que la période triennale en question est déjà entamée, mais toutes les remarques formulées seront prises en compte pour la période 1995-1997. Par conséquent, l'Assemblée générale approuve le processus, plutôt que le document lui-même.

En réponse à une question, le Directeur général confirme que les changements proposés dans le cadre du Programme Antarctique (page 117) seront pris en compte dans la prochaine actualisation du Programme.

Rapport du Comité des finances et vérification aux comptes (104)

Le Président du Comité, David Smith, donne lecture du rapport du Comité (Annexe 10).

Décision 570 L'Assemblée générale adopte le rapport du Comité des finances et vérification aux comptes.

Election du Président, du trésorier, des conseillers régionaux et des Présidents de commissions (103,104:4,105:2)

Documents GA/19/94/12, GA/19/94/13, GA/19/94/14, GA/19/94/15

Lors de la 103e séance, soulevant un point d'ordre, le *Zimbabwe Trust* propose que, dans l'intérêt de la cohésion, le Président actuel accomplisse un mandat supplémentaire. Le Directeur général suggère que le délégué intervienne dans le cadre d'une réunion non plénière sous les auspices du Comité de la Conférence, la procédure à suivre n'étant pas clairement définie dans les Statuts.

Dans le cadre de la 104e séance, José Pedro de Oliveira Costa, préposé aux élections, explique la procédure de vote et supervise le déroulement des élections.

Après les remarques liminaires du préposé aux élections, le *Sustainable Development Policy Institute* (Pakistan) s'oppose à la poursuite de la procédure d'élection du Président, en arguant que le Directeur général et le Président ne devraient pas provenir de la même région économique. Il invite personnellement Jay Hair à se désister en faveur d'un candidat du Sud et demande que l'élection soit reportée jusqu'à ce que le Conseil puisse proposer un autre candidat.

Le Président en exercice, Sir Shridath Ramphal, explique que les membres du Conseil ont tenu la veille une réunion d'urgence sur cette question. Le Président s'était abstenu et la réunion était présidée par le Vice-président Liberty Mhlanga, qui rend compte de ses résultats,

Liberty Mhlanga confirme que les membres du Conseil se sont réunis de manière informelle vendredi 21 janvier pour examiner les difficultés relatives à la présidence. Il n'était pas possible techniquement parlant de convoquer une

réunion officielle du Conseil, faute de pouvoir respecter les délais statutaires de convocation. Dans ces conditions, la seule nomination possible pour le Conseil est celle qu'il avait soumise en premier lieu à l'Assemblée générale. Le Vice-président explique que, dans le cas où l'Assemblée n'élirait pas le candidat proposé, la procédure suivie serait celle prévue par les Statuts; autrement dit, c'est le nouveau Conseil qui désignerait en son sein la personne chargée d'assumer la présidence.

Sir Shridath Ramphal prend à son tour la parole pour expliquer qu'il n'est pas venu à Buenos Aires pour participer à une polémique concernant l'attribution des charges. Toutefois, il avait recommandé au Conseil de ne pas procéder à la désignation du Président avant que le nouveau Directeur général n'ait été nommé. Cette recommandation n'a pas été suivie.

La procédure a abouti en temps voulu à la nomination d'un Directeur général auquel Sir Shridath apporte son soutien total. Dans l'intervalle, toutefois, le cas de figure contre lequel l'orateur avait mis en garde le Conseil s'est réalisé, puisque la personne en question provient d'un pays développé. La situation est très sérieuse, compte tenu du fait que le déséquilibre dans l'attribution des postes au sein du secrétariat suscite déjà une préoccupation largement partagée. Le moment est également malheureux, car les pays en développement, de plus en plus représentés au sein de l'UICN, ont besoin d'être assurés que cette dernière est sensible à leurs besoins et aspirations.

Toutefois, souligne Sir Shridath, les délégués doivent composer avec les procédures applicables en la circonstance et s'efforcer de limiter les conséquences pour l'Union. Le fait est que le Conseil n'a pas pu, dans le cadre de ses compétences, présenter un autre candidat à l'Assemblée générale. Mettant en avant l'intérêt général de l'Union, Sir Shridath recommande donc à l'Assemblée d'élire au poste de Président de l'UICN le candidat proposé par le Conseil, Jay Hair.

Il est décidé par acclamation que la déclaration distribuée aux délégués par Jay Hair sera versée au procès-verbal (Annexe 11).

Quelques délégués proposent alors de poursuivre la procédure d'élection, cependant que d'autres réclament son report. Certains participants insistent sur la nécessité d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

Dans la discussion qui s'ensuit, il est rappelé que le candidat doit obtenir plus de la moitié des votes de l'une et l'autre catégories de membres pour être élu Président. Par conséquent, la possibilité existe pour les membres de refuser le candidat par la voie du scrutin.

Le préposé aux élections explique que pour des motifs d'ordre statutaire, l'élection ne peut être interrompue. Il précise que le vote pourra toutefois se prolonger une demi-heure après la fin de la présente séance.

Jay Hair déplore sincèrement la polémique relative à l'élection. De même que les rivières boueuses témoignent de l'érosion qui arrache la vie à la terre, de même la polémique érode la cohésion de l'Union. Il souhaite que les individus puissent être jugés selon leur engagement en faveur de l'environnement, plutôt qu'en fonction de leur pays d'origine ou de résidence. Ce qui importe véritablement, c'est de donner au Conseil un mandat clair pour les

réformes à entreprendre. S'il est élu Président, il fondera son action sur les principes d'équité, de liberté et de changement, ainsi que sur la franchise et la transparence.

Sur un point d'ordre, l'*Africa Resources Trust* (Zimbabwe) invite l'Assemblée à poursuivre l'élection. Cette proposition ayant été appuyée, elle est mise aux voix et acceptée à main levée; la procédure d'élection se poursuit.

Un scrutin est organisé pour tous les postes à pourvoir. Dans le cadre de la 105e séance, le préposé aux élections donne les résultats, puis, après vérification, annonce deux changements dans la liste des conseillers régionaux. Il remercie toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation et au dépouillement du scrutin et présente ses excuses à l'assemblée pour l'erreur initiale. Il recommande qu'à l'avenir, on ménage un intervalle de 24 heures entre la clôture du scrutin et l'annonce des résultats, et que les bulletins soient comptés au moins deux fois.

Les résultats définitifs des élections sont les suivants:

(a) Président

Décision571

Jay Hair (Etats-Unis)

Compte tenu des circonstances exceptionnelles, le préposé aux élections rompt avec la pratique habituelle en annonçant le décompte des voix, qui s'établit comme suit:

	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstentions</i>
Catégorie A	87	28	22
Catégorie B	272	47	36

(b) Trésorier

Décision572

Don Person (Suisse)

(c) Conseillers régionaux

Décision573

Afrique

Mohammed Ali Abrougui (Tunisie)
Mankoto Ma Mbaelele (Zaïre)
Perez M. Olindo (Kenya)

Amérique centrale et du Sud

Fernando Ardura (Argentine)
Juan Mayr Maldonado (Colombie)
Juan Carlos Navarro (Panama)

Amérique du Nord et Caraïbes

E.U. Curtis Bohlen (Etats-Unis)
J. David Runnalls (Canada)
David Smith (Jamaïque)

Asie de l'Est

Corazon Catibog-Sinha (Philippines)
Le Quy An (Viet Nam)
Wang Sung (Chine)

Asie de l'Ouest

Sadiq al Muscati (Oman)
Khawar Mumtaz (Pakistan)
Mohammad S. Sulayem (Arabie Saoudite)

Australie et Océanie

Gaikovina Raula Kula (Papouasie-Nouvelle-Guinée)
Catherine Wallace (Nouvelle-Zélande)
Diane Tarte (Australie)

Europe orientale

Amirkhan M. Amirkhanov (Fédération de Russie)
Zoltán Szilassy (Hongrie)
Frantisek Urban (République tchèque)

Europe occidentale

Thor S. Larsen (Norvège)
Antonio Machado (Espagne)
Richard Sandbrook (Royaume-Uni)

(d) Présidents de commissions

<i>Décision574</i>	Commission de l'écologie (Note: cette commission a été ultérieurement remplacée par la Commission de la gestion des écosystèmes - Résolution 19.2)	Hans Lundberg (Suède)
	Commission de l'éducation et de la communication	Fritz Hesselink (Pays-Bas)
	Commission des stratégies et de la planification de l'environnement	Thaddeus C. Trzyna (Etats-Unis)
	Commission du droit de l'environnement	Parvez Hassan (Pakistan)
	Commission des parcs nationaux et des aires protégées	Adrian Phillips (Royaume-Uni)
	Commission de la sauvegarde des espèces	George Rabb (Etats-Unis)

Résolutions et Recommandations (103,105,108,109,110)

Décision575 L'Assemblée générale a adopté 30 résolutions (axées principalement sur les mesures que doit prendre l'UICN) et 68 recommandations (axées sur les mesures que devraient prendre des tiers, parfois conjointement avec l'UICN). Elles figurent dans un document séparé, qui peut être obtenu auprès du Directeur général de l'UICN.

En raison du nombre considérable des motions et de la complexité de beaucoup d'entre elles, il est décidé, contrairement à la pratique habituelle, de former des groupes de contact chargés de négocier le plus grand nombre de textes possible avant leur présentation en séance plénière. Lors de la 103e séance, le Directeur général expose la marche à suivre pour parvenir au plus large consensus possible et l'Assemblée approuve les délais proposés pour les amendements.

Les projets de motions - dont beaucoup ont été sensiblement remaniés dans l'intervalle - sont présentés en première lecture lors de la 105e séance aux fins de discussion. Le processus se poursuit dans le cadre des séances suivantes, le dimanche 23 et le lundi 24 janvier. Les motions sont étudiées en trois groupes: I - celles pour lesquelles aucun amendement n'a été présenté, ou qui n'ont fait l'objet que de retouches superficielles, et dont l'adoption ne devrait donc pas présenter de problème, aux yeux du Comité des résolutions; II - celles pour lesquelles le Comité a négocié un nouveau texte et pour lesquelles on pense être proche du consensus; III - celles qui soulèvent de sérieuses difficultés. Les motions sont à nouveau présentées en vue de leur adoption officielle (deuxième lecture) lors des 108e et 109e séances, à l'exception de la Résolution 19.1 et de quatre autres, qui sont traitées à la 110e séance.

Le processus a donné lieu à des tensions notables, en raison de la difficulté de négocier un si grand nombre de textes complexes avec des groupes différents de membres. Certaines des motions ont d'ailleurs été écartées, principalement parce qu'il n'avait pas été possible d'aboutir dans les délais à un texte susceptible d'être adopté par consensus ou tout simplement d'être voté. Une motion relative à l'outarde houbara a été écartée en seconde lecture, car il n'a pas été possible d'y inclure en temps voulu des espèces apparentées d'autres pays. Dans le cas de la motion intitulée « Le principe du développement durable », l'Assemblée générale n'est pas parvenue à négocier un texte acceptable dans les délais prescrits et a proposé qu'elle fasse l'objet d'un vote par correspondance ultérieur.

A plusieurs reprises, les délégations ont formulé des commentaires de caractère général et non pas liés strictement à telle ou telle motion. Ils sont transcrits ci-dessous, à peu près dans l'ordre chronologique de leur énoncé.

- .. La délégation de la Suède, Etat membre, craint que l'équilibre du programme de l'Union ne soit compromis par certaines résolutions. Elle préfère par conséquent s'abstenir de voter sur des propositions comportant l'attribution de ressources financières. Certains projets de motions touchent à des questions d'intérêt strictement local, d'autres à des problèmes que le Gouvernement suédois traite déjà dans d'autres instances. La délégation propose que la question des motions de l'Assemblée générale soit examinée par le Groupe de travail chargé de la révision des Statuts. La délégation de la Norvège, Etat membre, soutient cette position, ainsi que le conseiller juridique.
- .. La *Royal Society for the Protection of Birds* (R.-U.) se dit préoccupée par la multiplication et la diversification croissantes des motions, par leurs chevauchements, et par le fait que certaines semblent échapper totalement

à la compétence de l'UICN, alors que d'autres ne concernent qu'un nombre très réduit de ses membres. Au nom d'un groupe d'ONG et d'autres parties intéressées, la *Royal Society* recommande d'inviter le Directeur général et le Conseil à réexaminer les conditions de recevabilité des motions dans la perspective de la prochaine Assemblée générale.

- .. Le *Center for Environmental Legal Studies, Face University, School of Law* (Etats-Unis), observe que les motions ne devraient pas se référer à des accords internationaux et autres déclarations qui ne soient parfaitement familiers aux membres, car les textes en question peuvent comporter des engagements auxquels les membres ne souhaiteraient pas nécessairement se soumettre. Cette remarque est appuyée par le Directeur général, par un organisme de droit public membre de l'Union et par diverses ONG.
- .. La délégation du Canada, Etat membre, soutenue par un large éventail d'autres délégations, s'inquiète du manque d'informations à l'appui de certaines motions, en particulier celles qui ont une portée très spécifique. Elle estime, comme d'autres délégations, que les membres de l'Assemblée ne disposent pas des connaissances nécessaires pour prendre des décisions concernant un grand nombre des problèmes locaux, voire nationaux, traités par les motions. Le manque d'information au sujet des motions présentées dans le cadre de l'Assemblée générale apparaît également préoccupant. *Environment and Conservation Organisations of New Zealand* demande que soient établis pour chaque projet de motion un dossier d'information, afin que les délégations puissent se familiariser avec le sujet traité.
- .. La délégation de la Norvège, Etat membre, estime que les recommandations relatives à un problème spécifique à un pays ne devraient pas être traitées dans le cadre de l'Assemblée générale et que les motions devraient se limiter à des sujets d'intérêt plus général. Le Président demande au Comité des résolutions de réexaminer les critères d'admission des projets de motions. Le *WWF-United Kingdom* demande au Comité de veiller à ce que seules les questions intéressant l'ensemble des membres soient prises en considération, étant donné que la plupart des délégués ne disposent pas des éléments nécessaires pour se prononcer sur des sujets d'intérêt local. Le *Nature Conservation Council of New South Wales* (Australie) défend au contraire fermement le droit des membres à soumettre des motions concernant des problèmes locaux, cependant que *Environment and Conservation Organisations of New Zealand* préconise de formuler des directives sur les conditions de recevabilité des projets de motions, tout comme le *Sustainable Development Policy Institute* (Pakistan).
- .. Le *WWF-United Kingdom* s'inquiète de ce que certaines résolutions donnent des instructions inapplicables au Directeur général, notamment en ce qui concerne des problèmes spécifiques à tel ou tel pays. Le délégué craint que cela ne nuise à la réputation de l'Union.
- .. L'Institut international pour l'environnement et le développement signale qu'il a tenté de formuler, avec le concours d'autres membres, un projet de

résolution demandant au Comité des résolutions de limiter le nombre des projets de résolutions et de recommandations pouvant être soumis par une organisation donnée. A l'issue du processus d'adoption, la délégation des Pays-Bas, Etat membre, souligne l'énormité de la tâche qu'il impose à l'Assemblée générale et invite les membres à s'en tenir à des motions traitant de questions urgentes et d'intérêt général, directement liées à la Mission de l'Union.

- La délégation du Zimbabwe, Etat membre, s'étonne que 38 des 150 projets de motions initiaux aient trait à l'Australie. Ayant entendu une déclaration du Ministre du Territoire du Nord contredisant le contenu de l'une des motions en question, la délégation demande si ces questions locales ne seraient pas avantageusement traitées dans le pays concerné, plutôt que dans le cadre d'une Assemblée générale de l'UICN.

Après l'approbation de la dernière motion, le Président félicite au nom des délégués le Comité des résolutions pour son travail titanesque, sous les applaudissements de tous les participants. Le Président du Comité, George Greene, remercie à son tour les membres du Comité et le personnel de l'UICN, et prononce l'allocution suivante:

« De toute évidence, la négociation des résolutions et des recommandations dans le cadre de l'Assemblée générale pose un certain nombre de problèmes. Tout d'abord, il faut mentionner le volume de travail, qui exige un temps et une énergie considérables de la part des délégués et un appui laborieux et coûteux de la part du secrétariat de l'UICN.

Deuxièmement, il s'agit de se demander ce que représente exactement une résolution ou une recommandation. Une motion relève-t-elle de la compétence de l'UICN lorsqu'elle traite d'une question politique ou très particulière, sur laquelle nombre de délégations préfèrent s'abstenir?

Troisièmement, il existe un risque non négligeable de division interne. La force de l'UICN réside dans la capacité des ONG et des gouvernements à travailler conjointement sur des problèmes de conservation parfois très complexes, en faisant abstraction des divergences de vues. Or, si la division s'installe, nous risquons de perdre ce que nous avons acquis au prix de gros efforts.

Pour résoudre ces problèmes, il convient peut-être de répartir les motions qui ne font pas l'unanimité en deux catégories: d'une part, celles qui se rapportent aux orientations et politiques de l'Union, d'autre part, celles qui traitent de questions spécifiques. Les premières intéressent tous les membres, car elles peuvent déterminer les choix fondamentaux de l'UICN. Les secondes, en revanche, ne relèvent pas de la politique globale de l'Union, soit que ses membres sont divisés à leur sujet, soit qu'ils ne disposent pas des éléments d'information ou des connaissances nécessaires pour se prononcer à leur sujet.

L'Assemblée générale devrait accorder son attention aux deux catégories de motions, mais d'une manière différente de celle en vigueur actuellement. La solution la plus simple consisterait peut-

être à limiter les motions aux questions de politique et d'orientation, mais je ne suis pas convaincu que cela serait suffisant. Les problèmes locaux peuvent aussi avoir une portée plus globale et méritent par conséquent d'être évoqués dans le cadre de l'Assemblée générale.

Cela dit, l'Assemblée ne devrait pas prétendre que les motions de ce type reflètent la politique de l'Union, et les gouvernements ne devraient pas être appelés à condamner d'autres gouvernements sous les auspices de l'UICN. De même, il n'est sans doute pas judicieux d'exiger des membres qu'ils se prononcent sur des questions d'intérêt local. On pourrait même craindre que des gouvernements ne se servent des recommandations pour condamner des ONG, une éventualité qui ne s'est pas produite à ce jour, mais qui n'est pas à exclure dans le cadre des procédures actuelles.

Bref, le danger est grand de voir cette Union sans équivalent se diviser inexorablement, si aucun remède n'est apporté au problème. La question doit être résolue de toute urgence, avant la prochaine session de l'Assemblée générale.

Qu'on me permette de me référer dans cette perspective à une possibilité suggérée par la Résolution 19.1, à savoir, que les résolutions relatives au mandat et à la direction de l'Union devraient être traitées dans le cadre des sessions officielles de l'Assemblée générale, cependant que celles se rapportant à des questions spécifiquement liées à des lieux ou des espèces seraient examinées dans le cadre du Congrès mondial de la conservation.

Il importe aussi de réexaminer les conditions de recevabilité des projets de motions, sans toutefois porter préjudice aux intérêts de nos membres. La Résolution 19.5, relative à la révision des Statuts, offre une parfaite opportunité à cet égard, mais il importe que ce processus ne lèse en rien les ONG membres de l'Union.

J'aimerais conclure en insistant sur le fait que nous devons impérativement préserver le dynamisme et le caractère unique de l'Union. A une époque où les institutions intergouvernementales semblent vouées à l'échec, les organisations hybrides comme l'UICN montrent la voie à suivre pour instaurer une ère de développement durable. »

Le Directeur général invite les autres membres du Comité et les délégués à formuler par écrit leurs éventuels commentaires et suggestions sur cette question. Le Président élu de la CPNAP rend hommage à l'efficacité avec laquelle le Président a dirigé ce marathon consacré aux résolutions: sans lui, l'Assemblée ne serait pas parvenue à s'accorder sur autant de points. D'autres délégués remercient, au nom de l'Assemblée, le personnel chargé de la production des documents et les interprètes, sous les applaudissements nourris de l'assistance.

Depuis l'Assemblée générale, les résolutions et recommandations ont reçu de nouveaux numéros. Dans les rapports concernant les différentes motions qui figurent ci-après, on a utilisé la nouvelle numérotation. Lorsque des commentaires spécifiques ont été formulés concernant l'acceptabilité des

motions, ils sont publiés dans le texte des résolutions et recommandations en question et ne sont pas répétés dans ces pages.

19.1 La Stratégie de l'UICN - Union mondiale pour la nature

Après l'adoption de cette résolution, le Directeur général donne l'assurance aux délégués que le document GA/19/94/8, Une Stratégie pour l'UICN - Union mondiale pour la nature, sera amendé conformément aux commentaires formulés dans le cadre des ateliers et en séance plénière, et de manière à être en harmonie avec la résolution afférente. En cas de divergences, c'est bien entendu la résolution qui fera foi, par rapport au document GA/19/94/8.

19.4 Parcs nationaux et aires protégées

Cette résolution est adoptée par consensus. Il est proposé d'ajouter au dispositif un sous-paragraphe 4 (c) relatif aux populations autochtones:

« Note que ces catégories n'excluent pas la reconnaissance des droits d'accès et d'utilisation traditionnels; et ».

Cet amendement est rejeté par vote à main levée.

19.8 Le Siège de l'UICN

Soumettant cette recommandation à la discussion, le Directeur général rappelle, sous les applaudissements nourris de l'assistance, la générosité de la Confédération helvétique, du Canton de Vaud et de la Commune de Gland, qui ont offert le site et le bâtiment du nouveau Siège de l'Union.

19.17 Un Bureau de l'UICN pour la Méditerranée

Après l'adoption de cette recommandation, le Directeur général remercie chaleureusement les Etats concernés pour leurs généreuses offres d'assistance. Il explique que les « mesures nécessaires » mentionnées dans le dernier paragraphe consisteront dans une première étape en un travail de recherche et d'évaluation et qu'il convient de comparer le volume d'activité de l'Union dans la région méditerranéenne et dans d'autres régions, avant l'éventuelle création d'un Bureau régional.

19.21 Populations autochtones et utilisation durable des ressources naturelles

La délégation de la Nouvelle-Zélande, Etat membre, soumet la déclaration suivante à verser au procès-verbal:

« Le Traité de Waitangi constitue pour la Nouvelle-Zélande un instrument très précieux. Ses principes sont une source d'inspiration essentielle pour notre peuple. Il accorde aux Maoris un rôle spécial au sein de notre démocratie. C'est pourquoi la Nouvelle-Zélande n'a pas ratifié la Convention 169 de l'OIT.

Nous pourrions nous associer à l'adoption de cette recommandation par consensus à condition que la demande faite aux

gouvernements, dans le paragraphe 2 du dispositif, de donner effet dans leurs politiques et programmes nationaux aux principes contenus dans les pactes et accords mentionnés plus haut - y compris la Convention 169 de l'OIT - n'empêche pas le Gouvernement néo-zélandais de continuer à reconnaître le rôle particulier accordé aux Maoris par le Traité de Waitangi. Si la recommandation devait être soumise au vote, en revanche, ma délégation choisirait de s'abstenir. »

Environment and Conservation Organisations of New Zealand demande qu'il soit porté au procès-verbal qu'elle aussi se serait abstenue en cas de vote.

19.31 Commerce international de déchets toxiques: Interdire les exportations de déchets dangereux des pays de l'OCDE vers les pays hors OCDE

Au nom des délégations présentes des Etats membres de l'Union européenne, la délégation de la Grèce fait la déclaration suivante:

« L'Union européenne ratifiera la Convention de Bâle le 6 février 1994. La réglementation de l'Union européenne relative à l'expédition des déchets dangereux, qui a été adoptée en 1993 et qui entrera en vigueur en juin 1994, est plus rigoureuse dans ses dispositions que la Convention de Bâle. Elle comporte l'interdiction totale des exportations de déchets dangereux à destination des Etats de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ainsi que l'interdiction des exportations de déchets destinés au recyclage, sauf à destination des pays de l'OCDE ou d'autres Etats Parties à la Convention de Bâle, et/ou avec lesquels l'Union européenne a passé un accord ou conclu des arrangements au titre de l'Article 11, garantissant que les déchets seront traités d'une manière écologiquement rationnelle tout au long de l'acheminement et dans l'Etat de destination.

Un Etat membre de l'Union européenne a proposé d'adopter une interdiction totale de toute exportation. Cette proposition est actuellement débattue au sein de l'Union européenne, mais aucune position commune n'a encore été arrêtée à son sujet. Dans ces conditions, les délégations présentes des Etats membres de l'Union européenne ont choisi de s'abstenir sur cette recommandation.

Par ailleurs, je désire souligner que tous les Etats membres déplorent que le paragraphe 14 du préambule mentionne nommément des Etats. S'agissant plus particulièrement des Etats membres de l'Union européenne, c'est faire peu de cas des obligations auxquelles ils sont tenus par la législation européenne que j'ai évoquée auparavant. »

La délégation du Canada, Etat membre, présente la déclaration suivante:

« Le Canada considère comme positif tout progrès dans ce domaine. Toutefois, compte tenu du chapitre 20 d'Action 21 et de l'appui que nous apportons au Groupe de travail technique constitué lors de la première réunion de la Conférence des Parties à la Convention de Bâle, le Canada attendra les conclusions de ce

Groupe, prévues pour mars 1994, et s'abstiendra donc sur ce point s'il est soumis au vote. »

19.37 Identification et surveillance des dernières régions sauvages de la planète

Lors du débat, la *Wet Tropics Management Agency* (Australie) offre au nom de l'*Australian Heritage Commission* une contribution de A\$10 000 en espèces ou en nature à l'Union, afin de faciliter la mise en oeuvre de cette résolution. L'offre est chaleureusement applaudie.

19.47 Pollution marine

Cette recommandation est adoptée par consensus après diverses propositions visant à amender comme suit le paragraphe 4 du dispositif:

« 4. PRIE INSTAMMENT tous les Etats d'étudier en vue de leur application dans le cadre de l'OMI des instruments juridiques contraignants ou d'autres moyens... [suite du paragraphe inchangée]; »

Le texte ainsi amendé est rejeté par vote à main levée.

19.63 Chasse à la baleine à des fins commerciales

Cette recommandation est adoptée par consensus après que chaque paragraphe du projet de texte eut été adopté par vote à main levée. Trois paragraphes proposés pour le préambule et un libellé différent du paragraphe 2 du dispositif ont été rejetés par vote à main levée. En voici le texte:

« CONSCIENTE que pour garantir la durabilité, la Procédure de gestion révisée recommandée par le Comité scientifique de la CBI devait servir de base à la réglementation de la chasse à la baleine à des fins commerciales; »

« CONSIDERANT QUE, pour garantir la durabilité, la Procédure de gestion révisée recommandée par le Comité scientifique de la CBI devait servir de base pour réglementer toute chasse commerciale à la baleine, fût-elle autorisée; »

« CONSCIENTE que, en dépit des progrès considérables enregistrés dans les méthodes de chasse sous l'influence de la CBI et d'autres instances, divers pays et sociétés, ainsi que certains membres de l'UICN, partagent des doutes quant à l'éthique de la chasse commerciale à la baleine; »

« 2. ENGAGE la CBI à adopter la Procédure de gestion révisée dans le cadre de sa 46e Réunion annuelle, ainsi qu'à développer un système efficace d'observation et d'inspection de la chasse commerciale à la baleine et élaborer des textes et procédures efficaces pour incorporer ces dispositions au Programme de la CBI; »

La délégation du Royaume-Uni, Etat membre, présente la déclaration suivante à verser au procès-verbal, concernant la politique du Royaume-Uni en matière de chasse commerciale à la baleine:

« Le Royaume-Uni n'envisage en aucune façon de lever le moratoire de la CBI sur la chasse à la baleine à des fins commerciales, aussi longtemps que les stocks n'auront pas atteint des niveaux satisfaisants; les méthodes employées dans le cadre de la chasse à la baleine sont reconnues comme étant humaines; et des procédures pleinement efficaces sont en place pour la gestion des stocks de baleines. Le Royaume-Uni soutient également la création d'un sanctuaire des cétacés de l'océan Austral » (voir recommandation suivante - N.d.E.).

La Fraternité Inuit du Canada demande que soit porté au procès-verbal le fait qu'elle se serait abstenue en cas de vote.

19.64 Sanctuaire des cétacés de l'océan Austral

Une proposition visant à supprimer un paragraphe additionnel du dispositif est approuvée par vote à main levée. Ledit paragraphe s'énonçait comme suit:

« ENGAGE la CBI à fonder toute décision d'extension des sanctuaires et de création de sanctuaires, *inter alia*, sur un avis scientifique digne de foi; »

La délégation de l'Office de la Pêche du Japon, observateur à l'Assemblée générale, demande que la déclaration suivante soit versée au procès-verbal:

« Nous considérons qu'il est essentiel de garantir une utilisation rationnelle des espèces sauvages, y compris des ressources biologiques marines, sur la base du principe du développement durable tel qu'il a été approuvé par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement. Il ne fait pas de doute que la mission à long terme de l'UICN coïncide avec ce principe.

« S'agissant du Sanctuaire de l'Antarctique, les membres du Comité scientifique de la CBI sont d'avis que la proposition n'est pas suffisamment fondée scientifiquement.

« De même, des organisations comme la Commission océanographique intergouvernementale (COI) et le Comité scientifique pour les recherches antarctiques (SCAR) considèrent que la proposition de sanctuaire n'est pas justifiée du point de vue scientifique et que l'utilisation de la baleine minke de l'Antarctique en conformité avec la Procédure de gestion révisée ne devrait pas comporter d'incidence négative sur la population de cette espèce ni sur celle d'autres espèces de cétacés.

« Qui plus est, l'absence de fondement scientifique de cette proposition est confirmée par le fait que son auteur - le Gouvernement français - a ouvertement reconnu que sa proposition n'était pas inspirée par des considérations scientifiques, mais politiques.

« Ainsi, la proposition de sanctuaire n'est rien d'autre qu'une tentative déguisée de miner l'utilisation durable des abondants stocks de baleines minke en application de la Procédure de gestion révisée.

« Pour cette raison, cette recommandation ne saurait être acceptée en l'état, sous peine de compromettre la crédibilité de l'UICN. »

La Fraternité Inuit du Canada demande que soit porté au procès-verbal le fait qu'elle se serait abstenue en cas de vote et la Conférence inuit circumpolaire, qu'elle aurait voté contre cette recommandation.

19.80 -19.90 Recommandations relatives à la conservation en Australie

Après l'adoption en bloc de ces recommandations et l'enregistrement des déclarations d'abstention de certaines délégations d'Etats membres, le conseiller juridique déclare que toutes les motions doivent être soumises aux deux « chambres » de l'assemblée et demande au Président de s'assurer si ces recommandations ont obtenu une majorité parmi les membres de la catégorie A. Le président n'accède pas à cette demande, déclarant qu'il ne voit pas de raison d'exiger des déclarations d'Etats membres qui ne souhaitent pas se prononcer.

19.96 L'Antarctique et l'océan Austral

La délégation du Royaume-Uni, Etat membre, présente la déclaration suivante:

« La délégation du Royaume-Uni, Etat membre, est venue à cette Assemblée générale dans un esprit de coopération et dans l'espoir que les textes proposés puissent être adoptés par consensus. Nous avons suggéré un moyen de parvenir au consensus pour cette Résolution, mais notre proposition a été rejetée.

« Dans le même esprit de coopération, nous n'avons pas voulu réclamer un vote pour l'adoption de la Résolution dans son intégralité. Toutefois, si un vote avait eu lieu, la délégation du Royaume-Uni, Etat membre, aurait voté contre. »

Autres propositions

Diverses délégations présentent des déclarations concernant un projet de motion sur le Tibet, lequel est rejeté par un vote à main levée. La délégation de la Norvège, Etat membre, signale qu'elle a voté contre, parce que la question traitée est de nature politique et relève des affaires intérieures. Au nom de l'Union européenne et de ses Etats membres, la délégation de la Grèce, Etat membre, déclare que les Etats membres de l'Union européenne considère que le sujet de cette motion ne relève pas de la compétence de l'UICN et que, par conséquent, leurs délégations ne prendront part ni au débat, ni à un éventuel vote. La délégation d'Oman, Etat membre, déclare qu'elle ne participera pas à un éventuel vote sur cette motion et la délégation du Pakistan, Etat membre, qu'elle a voté contre.

Lors de la 110e séance, le *Sustainable Development Policy Institute* (Pakistan) propose que la déclaration présentée aux délégués par le président élu, Jay Hair, soit soumise comme projet de résolution à l'Assemblée générale. Le président du Comité des résolutions rapporte que la déclaration a bien été présentée sous cette forme, mais que le Comité a décidé de ne pas donner suite à cette proposition, jugeant qu'elle ferait double emploi avec la Résolution 19.1. Le conseiller juridique approuve cette décision, mais il est convenu que la déclaration (Annexe 11) et la proposition du *Sustainable Development Policy Institute* seront versées au procès-verbal de l'Assemblée générale.

Adoption des mandats des commissions (108:2)

Document GA/19/94/7

- Décision576* L'Assemblée générale approuve le mandat de la Commission de l'éducation et de la communication, tel qu'énoncé dans le document de ce point de l'ordre du jour.
- Décision577* L'Assemblée générale approuve le mandat de la Commission du droit de l'environnement, avec une adjonction à la clause 5(a) stipulant que le Comité directeur doit se réunir au moins deux fois par an dans différentes régions, en associant autant que possible ses sessions avec des activités régionales importantes.
- Décision578* L'Assemblée générale approuve le mandat de la Commission des stratégies et de la planification de l'environnement, tel qu'énoncé dans le document de ce point de l'ordre du jour.
- Décision579* L'Assemblée générale approuve le mandat de la Commission des parcs nationaux et des aires protégées, tel qu'énoncé dans le document de ce point de l'ordre du jour amendé par l'Ajout 1 et moyennant l'adjonction de la mention de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer dans ses clauses 4(b) et 4(d).
- Décision580* L'Assemblée générale approuve le mandat de la Commission de la sauvegarde des espèces, tel qu'énoncé dans le document de ce point de l'ordre du jour.

Aucun mandat n'est adopté pour la Commission de l'écologie, ou de la Commission de la gestion des écosystèmes qui devrait la remplacer. La position de l'UICN à ce sujet est définie dans la Résolution 19.2.

(Les cinq mandats approuvés figurent à l'Annexe 12.)

Désignation des vérificateurs aux comptes (110:3)

Document GA/19/94/16

- Décision581* L'Assemblée générale approuve la désignation de Coopers & Lybrand comme vérificateurs aux comptes auprès de l'Union pour la période triennale 1994-1996.

Membres d'honneur (110:4)

Le Président annonce que le Conseil a décidé de recommander à l'Assemblée générale l'attribution de la qualité de membre d'honneur à P.H.C. (Bing) Lucas (Nouvelle-Zélande) et M.S. Swaminathan (Inde).

- Décision582* L'Assemblée générale approuve ces nominations par acclamation. Sir Shridath Ramphal remet les certificats conférant la qualité de membre d'honneur à Bing

Lucas et, en l'absence de M.S. Swaminathan, à son ami Partha Sarathy. Il donne lecture des citations suivantes:

« **Bing Lucas.** Pour son immense contribution dans le domaine tant des aires protégées que de la gestion globale de l'environnement, et pour ses services exceptionnels à l'UICN depuis 1971. Il a joué un rôle déterminant dans l'organisation de la 15e session de l'Assemblée générale tenue en 1981 en Nouvelle-Zélande, et des troisième et quatrième Congrès mondiaux des parcs. Comme membre de la CPNAP depuis 1971, et en qualité de Président de la Commission depuis 1990, il a consacré bénévolement la plus grande partie de son temps à administrer et développer cet important réseau international. Il a servi comme membre du Conseil, comme membre des comités consultatifs de l'Assemblée générale pendant de longues années, et, plus récemment, comme Président du Comité chargé de la désignation du nouveau Directeur général. »

« **Monkombu Swaminathan.** Pour ses services exceptionnels à l'UICN durant ses deux mandats de Président, de 1984 à 1990, période pendant laquelle il a contribué de façon notable au renforcement des activités de l'UICN dans les pays en développement. Alliant une grande compétence scientifique à une personnalité chaleureuse et profondément humaine, il était en toute circonstance prêt à écouter les points de vue et préoccupations des membres et à encourager leur participation active aux travaux de l'Union. La distinction récompense également son rôle de pionnier de la révolution verte en Inde et le remarquable travail accompli dans la mobilisation des organisations de l'Asie du Sud-Est en faveur de la conservation et du développement durable. »

Après la remise du certificat à Bing Lucas, le Président invite le Président élu de la CPNAP, Adrian Phillips, à venir à la tribune. Le professeur Phillips rend hommage à Bing Lucas et lui remet le Prix Fred M. Packard du mérite, et remercie le Président d'avoir bien voulu l'autoriser à remettre cette distinction de la CPNAP en séance plénière.

Bienfaiteurs (110:5)

Le Président rapporte que le Conseil n'a formulé aucune proposition d'élection de bienfaiteurs, considérant qu'il appartenait au nouveau Conseil d'examiner cette question, compte tenu notamment du processus de révision des Statuts. Dans l'intervalle, les bienfaiteurs actuels de l'UICN - Oscar Arias (Costa Rica), S.M. la reine Noor de Jordanie, Federico Mayor (Directeur général de l'UNESCO), S.A.R. le duc d'Edimbourg et Mostafa Tolba - demeureront bienfaiteurs de l'Union.

Sir Shridath annonce ensuite que ce jour - 26 janvier - marque le 70e anniversaire de Ralph Daly, Conseiller pour la conservation et l'environnement auprès de la Cour royale du Sultanat d'Oman. Il rend hommage à Ralph Daly, qui avait permis l'arrivée d'Oman au sein de l'UICN en 1975, ouvrant ainsi une ère de collaboration aussi durable que fructueuse.

A la fin de la 110e séance, la délégation du Royaume-Uni, Etat membre, fait une déclaration concernant la référence à certains territoires dans la brochure préparée par le gouvernement hôte et distribuée au titre de l'information de l'UICN à l'intention des délégués de l'Assemblée générale.

Médaille John C. Phillips (111)

La présidence annonce que le Conseil a décidé d'attribuer au professeur Vo Quy (Viet Nam) la Médaille du mémorial John C. Phillips pour services distingués à la conservation internationale. On trouvera à l'Annexe 13 la citation qui accompagne la récompense, ainsi qu'un bref résumé de la vie de John C. Phillips et le discours du lauréat.

Lieu de réunion de la prochaine Assemblée générale (111)

L'Ambassadeur du Canada, S.E. Robert Rochon, invite au nom du Gouvernement canadien l'UICN à tenir la prochaine session de son Assemblée générale à Montréal, Canada, et remet une invitation à cet effet adressée par le Ministre du Patrimoine canadien, Michel Dupuy, au Président de l'Union. L'invitation bénéficie du plein appui du gouvernement de la Province du Québec, du Comité canadien de l'UICN et de nombreux autres partenaires. Le Canada apporte depuis de nombreuses années un soutien constant à l'UICN et à ses idéaux.

Le Ministre de l'Environnement et du Tourisme du Zimbabwe informe l'Assemblée qu'il a écrit au Président de l'UICN pour lui manifester le désir du Zimbabwe d'accueillir la 20e session de l'Assemblée générale, sous réserve de l'approbation finale de son gouvernement. Le Zimbabwe est très actif au sein de l'UICN depuis de nombreuses années et abrite un Bureau régional très dynamique. Le Ministre estime que l'on devrait donner à l'Afrique sa chance de recevoir la prochaine Assemblée générale, mais si tel n'est pas le cas, sa délégation soutiendra sans réserve l'offre du Canada.

Le Président remercie chaleureusement les orateurs pour leurs messages et rappelle aux délégués que, conformément à l'Article IV, paragraphe 6, des Statuts, il appartient au Conseil de fixer le lieu et la date des sessions de l'Assemblée générale, après examen des propositions.

Membres sortants du Conseil (111)

Au nom de l'Assemblée générale, le Président exprime les sincères remerciements de l'Union aux membres du Conseil dont le mandat arrive à échéance à la clôture de la session. Il donne lecture des noms des conseillers et remet à ceux qui sont présents des certificats en reconnaissance des services rendus.

Ces conseillers sont les suivants:

Vice-Présidents

Syed Babar Ali (Pakistan)
Jan Cerovsky (République tchèque)

Yolanda Kakabadse (Equateur)
Liberty Mhlanga (Zimbabwe)

Conseillers régionaux

José Pedro de Oliveira Costa (Brésil)
Abdulwahab Mohamed Jameel Dakkak (Arabie Saoudite)
Pam Eiser (Australie)
Vladimir Flint (Fédération de Russie)
Vili Fuavao (Samoa)
Mohamed Khan bin Momin Khan (Malaisie)
Ashok Khosla (Inde)
Veit Koester (Danemark)
Li Wenhua (Chine)
Jaap Pieters (Pays-Bas)
Yves Renard (Ste-Lucie)
Enikó Szalay-Marzsó (Hongrie)

Conseiller coopté

Cindy Gilday (Canada)

Présidents de commissions

P.H.C. Lucas (Nouvelle-Zélande)
M.A. Partha Sarathy (Inde)
François Doumenge (France/Monaco)

Le Président rend ensuite hommage à Pierre Goeldlin, Suisse, qui a collaboré avec l'UICN à des titres divers pendant quelque 25 années, apportant à l'Union un soutien jamais démenti. En particulier, M. Goeldlin a joué un rôle essentiel dans les négociations avec les autorités helvétiques concernant le nouveau Siège. Il a récemment cédé la place à Jacques Morier-Genoud comme représentant de la Suisse au sein du Conseil.

Hommage au Directeur général sortant (111)

Dans le cadre de la session de clôture, David Runnalls, conseiller régional, et Parvez Hassan, Président de la Commission du droit de l'environnement, rendent hommage à Martin Holdgate, Directeur général sortant. Au nom du Conseil, sortant et actuel, et de l'ensemble des membres, ils lui expriment leur profonde gratitude pour sa remarquable contribution aux travaux de l'UICN. Sous sa direction, l'Union a redéfini sa mission, adopté un Plan stratégique, lancé le processus de régionalisation, renforcé le réseau de Bureaux nationaux et régionaux, et resserré de façon spectaculaire ses liens avec les membres. En bref, Martin Holdgate a porté l'Union à des hauteurs sans précédent. Un jour, son mandat sera peut être regardé comme celui de l'âge d'or de l'UICN.

Au nom de l'Union et en témoignage de reconnaissance, David Runnalls et Parvez Hassan remettent à Martin Holdgate un porte-documents en cuir. Sous les applaudissements nourris de l'assemblée, ils lui présentent, ainsi qu'à son épouse Elizabeth, leurs meilleurs voeux de santé et de bonheur pour l'avenir.

Discours de clôture (111)

Le Directeur général sortant, Martin Holdgate, prononce son discours d'adieu (Annexe 14).

Son successeur, l'ambassadeur David McDowell, s'adresse à son tour à l'Assemblée (Annexe 15).

Le Président élu, Jay Hair, dont le mandat commence à la clôture de cette séance, prononce une allocution (Annexe 16).

La délégation du Canada, Etat membre, soutenue par la délégation du Zimbabwe, Etat membre, propose le projet de motion de remerciements au pays hôte. Le projet est approuvé par acclamation (Résolution 19.98).

Doña Ing. María Julia Alsogaray, Secrétaire d'Etat aux Ressources naturelles et à l'Environnement humain, et représentante du pays hôte, remercie les membres de l'UICN de la confiance qu'ils ont accordée à l'Argentine. Elle est convaincue que l'Assemblée aura été très fructueuse pour les organisations de son pays se consacrant à l'environnement et au développement durable. La Bolivie et le Brésil en ont également profité et ont rejoint les rangs de l'Union.

Sous le dernier point de l'ordre du jour, Sir Shridath Ramphal prononce enfin son discours de clôture (Annexe 17). Sous les vifs applaudissements des participants, il remercie tous les interprètes, traducteurs et collaborateurs du secrétariat, ainsi que le personnel de soutien local, qui ont travaillé sans relâche tout au long de la session. Il déclare close la 19e session de l'Assemblée générale.

Avant le départ des délégués, le nouveau Président, Jay Hair, remercie Sir Shridath pour les services qu'il a rendus à l'UICN durant son mandat. Qualifiant Sir Shridath de « l'une des plus grandes figures de l'environnement de tous les temps », il lui remet un récipient à maté ancien en argent, comme modeste témoignage de la reconnaissance de l'Union. La délégation de l'Arabie Saoudite, Etat membre, rend à son tour hommage à Sir Shridath et lui remet une plaque, comme gage de l'excellence de sa présidence.

Rapport du Symposium sur la conservation et l'utilisation durable des ressources en Argentine (106e séance)

Après une minute de silence à la mémoire des jeunes volontaires tués dans l'incendie de Puerto Madryn, les délégués assistent à la projection d'un film sur la nature en Argentine.

Le symposium est ensuite divisé en trois. La première partie comporte les orateurs suivants:

Tomás Schlichter, Directeur du Programme de recherche sur les forêts de TINTA: la désertification en Argentine;

Jorge Cajal, Directeur général du Programme national pour les ressources naturelles et l'environnement humain: le Programme national argentin pour la diversité biologique.

Ces exposés sont suivis d'une allocution de Francisco Erize, Conseiller auprès de l'Administration nationale des Parcs.

La seconde partie comporte les orateurs suivants:

Néstor Bárbaro, Spécialiste des sols: vision critique du développement argentin;

José Luis Panigatti: les travaux de TINTA.

La troisième partie commence par un exposé sur les conclusions du Premier Congrès national des jeunes spécialistes de l'environnement, présenté par Cecilia Elizondo, de la Fondation DIEZ. Les orateurs suivants prennent ensuite la parole:

Juan Javier García Fernández, Comité argentin pour TUICN: le Programme argentin pour la conservation et le développement durable;

Fernando Ardura, Coordonnateur du Comité argentin pour TUICN: résumé de l'Assemblée générale.

S'exprimant au nom du Président de TUICN, Bing Lucas, Président de la CPNAP, remercie tous ceux et celles qui ont organisé le symposium et y ont participé. María Julia Alsogaray, Secrétaire d'Etat aux Ressources naturelles et à l'Environnement humain, prend ensuite la parole. La séance se termine sur un air de tango.

La coordination du symposium est assurée par Juan Manuel Velazco.

Rapport du Symposium sur la conservation et l'utilisation durable des ressources en Amérique du Sud (107e séance)

Ce symposium est, lui aussi, divisé en trois parties, chacune d'elles étant précédée d'un film vidéo. La première comporte les orateurs suivants:

Mario Hurtado, de la Fondation Charles Darwin: la diversité biologique en Amérique du Sud;

Lidia Catari de Cárdenas, épouse du Président de la Bolivie: le rôle de la diversité culturelle dans le processus de recherche du développement durable;

Fabio Feldmann, Député fédéral au Parlement brésilien: l'intérêt public et l'Amérique du Sud dans le monde réel.

La seconde partie, consacrée aux problèmes de conservation dans la région, débute avec un film vidéo sur ce thème. Les orateurs suivants prennent la parole:

Jorge Abbate, Fondation Alter Vida, Paraguay: les problèmes de conservation en Amérique du Sud;

Jorge Caillaux, Société péruvienne sur les droits de l'environnement: la conservation de la diversité biologique et les droits de propriété intellectuelle;

Pedro Fernández, Chili, *Corporation de Defensa de la Fauna y la Flora*: principes et problèmes du développement durable;

Héctor Sejenovich, Argentine, Consultant en environnement: chiffrer le patrimoine naturel, nouvelle évaluation du développement durable.

La troisième partie commence par un film vidéo intitulé « Notre proposition » et inclut les orateurs suivants:

Juan Mayr, Colombie, Conseiller régional pour l'Amérique centrale et du Sud: l'organisation des membres;

José Pedro de Oliveira Costa, Brésil, Conseiller régional sortant pour l'Amérique centrale et du Sud: qu'attendent les membres sud-américains de l'UICN-SUR?

A la fin du symposium, les représentants sud-américains offrent un souvenir à María Julia Alsogaray, Secrétaire d'Etat aux Ressources naturelles et à l'Environnement humain. L'après-midi se termine avec un programme culturel de musique et danse de Bolivie, du Paraguay, du Pérou et d'Argentine. Bing Lucas, Président de la CPNAP, clôt le symposium par une danse et un chant latino-américain, repris en chœur par tous les participants.

La coordination du symposium est assurée par Juan Romero.

Rapports des Groupes de discussion informels sur les principaux éléments de la Stratégie et de l'Évaluation des commissions

1. La Mission de l'UICN - Union mondiale pour la nature

Responsable du groupe: Jay Hair (Etats-Unis)

Rapporteur: Martin Holdgate (Directeur général)

Le nombre de participants avoisine 110. Les sections du projet de Résolution 19.1 et les paragraphes 26 à 33 du projet de Stratégie (GA/19/94/7) portant sur la Mission de l'Union, servent de point de départ à la discussion, qui s'attache avant tout à adopter un libellé final pour l'Énoncé de Mission et à expliquer la manière dont l'UICN s'acquittera de sa Mission.

Le débat porte principalement sur les liens entre le concept de conservation de la nature et celui de développement durable, ainsi que sur la manière dont l'engagement de l'UICN doit se refléter dans son Énoncé de Mission. Parmi les remarques des participants à ce sujet figurent:

- .. l'UICN mène ses activités dans le contexte élargi du développement durable, tel que défini dans l'Action 21. L'Énoncé de Mission doit donc préciser clairement la contribution distinctive de l'Union;
- .. l'utilisation durable des ressources biologiques est importante pour nombre de communautés, et indissociable de la conservation, sur laquelle elle doit reposer. Ce lien doit ressortir clairement dans l'Énoncé de Mission;
- .. ce qui distingue l'UICN des autres organismes, c'est qu'elle est la principale organisation internationale ayant pour objectif premier la conservation de la nature;
- .. il est faux de considérer qu'il existe une dichotomie entre la conservation et le développement durable. L'UICN admet le caractère indissociable de la conservation et du développement depuis la publication de la Stratégie mondiale de la conservation, il y a 15 ans déjà. Le but de l'Union est de défendre et promouvoir la cause de la conservation, notamment en encourageant le développement durable;

- .. l'expansion rapide de la population mondiale impose à la nature des pressions énormes. Le rôle de l'UICN est de protéger les ressources naturelles et la diversité biologique jusqu'à ce que la population de la planète se stabilise.

Le rôle d'avocat joué par l'UICN suscite un débat animé. Or, lorsqu'il parle d'influencer et de guider les sociétés du monde entier, le projet d'Énoncé de Mission se réfère justement à ce rôle. L'UICN devrait remplir sa Mission en encourageant activement les politiques et mesures axées sur la conservation. Il incombe à l'Union de défendre la nature car, si elle ne le fait pas, quelle organisation le fera à sa place? Elle doit, bien évidemment, se montrer sensible au contexte humain dans toutes ses activités, mais il existe d'autres organismes ayant pour objectif principal l'amélioration de la condition humaine.

Après un débat prolongé, compte tenu de la nécessité d'équilibrer tous les points de vue, il est décidé de remanier l'Énoncé de mission comme suit et de l'adopter tel quel en vue d'un débat ultérieur:

« L'UICN - Union mondiale pour la nature—a pour mission d'influencer les sociétés du monde entier et de les aider pour qu'elles sauvegardent l'intégrité [la productivité] et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit [appropriée, équitable et écologiquement] durable. »

Concernant le libellé entre crochets, il est estimé que le terme « productivité » est ambigu et pourrait impliquer un soutien visant à maximiser les rendements commerciaux: si l'intégrité fonctionnelle est garantie, la productivité biologique est du même coup sauvegardée. Ainsi, la plupart des participants demandent que ce terme soit supprimé. Concernant les phrases de conclusion, plusieurs personnes estiment que « appropriée » est superflu et que les concepts d'équité et de durabilité écologique sont essentiels.

Le débat porte ensuite sur la question suivante: comment l'UICN doit-elle remplir sa Mission. Les points cruciaux sont les suivants:

- .. l'Énoncé de Mission devrait mentionner explicitement que l'UICN fera appel aux compétences de ses membres et commissions et du secrétariat;
- .. un autre objectif à réaliser devrait être le renforcement de la capacité institutionnelle des membres de conserver la nature;
- .. il conviendrait d'insister davantage sur le fondement scientifique des travaux de l'Union;
- .. la promotion active de la mission et des politiques de l'Union devrait être soulignée;
- .. les aspects socio-économiques doivent être pris en compte: l'UICN doit s'attacher à comprendre les institutions humaines et à agir par leur entremise;
- .. en définitive, la conservation de la nature ne concerne pas la nature mais l'homme, aussi les activités pratiques de l'Union devraient-elles viser à réorienter les institutions et les politiques.

Divers amendements sont acceptés concernant les points sensibles du paragraphe 34 de la Recommandation 1 de la Stratégie et du paragraphe 3(b) du projet de Résolution.

Pour conclure, le Président et le Rapporteur s'engagent à refléter le quasi-consensus de cette séance dans un texte révisé du projet de Résolution, qui sera soumis à l'attention de la Plénière.

2. Membres et constituants de l'UICN

Responsable du groupe: Catherine Wallace (Nouvelle-Zélande)

Rapporteur: Virus Fernando (Secrétariat UICN)

Participation des membres

Les membres souhaitent participer activement au Programme de l'Union, au niveau tant de sa conception que de sa mise en oeuvre. Ils souhaitent en outre que l'UICN travaille comme une Union digne de ce nom et fasse appel aux compétences de l'ensemble de ses membres dans tous les aspects de ses activités. Les participants font les suggestions suivantes:

- .. Utilisation des Comités nationaux et des Antennes nationales. Certains membres estiment que cette approche risque de se révéler trop restrictive et d'engendrer des conflits, notamment avec les États et organismes de droit public membres. D'autres estiment que les Comités nationaux sont valables à cet égard.
- .. L'UICN devrait s'engager activement à renforcer les capacités des petites ONG. Les inviter à partici-

per à la conception et à l'exécution des projets de l'UICN serait une excellente façon d'agir.

- .. Promouvoir *Sauver la Planète* serait également un excellent moyen de faire participer les membres, notamment aux activités de caractère politique.
- .. L'Union devrait s'attacher à mieux expliquer les avantages de la qualité de membre, qui vont bien au-delà du fait d'appartenir à une alliance mondiale.
- .. L'Union devrait faire une enquête auprès de ses membres pour savoir ce qui les motive à rester en son sein.
- .. Les résultats de l'ensemble des constituants de l'Union, y compris le secrétariat, devraient faire l'objet d'une évaluation.

Plaider la cause de la conservation

- .. L'UICN devrait autoriser ses membres à s'exprimer en son nom lorsque l'Assemblée générale a fixé une politique claire sur un sujet.
- .. Une fois que l'Assemblée générale a adopté une Résolution ou une Recommandation, le secrétariat devrait envisager la possibilité de la mettre en oeuvre par l'entremise d'un membre au lieu de s'en charger elle-même.
- .. L'UICN ne devrait pas, en accordant une importance exagérée aux préparatifs, à l'examen et à l'analyse des problèmes, rater des occasions d'intervenir au bon moment. Les problèmes n'attendent pas: l'UICN doit absolument se préparer à l'avance.
- .. Les consultations préalables devraient permettre à l'Union de privilégier, dans ses activités, les membres défendant activement une cause particulière.
- .. Le secrétariat devrait préparer et distribuer un recueil de toutes les déclarations de principes de l'Assemblée générale sur les diverses causes que l'UICN se propose de défendre.

Critères d'éligibilité

- .. Aucune ONG de bonne foi soutenant les objectifs de l'Union ne devrait être découragée d'adhérer. Cela devrait être précisé dans le Plan d'opération visant à développer le secteur des membres, mentionné dans la Recommandation 5 de la Stratégie à long terme.
- .. Les critères d'éligibilité proposés sont généralement satisfaisants. Il conviendrait toutefois de les affiner pour les rendre plus réalistes et plus faciles à remplir. D'aucuns estiment que les objectifs de

conservation sont plus importants que les objectifs d'utilisation durable.

- .. Il est considéré que le paragraphe 109 du projet de Stratégie est ambigu et devrait être révisé. L'activité dominante de tout candidat (à l'exception des Etats membres), devrait être « la conservation de la nature et de ses ressources ». Spécifier cela en tant que « but fondamental » est trop vague et pourrait ne pas suffire à exclure les organisations à vocation commerciale, ayant des pratiques non durables.

Cotisations des membres

- .. Les cotisations révisées ne doivent pas être prohibitives pour les ONG des pays en développement. Même dans les pays développés, certaines ONG membres estiment que les cotisations sont élevées. L'UICN risque de perdre des membres si elle fixe le montant des cotisations trop haut.
- .. Les cotisations des ONG ne doivent pas être augmentées uniformément mais tenir compte des moyens individuels des membres. Ce principe doit être précisé dans le plan de formation du revenu qui sera préparé en application de la Recommandation 9 de la Stratégie à long terme.
- .. Les concessions proposées au paragraphe 129 concernant le recouvrement des cotisations ne sont pas suffisantes pour résoudre le problème.
- .. Les membres ne quittent pas forcément l'Union pour des raisons strictement financières. Il serait utile de faire une enquête auprès des membres qui ont quitté l'Union afin de comprendre leur motivation.

Quelles attentes les membres ont-ils de l'Union?

Ce point suscite des discussions considérables. Parmi les opinions exprimées figurent:

- .. l'UICN joue un rôle important en offrant un cadre de discussion sur les problèmes à résoudre et sur les moyens d'action;
- .. les débats de l'Assemblée générale à caractère scientifique et technique, ou concernant les grandes options ou la politique de l'UICN n'intéressent pas tous les membres;
- .. dans cette période de l'après-Rio, l'UICN est la seule organisation à offrir un cadre d'échange entre les ONG et les gouvernements;
- .. l'UICN devrait prendre l'initiative d'encourager les liens de partenariat avec les organisations qui ont des buts communs, notamment dans les pays en développement.

La régionalisation et les membres

- .. l'UICN devrait profiter du processus de régionalisation pour identifier, au sein de ses membres, les compétences propres à une région ou à un pays, et intéressant directement ses activités;
- .. les Bureaux régionaux et nationaux de l'UICN devraient être utilisés de manière plus efficace pour soutenir les membres dans leurs activités de conservation;
- .. la définition des régions de l'UICN donnée par les Statuts est arbitraire. Les régions devraient être redéfinies en termes de conservation, culture et géopolitique, dans le cadre du processus de régionalisation.

3. La communication au sein de l'UICN et la commercialisation des produits de l'UICN

Responsable du groupe: Juan Carlos Navarro (Panama)

Rapporteur: Danny Elder (Secrétariat UICN)

Ce groupe réunit onze participants. John Burke présente le domaine d'action de la Division de la communication, décrivant les activités déjà en cours ou prévues dans le cadre de la Stratégie à long terme. Il explique que sa Division travaille à trois niveaux fonctionnels: atteindre les membres de l'UICN et les membres des commissions; offrir des services de communication aux programmes de l'Union; atteindre des publics à l'extérieur de l'UICN. Il décrit ensuite les cinq principales activités opérationnelles: programmes d'orientation; production et distribution des publications; relations avec la presse et matériaux d'information; bibliothèque et service de référence; coordination régionale.

Près de 55 interventions sont faites à ce sujet, par des participants de l'Afrique du Sud, de l'Australie, du Canada, des Etats-Unis, du Pakistan, des Pays-Bas et de la Tanzanie. Les principales conclusions de ce débat animé sont les suivantes:

- .. il conviendrait de s'attacher davantage à développer et renforcer les liens et le dialogue entre le secrétariat et les membres; le secrétariat devrait davantage encourager les membres à donner leur avis sur la communication au sein de l'Union et sur ses produits, et à jouer un rôle plus actif à cet égard;
- .. le secrétariat devrait simplifier la présentation et le contenu des documents distribués au sein de la famille UICN;

- .. étant donné la grande diversité des institutions membres de l'UICN, les activités de communication devraient être aussi flexibles et décentralisées que possible;
- .. le contenu du Bulletin de l'UICN devrait être rendu plus captivant; aucune proposition précise n'est cependant faite à ce sujet;
- .. le secrétariat devrait recourir plus souvent aux Comités nationaux et à certains membres pour faciliter et améliorer la communication;
- .. il conviendrait de développer la diffusion d'informations relatives aux projets de l'UICN sur le terrain, en particulier concernant les enseignements à en tirer;
- .. il conviendrait de privilégier davantage l'évaluation et la définition du rôle d'avocat de la conservation joué par l'UICN et d'étudier les moyens de mieux l'orchestrer et le gérer.

Pour conclure, le Groupe se félicite des progrès accomplis par l'UICN en matière de communication durant la période triennale écoulée et insiste pour que cet élan ne se perde pas.

4. L'Assemblée générale, le Conseil et le Bureau

Responsable du Groupe et Rapporteur: Ashok Khosla (Inde)

La prochaine étape du processus de planification stratégique - la planification opérationnelle - offrira une occasion de fournir davantage de détails, ce qui facilitera la contribution des membres. Le processus de planification devrait décrire de manière explicite les résultats, responsabilités, calendriers et implications financières attendus.

Sans vouloir mettre en question le droit qu'ont les membres d'être entendus, le Groupe considère que le nombre de recommandations et résolutions, ou du moins leur augmentation numérique, devrait être réduit ou mieux géré. Cela pourrait se faire en simplifiant la procédure de négociation des motions et en organisant des forums régionaux, nationaux et locaux pour les débats préliminaires.

Les résolutions devraient avoir un caractère obligatoire pour le Conseil et le secrétariat et non pas se contenter de donner des orientations. Les références au « Directeur général », dans les résolutions, devraient exposer clairement qu'il s'agit du secrétariat dans le monde entier, et non pas seulement à Gland.

Les principales conclusions du Groupe sont les suivantes:

- .. L'Assemblée générale devrait être rebaptisée « Congrès mondial de la conservation », mais le Groupe estime qu'il n'y a aucun intérêt à séparer les séances consacrées aux affaires internes de celles traitant des problèmes de conservation. Ces séances devraient, comme c'est le cas actuellement, se tenir à un seul endroit et à une date précise, tous les trois ans.
- .. La taille des délégations ne devrait pas être limitée à deux délégués officiels.
- .. Le Conseil et le Bureau devraient se réunir plus souvent entre les sessions de l'Assemblée générale et durant l'Assemblée, et les rôles et responsabilités spécifiques du Président, des Vice-Présidents et des Conseillers être définis plus clairement qu'ils ne le sont actuellement. La responsabilité du Conseil vis-à-vis des membres devrait être renforcée en améliorant la procédure d'établissement des rapports.
- .. Il ne semble guère intéressant d'établir un Comité consultatif scientifique et politique indépendant. Il serait préférable de coopter les experts requis au sein du Conseil et d'établir un comité officiel du Conseil, chargé d'émettre des avis scientifiques. Ce Comité pourrait inclure des individus n'appartenant pas au Conseil. Son mandat serait soigneusement défini et inclurait l'établissement de liens entre les différents domaines d'action de l'Union, ainsi que le contrôle de la qualité de ses activités.
- .. Les Conseillers régionaux seraient désignés en tant que « Conseillers », étant donné qu'ils sont élus à titre individuel et censés représenter une vision globale, bien que se plaçant dans la perspective de leur région.
- .. Le concept d'Antenne nationale est trop vague. D'après ce qu'il a pu comprendre, le Groupe estime que ce concept est sans grand intérêt.
- .. Les Comités nationaux devraient être renforcés (Voir rapport du Groupe 5 - *Ed.*)

5. Le rôle des commissions

Responsable du Groupe: Veit Koester (Danemark)

Rapporteur: Don Gilmour (Secrétariat UICN)

Le Groupe réunit environ 75 délégués et traite les points de l'ordre du jour préparé par Adrian Phillips. Les conclusions des discussions sont les suivantes:

Questions générales

Les commissions se distinguent principalement par le fait qu'elles sont inscrites dans les Statuts de l'Union. C'est l'Assemblée générale et non le Conseil qui les établit. En vertu des Statuts, les Présidents des commissions font rapport aux sessions de l'Assemblée générale et siègent au Conseil.

Les commissions seront nécessaires tant que l'UICN le sera. La réputation de l'UICN dépend des travaux de ses commissions. C'est la raison pour laquelle l'Union a besoin de commissions encore plus fortes et plus efficaces, et non pas l'inverse. Cela n'exclut pas la possibilité d'utiliser des réseaux spéciaux pour des problèmes particuliers. Il est essentiel que le Programme reflète la contribution « verticale » des membres, laquelle doit si possible passer par les commissions.

Parmi les clés du succès de chaque commission figurent: un président compétent, disposant de ressources adéquates, y compris soutien administratif, moyens de communication et financiers; la possibilité de créer un réseau; un but clairement établi; des activités et produits appropriés.

Les commissions ne peuvent pas influencer le cours des événements si elles ne sont pas fermement intégrées aux programmes. Des mécanismes doivent être établis à cet effet. Peut-être les commissions devraient-elles diriger le processus d'élaboration du Programme de l'Union. Autre point important: l'intégration entre les commissions.

Il faudrait que les examens et évaluations des commissions définissent les ressources minimales nécessaires à leur bon fonctionnement. Il importe qu'il y ait une liaison étroite avec l'organisation et la responsabilité de l'Union. Il est normal que les commissions aient faim mais pas qu'elles meurent d'inanition.

La régionalisation est importante pour l'organisation des commissions qui, pour certaines, sont déjà dotées de structures régionales. Il conviendrait toutefois que ce débat ait lieu au sein même des commissions.

Pour évaluer les commissions, il faut des indicateurs de performance, lesquels doivent se concentrer sur l'impact local des activités des commissions. De telles évaluations ne peuvent toutefois pas être effectuées trop souvent car elles exigent énormément de temps.

Il n'est plus possible que le Conseil donne son approbation pour chaque membre dans le cas de commissions comportant beaucoup de membres, comme par exemple la SSC.

Questions particulières à certaines commissions

Commission de l'écologie. Il importe de conserver une commission traitant des questions liées à l'écologie, mais en ciblant davantage ses activités. Le Conseil devrait être chargé d'évaluer les moyens d'y parvenir. Si la Commission de l'écologie devait être abolie, la crédibilité de l'Union risquerait de s'en ressentir.

Concernant les autres commissions, les participants ne parviennent à aucune conclusion définitive.

6. Régionalisation de l'UICN

Responsable du Groupe: Mankoto Ma Mbaelele (Zaïre)

Rapporteur: Liz Hopkins (Secrétariat UICN)

Environ 25 délégués participent aux débats. Les définitions de travail suivantes, proposées par le responsable du Groupe, sont acceptées:

- .. **Décentralisation:** processus consistant à accorder aux bureaux régionaux et nationaux la responsabilité et les ressources nécessaires pour qu'ils puissent appliquer les programmes de l'Union;
- .. **Régionalisation:** processus consistant à restructurer le Programme et à offrir un appui aux membres au niveau régional, compte tenu de la diversité régionale - sociale, culturelle et naturelle - en s'attachant à répondre aux besoins précis des membres sur place.

Le paragraphe 53 du projet de Stratégie établit que le processus de régionalisation doit répondre à quatre besoins. A l'alinéa (a) de ce paragraphe, il est en outre proposé d'ajouter « et d'utilisation durable » après « de conservation ». Il est proposé de remanier l'alinéa (d) comme suit: « il doit renforcer la participation des membres, *des communautés, des organisations partenaires et des institutions* à l'application du programme » (le nouveau libellé est en italique).

La discussion passe ensuite aux mécanismes requis pour répondre à ces besoins.

Comités nationaux

Le Groupe examine les modèles de Comités nationaux en place dans différentes régions. En Amérique du Sud, les Comités nationaux agissent pratiquement à la manière de bureaux nationaux, décidant du contenu du programme de leurs pays respectifs, négociant des contrats, etc. Le Comité néerlandais pour l'UICN est un organe autonome et indépendant. D'autres Comités nationaux, par exemple en Russie, en Slovaquie et au Royaume-Uni, offrent aux membres un cadre de

discussion sur les problèmes nationaux et internationaux, directement liés au Programme régional ou mondial de l'UICN. Il est proposé d'examiner d'autres modèles comme les Comités nationaux de l'UNESCO, afin de voir dans quelle mesure ils pourraient convenir à l'UICN.

Le Groupe estime que les Comités nationaux ne doivent pas dépendre d'une organisation membre unique. Concernant leur financement, les membres australiens, par exemple, financent le secrétariat, et au Royaume-Uni, c'est l'Etat membre qui couvre les frais du Comité national. Les participants des pays en développement et de la Russie invitent l'UICN à couvrir les frais des Comités nationaux. Il est également suggéré d'attribuer une portion des cotisations des membres aux structures nationales et régionales.

Commissions

La plupart des participants estiment que les liens entre les commissions et les Comités nationaux sont trop ténus. Cela s'explique, entre autres, par le manque de fonds disponibles pour ces deux types de structure, et par les intérêts très divers des membres des commissions. Il est suggéré que les membres des commissions présentent leurs résultats aux Comités nationaux.

L'Union devrait accorder davantage d'attention à la régionalisation des commissions, éventuellement par une sélection régionale des membres.

Conseillers

Le rôle d'un Conseiller UICN est considéré comme crucial. Les participants discutent franchement de l'idée qu'ils se font du rôle des Conseillers, admettant que ceux-ci sont parfois isolés et ne rendent pas toujours compte de ce qu'ils font aux membres.

Un participant propose d'élire les Conseillers dans leur région, en demandant simplement l'approbation de l'Assemblée générale. Les Comités nationaux pour les pays sud-américains ont déjà fait un pas dans cette direction pour cette Assemblée générale en essayant de proposer trois candidats seulement pour la région, après avoir procédé, au préalable, à une sélection démocratique.

Les liens entre les Conseillers, les Comités nationaux (et régionaux) et les Conseils consultatifs régionaux méritent un examen plus approfondi et plus détaillé.

Remarques générales

- .. Il conviendrait de renforcer les membres par des mesures partant de la base.

- .. Il incombe au secrétariat de faciliter les activités des membres aux niveaux mondial, régional et national.
- .. Il faudrait éviter la bureaucratisation des structures régionales, qu'elles soient nouvelles ou qu'elles aient été renforcées, et s'attacher à maintenir leur flexibilité.
- .. Les nationalités des membres du personnel, des commissions et du Conseil devraient refléter plus fidèlement l'action de l'UICN dans les régions. Un participant propose un système de quota pour le secrétariat.
- .. L'Union ne devrait jamais perdre de vue sa mission unique, de portée mondiale.

Projet de résolution

Le Groupe examine le projet de résolution sur la régionalisation et approuve la révision du système de l'UICN qui y est proposée. Les participants regrettent que la régionalisation ne puisse pas se faire plus rapidement et plus vigoureusement. Ces idées sont exposées dans un projet de libellé portant sur une partie de la Résolution et insistant sur la valeur des Comités régionaux, sous-régionaux et nationaux des membres de l'UICN.

7. Assise financière de l'UICN

Responsable du Groupe: David Smith (Jamaïque)

Rapporteur: Claude Durocher (Directeur des finances)

Le Directeur des finances décrit la situation financière de l'Union. Les dépenses du secrétariat se montent à quelque 33 millions de francs suisses et sont, grosso modo, couvertes comme suit:

- .. Un tiers: cotisations des membres, intérêts, abatement fiscal consenti par la Suisse, vente de publications et autres contributions volontaires.
- .. Un tiers: contributions versées par les pays développés pour le Programme général ou des activités de ce type.
- .. Un tiers: projets thématiques et montants divers mis à charge de services administratifs ou scientifiques rendus aux projets de terrain.

Les contributions de dix pays industrialisés couvrent environ les deux tiers du revenu annuel de l'UICN et de cinq, environ la moitié.

La discussion porte ensuite sur les moyens d'élargir cette assise ténue et étroite, afin d'assurer des

courants constants et stables de revenus. On pourrait par exemple envisager de diversifier les catégories de donateurs, tout en répondant aux souhaits des membres qui demandent à l'UICN de limiter ses projets de terrain.

Parmi les suggestions figurent:

- .. créer un Fonds de dotation;
- .. développer le soutien des organismes multilatéraux;
- .. commercialiser les services scientifiques de l'Union auprès du secteur privé;
- .. élargir la base des donateurs aux dix pays industrialisés suivants;
- .. obtenir un appui général au Programme de l'Union de la part du secteur privé.

Le Groupe conclut que les campagnes publiques d'appels de fonds sont un domaine déjà saturé par d'autres organisations spécialisées, et qui coûte cher (40 pour cent des recettes doivent être versées comptant). On

estime en outre que les organisations multilatérales ne sont pas une source idéale de fonds pour l'UICN, étant donné qu'elles ont tendance à financer des projets de terrain tout en exigeant aussi d'importants investissements de temps et de patience, que l'UICN ne peut véritablement consentir.

Le Groupe estime toutefois que récolter des fonds auprès des entreprises privées et élargir la base des donateurs aux dix pays industrialisés suivants et aux pays producteurs de pétrole est à la fois réalisable et à la portée de l'Union. Il conviendrait de désigner une personne qui agirait un peu à la manière de « l'Ambassadeur de l'UNICEF » et se chargerait d'établir des contacts à haut niveau, c'est-à-dire là où réside le pouvoir décisionnel, sans que cela ne pèse trop lourd sur les dépenses de l'Union inhérentes aux appels de fonds.

A ceux qui redoutent que certaines nations ou grandes entreprises ne se servent d'elle pour blanchir leur réputation, l'Union pourrait répondre que ce qui compte c'est l'utilisation des fonds et non leur origine.

Rapport de la Réunion technique sur le Programme et budget de l'UICN pour 1994 à 1996¹

Présidée par le Directeur général, cette réunion a pour objet de permettre un débat sur le contenu et l'équilibre du projet de Programme de l'UICN pour 1994-1996 (GA/19/94/9) avant son adoption par l'Assemblée générale en séance plénière. Le projet de Programme est examiné en même temps que l'estimation des revenus et dépenses (GA/19/94/10).

Martin Holdgate signale que le Comité des finances et vérificateurs aux comptes est en faveur d'une augmentation des fonds mis en réserve chaque année, ce qui impliquerait une **réduction** du Programme, à moins que les donateurs ne puissent fournir des ressources supplémentaires. Toute proposition d'**augmentation** du Programme doit donc être examinée dans cet esprit.

Le Professeur Reuben Olemba, Président du Comité du Programme, indique que ce dernier se réunira à l'issue de la Réunion technique et tiendra compte des délibérations de cette dernière ainsi que des conclusions des ateliers avant de préparer son rapport (présenté à l'Annexe 9). Il rappelle toutefois aux délégués que le Comité du Programme s'intéresse plutôt aux questions globales qu'aux détails des programmes individuels.

Per Rydén, Directeur du Programme, indique que l'essentiel de ce que les membres ont demandé à la dernière session de l'Assemblée générale, en particulier une consultation élargie des membres et une intégration plus étroite entre le secrétariat et les commissions, a été accompli, même si certaines régions ont été avantagées plus que d'autres. Il reste cependant encore beaucoup à faire.

Il explique que le document du Programme à l'examen a été préparé avant avril 1993, date à laquelle il a été approuvé par le Conseil, et n'inclut donc pas les points les plus récents. Le document est « reconduit » chaque année. Le secrétariat ne peut pas tenir compte

de chaque commentaire individuel mais prendra en considération les remarques émises à la présente Réunion technique ainsi que les résultats de l'ensemble des ateliers, pour préparer la **prochaine** version du Programme, qui couvrira 1995-1997. Il y a de fortes chances que le Programme se développe rapidement dans les années à venir, étant donné que cet élargissement vise à mieux refléter les besoins des membres. Le Directeur général promet que le document de Programme « reconduit » sera distribué aux membres chaque année.

Le Directeur général demande aux Présidents et Rapporteurs des 10 ateliers qui le souhaitent de présenter leur rapport. (Voir pages 61-90 pour plus de détails sur chaque atelier). Les rapports suivants sont présentés:

Atelier 2: La durabilité et comment la mesurer (rapport de John Williams, Secrétariat UICN). L'UICN devrait fournir davantage d'information à ses membres et se montrer plus réceptive aux informations venant de leur part.

Atelier 8: Protéger l'environnement au sein de chaque communauté (rapport de Richard Sandbrook, Président de l'atelier). La réussite de la conservation passe par la participation concrète des communautés locales. Les droits et la participation des communautés doivent par conséquent faire partie intégrante de toutes les activités de l'UICN, laquelle devrait s'attacher à démontrer la valeur du travail effectué de concert avec les communautés locales et à soutenir le personnel engagé dans de telles activités, et prévoir un programme de formation aux méthodes communautaires à l'intention de ses partenaires. (Ces points constituent la base de la Résolution 19.23)

Atelier 9: La participation publique à l'élaboration des politiques nationales: le rôle des stratégies de durabilité (rapport de Nancy McPherson). L'UICN devrait traiter cinq questions clés: (a) règlement des conflits; (b) méthodes de participation; (c) modes de vie durables; (d) mécanismes de financement pour les stratégies;

1. D'autres propositions sur le Programme futur de l'Union se trouvent dans les sections intitulées « Stratégie à long terme de l'Union mondiale pour la nature » et « Programme et budget triennal » (pages 18-26).

(e) cadres de suivi et d'évaluation des résultats des stratégies.

Atelier 10: L'UICN sur la scène mondiale (rapport de Aban Kabraji). Cet atelier s'est intéressé à la nouvelle scène internationale et à la place que l'UICN y occupe. Les points cruciaux sont complexes et ont des implications si profondes qu'il est difficile de les résumer. On peut néanmoins dégager les remarques suivantes:

- .. le monde change très rapidement aussi, pour être efficace, l'UICN doit-elle commencer par le comprendre;
- .. les activités de l'Union sur les interactions entre l'homme et la nature doivent reposer sur une compréhension claire de l'agenda économique et politique, y compris le commerce et les affaires;
- .. l'Union doit rechercher de nouvelles sources de financement et non pas dépendre de flux irréguliers d'aide, ce qui, d'après l'atelier, ne sera pas chose facile à l'avenir;
- .. l'UICN doit appuyer les ONG comme faisant partie intégrante de la société et comme étant l'élément le plus apte à s'occuper de l'utilisation des ressources naturelles;
- .. l'UICN doit servir de pont entre les gouvernements et les ONG et faciliter leurs relations; elle doit aussi soutenir le développement institutionnel.

Ces différents points, qui ont des implications profondes sur la structure et la direction de l'Union, seront discutés dans le cadre de l'Assemblée générale.

Les remarques générales suivantes sont faites:

- .. la délégation de l'Australie, Etat membre, estime que l'effet multiplicateur des travaux des commissions est supérieur à celui d'autres éléments de l'Union et qu'un petit supplément d'aide pourrait améliorer l'efficacité de leurs activités;
- .. Antonio Machado, Conseiller régional, fait remarquer que nombre de priorités et d'activités identifiées par les membres ne se reflètent pas dans les programmes; il propose d'établir des lignes directrices pour garantir la participation des membres à l'élaboration d'un Programme UICN, en particulier par le biais des Comités nationaux.

Volet du Programme intitulé « La direction et la gestion de l'Union »

Elaboration de la politique. Le document du Programme devrait reconnaître que l'Assemblée générale est l'organe fondamental de l'élaboration de la politique de l'Union (*Australian Littoral Society*). Ce point est également traité par l'Atelier 10 (« L'UICN sur la scène mondiale »), qui invite l'Assemblée générale à jouer un rôle plus marqué en donnant une orientation politique à l'Union (voir pages 88-90).

Programmes techniques

La délégation du Royaume-Uni, Etat membre, demande pourquoi le programme thématique de la Commission des Stratégies et de la planification de l'environnement (CSPE) est séparé du programme thématique sur les stratégies, alors que ce n'est pas le cas des autres commissions. La délégation propose de fixer des objectifs clairs pour tous les programmes, et de leur donner des titres explicites, de préférence programmatiques (par opposition à institutionnels). Le Directeur du Programme répond que les activités de la CSPE ont trait à plusieurs programmes de l'UICN, alors que les autres commissions ont chacune des liens avec un seul programme, raison pour laquelle cette commission s'est vu attribuer son propre programme. Le Directeur du Programme convient que cette question mérite plus ample réflexion.

Le *Sustainable Development Policy Institute* (Pakistan) estime que les Programmes pour les stratégies et les politiques sociales, ainsi que la CSPE, sont trop diffus. Il leur manque des éléments essentiels comme la motivation des parties prenantes et le renforcement des capacités, qui ne sauraient être remplacés par des directives ou des manuels. Il est d'ailleurs difficile de savoir comment aborder de telles questions sur un plan international. L'intervenant craint en outre que les avantages de l'expérience locale soient sous-utilisés.

Le *Conservation of Nature Trust*, Inde, demande que le Programme inclue un volet sur l'appauvrissement de la faune riveraine. Le Directeur général propose que la nouvelle Commission de la gestion des écosystèmes s'occupe des problèmes « mixtes » de ce type.

Programme pour le milieu marin et côtier. L'Atelier 6, sur la capacité de charge, a proposé que ce Programme privilégie les échanges d'information entre les organismes responsables des grands écosystèmes marins (Autorité du Parc marin du Récif de la Grande-Barrière, Australie). La délégation des Etats-Unis, Etat membre, fait remarquer que la NOAA

accomplit cette tâche depuis dix ans et que les Etats-Unis seraient intéressés à collaborer avec elle.

L'Autorité du Parc marin du Récif de la Grande-Barrière propose également d'ajouter un objectif à ce programme: « Garantir la coordination entre les activités de l'UICN, y compris le Programme pour le milieu marin et côtier, ses initiatives politiques et ses projets de démonstration, les volets « marins » de ses divers programmes sectoriels et des activités de ses commissions, ainsi que les activités côtières et marines d'autres programmes nationaux, régionaux et internationaux pertinents. »

Programme pour les aires protégées. Ce Programme devrait viser à encourager l'établissement et la gestion efficace d'un réseau mondial d'aires protégées non seulement terrestres et marines (comme l'indique le document), mais d'aires protégées terrestres, côtières et marines. Il conviendrait également de mentionner la collaboration avec la SSC pour promouvoir l'application de la Convention sur la diversité biologique (*Baliamas National Trust*).

Programme pour la conservation des espèces. Il conviendrait d'ajouter la conservation des plantes médicinales aux activités du Programme, conformément aux Directives publiées récemment à ce sujet par l'Organisation mondiale de la santé, l'UICN et le WWF. Il s'agit d'une question intéressant le public au plus haut point et qui pourrait intéresser les bailleurs de fonds (*Plantlife, R.-U.*).

Justin Cooke, observateur de l'Allemagne et membre de la SSC met en garde contre un engagement à incorporer des éléments de démographie humaine dans le modèle SSC VORTEX/Analyse de la viabilité des populations et des habitats.

Service des politiques sociales. Il importe de ne jamais perdre de vue l'objectif global de l'UICN lors de l'établissement des objectifs de ce service (*Nature Conservation Council, Nouvelle-Galles du Sud*).

Programme pour le droit de l'environnement. La Fondation Goncol (Hongrie) attire l'attention des participants sur le conflit entre la Slovaquie et la Hongrie à propos de la dérivation du Danube. Des membres de la Commission UICN du droit de l'environnement ont représenté les deux parties devant la Cour internationale de Justice. Le délégué estime que la Hongrie est la victime et qu'il n'y a pas eu d'égalité devant la Cour. L'UICN est le seul organisme susceptible d'élaborer des mécanismes pour régler les différends juridiques transfrontaliers de ce type - la Résolution 19.1 inclut un point à cet effet au paragraphe 2(b) - et devrait prévoir, dans le cadre de son Programme pour le droit

de l'environnement, un dispositif d'assistance juridique à l'intention des groupes défavorisés.

Le *Environmental Law Institute* (Etats-Unis) demande que des fonds supplémentaires soient attribués au Programme pour le droit de l'environnement, estimant que celui-ci pourrait être utilisé plus souvent par d'autres éléments de l'Union. Il reviendrait moins cher de recourir à des juristes le plus rapidement possible, dès qu'un différend éclate, comme par exemple celui qui oppose la Hongrie à la Slovaquie.

Le Conseil international du droit de l'environnement (ICEL) annonce qu'il a reçu la somme de DM 55 000 du Karl-Schmitz-Scholl-Fonds pour le droit et la politique de l'environnement. Ce don est destiné à une étude sur les aspects juridiques du commerce et de l'environnement, que l'ICEL a l'intention de réaliser en collaboration avec la Commission UICN du droit de l'environnement et d'autres éléments de l'Union.

La délégation de l'Allemagne, Etat membre, demande que l'on ajoute la Convention de Bonn aux domaines prioritaires du Programme.

Le *Lincoln Filene Center* (Etats-Unis) rappelle aux délégués que la dernière session de l'Assemblée générale a adopté la Recommandation 18.20 (Accords commerciaux et développement durable), qui couvrirait la question du GATT. Le Centre demande à la Commission du développement durable de recommander la création d'un Comité permanent sur l'environnement et le développement durable au sein de la nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC). (Voir Recommandation 19.25)

Programmes régionaux

Selon la *Fundación Chiapaneca para el Manejo de Areas Tropicales* (Mexique), les îles et les récifs sont insuffisamment couverts par les Programmes régionaux et par le Programme pour le milieu marin et côtier. L'Union devrait s'intéresser de plus près aux habitats isolés en général.

Le Service canadien de la faune, organisme de droit public membre, déplore que les activités de l'UICN au Canada ne figurent pas dans le document du Programme, notamment le plan concernant le nouveau Bureau de l'UICN au Canada.

Programme pour la région méso-américaine. Pour des raisons de délai, le document ne couvre pas les principaux changements intervenus dans les projets liés au Programme en question. Les consultations avec les membres se sont intensifiées et le Programme sera modifié en conséquence. L'objectif premier devrait consister à renforcer les capacités des membres, pour

leur permettre d'appliquer leurs propres programmes régionaux. (*Fundación Chiapaneca para el Manejo de Areas Tropicales*)

Programme pour la région d'Amérique du Sud. S'exprimant au nom des membres du Pérou et du Groupe de spécialistes SSC sur les camélidés sud-américains, l'Association péruvienne pour la conservation de la nature rappelle l'importance considérable de la vigogne et du guanaco pour la région. Elle demande un appui spécial au Programme et, notamment une action visant à soutenir l'application du Plan d'action pour les camélidés d'Amérique du Sud, par le biais du Bureau régional, et de concert avec la SSC.

Un délégué argentin demande que l'importance des populations autochtones pour le succès du développement durable soit dûment reconnue.

Région Asie-Pacifique. L'Inde ne trouve pas sa place dans ce Programme. L'UICN devrait accorder davantage d'attention à la région indienne, riche en diversité biologique. (*Conservation of Nature Trust, Inde*)

Programme Europe. La délégation du Royaume-Uni, Etat membre, estime que l'Union a joué un rôle novateur et constructif en Europe centrale et de l'Est, soulignant cependant que les besoins de l'Europe occidentale sont très différents. Cette délégation note qu'il existe déjà un réseau dense d'organismes et d'accords internationaux sur la conservation en Europe occidentale et que l'infrastructure institutionnelle est suffisamment développée à cet égard. Elle ne considère donc pas le Plan d'action pour les aires protégées d'Europe comme une priorité. Il conviendrait plutôt de privilégier les contacts Est-Ouest et d'insister davantage, en Europe occidentale, sur les problèmes mondiaux. Antonio Machado, Conseiller régional, invite le Programme Europe à s'intéresser aux modes de consommation en Europe, lesquels sont à l'origine de nombreux problèmes de conservation dans les pays en développement.

Un autre délégué attire l'attention de l'assemblée sur l'offre du Gouvernement britannique d'organiser

une réunion avec des membres de l'ensemble des pays européens pour promouvoir une approche paneuropéenne.

La Fondation Goncol (Hongrie) demande à l'UICN de développer ses activités d'éducation à l'environnement en Europe centrale et de l'Est. Il est suggéré de traiter cette question à la prochaine réunion du Groupe consultatif du Programme (pour le Programme Europe de l'Est).

Programme Antarctique. Un représentant de *Environment and Conservation Organisations of New Zealand* indique qu'une réunion tenue antérieurement, dans le cadre de l'Assemblée générale, a proposé de modifier les priorités de ce Programme, et qu'un document de Programme révisé, préparé durant l'Assemblée générale et approuvé par le Comité du Programme, est joint en annexe à son rapport (page 117). L'intervenant décrit les principales activités proposées. En réponse, le Directeur général signale que l'Union ne dispose que de ressources très modestes pour ses activités en Antarctique, et que celles-ci sont à peine suffisantes pour l'Atelier sur l'impact humain.

Budget

En réponse à une question de l'assemblée, le Directeur général adjoint, Gestion, confirme que le Conseil a accepté de mettre la somme de SFR. 100 000 à la disposition du Groupe de travail sur les populations autochtones.

La *Australian Littoral Society* demande que les tableaux budgétaires fassent état du temps consacré par les collaborateurs à chaque programme.

Antonio Machado, Conseiller régional, souligne l'importance des Comités nationaux et suggère que le Conseil élabore des lignes directrices relatives à leur fonctionnement. Le Directeur général estime que bien que le Conseil puisse établir des politiques dans les intersessions, il faudra attendre la révision des Statuts pour une question d'une telle importance. (Résolution 19.5)

Rapports des ateliers

Introduction

Les 20 et 21 janvier 1994, l'Assemblée générale se divise en dix ateliers, pour permettre aux membres de prendre part à des discussions sur divers aspects des activités de l'Union, apportant la contribution de leur propre expérience et profitant de celle des autres.

Les sujets retenus pour les ateliers figurent parmi les questions clés posées par *Sauver la Planète* et Action 21, et coïncident avec le thème de l'Assemblée générale: Sauver la planète et ses habitants. A l'instar de ces deux documents, la plupart des ateliers ont un caractère pluridisciplinaire.

Tous les sujets retenus posent des questions d'une importance capitale pour l'UICN et ses membres. Ils doivent être débattus afin de guider le Conseil, le Directeur général et l'ensemble des collaborateurs de l'UICN dans l'élaboration des politiques de l'Union.

Afin que les ateliers soient aussi utiles que possible, Martin Holdgate a décidé de préparer un ouvrage intitulé provisoirement « Sauver la Planète: Perspectives d'avenir », qui s'inspirera des rapports des ateliers et des documents présentés dans ce cadre, sans toutefois se limiter à ce matériel. Objectif visé: intégrer les conclusions des ateliers dans un recueil cohérent d'idées et de principes.

Les rapports ci-après sont présentés par le(s) Rapporteurs) des ateliers concernés, sauf mention contraire. Les ateliers sont coordonnés par Per Rydén, Directeur de Programme.

L'UICN remercie tous ceux et celles qui ont participé aux ateliers, ainsi que les organisations qui ont apporté une contribution financière et, en particulier, le PNUE et le Ministère allemand de l'aide au développement (BMZ), pour leur soutien généreux à l'ensemble du programme des ateliers. L'UICN exprime également ses remerciements sincères au gouvernement hôte pour son appui précieux et, notamment, pour le service d'interprétation simultanée entre les trois langues officielles de l'Union, mis à la disposition de chacun des dix ateliers.

ATELIER 1

Une nouvelle éthique de la conservation

Présidence: J. Ronald Engel et Parvez Hassan

Convocateurs: Françoise Burhenne-Guilmin et Peter Hislaire

Rapporteurs: Nigel Dower et Richard G. Tarasofsky

L'importance fondamentale de la jonction entre l'éthique et le droit a été reconnue par l'UICN dans ses efforts visant à proposer un pacte international sur l'environnement et le développement. Le projet de pacte, que prépare actuellement la Commission du droit de l'environnement (CDDE), et qui aura vocation d'accord mondial contraignant, vise à la fois à unifier les principes actuels du droit international de l'environnement et à codifier les principes émergents, de manière à faire progresser le droit. Ce projet de Pacte devrait être terminé d'ici la fin de 1994 et présenté aux Nations Unies en 1995, à l'occasion du 50^e anniversaire de cette organisation.

En cherchant à intégrer les principes éthiques actuels dans le pacte, la CDDE a demandé au Groupe de travail de l'UICN sur l'éthique (GTE) - dont plusieurs membres ont participé en septembre 1993 à Bonn à la réunion du Groupe de travail sur le pacte - d'apporter son concours. Il est rapidement apparu que si le Pacte était pour les deux groupes une bonne occasion de coopérer, on pouvait envisager un examen plus large et plus complet de la relation qui existe entre l'éthique écologique et le droit international de l'environnement. C'est ainsi qu'a germé l'idée d'organiser un atelier commun, durant l'Assemblée générale.

L'Atelier vise un triple objectif:

- a) exposer les grands traits d'une série de principes éthiques pour les années 90 et au-delà;

- b) étudier les possibilités offertes par le droit international de traduire ces principes en obligations contraignantes;
- c) connaître les réactions des membres de l'UICN à propos du pacte, dans le but d'atteindre, dans la mesure du possible, le deuxième objectif.

Les conclusions de l'Atelier devraient aider, d'une part le Groupe de travail sur l'éthique, à s'acquitter de son mandat pour la prochaine période triennale et d'autre part, la CDDE, à parachever son projet de Pacte.

L'Atelier est organisé en quatre séances. La première séance examine la perspective d'élaborer une éthique mondiale de la conservation pour les années 90 et au-delà. Elle commence par un rappel des fondements de l'éthique moderne de l'environnement, mettant notamment en relief le caractère fondamental de « l'éthique universelle de vie durable » telle que définie dans *Sauver la Planète*. Les perspectives de développer une telle éthique sont étudiées dans deux contextes différents -bouddhiste et humaniste - et plusieurs autres cadres sont présentés.

Reprenant le thème de la séance précédente, la deuxième séance s'attache aux éléments de l'éthique universelle dans une perspective chrétienne, et au défi à relever pour réussir à traduire les principes éthiques dans le droit international. Ce dernier point fait l'objet d'un examen général tandis que la notion d'équité est étudiée plus en profondeur.

La troisième séance est consacrée au projet de pacte de la CDDE, avec une discussion sur son utilité juridique et un rappel chronologique du processus de rédaction. L'accent est mis sur les éléments éthiques du pacte. La quatrième et dernière séance est consacrée à une analyse détaillée des dispositions du pacte et des besoins particuliers des pays en développement. Cet atelier réunit environ 85 personnes, et quinze exposés y sont présentés.

Les sujets suivants font l'objet d'un débat considérable.

Questions éthiques

L'unité dans la diversité. La plupart des participants admettent qu'une éthique mondiale adéquate doit impliquer une unité dans la diversité, se substituant à l'universalisme dominant ou au relativisme très répandu dans le monde contemporain. Plusieurs intervenants font ressortir qu'il existe une grande variété de sources d'éthique et qu'il y a de nombreuses façons de comprendre, consacrer et appliquer ces valeurs communes.

La relation entre l'éthique et l'économie. Cette relation, qui soulève des questions très diverses, est de toute évidence suffisamment importante pour mériter un examen approfondi. Certains intervenants nient que l'économie puisse avoir des fondements éthiques, tandis que d'autres reconnaissent l'existence de valeurs implicites dans l'économie, tout en admettant qu'elles diffèrent de celles que les défenseurs de l'environnement pourraient souhaiter proclamer. Pour le deuxième groupe d'intervenants, il s'agit de savoir comment injecter dans l'économie les valeurs propres à défendre les intérêts de la Planète, la justice sociale et la responsabilité mondiale. Un participant défend vigoureusement la moralité du marché, qui fournit des biens de manière optionnelle, moyennant contrat. Cette intervention pose la question d'une éthique mondiale, dont les fondements doivent dépasser la notion de contrat, pour englober une conception plus noble de pacte, de communauté et de consensus.

Les sources psychologiques de l'éthique. Certains participants reconnaissent l'ensemble complexe de facteurs qui conduisent à une action éthiquement correcte - par exemple, la notion bouddhiste de « *mindfulness* » (compassion). Par contraste, il est reconnu que l'avidité et l'ignorance sont souvent responsables des dommages causés à l'environnement - ce qui fait clairement ressortir que des principes éthiques appropriés sont nécessaires mais non **suffisants**: l'éthique sans connaissance est vide de signification et l'éthique minée par l'avidité est sans effet. La matrice des motivations, qui sont étroitement liées aux sentiments, est un élément essentiel.

Le rôle central de la justice sociale. Ce point est souligné par un intervenant, qui estime que justice sociale et respect de l'environnement sont interdépendants, idée partagée par plusieurs participants. Cette affirmation est toutefois mise en question par un délégué qui considère que les exigences de la survie et le maintien de l'intégrité des écosystèmes supplantent cette notion de justice. Ce souci de justice est mis en corrélation avec la notion d'équité en droit, laquelle est applicable aussi bien pour corriger le résultat d'une procédure légale contraire à l'intention de la loi, que pour introduire de nouvelles lois destinées à corriger des inégalités globales, par exemple en imposant aux Etats des « responsabilités communes mais néanmoins différenciées ».

Anthropocentrisme/Biocentrisme. Nombreux sont ceux qui admettent que, à condition d'être solidement ancrée dans la réalité de notre condition écologique, la vision anthropocentrique peut engendrer pratiquement les mêmes principes qu'un biocentrisme élaboré

(même si elle risque d'encourager des concepts de développement durable allant dans le sens de « les affaires continuent »). Dans la pratique, il vaudrait mieux ne pas trop insister sur cette prétendue division et peut-être transcender cette polarité, par exemple par ce que l'on nomme « éco-holisme », comme le suggère un intervenant.

Les générations futures. Si notre responsabilité vis-à-vis des générations futures est généralement acceptée, nous ne connaissons pas les intérêts qui seront leurs et ne pouvons donc savoir exactement jusqu'où aller.

Les liens entre l'éthique écologique et la religion. A plusieurs reprises, au cours de l'atelier, la discussion porte sur l'interface entre la religion et l'éthique écologique. Il s'agit notamment de savoir dans quelle mesure il est possible d'édifier une éthique mondiale à partir de principes ancrés dans une religion particulière. On constate que toutes les religions du monde, y compris l'islam, le bouddhisme, le christianisme et le judaïsme, suivent des maximes qui relèvent de la protection de l'environnement. Malgré certaines différences, on ne saurait remettre en question la vision fondamentale que toutes les religions ont en commun: il incombe à l'humanité d'être le « gardien » de la nature.

Questions juridiques: l'utilité d'un « pacte »

Le bien-fondé du concept global du projet de pacte de la CDDE est sain est généralement admis, de même que la nécessité urgente de disposer d'un tel instrument. Le développement fragmentaire du droit international de l'environnement justifie pleinement l'élaboration d'un ensemble d'obligations intégrées et juridiquement contraignantes, auxquelles toute la communauté internationale souscrirait. On pourrait, en matière d'environnement, s'inspirer du développement international des droits individuels. Dans ce modèle, la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, document juridique non contraignant, a servi de base aux deux « Pactes » des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme, qui datent de 1966. Dans le cas de l'environnement, il importe de compléter la Déclaration de Stockholm (1972) et celle de Rio (1992) par un traité « contraignant » sur l'environnement. La présentation du Pacte à la communauté internationale, qui devrait se faire dans un proche avenir, s'inscrira parfaitement dans le sillage du Sommet de Rio.

L'Atelier se penche sur la question du droit « contraignant » et « non contraignant ». Le droit « non contraignant » comporte des instruments qui contiennent des engagements nettement plus politiques que juridiques. L'essentiel du droit international moderne s'est développé en deux étapes, en partant d'une forme de droit « non contraignant » pour évoluer vers des dispositions juridiques « contraignantes ». Dans cet esprit, un intervenant estime qu'une déclaration éthique de principes pourrait utilement précéder l'introduction d'un instrument juridique contraignant. La discussion fait ressortir que l'expérience a prouvé que, pour être efficace, un instrument juridique « contraignant » ne saurait se contenter de transcrire textuellement le contenu d'un instrument « non contraignant ».

Il apparaît également très clairement que le Pacte se distingue des efforts visant à élaborer une « Charte de la Terre », notamment du fait qu'il exige une plus grande spécificité, que ce soit dans la définition des concepts, ou dans la manière de traduire ces concepts en actes et de déterminer ceux à qui cette tâche incombe. Il est admis que les déclarations éthiques doivent figurer soit dans le préambule du Pacte, soit dans la section relative aux « principes fondamentaux » (deux sections qui orientent l'interprétation du dispositif). Tous les participants reconnaissent que le Pacte doit être un document progressiste et éthiquement judicieux, sans toutefois perdre de vue ce qui est politiquement acceptable. Sa crédibilité dépendra de la mesure dans laquelle ce subtil équilibre aura été respecté.

Projet de travail numéro 5 du Pacte

Il est généralement admis que le présent projet de Pacte est éthiquement judicieux et contribuera à l'édification d'une éthique mondiale commune. Par exemple, le projet de Pacte souligne l'interdépendance entre l'homme et la nature, et évite d'utiliser des termes éthiquement impropres comme « exploiter ».

Il est toutefois suggéré que tous les principes inhérents à *Sauver la Planète* n'ont peut-être pas été couverts. Il est notamment proposé d'exprimer clairement, dans le préambule, que l'humanité fait partie de la « communauté de la vie ». Il est également suggéré de remplacer le terme « gérer » par « protéger », concernant les liens entre l'homme et l'environnement. Bien que cette phrase puisse impliquer une certaine notion de gestion, elle suggère une préoccupation sous-jacente essentielle, ainsi qu'une relation personnelle fondée sur les notions d'entretien, de soins et de guérison.

Plusieurs exposés ont traité à divers aspects du Pacte, du point de vue du fond, de la procédure et de la structure. Par exemple, un intervenant estime que la section intitulée « principes fondamentaux » devrait, pour des raisons d'éthique, être élargie et réorganisée. La plupart des propositions d'amendement du Pacte portent sur le renforcement de certaines dispositions spécifiques plutôt que sur le document dans sa globalité. Il est notamment suggéré d'ajouter les dispositions suivantes:

- .. que les Etats élaborent et adoptent les technologies les plus efficaces et les plus respectueuses de l'environnement, pour la production et l'utilisation d'énergie;
- .. que les Etats établissent une procédure de justification préalable pour l'introduction de substances potentiellement dangereuses dans l'environnement. A ce sujet, il est suggéré que la disposition concernant les substances dangereuses ne devrait en aucun cas être plus faible que celle qui figure dans la Déclaration de Rio.

Conclusions

L'atelier décide que, d'un point de vue éthique, les principes de *Sauver la Planète* et du projet de pacte constituent les fondements d'une éthique mondiale, adaptée aux années 90. L'atelier considère également que le Pacte sera une contribution utile au développement du droit international, et viendra à point nommé.

ATELIER 2

La durabilité et comment la mesurer

Présidence: Ted Trzyna

Convocateur: John Williams

Rapporteur: Julie Roelof

La communauté de la conservation doit savoir si la société humaine est en train de devenir plus durable et ce qui peut la mener sur cette voie. L'atelier a pour objectifs: d'évaluer l'état des connaissances concernant la définition et la mesure de la durabilité; de dégager les consensus et de clarifier les principales

questions en suspens; de déterminer les moyens de faciliter la communication et le dialogue afin de combler le fossé entre le Nord et le Sud, les théoriciens et les praticiens, les experts en sciences naturelles et en sciences sociales. Les questions essentielles posées à cet égard sont les suivantes:

- .. Quel type de connaissances faut-il pour promouvoir le développement durable?
- .. Quels sont les meilleurs indicateurs de la durabilité?
- .. Comment évaluer les efforts déployés dans le sens du développement durable et les enseignements à en tirer?
- .. Quelles sont les meilleures méthodes pour surveiller et évaluer les résultats des stratégies de développement durable, nationales et infranationales?
- .. Quel devrait être le rôle de l'UICN et de la communauté internationale dans la promotion du développement durable?

L'atelier est organisé en quatre séances, décrites ci-après. Il réunit une centaine de personnes qui présentent une vingtaine d'exposés. Etant donné que, dans ce domaine, l'essentiel du travail se fait au niveau des universités et des organismes internationaux, l'atelier offre une excellente occasion de procéder à une sorte de « vérification concrète », en réunissant, entre autres, des cadres de plusieurs organismes de droit public et d'ONG amenés à définir et à mesurer la durabilité dans des situations concrètes et des pays très divers.

Qu'entend-on par durabilité et développement durable?

Les participants s'accordent à reconnaître que la durabilité comporte des aspects écologiques, économiques et sociaux. En d'autres termes, la durabilité biologique et physique ne saurait être séparée de la notion de « société durable ». Quelle est la signification de « qualité de vie »? Ne devrait-elle pas englober la notion de bien-être spirituel, comme c'est le cas pour le « développement traditionnel »?

Les participants se demandent si la science conventionnelle peut résoudre les problèmes de durabilité, qui relèvent essentiellement du pouvoir et de la volonté politique. L'atelier identifie trois principes directeurs pour l'utilisation de la science:

- humilité: il importe de faire preuve de tolérance à l'égard de l'incertitude ou de « l'ignorance utilis-

ble »; le savoir vaut mieux que l'ignorance, mais la sagesse est l'idéal;

... principe de précaution: qui n'a cependant pas l'heur de plaire à tout le monde étant donné qu'il peut servir d'excuse à l'inaction;

... réciprocité: impliquant que les interactions entre le Nord et le Sud sont équitables.

Au cours de la discussion qui suit, les participants demandent que l'on s'intéresse davantage aux questions démographiques. Ils estiment également qu'il reste encore beaucoup à faire pour recueillir et diffuser des données scientifiques, en particulier dans les pays du Sud. Un intervenant fait remarquer que, même s'il n'est pas exhaustif, le concept de durabilité écologique constitue néanmoins un système d'alerte précoce utile aux décideurs. D'autres intervenants déclarent que, malgré certaines incertitudes, le « développement durable » a été suffisamment défini pour être utile à deux titres: promouvoir la conservation auprès de ceux qui y sont traditionnellement réfractaires (par exemple les grandes entreprises), et donner la dimension du problème pour permettre de fixer des objectifs et de commencer à les réaliser.

Mesurer les progrès

Cette séance porte sur deux aspects de la mesure des progrès accomplis dans la voie de la durabilité et du développement durable: la **surveillance continue**, qui doit se faire à différents échelons géographiques, et l'**évaluation**, nécessaire à tout programme et projet visant à la durabilité. L'atelier se penche sur les meilleurs moyens d'assurer la surveillance continue et l'évaluation, et sur les moyens de faire connaître les résultats et idées découlant de ces processus à ceux qui en ont besoin.

Selon un intervenant, ce que l'on nomme « surveillance continue » se résume généralement à une seule évaluation, souvent parce que le projet de surveillance continue n'a pas de véritable « foyer » institutionnel. Conscients du coût élevé de la surveillance continue, des intervenants soulignent la nécessité de soigneusement cibler les « clients » et de se renseigner sur l'usage qu'ils veulent faire des résultats. Le système néerlandais d'information sur l'environnement est cité en exemple car il permet de réunir des données directement utiles aux services gouvernementaux; ce système a commencé par comparer les besoins exacts du groupe cible avec ce qu'il pouvait offrir. Un intervenant signale que, pour qu'elle soit plus utile, il se révèle souvent nécessaire de subdiviser l'information en unités géographiques ou sociales plus restreintes,

par exemple en signalant les différences entre hommes et femmes, ou entre zones urbaines et rurales. Le projet SCOPE sur la biosphère durable est proposé comme modèle de conception pour les projets à grande échelle visant à mesurer les progrès de la durabilité et à tirer des enseignements par approximations successives.

Les participants étudient ensuite les moyens de concilier la nécessité de développer la recherche avec l'impératif de tirer le meilleur parti possible des données déjà disponibles. Certains proposent d'utiliser des indicateurs avec des marges d'erreur acceptables, par exemple en attribuant des couleurs ou d'autres indications non quantitatives lorsque les données numériques sont insuffisantes ou inadéquates. Cela permettrait aux chercheurs de commencer à analyser et surveiller les tendances, en attendant l'élaboration de méthodes plus précises, si toutefois ces dernières se révèlent nécessaires. De nombreux participants estiment que l'établissement de normes est trop arbitraire. D'autres soutiennent que les normes environnementales, à l'instar des normes nutritionnelles, peuvent être fixées par une première approximation et corrigées ultérieurement: leur valeur étant de nature juridique, de telles normes doivent servir à établir et faire respecter des réglementations.

Indicateurs et indices

En matière d'évaluation, le grand problème est de choisir les critères permettant de mesurer la réussite. Quelles sont les difficultés rencontrées dans le choix des indicateurs permettant de mesurer les aspects écologiques, économiques et sociaux de la durabilité? Comment surmonter ces difficultés? Que faut-il inclure dans une liste composite d'indicateurs naturels et humains?

Pour un intervenant, mesurer la durabilité revient à savoir dans quelle mesure un système naturel soumis à une procédure de gestion peut conserver son potentiel productif. Tout en acceptant les limites de cette définition en comparaison avec celles de *Sauver la Planète* et du Rapport Brundtland, de nombreux participants estiment qu'elle peut être utile pour élaborer et appliquer des indicateurs. D'autres intervenants signalent qu'il est dangereux d'insister sur le « potentiel productif » des systèmes naturels et rappellent les effets qu'il faut escompter du « meilleur rendement possible ».

L'assemblée s'accorde à penser que l'essentiel des progrès ont été réalisés au niveau des indicateurs biologiques et physiques mais que, même dans ce domaine, les praticiens reconnaissent qu'il est très difficile d'obtenir des données fiables du terrain. Ce problème s'explique en partie par le fait que les

activités de développement durable se font généralement dans des systèmes naturels déjà soumis à un stress considérable. Un indicateur permettant de mesurer le succès des projets de développement durable est la mesure dans laquelle la vie des femmes s'est améliorée selon leur propre définition du bonheur, et ce qu'elles entendent par « vie décente ». Les indicateurs d'atténuation de la pauvreté sont également des éléments essentiels de toute mesure complète du progrès, qu'il s'agisse de pays industrialisés ou en développement. Toutefois, en matière de développement durable, les femmes et les plus démunis devraient être plus qu'un simple objet d'étude, c'est-à-dire des partenaires actifs du processus décisionnel et de l'exécution des projets.

Les participants débattent des mérites et des problèmes inhérents aux systèmes de comptabilité nationale. Ils se demandent s'il ne vaudrait pas la peine de déployer un effort d'envergure pour les réformer, afin qu'ils reflètent mieux les problèmes tels que l'épuisement des ressources naturelles et les inégalités au sein des sociétés.

Les prochaines étapes

La séance consiste en une série de brèves présentations de projets spécifiques, de propositions et d'idées. Un intervenant décrit des projets qui relient les indicateurs aux résultats escomptés aux niveaux national et infranational. Un autre demande une meilleure coopération et l'échange d'expériences sur l'évaluation des projets, entre les organismes bailleurs de fonds. Un troisième défend l'idée d'indicateurs du degré **d'apprentissage** socio-écologique, moyen novateur de mesurer la durabilité. Le Projet de l'UICN sur les nouvelles connexions est décrit quant à son objectif d'améliorer les liens entre les sciences sociales et naturelles, les théoriciens et les praticiens.

Nombreux sont ceux qui soulignent qu'aucun progrès n'est possible sans échanges d'idées. Il ressort à cet égard qu'il faudrait: des ateliers pour faciliter les échanges d'études de cas; des séances régionales de formation; une utilisation accrue des systèmes de communication électronique; et des études de cas montrant l'utilité de l'information et portant sur la mesure de la durabilité, l'analyse et la méthodologie, ou sur les techniques de modélisation appliquées à des situations réelles.

Conclusions

1. La mesure de la durabilité doit comporter une dimension écologique, économique et sociale, et tenir compte du facteur temps et de l'échelle

géographique. Sans une telle mesure, parler de durabilité est pur verbiage.

2. Il convient de privilégier davantage la mesure des facteurs socio-politiques de la durabilité, la conception de méthode de surveillance continue et d'évaluation, et la transmission de l'information aux décideurs sous une forme adaptée à leurs besoins.
3. On peut parfaitement accepter le débat que suscite la définition précise de la « durabilité », dans la mesure où ceux qui la contestent reconnaissent que le développement durable est un processus d'adaptation continu et que le changement doit être guidé par les principes d'équité et de respect.
4. L'UICN a un rôle important à jouer en aidant ses membres et partenaires à accéder aux sources de données, aux méthodologies et aux approches. Au lieu de garder de telles informations pour elle, l'Union devrait faciliter l'accès des groupes d'utilisateurs locaux, en les informant sur les données disponibles.
5. Il est tout aussi important que l'UICN facilite les courants d'information du niveau local au niveau international et vice versa. Cela peut aider les membres à tirer des enseignements d'autres expériences, à se faire mieux entendre, à exercer une plus grande influence sur l'élaboration des politiques, la conception des projets et leur financement.
6. La Commission des stratégies et de la planification de l'environnement (CSPE) devrait, dans le sillage de cet atelier, élaborer des recommandations spécifiques sur le rôle que peut jouer l'UICN dans la mesure des efforts axés sur la durabilité.

ATELIER 3

Utilisation durable des ressources naturelles renouvelables

Présidence: Marshall Murphree et Lawrence Hamilton

Convocateurs: Don Gilmour et Steve Edwards

Rapporteurs: Julio Ruiz, Charles Doumenge, Catherine Allen et Hank Jenkins

A sa 18e session, l'Assemblée générale de l'UICN, tenue à Perth, Australie, a adopté la Recommandation 18.24 (Conservation, par l'utilisation rationnelle, des espèces sauvages en tant que ressources naturelles renouvelables), dans laquelle elle prie le Directeur général d'établir des directives sur l'utilisation durable. Le Groupe de spécialistes SSC sur l'utilisation durable et le Programme pour l'utilisation durable des espèces sauvages ont, par la suite, été chargés d'élaborer les projets de Directives, en association avec les membres de l'UICN.

A l'issue d'un processus de consultation prolongé, le Groupe de spécialistes et le Programme ont préparé un projet intitulé *Directives sur la durabilité écologique des utilisations non destructives ou destructives des espèces sauvages*, qui a été révisé et approuvé par le Conseil en vue de sa soumission à la présente session de l'Assemblée générale. L'atelier a pour objectif d'examiner les Directives et de conseiller les membres sur la manière de les appliquer.

Près de 200 spécialistes des politiques et de la gestion des espèces sauvages, de la foresterie et des pêches, venus d'Afrique, d'Amérique du Nord et du Sud, d'Europe et de la région Asie/Pacifique participent à l'atelier. Quinze spécialistes présentent des exposés et des études de cas sur la pertinence des Directives par rapport à une large gamme d'espèces et d'écosystèmes, couvrant des sujets tels que chasse sportive en Afrique australe, pêche pélagique, prélèvement de reptiles sauvages pour le commerce des peaux, tonte de la laine de vigogne au Chili, gestion des palmiers au Niger, coupe de bois et écotourisme.

L'ensemble des présentations arrivent à la conclusion que les critères et exigences des Directives: a) sont très difficiles à appliquer; b) doivent être éclaircis; c) ont une portée trop large. L'application de critères génériques à la pêche, aux plantes, aux animaux terrestres, à la foresterie et à l'écotourisme est impraticable. Les Directives sont trop orientées vers les espèces et il conviendrait de faire davantage porter l'accent sur les habitats et les écosystèmes complexes.

Les débats sont parfaitement documentés et portent sur des points très précis. Les participants admettent à l'unanimité que le projet constitue un excellent point de départ mais que l'adoption des directives serait prématurée. Plusieurs points importants examinés dans le cadre de l'atelier sont décrits ci-après.

Capacité institutionnelle

Anada Tiega, de l'UICN-Niger, explique, dans son exposé sur la gestion communautaire du palmier rônier, au Niger, que les Directives ne tiennent pas

compte du régime de propriété, facteur social qui joue un rôle important dans la gestion des ressources. A.L. Rao, de l'UICN-Pakistan, signale dans son exposé sur la gestion villageoise des espèces sauvages au Pakistan, que dans la plupart des pays, les lois en vigueur ne permettent pas une utilisation et une gestion responsables des espèces sauvages par des propriétaires fonciers privés ou communaux. La décentralisation de cette autorité et la formation des populations rurales à la gestion des ressources sont des exigences institutionnelles fondamentales pour l'utilisation durable des espèces sauvages. M. Rao estime que les Directives devraient insister sur le fait que la formation à la gestion des ressources locales doit aller de pair avec l'attribution de pouvoirs juridiques.

Cogestion

La participation des communautés locales à la gestion est un élément institutionnel essentiel de l'utilisation durable. Les Carpenter, Inuvialuit des Territoires du Nord-Ouest (Canada), et Derek Melton, gestionnaire des ressources travaillant pour le gouvernement de cette région, expliquent comment les Inuvialuit et le gouvernement « cogèrent » les populations de boeufs musqués et de caribous. Brian Child, du *Department of National Parks and Wild Life Management*, Zimbabwe, explique comment fonctionne la cogestion dans le cadre du Programme CAMPFIRE. Il constate que le succès de la gestion des ressources exige un processus de gestion souple et adaptable, permettant d'essayer, de surveiller, d'évaluer et de réessayer. Les Directives doivent insister sur ce processus et viser un objectif clair.

Incitations économiques

Tous les intervenants insistent sur l'importance de la motivation économique pour le succès de l'utilisation durable, estimant que les Directives ne tiennent pas suffisamment compte de ce point. David Bracket, Directeur général du Service canadien de la pêche et de la faune, explique qu'il est extrêmement important de documenter les valeurs socio-économiques des espèces sauvages si l'on veut justifier et maintenir les ressources financières et humaines qu'exigent des programmes efficaces de recherche et de conservation.

Jeff Sayer, du *Center for International Forestry Research*, Indonésie, signale dans son exposé que la question de la gestion forestière devrait passer par la reconnaissance du fait que les sociétés et les individus souhaitent optimiser la production de certains biens et services, et maintenir les fonctions et composantes, conformément à leurs besoins immédiats. La percep-

tion de ces besoins varie énormément selon le lieu et l'époque.

Un intervenant demande à Brian Child si le modèle CAMPFIRE de gestion des espèces sauvages Ile risque pas de détruire l'équilibre de la nature en privilégiant certaines espèces plutôt que d'autres. Cela pourrait en effet amener des communautés à détruire des espèces pour tirer davantage de profit, comme cela s'est passé pour la chasse en Espagne. Brian Child répond qu'en dehors des parcs nationaux, il ne s'agit pas de choisir une antilope plutôt qu'une autre, mais de choisir entre l'habitat et l'agriculture. Aucun système ne saurait garantir un équilibre parfait, mais la gestion locale est la seule chance de conservation en dehors des aires protégées.

Eduardo Fuentes, Coordonnateur PNUE/FEM pour la diversité biologique, met en garde que le coût de substitution inhérent à l'application des Directives constituera un obstacle majeur pour les gouvernements et les utilisateurs des ressources, et que les Directives devraient en tenir compte.

Durabilité

Plusieurs exposés examinent un certain nombre de concepts philosophiques relatifs à la durabilité écologique. Ils concluent que les Directives ont tendance à trop simplifier la durabilité écologique et impliquent qu'il existe une recette simple pour déterminer quelles utilisations sont durables. « Nous ne serons pas toujours à même d'émettre des jugements simples oui/non sur ce qui est durable, parce de nombreux autres facteurs sont impliqués », déclare Grahame Webb, du Territoire du Nord, en Australie. Rowan Martin, du *Department of National Parks and Wild Life Management*, Zimbabwe, explique qu'il est beaucoup plus difficile de déterminer ce qui est durable que ce qui ne l'est pas. « En déterminant quelles utilisations ne sont pas durables, nous apprendrons énormément de choses sur ce qu'exige la durabilité », ajoute Rowan Martin. Grahame Webb constate également que ce processus est particulièrement important pour comprendre la durabilité. Tirer des enseignements de l'utilisation des ressources est le seul moyen de savoir comment les gérer de façon adéquate.

David Cassells, spécialiste de la gestion forestière et de la planification de l'environnement en Australie, décrit un certain nombre de mythes et d'idées fausses concernant la gestion forestière durable. Par exemple, (a) rendements durables égale développement durable; (b) les bonnes pratiques forestières sont automatiquement bonnes pour l'environnement; (c) les forêts tempérées ont une longue histoire de gestion durable; (d) la gestion durable des forêts tropicales est un

objectif irréalisable; (e) la gestion durable n'est pas viable du point de vue économique. Cassells conclut en disant que les concepts de durabilité ne sont pas statiques.

Ralph Roberts, expert canadien en foresterie, signale que les « directives » pour la durabilité écologique ont été élaborées avant tout pour les ressources forestières. Il établit une intéressante comparaison entre les définitions utilisées dans les Directives de l'UICN, telles que principes, critères, indicateurs et codes de pratique, avec celles figurant dans les Directives de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et du CSCR. Ralph Roberts suggère que l'UICN collabore avec d'autres institutions lorsqu'elle élabore des directives, afin d'éviter toute confusion terminologique.

Principe de précaution

Plusieurs intervenants se penchent sur le concept du principe de précaution, admettant qu'il a différentes significations lorsqu'il s'applique à la gestion des ressources. Justin Cooke, expert de la pêche auprès du Centre d'études sur la gestion des écosystèmes, en Allemagne, explique que le principe de précaution est très important pour l'utilisation des ressources marines, notamment la pêche pélagique, s'agissant communément de ressources partagées et de grands migrants. La gestion des ressources marines fondée sur le principe de précaution fixe des niveaux de prélèvement inférieurs mais, bien documentée, elle accroît le volume des prises, ce qui ne peut qu'inciter à améliorer la gestion. Rowan Martin estime toutefois que le principe de précaution peut aller à l'encontre du but recherché lorsqu'il s'applique à des prélèvements strictement terrestres, en particulier dans les zones rurales marginales très pauvres, dans lesquelles les incitations doivent avoir des effets tangibles immédiats.

Les intervenants concluent, à l'unanimité, que les incitations économiques, l'octroi de pouvoirs juridiques, la participation et la responsabilité locales, une surveillance continue rigoureuse, une gestion souple et adaptable, constituent autant d'éléments clés de l'utilisation durable des espèces sauvages. Ils estiment que ces points mériteraient d'être davantage mis en relief dans les Directives.

Recommandations

Les participants font les recommandations suivantes pour orienter les travaux à venir de l'UICN en matière d'utilisation durable:

- .. l'UICN devrait regrouper en une initiative unique ses activités portant sur l'utilisation durable;
- .. les membres des membres de l'UICN et des spécialistes devraient participer activement à la conception et à la réalisation des activités de l'UICN dans ce domaine;
- .. l'UICN devrait séparer ses recommandations politiques de ses directives techniques, lesquelles devraient être élaborées par des spécialistes régionaux, en vue de leur application régionale et locale;
- .. les participants donnent leur aval à la Recommandation 19.54 (Durabilité des utilisations destructives ou non destructives des espèces sauvages).

ATELIER 4

Conserver les espèces et les écosystèmes

Présidence: Adrian Phillips et George Rabb

Convocateurs: Simon Stuart, David Sheppard et Jill Blockhus

Rapporteurs: Wendy Strahm et Jill Blockhus

L'atelier a deux objectifs:

- .. envisager les options possibles en vue d'intégrer l'expertise des gestionnaires et des scientifiques pour parvenir à une conservation durable;
- .. voir comment les membres de l'UICN et les commissions concernées (en particulier la SSC et la CPNAP) peuvent travailler ensemble pour intégrer les perspectives de la recherche et de la gestion.

Le premier jour est consacré à la conservation des espèces et des écosystèmes aux niveaux mondial et national, en insistant sur l'établissement des priorités. Le second jour porte sur des techniques spécifiques de conservation des espèces et des écosystèmes. Chaque jour, l'atelier est divisé comme suit: présentations formelles le matin, et petits groupes de travail l'après-midi.

Intégration des perspectives de la recherche et de la gestion aux niveaux mondial et national

George Rabb, Président de la SSC, fait un exposé intitulé « Etablir les priorités de la diversité biologique sur le plan pratique: quelle forme la collaboration entre scientifiques et gestionnaires devrait-elle revêtir? » Il signale que les gouvernements nationaux devraient encourager les scientifiques à tenir compte de la Convention sur la diversité biologique dans leurs études sur la conservation. Bien que seule une fraction des espèces soit connue par les scientifiques, les données sur les principales espèces donnent généralement une idée de la santé du milieu naturel. Il importe également d'évaluer les facteurs politiques, économiques, sociaux et autres susceptibles d'influencer les priorités de la conservation des espèces. Autre point essentiel: l'établissement de plans de recherches clairs et précis, en concertation avec les administrateurs et les chercheurs, en renforçant les contacts, aux stades de la conception et de la mise en oeuvre.

Graeme Kelleher, Vice-président de la CPNAP pour les aires protégées marines, parle de l'évaluation des priorités pour les sites marins. Il souligne la nécessité d'intégrer les programmes de conservation terrestre et marine, citant le Parc marin du Récif de la Grande-Barrière, en Australie. Les chercheurs, les gestionnaires et d'autres scientifiques doivent être intégrés à des activités diverses, et travailler ensemble à l'élaboration et l'application de programmes de recherches. Cette collaboration se heurte toutefois à plusieurs obstacles. Les scientifiques sont rarement encouragés à entreprendre des recherches axées sur la gestion, bien au contraire, d'autant plus que ce type de recherche est difficile à publier. Ils préfèrent généralement diriger eux-mêmes leur travaux, se laissant guider par leur curiosité, attitude qui n'apporte pas forcément de réponses aux problèmes de gestion.

Peter Bridgewater, Vice-président de la CPNAP, Australie, parle de l'établissement des priorités pour les sites essentiellement terrestres. Il constate que les systèmes écologiques et socio-politiques sont plutôt chaotiques et difficilement prévisibles. Il peut très bien arriver que ce qui constitue un « point chaud » pour un taxon soit un « point froid » pour un autre. La diversité et la rareté ne sont, de loin, pas les seuls critères des actions de conservation. L'intervenant parle du concept de « *Gap Analysis* », qui définit la présence de certaines entités dans les aires protégées. Ce concept peut se révéler utile à condition que les données disponibles soient suffisantes, ce qui n'est pas toujours le cas.

Pierre Laserre parle des applications pratiques de la science à la gestion, dans le cadre du Programme sur l'homme et la biosphère, de l'UNESCO. Le Programme Diversitas UISB-SCOPE-UNESCO a été lancé en 1981 pour combler le fossé entre les scientifiques et les gestionnaires. Les concepts traditionnels de la conservation doivent être élargis, en privilégiant davantage les réserves naturelles englobant les communautés locales. L'approche qui a débouché sur l'établissement des réserves de la biosphère est un excellent modèle à cet égard: zone tampon entourant la réserve naturelle centrale et conciliation des intérêts de la conservation avec ceux des populations locales.

Georgina Mace évoque les méthodes systématiques d'estimation des risques d'extinction pour les espèces. Elle examine les « catégories de menaces » qu'elle applique actuellement l'UICN, constatant que les éléments d'appréciation, les interprétations et les normes sont de nature subjective, ce qui ne va pas sans poser certains problèmes. Elle admet cependant qu'un ensemble de normes universelles est très utile pour la planification de la conservation. L'intervenante décrit ensuite les nouvelles catégories de menaces proposées par l'UICN, constatant que la procédure de validation doit se poursuivre, même si les catégories proposées sont le fruit d'un long processus de consultation.

Certaines questions précises sont posées dans le courant de la discussion, notamment sur l'application des catégories dans les habitats aquatiques, sur le degré d'application des catégories et sur le volume de données quantitatives requis. Il est impossible d'obtenir des données parfaites aussi les scientifiques sont-ils parfois obligés de renoncer à une rigueur extrême pour obtenir des résultats.

Intégration des perspectives de la recherche et de la gestion au niveau des sites

Bing Lucas, Président de la CPNAP, décrit l'expérience acquise sur le plan local en associant la gestion et la science, et relève les cinq éléments clés suivants:

- a) **Capacité.** La gestion doit disposer de capacités scientifiques internes suffisantes.
- b) **Communication.** Elle doit se faire dans les deux sens entre gestionnaires et chercheurs.
- c) **Partenariat.** La connaissance doit être reliée à l'application pratique.
- d) **Réseaux.** Il ne sert à rien de continuer à réinventer la roue. Des réseaux efficaces doivent être établis pour faciliter le partage d'expérience et d'information.

- e) **Mécanismes.** Doivent être mis en place pour garantir une coopération fructueuse entre scientifiques et gestionnaires.

Claude Martin, Directeur général du WWF-International, parle de l'homme et des parcs. Il estime qu'une nouvelle conception des aires protégées s'impose, associant une utilisation appropriée des ressources naturelles par l'homme à la conservation des espèces. Les communautés locales doivent participer à l'établissement et à la gestion des aires protégées. Dans ce sens, la conservation est davantage une question sociale qu'un problème scientifique. Toutefois, la surexploitation des aires gérées par les populations autochtones pourrait constituer une source de problème. La solution consiste à encourager les communautés locales à participer à l'élaboration des plans de gestion, tout en ayant, le cas échéant, le courage de prendre les mesures qui s'imposent, pour faire respecter les prescriptions de gestion.

Russ Mittermeier parle des techniques de reconnaissance et de recensement. Etant donné que nous ne connaissons, à ce jour, que 1,4 pour cent des quelque 100 millions d'espèces existant sur la planète, une systématisation de la recherche s'impose. L'intervenante mentionne deux moyens prometteurs d'améliorer nos connaissances: premièrement, les ateliers régionaux d'établissement des priorités, qui permettent de glaner des informations de toute une gamme d'organisations et d'individus, en particulier de matériel non publié; deuxièmement, l'approche du Programme d'évaluation rapide, consistant à réunir un groupe de biologistes de terrain hors pair pour entreprendre une évaluation préliminaire.

La valeur de la diversité biologique peut se mesurer à des niveaux très divers, allant de la diversité biologique mondiale (y compris facteurs intangibles - forêts pour le climat ou propriétés médicinales potentielles) aux fonctions clés des écosystèmes, en passant par le maintien de la qualité de l'eau et les utilisations domestiques. Bien que les valeurs de la diversité biologique soient inhérentes aux produits disponibles sur les marchés internationaux, régionaux et locaux, elles ne sont généralement pas prises en considération dans le revenu national, situation à laquelle il convient de remédier.

On débat depuis une dizaine d'années du processus d'établissement des priorités en matière de conservation, notamment du concept d'identification des « points chauds » internationaux (zones dans lesquelles la diversité biologique terrestre se concentre) ou les pays de méga-diversité (possédant la diversité biologique la plus élevée). Les plans d'action relatifs aux taxons doivent être considérés comme des éléments constitutifs des plans d'action nationaux pour

la diversité biologique. Ces derniers doivent absolument être documentés par la meilleure information scientifique disponible.

Mariano Gonzalez et Susana Gonzalez et Ulysses Seal décrivent l'Analyse de la viabilité des populations et des habitats, qui se révèle généralement très utile pour établir les priorités des plans de conservation des espèces. Il est essentiel de maintenir un dialogue entre les scientifiques et les décideurs tout au long de ce processus, afin que les résultats soient effectivement traduits en politiques.

M. K. Ranjitsinh traite de l'application de la recherche à la gestion des espèces, dans le cadre des plans de reconstitution d'espèces. Il souligne l'importance de la formation en matière de conservation, en insistant sur les points suivants: volets « conservation » intégrés dans les programmes officiels d'enseignement; cours scientifiques de brève durée pour les gestionnaires; formation permanente pour les cadres; information et mobilisation des populations locales. L'intervenant insiste également sur l'information des médias, du corps enseignant et des institutions et organisations partenaires, sans oublier les cours de communication destinés aux scientifiques. Autre point souligné: les gouvernements nationaux et locaux doivent reconnaître plus pleinement les utilisations traditionnelles des habitats et des espèces et admettre la responsabilité locale à leur égard.

Résultats des groupes de discussion

Plusieurs groupes de discussions se réunissent durant l'atelier, présentant chacun les fruits de leurs délibérations à l'atelier réuni au complet. Parmi les points soulignés figurent:

- .. Il faut utiliser les meilleures informations scientifiques disponibles pour identifier les priorités de la conservation. Les méthodes de recensement originales adoptées par *Conservation International* pourraient servir de modèle à cet égard.
- .. Les données scientifiques doivent être considérées dans le contexte socio-politique approprié.
- .. Scientifiques et gestionnaires doivent collaborer plus étroitement et plus efficacement, notamment:
 - .. en établissant des mécanismes susceptibles de faciliter le dialogue;
 - .. pour les scientifiques, en veillant à ce que leurs données soient plus accessibles et mieux adaptées aux besoins des gestionnaires;
 - .. pour les scientifiques, en utilisant davantage de techniques traditionnelles de recensement et de

surveillance continue, plus faciles à utiliser par des non-spécialistes.

- .. Les outils pratiques de conservation tels que l'Analyse de la viabilité des habitats et des populations et les plans de reconstitution des espèces, devraient être utilisés dans toute la mesure du possible, en s'attachant à:
 - .. disposer d'une équipe de planification aussi mixte que possible, comprenant des scientifiques et d'autres experts, du personnel de terrain, ainsi que des représentants des communautés, ONG et gouvernements locaux;
 - .. établir des plans aussi clairs que possibles, faciles à comprendre et étayés par les meilleures informations disponibles.

Concernant le Programme de l'UICN, l'atelier recommande que la CPNAP et la SSC renforcent leurs liens de collaboration, par exemple:

- .. en établissant des groupes nationaux de membres de la CPNAP et de la SSC;
- .. en organisant des réunions conjointes sur des problèmes clés comme les techniques de recensement et de surveillance continue;
- .. en élaborant ensemble des lignes directrices sur des questions d'intérêt commun, comme la préparation et la mise en oeuvre des plans d'action.

Conclusions

Adrian Phillips, Vice-président de la CPNAP, résume les conclusions de l'atelier. Qui sont les gestionnaires? Ce sont les décideurs, c'est-à-dire les hauts fonctionnaires, les politiciens, les administrateurs des aires protégées et les communautés locales en tant que gestionnaires des ressources. Qui sont les scientifiques? Ce sont, entre autres, les naturalistes, les biologistes et les théoriciens des sciences sociales, sans oublier les communautés locales, et leur savoir ancestral irremplaçable. Il conviendrait, dans les discussions sur la collaboration possible entre scientifiques et gestionnaires, de considérer toute la gamme des « gestionnaires » et des « scientifiques » - et non pas seulement les biologistes et les hauts responsables politiques.

Lorsque nous recherchons des terrains d'entente, nous devons nous montrer sensibles aux critiques que s'adressent mutuellement les scientifiques et les gestionnaires. On accuse souvent les gestionnaires d'être obsédés par le court terme, d'oublier la globalité d'une situation et de se montrer réticents à l'égard des nouvelles méthodes. Quant aux gestionnaires, ils

déplorent souvent que les scientifiques ont des réticences à communiquer leurs résultats, manquent d'intérêt pour la conservation, ont des problèmes de communication en général, et comprennent mal les réalités politiques. Ces points de vue sont généralement extrêmes mais non dénués de vérité.

L'atelier a identifié un certain nombre d'objectifs, auxquels les scientifiques et les gestionnaires devraient tendre.

- .. Aspirer à une culture du partenariat, avec une reconnaissance mutuelle des rôles et responsabilités respectifs.
- .. Elaborer des mécanismes susceptibles d'améliorer la collaboration à tous les niveaux, par exemple des comités consultatifs pluridisciplinaires. Etablir des systèmes de compensation et des structures administratives, afin d'encourager la collaboration entre scientifiques et gestionnaires.
- .. Reconnaître les limites du savoir: il nous reste encore beaucoup à faire pour combler les lacunes des connaissances biologiques, écologiques et sociales.
- .. Améliorer les systèmes visant à identifier les priorités, notamment l'action mondiale relative aux « points chauds », les actions régionales par le truchement du programme d'évaluation rapide, les activités nationales et les plans d'action pour les espèces. Encourager l'innovation et développer la coopération entre la SSC et la CPNAP.
- .. Scientifiques et gestionnaires doivent s'attacher à améliorer leur compréhension et leur gestion du système politique, et apprendre à communiquer par le biais des médias.
- .. Tenir compte de la dimension humaine. Scientifiques et gestionnaires doivent collaborer plus étroitement avec les populations locales et tenir compte de leurs points de vue dans le processus décisionnel.

ATELIER 5

La Stratégie et la Convention sur la diversité biologique

Présidence: Kenton Miller

Convocateurs: Jeffrey McNeely et Françoise Burhenne-Guilmin

Rapporteurs: Caroline Martinet et Donna Dwiggin

L'atelier vise les objectifs suivants:

- a) déterminer comment les membres de l'UICN peuvent se servir de la Stratégie et de la Convention sur la diversité biologique pour faire progresser leurs programmes respectifs et comment, à leur tour, ils peuvent, par leurs activités, aller dans le sens de ces initiatives;
- b) discuter de la manière dont les membres de l'UICN peuvent agir ensemble en vue de réunir et diffuser les informations concernant le rôle et la valeur de la diversité biologique et de ses ressources;
- c) déterminer la manière dont les membres de l'UICN peuvent développer les connaissances scientifiques nécessaires aux politiques et aux décisions relatives à la conservation de la diversité biologique;
- d) encourager les membres à participer à la préparation des stratégies et plans d'action pour la diversité biologique et de ses ressources;
- e) donner des conseils sur la manière dont l'UICN peut élaborer des mécanismes efficaces pour encourager les instances gouvernementales et indépendantes à conserver la diversité biologique, ainsi que sur le rôle que peut jouer le secrétariat à cet égard.

Cet atelier réunit plus de 150 personnes, qui présentent une vingtaine d'exposés.

L'action en vue de préserver, d'étudier et d'utiliser la diversité biologique

Les initiatives suivantes sont décrites et discutées:

La Stratégie mondiale pour la diversité biologique. Cette stratégie constitue le cadre de l'atelier. Parmi les principales actions recommandées par la Stratégie figurent: la Convention sur la diversité biologique, entrée en vigueur le 29 décembre 1993 (voir ci-après); la création d'un Forum mondial sur la diversité biologique (voir ci-après); des débats sur l'établissement d'un Système d'alerte précoce; l'élaboration, par de nombreux pays, de stratégies et de plans d'action nationaux pour la diversité biologique; le projet de Décennie internationale de la diversité biologique,

abandonné entre-temps, car il se passe déjà énormément de choses dans ce domaine.

Evaluation de la diversité biologique mondiale. Il s'agit d'une initiative du PNUE, financée par le Fonds pour l'environnement mondial, visant à offrir « une analyse indépendante, critique et scientifiquement fondée des questions, théories et opinions actuelles concernant les principaux aspects planétaires de la diversité biologique ». Destinée à servir de référence et non pas de manuel, cette évaluation traitera de questions telles que: comment mesure-t-on la diversité biologique en termes d'espèces, de gènes et d'écosystèmes? Comment en assurer la surveillance continue? Le concept des « espèces pivots » est-il valable? De quelles limites humaines et économiques faut-il tenir compte? Le secrétariat de l'UICN coordonne la Section 9, concernant les impacts humains sur la diversité biologique, et participe à l'élaboration de plusieurs autres sections. Les membres de l'UICN sont invités à envoyer du matériel, à rédiger des chapitres ou à donner un avis scientifique. L'Evaluation devrait être publiée d'ici juillet 1995.

Convention sur la diversité biologique (CDB). Il s'agit du premier instrument juridique sur le problème de la diversité biologique, l'utilisation durable et les avantages tirés des ressources génétiques à l'échelle mondiale. Tout en reconnaissant l'humanité comme le gardien de la diversité biologique, la Convention attribue l'essentiel de la responsabilité de la sauvegarde et de la gestion des ressources aux nations individuelles. Il est toutefois constaté que la Convention n'est pas la panacée au problème de l'érosion de la diversité biologique, et qu'il est important de reconnaître les liens entre cette Convention et d'autres. Le projet de Guide explicatif de la Convention sur la diversité biologique, rédigé par l'UICN et présenté aux participants, permet de « démystifier » la Convention en expliquant chacun de ses articles.

Le Programme UICN pour la diversité biologique a établi des liens de travail très étroits avec le Secrétariat intérimaire de la CDB, qu'il aidera à préparer des réunions à venir telles que le Comité scientifique spécial (avril 1994), le 2^e Comité intergouvernemental sur la CDB (juin 1994) et la première Conférence des Parties (novembre 1994). Il est proposé que l'UICN et ses membres clarifient les enjeux et les options auprès des responsables gouvernementaux, afin d'essayer d'influencer leur attitude à l'égard de ces réunions. Certains intervenants déplorent que nombre de gouvernements n'informent pas les populations autochtones et les communautés locales sur la Convention.

L'atelier recommande à l'UICN et à ses membres:

- .. d'encourager les nations à ratifier la Convention;
- .. de revoir le projet de Guide explicatif;
- .. de contribuer à la préparation des stratégies nationales pour la diversité biologique;
- .. d'introduire, dans leurs propres activités, un volet « diversité biologique »;
- .. de faire participer les populations autochtones aux activités liées à la conservation de la diversité biologique et de promouvoir leur représentation au sein des délégations;
- .. d'informer les gouvernements sur des questions en rapport avec la diversité biologique, par exemple les droits de propriété intellectuelle;
- .. d'influencer les gouvernements et de participer aux activités à venir liées à la Convention.

Projet de Réseau international de conservation de la diversité biologique marine. On constate que les écosystèmes marins ne bénéficient de loin pas de la même attention que les écosystèmes terrestres. La Stratégie mondiale pour la diversité biologique, qui représente un premier pas pour remédier à cette disparité, a conduit à reconnaître la nécessité d'établir un réseau qui constituerait un « réservoir » de spécialistes du terrain, au lieu du traditionnel mécanisme d'échange d'information, et viendrait compléter d'autres réseaux comme les laboratoires de recherche marine. Le rôle de l'UICN consisterait à mobiliser ses membres pour former le réseau, à examiner des recommandations, à fixer des priorités et à orienter l'établissement et la gestion du Réseau.

Etudes, stratégies et plans d'action nationaux sur la diversité biologique. Au Chili, malgré des ressources financières limitées, un effort impressionnant a été déployé pour élaborer un Plan d'action sur la diversité biologique, grâce à une équipe exceptionnellement coopérative formée de six ministères, d'universités, de divers instituts, d'industriels et d'ONG. Cette initiative pose cependant des problèmes liés à la sensibilisation insuffisante du public, au manque d'argent et à une tendance à la « territorialisation ». En Norvège, pour éviter cette tendance, chaque ministère a élaboré sa propre sous-stratégie, et le Ministère de l'environnement a préparé un plan dans lequel s'intégrera l'ensemble de ces sous-stratégies. Les divers ministères sont non seulement chargés de superviser les parties du plan qui les concernent, mais aussi responsables de mobiliser leurs membres. Les participants à l'atelier estiment que collaborer avec un pays en développement en l'aidant à élaborer sa propre

stratégie, dans le cas présent, l'Indonésie, est utile pour les deux parties.

Un intervenant déclare que la préparation de ces plans et stratégies est souvent un exercice trop complexe et ne correspond ni aux ressources disponibles pour l'action, ni au processus décisionnel en place. Il est fréquent que les plans établis au niveau des nations privilégient inutilement le développement de l'infrastructure, au détriment des activités opérationnelles et de maintenance, et de la formation. Si les gestionnaires de la conservation de chaque pays étaient suffisamment formés pour prendre eux-mêmes les décisions qui s'imposent, les plans de gestion préparés par des experts de l'extérieur deviendraient moins nécessaires. Les difficultés rencontrées par la Chine dans la préparation du plan national sur la conservation de la diversité biologique s'expliquent surtout par des luttes de pouvoir, des frais de déplacement excessifs, l'absence de banque de données, le manque de fonds, et la lenteur des choses en général, et de la procédure d'approbation en particulier.

L'UICN pourrait jouer un rôle utile à cet égard:

- .. en offrant des avis techniques aux pays pour les aider à préparer leurs propres plans;
- .. en oeuvrant avec le WRI et le PNUE à l'élaboration de directives pour les stratégies et plans d'action sur la diversité biologique,
- .. en contribuant au renforcement des capacités nationales pour la préparation et la mise en oeuvre de tels stratégies et plans;
- .. en encourageant les gouvernements à établir des objectifs très clairs, bien ciblés et simples pour leurs stratégies et plans; en les aidant à tirer des enseignements des plans existants; en mobilisant l'ensemble des services et agents d'exécution; en associant la planification et le renforcement des capacités.

Forum international sur la diversité biologique. La première réunion de ce forum a eu lieu au Siège de l'UICN en octobre 1993, juste avant celle du Comité intergouvernemental de la CDB. Rassemblant plus de 130 personnes de 50 pays, ce forum a facilité les échanges de vue sur les questions complexes liées à la diversité biologique. Les trois thèmes suivants ont été traités: élargir la participation au processus d'application de la Convention; la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques; l'incorporation de la diversité biologique dans les politiques officielles et le droit. Le concept du forum est considéré comme un succès, et l'idée d'en organiser au niveau régional sur la diversité biologique est accueillie favorablement.

L'atelier recommande à l'UICN de:

- .. continuer à développer et à coordonner le Forum mondial sur la diversité biologique;
- .. planifier et mettre sur pied des forums régionaux sur la diversité biologique, avec l'appui de ses collaborateurs régionaux (en particulier les Bureaux régionaux):
- .. nouer des contacts au sein des gouvernements et d'autres entités susceptibles d'être intéressées par les échanges qu'offrent de tels forums.

« **Pays ayant la responsabilité ultime** ». Le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature (CMSC) est en train de travailler à ce projet destiné à aider les gouvernements à préserver leur diversité biologique en leur offrant des données essentielles sur des espèces endémiques à leur pays. En signant la Convention sur la diversité biologique, les nations reconnaissent leur responsabilité de conserver la diversité biologique se trouvant sur leur territoire national. Toutefois, de nombreux gouvernements ne connaissent pas les espèces qui se trouvent exclusivement dans leur pays, dites « espèces politiquement endémiques ». Le CMSC estime que près de 45 pour cent des espèces de vertébrés tétrapodes, 82 pour cent des plantes vasculaires, 30 pour cent des oiseaux et 60 pour cent des reptiles et amphibiens sont politiquement endémiques.

Un participant fait remarquer que les pays ont refusé d'établir des listes et que ce concept pourrait faire l'objet d'un usage abusif sur le plan politique. Toutefois, cela n'empêche pas les ONG, par exemple les comités nationaux et les réseaux d'experts de l'UICN (comme la SSC) de collaborer avec les gouvernements et de contribuer à faire reconnaître l'importance des espèces endémiques. Bien que ce concept soit utile en matière de sensibilisation, toutes les espèces endémiques n'exigent pas le même type d'intervention.

L'UICN pourrait aider les gouvernements et les ONG locales à déterminer et promouvoir des mesures en faveur de leurs espèces endémiques, en collaboration avec le CMSC et la SSC.

Les populations autochtones et la diversité biologique

Un groupe de discussion incluant des représentants des populations autochtones et des membres du Groupe de travail intercommissions de l'UICN sur les populations autochtones présente leurs expériences et points de vue. Parmi les questions essentielles soulevées figurent:

- .. le territoire qui comprend les terres traditionnelles est l'endroit qui se prête le mieux à la préservation de la diversité biologique parce que cette activité s'y pratique depuis des millénaires;
- .. Le projet « Génome humain » est considéré comme une véritable abomination pour la plupart des peuples autochtones et devrait être reconsidéré;
- .. les principes susceptibles d'aboutir à un développement durable digne de ce nom sont ceux qui guident déjà l'éthique des cultures autochtones, aussi la société devrait-elle s'en inspirer davantage;
- .. le dialogue entre les cultures est moins important que le dialogue avec la nature, tel qu'il est pratiqué par les cultures qui vivent de manière durable dans leur milieu naturel;
- .. une symbiose mutuelle, réellement équitable, s'impose entre les cultures « technologiquement pauvres mais génétiquement riches » et celles qui « sont pauvres en gènes mais riches en technologies ».

La diversité biologique doit être abordée différemment - en cherchant à mieux comprendre et écouter les populations autochtones, et en quantifiant le savoir des cultures autochtones et locales, afin de pouvoir leur offrir des compensations ou la réciprocité.

L'atelier recommande à l'UICN:

- .. de contribuer à la constitution de réseaux pour faciliter la communication entre les populations autochtones;
- .. de soutenir les efforts visant à inclure les droits de propriété intellectuelle dans les programmes et les activités de terrain, et d'aider à renforcer le cadre juridique de ces droits;
- .. de s'attacher à changer l'éthique qui, traditionnellement, se caractérise par l'exploitation des ressources naturelles et des connaissances des cultures autochtones;
- .. de charger la Commission du droit de l'environnement de mener des études juridiques sur les populations autochtones;
- .. de redoubler d'efforts pour élargir le champ d'application de l'Article 8 de la CDB qui demande le partage équitable des avantages découlant de l'utilisation des connaissances, innovations et pratiques des communautés autochtones, et pour trouver des modes d'échanges de connaissances qui soient à la fois authentiques et équitables;

- .. de veiller à ce que la CDB et Action 21 ne soient pas interprétés au détriment des populations autochtones;
- .. d'évaluer les conséquences négatives du Projet « Génome humain » pour les cultures autochtones.

Le financement de la conservation de la diversité biologique

La conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques coûtent plus cher que « le mode de fonctionnement habituel ». Il est donc essentiel d'envisager, pour la CDB, des sources de financement autres que le mécanisme financier intérimaire prévu (par exemple le Fonds pour l'environnement mondial), notamment en s'adressant aux banques régionales de développement, aux organismes bilatéraux, au secteur privé et aux milieux d'affaires.

Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

Etabli par 32 gouvernements, le FEM visait, dans sa « phase pilote » à acquérir une expérience du financement de la conservation de la diversité biologique au niveau des écosystèmes, des espèces et des gènes. Le renforcement des administrations en vue de la gestion des aires protégées a représenté jusqu'à 80 pour cent des US\$ 208 millions attribués par la Banque Mondiale à trente projets. En outre, 13 fonds d'affectation spéciale ont été établis pour couvrir les dépenses ordinaires. Suite aux recommandations d'une évaluation indépendante de la phase pilote du FEM, la Banque Mondiale s'attache dorénavant, dans ses projets, à tenir davantage compte des besoins de subsistance et des intérêts des communautés locales, à faire participer les ONG, à mieux répartir les fonds octroyés et à assouplir le processus de mise en oeuvre des projets.

Certains participants estiment que l'application des directives d'évaluation sociale, que prépare actuellement la Banque Mondiale, ne suffira pas à modifier l'attitude de son personnel, qui devrait peut-être suivre des cours de formation sociale. Un intervenant fait observer que si la Banque Mondiale veut continuer à faire partie du FEM, il faut absolument qu'elle apporte des changements concrets à sa politique.

La contribution du PNUD au FEM représente US\$ 270 millions et ses projets portent principalement sur la restauration de la diversité biologique, les systèmes durables d'utilisation de la diversité biologique par l'homme et le renforcement des capacités. Bien que le fonds d'assistance du PNUD sous forme de dons pour des investissements limités destinés au renforcement des capacités ne porte pas encore sur l'éducation, le

PNUD ne verrait aucun inconvénient à appuyer de tels projets.

Fait positif pour les ONG: la disponibilité de fonds a nettement augmenté et la conservation de la diversité biologique suscite de plus en plus d'intérêt. Toutefois, la plupart des projets du FEM se sont révélés trop vastes pour pouvoir être mis en oeuvre efficacement sur le terrain, mais cependant trop limités pour avoir un effet significatif sur la politique. De plus, le FEM devrait développer sa collaboration avec d'autres organismes et autoriser la présence d'observateurs à ses réunions. Le Secrétariat du FEM devrait devenir plus indépendant et jouer un plus grand rôle dans le processus décisionnel.

Plusieurs participants soulignent la nécessité d'augmenter le nombre de projets régionaux. Il est également question des coûts marginaux: étant donné qu'il n'existe pas de méthode de calcul des coûts marginaux totaux, on a fréquemment utilisé le coût global des projets comme méthode de substitution.

Les membres de l'UICN pourraient aider à canaliser les fonds du FEM sur le terrain et dans le monde entier en:

- .. se chargeant de l'exécution des projets et en servant d'intermédiaire local avec la Banque Mondiale et le PNUD;
- .. en offrant avis et expertise technique, par exemple par une évaluation scientifique des projets.

L'UICN devrait, pour sa part, continuer à offrir ses conseils techniques à la Banque Mondiale, au PNUD et au PNUE sur les questions ayant trait au FEM, et aider, sur le plan régional, les ONG à adresser des demandes de fonds au FEM.

Fonds nationaux pour l'environnement (FNE). Ces fonds pourraient constituer un mécanisme viable offrant un financement constant aux initiatives nationales axées sur la diversité biologique, qui viendrait compléter le FEM. A ce jour, 22 FNE ont déjà été établis, représentant un montant total de US\$ 350 millions, c'est-à-dire davantage que les allocations du FEM. Ces fonds visent principalement à renforcer les institutions, étant donné que l'organisation intermédiaire ne s'occupe pas de l'exécution des projets mais renforce les capacités nationales pour leur permettre de s'en charger.

Le concept de FNE est bien accueilli par les participants, malgré un débat considérable sur la définition de termes tels que « avantage global ». Plusieurs participants estiment qu'une mesure quantitative de la diversité biologique s'impose, tâche que certains organismes assument déjà. Plusieurs intervenants soulignent qu'un mécanisme **ne saurait** être établi là où la

seule forme de diversité biologique sauvegardée est celle qui « peut payer pour elle-même ». La discussion animée suscitée par ces remarques prouve que la question mérite plus ample examen.

La contribution de l'UICN devrait consister à:

- .. trouver des moyens d'encourager la discussion et l'étude portant sur les FNE;
- .. encourager la coopération avec des institutions financières telles que les banques régionales et nationales;
- .. veiller à ce que les programmes financés par les FNE couvrent des questions souvent négligées, telles que la taxonomie, les banques de gènes, la conservation *ex situ*, l'éducation, le renforcement des capacités et les réseaux d'information.

Causes économiques fondamentales de la surexploitation et de l'érosion de la diversité biologique. Norman Myers attire l'attention des participants sur l'augmentation de la consommation, estimant qu'elle constitue la cause essentielle de la dégradation des ressources. Il ajoute que même si l'argent et les connaissances ont décuplé en trente ans, les problèmes ne cessent de s'aggraver. Le milliard d'habitants les plus pauvres de la planète causent davantage de dégradations écologiques et d'épuisement biologique que les autres 3 milliards d'habitants des pays en développement, et ne sont dépassés en cela que par les habitants les plus riches du globe. La solution présentée, à savoir, « que davantage de pauvres **quittent** la campagne pour aller vivre en ville » exigerait une augmentation des possibilités d'emploi. A Singapour, par exemple, l'industrie électronique offre des emplois associés à des taux relativement faibles de biodégradation. Ceci exige toutefois l'accès aux principaux marchés du Nord. Les pays pourraient aussi cesser de subventionner les industries qui impliquent un fort taux de biodégradation, par exemple celles qui surexploitent les ressources forestières et halieutiques, ou polluent les eaux. Norman Myers estime à 1000 milliards de dollars par an, le montant total de ces « subventions aux effets pervers », chiffre significatif comparé aux 24 000 milliards de dollars que représente l'économie mondiale. Quant aux fonds requis pour mettre en oeuvre les actions découlant du Sommet de la Terre, ils sont estimés à 125 milliards de dollars par an - soit l'équivalent de quelques bières par habitant et par semaine, dans les pays du Nord!

Le Projet SCOPE sur la biosphère durable. Ce projet rassemblera des scientifiques, des gestionnaires et des dirigeants qui examineront sept études de cas, reflétant chacune une situation et un mode d'utilisa-

tion des ressources particuliers, afin d'évaluer les politiques et pratiques débouchant sur des systèmes écologiques durables. La discussion porte sur le financement du projet, sur ses éventuels chevauchements avec les travaux de l'UICN, de l'UNESCO et d'autres organisations, et sur la manière dont les membres de l'UICN pourront y participer. Il est également question de la possibilité de rassembler diverses parties prenantes pour qu'elles coopèrent ensemble à l'exécution des projets.

Les participants estiment que l'UICN pourrait offrir des occasions de discuter du projet, chercher des moyens de participer avec SCOPE sur une base régionale, et encourager ses membres à contribuer au projet, en particulier en Afrique australe et en Amazonie, où les deux premières composantes sont en train d'être mises en oeuvre.

Le Programme UICN pour la diversité biologique

La conservation de la diversité biologique exige un volume d'activités impressionnant, dépassant de loin les capacités d'une seule institution, d'où l'importance du partenariat à plusieurs niveaux. Le Programme pour la diversité biologique a pour philosophie d'étudier les moyens de raccourcir les chaînes de réaction, afin que ceux qui prennent les décisions concernant l'utilisation des ressources en assument les conséquences. Les pays doivent, pour leur part, déterminer leurs propres besoins: le Programme pour la diversité biologique vise à aider les gouvernements et les membres de l'UICN à mieux comprendre les questions liées à la diversité biologique afin qu'ils puissent prendre des décisions et mener des politiques éclairées.

Plusieurs intervenants soulignent la nécessité de diffuser l'information et de la « rapatrier », en particulier à l'échelon local. La plupart des documents publiés par le Programme pour la diversité biologique sont distribués gratuitement à l'extérieur, afin que l'information circule mieux sur le plan local, étant donné que le Programme a conscience qu'il ne peut le faire lui-même dans le monde entier.

L'atelier recommande au Programme pour la diversité biologique:

- .. de soutenir les éléments relatifs à la diversité biologique contenus dans les programmes de l'UICN et de ses membres, en fournissant des informations, des concepts, du matériel et des publications;
- .. de participer aux activités relatives à la diversité biologique menées par les membres de l'UICN dans leurs régions respectives;

- .. d'offrir un service se chargeant de préparer des projets sur la diversité biologique ou des volets « diversité biologique » destinés à projets de plus grande envergure mis en oeuvre par les programmes régionaux de l'UICN;
- .. d'établir un organe consultatif permanent inter-commissions sur la diversité biologique;
- .. d'élaborer des politiques, par exemple sur la diversité biologique et les populations autochtones;
- .. d'aider les gouvernements à identifier les « points chauds » pour les groupes taxonomiques importants, en organisant des forums régionaux ou nationaux sur la diversité biologique et en collaborant avec la Convention du patrimoine mondial, la SSC et la CPNAP.

ATELIER 6

Définir la capacité de charge et en respecter les limites

Présidence: Tundy Agardy, John Pernetta, Velimir Pravdic, Danny Elder

Convocateur: Danny Elder

Rapporteur: Sarah Humphrey

La capacité de charge est l'un des thèmes centraux de *Sauver la Planète*, et l'un des huit principes permettant de « respecter les limites de la capacité de charge de la planète ». Dans *Sauver la Planète*, la capacité de charge est définie comme étant:

« la capacité d'un écosystème à entretenir des organismes sains, tout en maintenant sa propre productivité, sa capacité d'adaptation et de renouvellement ».

Bien que ce concept soit très familier, il est tout sauf clair. Ce terme est en effet utilisé dans toutes sortes de contextes et sa signification peut très bien varier d'une personne à l'autre.

L'atelier a les objectifs suivants:

- .. passer en revue l'évolution historique du concept de « capacité de charge » et de son application;

- ... passer en revue et discuter les méthodes et approches actuellement suivies pour évaluer la capacité de charge dans divers milieux naturels;
- ... recommander à l'UICN d'intégrer dans ses politiques et activités de Programme, des concepts et notions liés à la capacité de charge et des instruments permettant de la définir.

L'atelier se déroule en quatre séances successives. Les trois premières réunissent onze experts invités, représentant diverses disciplines, dont les exposés traitent de la façon d'appliquer le concept de capacité de charge dans différents contextes de recherche et de gestion. La séance de l'après-midi, ouverte à la discussion, est dirigée par les membres du groupe d'experts. L'atelier rassemble en tout une quarantaine de personnes.

La confusion qui entoure la notion de capacité de charge ressort d'emblée: malgré les racines écologiques claires de ce terme, élaboré à partir du concept de facteurs limitants, les applications du concept telles qu'elles ressortent des études de cas et autres exposés en sont, pour la plupart, très éloignées. Les limitations des modèles classiques élaborés par les écologues sont également évidentes.

La discussion porte ensuite sur les questions suivantes.

La capacité de charge humaine

Les études archéologiques et historiques relatent les circonstances dans lesquelles la croissance de la population humaine a été contrôlée par la disponibilité d'une ressource limitée (souvent alimentaire), et font ressortir clairement que les différentes cultures ont dû s'adapter à mesure que les ressources s'épuisaient. Toutefois, ce scénario a tendance à se modifier à mesure que les systèmes humains s'ouvrent grâce à la communication: circulation des personnes, transferts de ressources, de main-d'oeuvre, de technologie et d'expériences ont effectivement permis de vaincre les limites spatio-temporelles de la capacité de charge, qui représentaient une contrainte pour les sociétés humaines d'antan. A mesure que des facteurs limitants sont supprimés par les progrès technologiques ou la communication, de nouveaux facteurs entrent en jeu. La biosphère est-elle vraiment le seul système dans lequel le concept de capacité de charge puisse s'appliquer à la population humaine?

L'atelier admet qu'il est superflu d'essayer de définir la capacité absolue de la planète - et que cette démarche peut même se révéler néfaste, par une tendance à négliger des problèmes plus urgents et plus immédiats. Même s'il est théoriquement possible de

calculer ce chiffre, à partir des facteurs limitants et des besoins de base minimum par habitant, en termes humains, le concept de limites dépasse notre connaissance des facteurs limitants. De plus, nous appliquons des jugements de valeur différents pour définir nos normes minimales acceptables. Des paramètres socio-économiques ne tardent pas à influencer nos choix à mesure que les systèmes s'ouvrent, nous donnant des raisons plus ou moins valables de réguler la population avant même que n'interviennent les contraintes écologiques. D'aucuns souhaiteraient que les populations humaines suivent le modèle écologique de la régulation des populations par la mortalité, elle-même tributaire de la densité dans un milieu limité.

Il arrive qu'un facteur limitant unique ait une incidence cruciale sur la capacité de charge de la population humaine dans un contexte local ou régional. La détérioration de l'environnement apparaît lorsque la population approche ou dépasse la capacité de charge du milieu naturel environnant, créant un cercle vicieux qui se traduit par une réduction de la capacité de charge. La situation peut devenir critique dans les communautés pratiquant une agriculture de subsistance, et qui ne peuvent acquérir les biens et services à la portée d'autres systèmes agricoles davantage orientés vers le commerce.

Capacité d'assimilation

De nouvelles méthodes de gestion de l'impact considèrent la capacité d'un milieu donné à absorber le stress anthropique sans effet préjudiciable permanent - concept tiré de l'écotoxicologie et de l'étude de la résilience des écosystèmes. Il faut qu'il y ait une transition des approches réductionnistes (qui s'intéressent à chaque impact isolément) aux approches holistiques (qui considèrent les interactions conjuguées des différentes formes de stress subi par l'environnement). L'application de ce concept pour déterminer le niveau acceptable d'émissions de gaz à effet de serre est un champ d'étude nouveau et complexe, dont les implications politiques sont considérables.

Le concept de capacité de charge assimilatrice peut s'appliquer à la régulation du nombre maximum de visiteurs autorisé en un lieu donné, à un moment précis ou sur une période donnée, en procédant à une estimation de l'impact direct et indirect de chaque visiteur. Si l'on veut déterminer le nombre acceptable de visiteurs en tenant compte des objectifs de gestion spécifiques (qui concernent habituellement la qualité de l'environnement) et des attentes de chaque visiteur, on ne peut éviter de porter des jugements de valeur. Tout le monde n'est pas d'accord sur le fait que le

terme de « capacité de charge » soit approprié pour désigner cette capacité artificielle.

Ressources vivantes et capacité de charge

L'atelier étudie des exemples de gestion des ressources vivantes dans le biome marin, où les actions délibérées visant à modifier le milieu naturel sont rares, voire inexistantes. Le concept de capacité de charge n'a qu'une valeur limitée lorsqu'il s'agit de déterminer le niveau maximal des stocks de poissons qui peut être maintenu dans un milieu donné, vu que le rendement durable maximal est obtenu à partir d'une population en augmentation rapide - augmentation qui n'est possible que lorsque la densité est plus faible.

Le terme « capacité de charge » peut être utilisé dans le contexte du rendement maximal d'une ressource particulière qui peut être durable à long terme (sans porter préjudice au système). Il apparaît que cette capacité de charge fluctue avec le temps et la Procédure de gestion révisée qu'envisage d'adopter la Commission baleinière internationale est un exemple de procédure de gestion souple et adaptable telle que l'exigent les ressources vivantes. L'effondrement de certaines pêches, preuve flagrante des effets de la surexploitation, ne peut que déboucher sur une réduction draconienne de l'effort de pêche pour permettre aux stocks de se reconstituer. L'étude des grands écosystèmes marins a permis de savoir quels sont les paramètres qui déterminent les variations naturelles de la capacité de charge. Cette science n'a toutefois pas encore atteint le stade des prévisions.

Pour ce qui est de leur contribution à la capacité de charge humaine, les ressources marines conventionnelles ont peu de chances d'offrir des rendements supérieurs, même si l'on parvient à une gestion durable. Les ressources non conventionnelles peuvent devenir économiquement interactives pour les pays riches et peuplés à condition qu'on leur attribue une valeur suffisamment élevée.

Conclusions

De nombreuses applications actuelles du terme « capacité de charge » sont très éloignées du concept écologique d'origine - et il se pourrait qu'une nouvelle terminologie soit nécessaire pour établir une distinction entre elles. Toutes ces applications ont cependant un point commun - la reconnaissance des limites (réelles ou choisies en fonction d'un objectif précis). Le terme « capacité de charge » doit être qualifié: capacité de charge de quoi, pour quoi, dans quel contexte? L'atelier conclut qu'il serait utile de produire une

brève publication passant en revue le concept de capacité de charge et ses différentes applications.

Le concept de capacité de charge a un rôle important à jouer dans les stratégies et les programmes pour les sciences sociales de l'UICN, qui s'attachent aux limites, ainsi qu'aux domaines plus traditionnels de la conservation et de la gestion des ressources, dans lesquels les facteurs limitants ou le rendement durable maximal sont des questions clés.

L'application du concept de capacité de charge à la gestion des ressources vivantes doit reconnaître la nature dynamique des systèmes naturels: systèmes dans lesquels la capacité de charge varie avec le temps sous l'influence de forces dépassant notre contrôle et parfois, notre entendement. La gestion de ces systèmes doit être souple et les interventions au niveau de la gestion se doivent d'observer le principe de précaution.

ATELIER 7

Changer les comportements et les pratiques

Présidence: Frits Hesselink

Convocatrice: Wendy Goldstein

Rapporteur: Joy Palmer

L'atelier a pour objectifs d'examiner les moyens d'utiliser l'éducation et la communication pour changer les comportements et les pratiques, et de faire des recommandations à l'UICN sur les moyens de faciliter ce processus. Les questions clés traitées sont les suivantes:

- .. Comment utiliser l'éducation et la communication pour changer les comportements et les attitudes?
- .. Comment rassembler les gouvernements et les ONG pour promouvoir, planifier et organiser l'éducation?
- .. Comment l'UICN peut-elle servir de cadre d'échanges d'expérience sur la planification de l'utilisation efficace de l'éducation et de la communication?

L'atelier rassemble plus de 120 personnes qui présentent un total de 18 exposés.

Planification et application des programmes

Les intervenants font des exposés sur les programmes d'ONG de différentes régions du monde, en particulier des Etats-Unis, de l'Indonésie, de l'Inde, du Zimbabwe, du Canada, du Brésil, de l'Argentine et des pays du Sahel. Ces exposés décrivent les enseignements tirés de la collaboration avec les communautés visant à changer les comportements.

Parmi les questions clés abordées figurent:

Concernant le rôle de l'éducation et de la communication:

- .. L'éducation et la communication **peuvent** changer les comportements et les pratiques et **peuvent** faciliter les actions volontaires.
- .. Intégrer la communication et l'éducation dans l'ensemble du cycle de planification et de mise en oeuvre des programmes de gestion constitue un véritable défi si l'on veut que les individus participent à l'ensemble du processus décisionnel. Les diverses étapes exigent différentes approches en matière de communication.
- .. La communication et l'éducation peuvent encourager l'utilisation d'autres instruments pour promouvoir le changement, par exemple des incitations juridiques ou financières.
- .. Les activités pratiques sont le meilleur moyen d'induire le changement et la participation.
- .. Un programme d'éducation et de communication exige une approche cyclique en quatre phases: recherche, planification, application et évaluation. Les programmes d'éducation ont trop souvent tendance à privilégier la planification et la mise en oeuvre au détriment des autres phases.
- .. Toute stratégie de communication doit être flexible et adaptable. Il convient d'affiner cette approche sur la base de l'expérience pratique et de l'évaluation
- .. Il arrive trop souvent que le travail pédagogique se fasse dans l'isolement: il est essentiel de tenir compte des leçons tirées et d'établir des réseaux.

Concernant l'importance de la recherche

- .. La recherche doit être la première phase de la conception de tout programme d'éducation et de communication, afin de comprendre les problèmes écologiques, leurs causes probables et les raisons motivant le comportement des gens.

- .. La recherche et la méthodologie relatives aux programmes d'éducation à l'environnement couronnées de succès doivent être développées et partagées.

Concernant le public cible

- .. Toutes les parties intéressées doivent participer à toutes les étapes. Cette question amène à considérer la participation, la propriété, la crédibilité et la continuité.
- .. Tout programme d'éducation doit tenir compte du mode de vie et des besoins des individus et des communautés. L'information en tant que telle ne suffit généralement pas à modifier les comportements humains et doit, si possible, aller de pair avec des avantages personnels, qui peuvent être la promotion sociale, l'amélioration de la santé ou une augmentation des moyens financiers.
- .. Les besoins et priorités individuels et collectifs doivent, dans la mesure du possible, être compris afin de pouvoir cibler convenablement le public et planifier la meilleure approche possible dans chaque cas. Comprendre la communauté peut aider à choisir des agents d'éducation « intermédiaires », comme par exemple les enfants.
- .. La durabilité à long terme peut s'édifier en encourageant les communautés locales à participer et à diriger. Il est souvent nécessaire de former des animateurs afin qu'ils sachent communiquer avec les membres individuels de la communauté aussi bien qu'avec ceux qui ont le « pouvoir ».
- .. Il ne faut pas oublier que certains facteurs culturels pragmatiques sont essentiels et qu'une approche éthique de l'éducation ne convient pas nécessairement.

Cadres nationaux

Les participants à cette séance étudient la manière dont les gouvernements pourraient faciliter le processus d'éducation et de communication en matière d'environnement. Il est question des activités de l'UNESCO et de sa coopération avec l'UICN, des initiatives gouvernementales visant à stimuler l'éducation à l'environnement au Canada et aux Pays-Bas, de la coopération entre le gouvernement et les ONG dans le domaine de l'éducation à l'environnement en Espagne, ainsi que du *National Landcare Program* et de l'Autorité du Récif de la Grande-Barrière en Australie. D'autres exposés parlent de l'expérience népalaise (Stratégie nationale de conservation) et du Zimbabwe (Programme d'éducation à l'environnement), ainsi

que du soutien apporté par les Gouvernements équatorien et vénézuélien à l'éducation à l'environnement.

Questions clés évoquées:

- .. Nombre d'exemples de pratiques gouvernementales dans différents pays du monde démontrent l'importance qu'ont, pour l'éducation à l'environnement, la planification nationale, la constitution de réseaux, la communication, la participation active des gouvernements et des ONG, et la collaboration entre eux, points soulignés par Action 21 (Chapitre 36).
- .. Le gouvernement peut fournir des fonds afin de stimuler l'action, offrir un appui aux initiatives communautaires et faciliter l'échange d'informations et d'idées.
- .. En coordonnant leurs efforts, les gouvernements peuvent économiser leurs ressources et limiter les risques de double emploi.
- .. Tous les pays ne se trouvent pas dans la même phase d'établissement de cadres gouvernementaux d'éducation à l'environnement; dans certains cas, les ONG exercent une influence déterminante en matière d'éducation.
- .. Sans le soutien et la participation des gouvernements et des institutions, le travail des ONG se solde trop souvent par une action sectorielle et isolée, difficile à maintenir à long terme.
- .. Dans de nombreux pays, il est essentiel d'améliorer les réseaux et les canaux de diffusion, afin de gérer la prolifération d'information sur l'environnement.
- .. Les barrières entre les « experts » de l'éducation à l'environnement et les autres doivent être abolies. La clé du succès réside dans la collaboration à tous les niveaux, laquelle doit absolument être encouragée.
- .. Il faut promouvoir l'établissement de programmes conjoints d'éducation à l'environnement entre les pays du Nord et du Sud, ainsi qu'entre les pays à l'intérieur de ces régions économiques.
- .. Les ministères devraient coordonner leur travail afin d'intégrer la politique gouvernementale en matière d'environnement. Cette considération vaut également, dans la mesure du possible, pour les ONG.

Conclusions

Dans Action 21, les gouvernements s'engagent à développer l'éducation et la communication en matière d'environnement. On constate cependant, que dans de nombreux pays, il n'existe encore aucun effort, fonds ou programme national en la matière et que, très souvent, le savoir-faire, l'infrastructure, les capacités et les ressources sont insuffisants. Dans d'autres pays, où de tels programmes existent, les lacunes se situent au niveau de la stratégie, du contenu ou de la méthodologie.

L'UICN a un rôle majeur à jouer en encourageant l'éducation et la communication en matière d'environnement auprès de ses membres, notamment des Etats, et en se servant des expériences réussies pour prouver l'importance de telles approches pour la conservation. L'UICN peut, à partir des enseignements tirés, contribuer à renforcer les capacités par le biais de ses programmes de terrain.

L'atelier fait les recommandations suivantes:

- .. La Commission UICN de l'éducation et de la communication (CEC) doit préciser le rôle de l'éducation et de la communication pour l'Union et décrire les moyens d'intégrer ces activités dans les programmes de gestion. Cela s'impose pour pallier à l'utilisation insuffisante des instruments de sensibilisation, lorsqu'il s'agit de mener une action visant à susciter un changement débouchant sur un mode de vie plus durable du point de vue écologique. L'éducation et la communication sont les moyens de susciter une participation volontaire mais, pour y parvenir, il convient que les individus aient la possibilité de participer à la définition de la question et des solutions envisageables.
- .. La CEC devrait envisager de mettre sur pied un groupe de spécialistes pour favoriser la constitution de réseaux et le partage des connaissances spécialisées, notamment concernant: la planification stratégique de la communication pour la gestion de l'environnement; la recherche en matière d'éducation à l'environnement; la planification nationale de l'éducation à l'environnement.
- .. Une analyse des activités des autres programmes de l'Union permettrait une meilleure intégration de l'expertise et du soutien de la CEC.
- .. Il conviendrait de lancer un programme de développement pour la CEC, visant à améliorer son efficacité au sein de l'UICN et à l'extérieur.
- .. Le dialogue devrait être encouragé à l'échelle régionale, dans le domaine de l'éducation et de la communication, notamment en organisant des

ateliers et des séminaires et en diffusant des études de cas portant sur la recherche et les pratiques d'éducation.

Il importe d'insister sur le rapport coût-efficacité de l'éducation et de la communication et de l'expliquer auprès d'organisations et d'individus ne faisant pas partie de la CEC.

ATELIER 8

Soins environnementaux communautaires

Présidence: Richard Sandbrook

Convocateurs: Patrick Dugan et Grazia
Borrini-Feyerabend

Rapporteurs: Tabeth Chiuta et Judit Kelemen

« Si à la fin de la journée, les gens - simplement les gens ordinaires - ne décident pas de protéger leur propre milieu naturel, comment l'UICN pourra-t-elle réussir dans sa mission? Naturellement, on peut avoir un parc ou deux, mais est-ce suffisant? Nous devons mobiliser un groupe nettement plus vaste que cela. Si nos modes de vie ne se développent pas en harmonie avec les milieux naturels - but même de la Protection environnementale primaire - nous n'avons aucune chance de réussir. Et ce niveau d'intervention doit partir des communautés. » (Richard Sandbrook)

Ces idées sont sous-jacentes au thème de la présente Assemblée générale « Sauver la planète et ses habitants ». Les objectifs de l'atelier sont les suivants: évaluer de quelle manière les membres de l'UICN contribuent actuellement à améliorer la participation des communautés à la protection de leur environnement; voir comment les efforts engagés pourraient être renforcés et étendus dans le Programme de l'UICN pour 1994-1996.

L'atelier comporte les quatre séances suivantes: revue de la participation des communautés à la protection de l'environnement; les enseignements tirés de l'expérience; les besoins régionaux; les incidences sur le Programme de l'UICN. Le thème est introduit par un rappel de ce qu'est la Protection environnementale primaire (PEC), suivi par des exposés sur différentes expériences en Amérique centrale, en Afrique et en Europe. Les intervenants décrivent brièvement la

manière dont les communautés participent à la protection de l'environnement, décrivant la manière dont elles s'organisent et renforcent leurs capacités, afin que la protection de l'environnement aille dans le sens de leurs besoins socio-économiques. La deuxième séance permet à six intervenants de présenter des études de cas sur les enseignements tirés des expériences en matière de PEC.

Les principales questions évoquées sont les suivantes:

- .. Reproduction, durabilité et conditions du succès de la Protection environnementale primaire (PEC).
- .. Méthodes et mécanismes applicables à la Protection environnementale primaire (PEC), y compris portée, points d'entrée, réseaux et partenaires;
- .. Comment incorporer la Protection environnementale primaire dans la Mission et le Programme de l'UICN?

Les 3e et 4e séances examinent ces différents points et la manière de les intégrer dans le Programme pour les politiques sociales et la Mission globale de l'Union. L'atelier ne rassemblant qu'une cinquantaine de personnes, un seul groupe de discussion suffit, dans le cadre duquel chaque participant a la possibilité de présenter un bref exposé sur ses expériences en matière de Protection environnementale primaire.

La discussion porte essentiellement sur les thèmes suivants:

Protection environnementale primaire: méthodes et mécanismes

Etant donné la diversité culturelle, il ressort des études de cas présentées que les méthodes et mécanismes utilisés dans le monde sont multiples. Plusieurs intervenants soulignent qu'il est difficile d'élaborer des méthodes et mécanismes universels, ceux-ci étant influencés par la culture, les besoins, la portée et les points d'entrée. Ils insistent néanmoins sur l'importance de la participation locale positive induite, qui peut passer par des réunions publiques avec les chefs traditionnels et les conseillers locaux de confiance. Il convient, à ces occasions, d'appliquer des techniques spéciales d'enquête participative (par exemple l'animation), pour expliquer les phénomènes naturels de manière à changer les comportements et de trouver les intérêts communs des différents membres de la communauté.

L'atelier convient qu'un excellent moyen de pénétrer dans une communauté consiste à procéder à une enquête. Outre la participation locale positive induite, les participants soulignent que la Protection environ-

nementale primaire doit tenir compte des capacités existantes, et se faire en collaboration avec les différents groupes d'intérêt de la communauté, afin d'instaurer un dialogue entre eux. Reconnaissant qu'il existe des situations de conflit inhérentes à des problèmes liés au cadre juridique, à la répartition des tâches entre hommes et femmes et à l'immigration, les participants suggèrent que l'on aide les communautés locales à résoudre leurs propres conflits. Plusieurs intervenants recommandent que le cadre juridique et politique des gouvernements soit influencé à bon escient par les communautés et leurs partenaires, afin de mettre en oeuvre la Protection environnementale primaire.

L'expérience tirée de diverses études de cas fait ressortir que l'approche adoptée actuellement dans les projets PEC n'est pas durable. Afin d'instaurer la confiance au sein des communautés, l'atelier recommande des stratégies à long terme destinées à réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide et des donateurs.

Les expériences de l'Amérique latine prouvent que la stratégie « réflexion-action-réflexion » est un bon moyen de réaliser l'objectif à long terme de la Protection environnementale primaire, et pourrait être applicable ailleurs.

Reproduction et durabilité

Durant l'atelier, plusieurs intervenants mentionnent les problèmes rencontrés dans la Protection environnementale primaire concernant la durabilité et la possibilité de reproduire ailleurs les initiatives couronnées de succès. Tout le monde s'accorde à dire que ces problèmes doivent être résolus. A cette fin, l'atelier recommande de: faire participer les responsables locaux au groupe de gestion du projet, afin de garantir une sensibilisation aussi large que possible; d'exercer des pressions politiques; d'associer la communauté à l'établissement du plan; de faire appel à du personnel local de contrepartie, et d'intégrer des membres des communautés locales dans l'équipe du projet. Afin d'éviter une dépendance exagérée vis-à-vis de l'aide et des donateurs, qui va à l'encontre de la durabilité et de la possibilité de reproduire ailleurs les projets PEC réussis, il est estimé qu'une transparence des fonds s'impose entre les donateurs, les intermédiaires et la communauté, passant par une collaboration permanente pour élaborer des mécanismes financiers novateurs. Il importe simultanément de couvrir les frais généraux de base, d'éviter les disparités importantes entre les salaires et les équipements des employés travaillant dans les centres et sur le terrain, et d'accroître le prestige de la participation aux

projets de développement local et de Protection environnementale primaire. L'atelier déclare que l'éducation et la formation ont un rôle essentiel à jouer dans la durabilité des actions PEC et la possibilité de les reproduire ailleurs. Cela devrait se faire en respectant les cultures locales et en formant des animateurs locaux susceptibles de collaborer efficacement avec les communautés. En outre, les participants suggèrent d'établir un cadre juridique et politique efficace afin que la propriété locale des ressources puisse aboutir à la durabilité et servir d'exemple ailleurs.

Recommandations au Service UICN des politiques sociales

Après deux journées de discussion, l'atelier parvient à un consensus sur le fait que, même si la mission première de l'Union est la conservation de la nature, l'importance du savoir autochtone et traditionnel doit être encouragé dans la gestion des ressources naturelles, estimant que la participation positive des communautés locales est fondamentale pour obtenir des résultats à long terme. Un certain nombre de recommandations spéciales, faisant partie des résolutions et recommandations préparées pour l'Assemblée générale, sont présentées:

1. L'atelier prie instamment l'UICN d'établir des liens de partenariat étroits avec les organisations locales pour parvenir à la conservation communautaire.
2. L'atelier recommande d'établir un service à l'intention de ces organisations, leur proposant des méthodologies et des techniques applicables à l'échelle communautaire, ainsi qu'une bibliothèque d'études de cas pour promouvoir l'éducation et aux fins de la formation.
3. Afin de réaliser l'objectif central de la Protection environnementale primaire, les participants recommandent d'établir et de mettre en oeuvre un programme de formation aux approches communautaires à l'intention du personnel de l'UICN et de ses membres.
4. Etant donné que d'autres programmes de l'UICN reconnaissent l'importance de la collaboration avec les communautés locales, l'atelier recommande au secrétariat d'intégrer une approche de Protection environnementale primaire dans d'autres programmes, par exemple ceux qui portent sur les connaissances, le droit et la participation des populations autochtones, en faisant de la Protection environnementale primaire l'un des thèmes primordiaux de l'Union.

ATELIER 9

La participation publique à l'élaboration des politiques nationales: le rôle des stratégies de durabilité

Présidence: Robert Prescott-Allen, Nancy MacPherson, Luis Gomez Echeverri et H. Murerwa

Convocateur: Jeremy Carew-Reid

Rapporteur: Adrian Wood

L'atelier a pour objectifs:

- .. de favoriser les échanges de vues et d'informations concernant les stratégies de durabilité;
- .. de discuter des enseignements tirés de l'expérience acquise dans le cadre de ces stratégies;
- .. d'examiner les principaux problèmes auxquels sont confrontés les praticiens des stratégies.

Il traite des stratégies à tous les échelons, y compris les Stratégies nationales de la conservation (SNC) et les Plans d'action nationaux pour l'environnement, ainsi que les stratégies infranationales pour le développement durable et les initiatives locales, notamment dans le cadre d'Action 21.

Douze documents avaient été officiellement commandés dans le cadre de l'atelier, mais le but était d'encourager la contribution de tous les participants. La formule de la tribune ouverte adoptée pour les réunions donne d'excellents résultats à cet égard, puisqu'elle suscite 20 autres contributions importantes, tout en donnant lieu à un débat animé et enrichissant.

La situation régionale des stratégies

Les exposés sur les différentes régions du monde font apparaître la diversité tant dans la formulation des stratégies que dans les priorités. On trouvera ci-après certains des principaux problèmes évoqués par les orateurs.

En Asie, de nouvelles stratégies doivent être rapidement mises en oeuvre afin de garantir la durabilité, maintenant que les anciennes stratégies de la conservation sont devenues obsolètes du fait des changements économiques et sociaux. Ces nouvelles stratégies devraient prendre en compte les connais-

sances locales, pour être en harmonie avec les besoins et possibilités des sociétés concernées. Toutefois, il sera nécessaire dans certains cas de recourir à des compétences techniques extérieures.

En Afrique, le problème majeur réside dans le faible degré d'application des stratégies. On estime en effet que 70 pour cent des stratégies préparées sont restées sans suite à ce jour. La raison principale en est que les stratégies ont souvent été conçues comme des instruments d'analyse, plutôt que comme des programmes d'action. De plus, leur préparation s'est souvent faite indépendamment de la planification économique et des autres processus liés au développement. Certains participants déplorent que les Plans d'action pour l'environnement préconisés par la Banque mondiale soient imposés de façon autoritaire à des pays qui disposent déjà de stratégies environnementales, ou qui n'ont pas la possibilité de les exécuter.

En Amérique latine, un ferme soutien politique est indispensable pour garantir la poursuite des stratégies en dépit des changements de gouvernements. Il convient également de renforcer la prise de conscience écologique. Les stratégies devraient accorder une attention prioritaire à cet effort, afin que le public soit suffisamment informé et sensibilisé pour faire pression sur les dirigeants politiques et pour veiller à ce que les questions environnementales restent à l'ordre du jour. Dans certains pays de la région, l'instabilité politique à l'échelon national pourrait expliquer l'accent mis sur les stratégies infranationales.

En Europe, il existe une abondance de plans écologiques, mais le problème consiste à les intégrer dans la planification économique et multisectorielle. En outre, la participation est entravée par le fait que les politiques gouvernementales sont souvent établies avant même que ne s'ouvre le débat public.

En Océanie, les stratégies devraient être soutenues par la législation. Là aussi, la pression politique est essentielle pour garantir que les législations requises sont non seulement adoptées, mais aussi appliquées. Pour être efficaces, les stratégies doivent être réalistes, faire office de catalyseurs et promouvoir la participation de nombreux partenaires. Le personnel associé à leur élaboration ne saurait suffire à la tâche!

Le problème de l'adéquation des stratégies aux conditions, besoins et capacités locaux est évoqué tout au long de l'atelier. Les participants conviennent que leur formulation doit refléter fidèlement le contexte dans lequel elles seront appliquées, qu'elles doivent être préparées en temps opportun et à un rythme adapté aux capacités locales. Pour être durables et avoir un impact à long terme, les stratégies ne doivent

pas être dictées par les pressions des donateurs, ni être formulées par des spécialistes étrangers.

Les leçons tirées

La plupart des enseignements tirés de l'atelier portent sur la manière dont les stratégies sont conçues. Il est vital de faire en sorte qu'elles soient envisagées dans une perspective d'application concrète, et non pas comme des documents voués à rester lettre morte.

Le point de départ devrait être un processus de sensibilisation du public, susceptible de promouvoir une base de soutien aussi large que possible. C'est une condition essentielle pour qu'une stratégie soit acceptée à l'échelon politique et pour qu'elle obtienne les ressources requises. Un mandat public bien défini est également important dans le cadre de la mise en oeuvre, car c'est seulement ainsi qu'une stratégie bénéficiera de l'assise nécessaire au sein de l'opinion.

La transparence est un facteur crucial dans tout le processus. L'information devrait être très largement diffusée. Le public comme les fonctionnaires gouvernementaux devraient participer pleinement, afin de promouvoir l'indispensable sentiment d'identification locale à la stratégie.

La plupart des participants conviennent que le processus doit s'appuyer sur un consensus aussi large que possible parmi les groupes concernés. Cela suppose une bonne compréhension des problèmes dans leur perspective locale et du point de vue des différents partenaires. La réalisation d'une synthèse à partir de positions initiales plus ou moins divergentes requiert de solides aptitudes à la résolution des conflits. Les stratégies ont des implications autant politiques et sociales que techniques et écologiques.

Une façon de parvenir au consensus consiste à résoudre les problèmes par le biais de forums associant tous les intéressés, en élaborant des solutions conformes aux besoins locaux. Toutefois, une telle participation exige un calendrier très flexible, c'est pourquoi les bailleurs de fonds ne devraient pas imposer d'échéances dans le développement du processus.

Les participants conviennent également que la mise en oeuvre des stratégies est parfois entravée par des problèmes inhérents aux documents. Certains sont difficiles à obtenir ou à comprendre; d'autres restent flous quant aux buts et objectifs; d'autres encore ne montrent pas clairement quelle peut être l'utilité de l'analyse environnementale. Pour être acceptées et mobiliser le soutien politique et économique requis, les stratégies doivent énoncer nettement quels bénéfices procureront leur application.

Certains praticiens négligent d'indiquer les coûts qu'entraîneront les recommandations de la stratégie et n'attachent pas une attention suffisante à leurs incidences socio-économiques. Les incitations sont davantage susceptibles d'encourager l'action que les restrictions ou les pénalités. De plus, l'évaluation des coûts et bénéfices liés à l'environnement est essentielle pour permettre aux gouvernements et aux citoyens de prendre les décisions appropriées.

Les actions axées sur la conservation et le développement durable devront de plus en plus s'étendre, non plus seulement aux aires protégées du domaine public, mais aussi aux domaines privés. Par conséquent, les stratégies devraient contribuer à instaurer un contexte politique susceptible d'encourager et de favoriser le développement durable par une combinaison d'incitations et de restrictions.

Les participants estiment qu'une pression excessive des bailleurs de fonds amène certains pays à formuler des stratégies prématurément et à les élaborer à un rythme si rapide et de telle façon qu'ils sont contraints de recourir à une assistance extérieure, ce qui compromet le sentiment d'identification locale au processus. De même, l'évolution des marchés mondiaux - notamment, la chute des cours des denrées d'exportation - peut compromettre soudainement les efforts visant à promouvoir la durabilité.

Enfin, l'une des principales faiblesses des stratégies, observée tout au long de leur histoire, réside dans l'incapacité généralisée à mettre en place des procédures d'évaluation susceptibles de fournir des informations utiles pour leur adaptation et leur amélioration.

Parvenir à l'intégration et à la liaison efficaces des stratégies

Des efforts considérables doivent être entrepris afin d'intégrer les stratégies de la conservation et de la durabilité dans la planification globale du développement. Cette priorité apparaît largement partagée, à en juger par les exemples provenant d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Les stratégies suivent souvent une approche très étroitement liée à l'environnement, ce qui rend difficile leur intégration dans le processus de développement et n'incite pas les autres secteurs à reconnaître l'importance des questions écologiques.

L'une des raisons de ce problème réside dans la compétition et la concurrence qui opposent les organisations concernées. Pour le surmonter, il convient de procéder à des analyses institutionnelles et de renforcer la coopération. Plusieurs pays en développement, comme la Zambie et la Tanzanie, ont créé des organismes para-étatiques pour mettre en oeuvre les

stratégies; étant indépendantes des ministères de tutelle, ces agences sont peut-être particulièrement bien placées pour « encourager » tous les ministères à intégrer des considérations environnementales dans leur travail. Une autre solution consiste à rattacher les stratégies au ministère chargé de la planification nationale, qui exerce généralement une certaine autorité sur les autres ministères. C'est cette approche qui a été choisie en Ethiopie avec la Stratégie nationale de la conservation, laquelle chapeaute toutes les mesures relatives aux ressources naturelles et s'inscrit dans le cadre global de la planification nationale.

Pour formuler et appliquer avec succès des stratégies, il est essentiel de développer les capacités en harmonie avec les conditions locales. En d'autres termes, il convient de bâtir sur les institutions et compétences disponibles, et non pas de leur substituer des structures et approches nouvelles « importées ».

Le développement des capacités devrait commencer dès la phase initiale du processus et se poursuivre sans interruption. L'élaboration et la mise en oeuvre de la stratégie devraient progresser à un rythme adapté aux capacités locales et être le moins tributaires possible d'une assistance technique extérieure. Les programmes trop ambitieux, exigeant une aide extérieure extensive, tendent à saper l'identification locale à la stratégie, car leur contrôle échappe en bonne partie aux intéressés et leurs objectifs ne tiennent pas suffisamment compte du contexte.

Le développement des capacités au sein des ONG et du secteur privé est également essentiel, mais souvent négligé. Dans certains cas, l'orientation principalement gouvernementale des stratégies conduit à négliger la sensibilisation du public, dont l'adhésion est pourtant indispensable. La création de groupes consultatifs associant des spécialistes locaux gouvernementaux et indépendants contribuerait à dynamiser le processus.

Où convient-il de développer les capacités et qui doit-on associer à cet effort? Pour promouvoir le consensus sur les questions environnementales, les stratégies doivent tenir compte de la diversité inhérente à chaque pays, notamment en favorisant le développement des capacités à l'échelon régional et local.

Dans cette perspective, deux approches peuvent être adoptées: soit, comme par exemple au Pakistan, formuler la stratégie et la décentraliser ultérieurement en l'adaptant aux conditions régionales, soit, comme en Malaisie ou en Ethiopie, élaborer la stratégie directement à partir d'initiatives régionales. Le choix dépendra de la nature des gouvernements, de leurs capacités, et des structures et accords administratifs. La possibilité de construire les stratégies à partir des

régions, ou, selon le cas, la prise en compte des intérêts régionaux dans les stratégies nationales, à travers un processus de consultation, est en effet tributaire du degré de décentralisation du pays et de la nature des relations entre les autorités centrales et locales. La nature et la structure du gouvernement déterminent également le degré de participation des ONG et, de manière générale, la dynamique du processus de formulation de la stratégie.

Le renforcement institutionnel, politique et juridique est essentiel pour créer une base propice au développement d'une stratégie ancrée dans la communauté. Toutefois, la mise en oeuvre des changements préconisés par la stratégie requiert aussi une volonté politique affirmée.

Les participants débattent également des aspects financiers. Dans plusieurs cas, on s'est efforcé de rendre les stratégies autosuffisantes par le biais de taxes locales et autres mécanismes de financement novateurs, comme la mise à contribution du secteur industriel ou l'écotourisme. Par principe, les gouvernements devraient privilégier des modes de financement qui laissent le contrôle aux mains des responsables de la stratégie. Les participants estiment qu'une partie au moins des coûts devrait être couverte par le budget ordinaire de l'Etat. Une aide extérieure sera toujours appréciable, parfois indispensable, mais elle devrait pouvoir être gérée librement par les autorités ou les communautés concernées. Une solution consiste à utiliser l'assistance extérieure pour créer un fonds d'affectation spéciale. En Jamaïque, par exemple, on a recouru au système d'échange dette/nature pour constituer un Fonds d'affectation spéciale pour les parcs nationaux et un Fonds d'affectation spéciale pour l'environnement national, dont les intérêts servent au financement de mesures environnementales.

Participation

L'élément le plus important d'une stratégie n'est pas un document ou un plan, mais bien la sensibilisation du public aux problèmes écologiques et le développement de sa capacité à agir en vue de leur solution et à envisager les interactions environnementales dans une perspective intersectorielle. Pour cela, rien ne saurait remplacer la participation.

La participation n'est pas simple. Tout comme le développement des capacités, elle requiert une grande flexibilité dans la planification du processus. Conduite dans la phase initiale, une analyse coûts-avantages de la participation pourra donner des indications apparemment négatives, mais à long terme, la participation contribuera à accélérer la mise en oeuvre et à renforcer l'efficacité de la stratégie, tout en améliorant le

potentiel d'intégration sociale du processus. Néanmoins, tout retard entraîne des coûts supplémentaires, c'est pourquoi il convient de rechercher le meilleur compromis possible entre les contraintes temporelles et le degré de participation.

Il existe différentes formes de participation. De manière générale, toutefois, celle-ci ne doit pas être strictement réactive, mais comporter un certain partage des pouvoirs et des responsabilités. Pour retirer le meilleur profit des connaissances et compétences locales, il est en effet essentiel que les groupes concernés aient leur mot à dire.

Un autre avantage de la participation réside dans la diversification des points de vue. En Inde, par exemple, la participation a permis une meilleure prise en compte des modes de vie durables existants, ainsi que des questions de productivité et d'équité, ce qui s'est traduit par des stratégies plus attrayantes pour les communautés intéressées, et, par conséquent, davantage susceptibles d'aboutir. Une approche fondée sur la participation devrait notamment viser à satisfaire certaines priorités locales. Bien qu'elle puisse représenter un écart par rapport aux objectifs généraux de la stratégie à court terme, une telle approche contribuera à promouvoir l'adhésion des groupes concernés à l'ensemble du processus.

Tout en approuvant le principe général d'une participation renforcée, certains orateurs soulignent qu'il ne doit pas faire l'objet d'une démarche systématique. En d'autres termes, l'approche de la participation doit tenir compte de la spécificité des communautés concernées. Des recommandations rigides à cet égard risquent de compromettre le processus de communication et de consultation qui est précisément la clé de toute participation efficace.

Conclusions

Les participants notent que l'expérience des stratégies accumulée au cours des 15 dernières années comporte des résultats positifs et négatifs. Sur le plan positif, les stratégies ont contribué à la prise de conscience de l'importance des questions écologiques tant au sein des instances gouvernementales que parmi le grand public, à l'amélioration des programmes d'éducation, de planification et de développement technique, et au renforcement des connaissances et des capacités de nombreuses organisations gouvernementales et non gouvernementales. Au passif, il faut mentionner les carences d'application pratique et la mauvaise intégration des stratégies de durabilité dans les processus globaux de planification économique et de développement. Maintenant que les enseignements des 15

dernières années commencent à se dégager, nous pouvons nous montrer plus optimistes pour l'avenir.

En résumé, les leçons tirées de l'atelier sont les suivantes:

- .. les stratégies doivent être envisagées comme des processus cycliques de planification, d'action et de réflexion;
- .. elles doivent faire l'objet d'une approche de nature répétitive, de manière à faciliter l'assimilation des principales composantes et à favoriser l'information en retour et l'évaluation. Le processus d'évaluation et d'information devra aussi s'appliquer à l'échelon global, à mesure que se dessinera une nouvelle génération de stratégies « post-Rio » et « post-Sauver la Planète »;
- .. des moyens doivent être trouvés pour concrétiser les stratégies et réactiver celles dont l'élan s'essouffle ou qui n'ont pas dépassé la phase de planification;
- .. une attention beaucoup plus soutenue doit être apportée au développement des capacités, dès la phase initiale du processus;
- .. le soutien public doit être renforcé, afin que les stratégies bénéficient de la plus grande légitimité possible. L'adhésion du public contribue aussi à créer une force susceptible d'influer sur les responsables politiques et de les pousser à accorder aux stratégies le niveau d'attention et les ressources qu'elles exigent;
- .. la participation du public dans l'élaboration des stratégies doit être renforcée, afin qu'elles reflètent mieux les exigences économiques, sociales et politiques des communautés concernées;
- .. les stratégies doivent être mieux intégrées dans la planification globale du développement et de l'économie. Cela suppose non seulement une mobilisation politique, mais aussi, que les initiateurs des stratégies montrent qu'ils disposent d'outils et de méthodes - telles les EIE - précieux pour la planification;
- .. il importe de doter les stratégies de mécanismes de financement durables, afin de renforcer l'autonomie du processus et l'indépendance des instances ou communautés concernées. De tels mécanismes permettent aussi de travailler sur un plus long terme et favorisent la prise en compte des leçons issues de l'expérience.

ATELIER 10

L'UICN sur la scène mondiale

Présidence: Sir Shridath Ramphal

Convocateurs: Aban Kabraji et Mark Halle

Rapporteurs: Byron Swift et Rashida Dohad

L'atelier a pour objectif de formuler, à l'intention de l'UICN, une orientation stratégique claire pour les années à venir. Les points cruciaux sont les suivants:

- .. évaluer le nouvel ordre du jour pour le changement;
- .. établir comment l'UICN devrait se positionner vis-à-vis des institutions multilatérales, des gouvernements et des ONG, y compris ses propres membres;
- .. identifier les domaines dans lesquels l'UICN devrait renforcer son action;
- .. définir comment l'Union et son secrétariat devraient s'adapter à l'évolution mondiale.

L'atelier est organisé en quatre séances, comme indiqué ci-après. Il rassemble plus de 100 participants provenant d'un vaste éventail d'ONG et d'organisations gouvernementales, avec une audience de 40 à 50 personnes pour chacune des séances.

Un inonde en rapide mutation

Le monde change plus rapidement que jamais. Sa population augmente à un rythme sans précédent, en particulier dans les pays à faible revenu. Dans le même temps, les relations entre les communautés, les modes de consommation et les modes de vie sont perçues avec plus de clarté, cependant que le fossé des inégalités entre les pays et à l'intérieur des pays continue de s'élargir.

Le système des Nations Unies est impuissant face à ces réalités nouvelles. Le pouvoir des États-nations recule, mais les gouvernements continuent de décider d'une grande partie des approches de l'environnement et du développement pour les communautés locales et les ONG.

En revanche, l'impact relatif du secteur privé, y compris l'industrie « multilatérale », est plus fort que jamais. Le centre de gravité de l'économie glisse peu à peu du Nord vers le Sud. Les ONG gagnent elles aussi en importance et en influence; à mesure que se développent les possibilités de dialogue avec les autorités, elles tendent à canaliser l'engagement de la société

civile en faveur du développement durable. Leur rôle dans la mise en oeuvre des stratégies et programmes afférents est également en pleine expansion.

La complexité des relations entre environnement et développement est maintenant mieux comprise. La CNUED et Action 21 ont officialisé le lien entre ces deux dimensions et ouvert des perspectives pour une défense plus énergique des intérêts écologiques, dans un cadre plus global et sur une base analytique plus approfondie. *Sauver la Planète* a offert à cet égard une stratégie détaillée. Les gouvernements ont adhéré à des principes essentiels, tels que la participation du public, la reconnaissance du rôle des communautés locales, l'accès à l'information et la nécessité d'une surveillance internationale de l'état de l'environnement.

De plus, le nombre des partenaires engagés dans les domaines de l'environnement et du développement augmente rapidement, sous forme à la fois de nouvelles institutions spécialisées et de nouveaux réseaux. Cette croissance semble même illimitée, chacun inscrivant désormais les problèmes environnementaux à son ordre du jour.

Les participants concluent que:

- .. l'UICN doit prendre acte de la réalité mondiale nouvelle et de la rapidité des changements;
- .. l'UICN doit adapter son rôle, son programme de travail et la répartition de ses ressources en conséquence.

Le rôle de l'UICN

Le monde et l'UICN sont à un tournant. La communauté internationale a finalement entendu les messages de la Stratégie mondiale de la conservation et de *Sauver la Planète*. Les tenants de l'intégration des problèmes de l'environnement et du développement sont parvenus à faire entendre très largement leur cause, de sorte qu'il est désormais impossible pour l'UICN de se limiter strictement aux objectifs de la conservation de la nature. En revanche, elle peut jouer un rôle essentiel en démontrant la nécessité d'inscrire les exigences de la conservation dans les plans de développement.

Ceci posé, il est évident que les problèmes et solutions diffèrent considérablement d'une région à l'autre. Le développement durable n'est pas un concept universel, mais une notion qui varie en fonction des perspectives individuelles et des conditions locales. Il existe toutefois des facteurs communs qui, s'ajoutant à la prise de conscience croissante de l'interdépendance des problèmes, suscitent une volonté largement partagée de traiter à l'échelon international

certains aspects particulièrement complexes de l'environnement et du développement. Dans ce contexte, l'UICN peut jouer un rôle important en bâtissant des ponts entre le Sud et le Nord, l'Est et l'Ouest, les gouvernements et les ONG, ainsi qu'en offrant des conseils fondés sur de solides bases scientifiques.

Beaucoup de membres de l'UICN se consacrent aux objectifs et recommandations d'Action 21, mais ils le font essentiellement en dehors de l'Union. Les membres de l'UICN ont besoin d'un appui, notamment en vue de leur propre développement institutionnel. Il convient d'explorer des mécanismes susceptibles de les aider, en tenant compte des contraintes des programmes des bailleurs de fonds.

Les conclusions de la séance sont les suivantes:

- .. l'UICN devrait exploiter le potentiel de la Stratégie mondiale de la conservation et de *Sauver la Planète*;
- .. l'UICN devrait promouvoir ouvertement Action 21, élaborer son programme en relation avec *Sauver la Planète* et Action 21, et accorder davantage d'attention aux problèmes globaux qui y sont évoqués;
- .. l'UICN devrait mettre en évidence sa spécificité en tant qu'Union, renforcer son rôle de tribune pour une action collective des membres, et faciliter les relations entre les ONG et les gouvernements en tirant parti du fait qu'elle rassemble les unes et les autres en son sein. Grâce à sa composition mixte, elle est dans une position unique pour servir de catalyseur, forger des partenariats nouveaux et canaliser des connaissances et des compétences;
- .. l'UICN doit jouer un rôle plus actif au service de ses composantes. A la lumière du débat concernant les modes de vie et la responsabilité des problèmes globaux, elle doit apporter une attention plus soutenue à la situation dans les pays du Nord. Les échanges Sud-Sud et l'autosuffisance du Sud doivent également être encouragés.

Problèmes et approches

Seuls quelques exemples de problèmes et approches sont évoqués. L'économie de l'environnement constitue un outil précieux pour analyser les incidences environnementales de divers projets de développement et pour justifier la position de l'UICN. Le commerce est l'exemple parfait d'une activité ayant des impacts écologiques profonds, potentiellement aussi bien positifs que négatifs. Ces effets doivent être bien compris par les membres de l'UICN et le point de vue de la communauté de la conservation doit être défendu sur le plan national comme au niveau international.

Les Nations Unies ont créé une Commission du développement durable (CDD) pour superviser le suivi d'Action 21, à l'échelon national et international également. Compte tenu de l'accroissement spectaculaire du nombre d'acteurs, l'information et le travail d'influence revêtent une importance plus vitale que jamais. Les conflits relatifs à l'utilisation des ressources vont se multiplier, exigeant l'intervention de médiateurs qualifiés. Le secteur privé joue un rôle de plus en plus déterminant vis-à-vis de l'environnement, ce qui rend indispensable le renforcement du dialogue. La nécessité d'approches similaires à celle des SNC à l'échelon national a été nettement ressentie à l'issue de la CNUED.

Concernant le rôle de l'UICN, les conclusions sont les suivantes:

- .. l'économie de l'environnement devrait faire partie intégrante du travail de l'Union;
- .. l'UICN et ses membres devraient superviser la mise en oeuvre d'Action 21;
- .. le programme de travail devrait intégrer divers aspects des relations entre commerce et environnement;
- .. l'UICN devrait militer en faveur des changements requis pour garantir un développement durable;
- .. l'UICN pourrait offrir une plate-forme pour la solution des conflits;
- .. l'UICN devrait développer un programme de partenariat avec le secteur privé;
- .. l'UICN devrait promouvoir le développement institutionnel en renforçant ses services et ses relations avec les membres;
- .. l'UICN devrait tirer parti de son expérience des SNC.

Conséquences organisationnelles

Les conclusions sont les suivantes:

- .. l'UICN doit se donner les moyens de couvrir un domaine d'action élargi;
- .. elle doit étudier ses besoins et possibilités d'éducation interne;
- .. la composante politique du Programme et l'unité chargée des relations avec les membres sont vitales;
- .. l'UICN doit préserver son caractère d'institution technique et élargir son éventail de compétences,

- sans compromettre son avance dans le domaine des ressources naturelles;
- l'UICN doit promouvoir un équilibre Nord-Sud au sein du secrétariat et des organes consultatifs;
- l'UICN doit se doter d'un mécanisme d'évaluation afin de pouvoir adapter ou réorienter ses activités lorsque c'est nécessaire.

Annexe 1

Ordre du jour adopté par la 19e session de l'Assemblée générale

Session Préliminaire

LUNDI, 17 JANVIER 1994 : 14h30-16h00

1. Aperçu de la structure et du contenu de l'Assemblée générale:
 - .. présentation du thème de l'AG et du programme des ateliers;
 - .. conseils relatifs aux activités auxiliaires;
 - .. introduction au milieu environnant;
 - .. services à disposition
2. Règlement intérieur - Discussion

100ème séance de l'Assemblée générale

LUNDI, 17 JANVIER 1994 : 21h00-23h30

Cérémonie d'ouverture

101ème séance de l'Assemblée générale

MARDI, 18 JANVIER 1994 : 09h30-12h30

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du Règlement intérieur suite aux discussions du 17 janvier 1994
3. Nomination des Comités:
 - .. Comité de vérification des pouvoirs
 - .. Comité des résolutions
 - .. Comité des finances et vérificateurs aux comptes
 - .. Comité du programme

4. Discours prononcés par les partenaires de *Sauver la Planète*
5. Introduction du Directeur général désigné
6. Présentation par le Directeur général des rapports sur:
 - .. les membres
 - .. la suite donnée aux résolutions et recommandations de la 18ème Session de l'Assemblée générale
 - .. Présentation des directives sur la durabilité écologique des utilisations non destructives et destructives des espèces sauvages
 - .. les travaux de l'Union depuis la 18ème Session de l'Assemblée générale
7. Exposé de M. Leif Christoffersen sur les conclusions de l'évaluation indépendante du Programme de l'UICN, 1991-1993
8. Présentation par le trésorier du rapport sur la situation financière de l'UICN de la période triennale 1991-1993
9. Approbation des comptes et des rapports des réviseurs pour la période 1990-1992

102ème séance de l'Assemblée générale

MARDI, 18 JANVIER 1994 : 14h30-17h30

1. Travaux des Commissions de l'UICN entre 1991 et 1993 : Présentation par les Présidents des Commissions:
 - .. Ecologie
 - .. Education et communication
 - .. Droit de l'environnement

- .. Stratégies et planification de l'environnement
 - .. Parcs nationaux et aires protégées
 - .. Sauvegarde des espèces
2. Présentation de l'évaluation critique des commissions et propositions de nouveaux mandats
 3. Premier rapport du Comité de vérification des pouvoirs
 4. Présentation spéciale sur le développement durable et les peuples indigènes

103ème séance de l'Assemblée générale

MERCREDI, 19 JANVIER 1994 :09h30-12h30

1. Présentation par le Directeur général des documents suivants:
 - .. Stratégie à long terme de l'Union
 - .. Programme triennal et budget pour 1994-1996
 - .. Montant des cotisations des membres pour la période triennale 1995-1997
 - .. Projets de résolutions et de recommandations déjà distribués aux termes de la Règle 13(2) du Règlement intérieur de l'Assemblée générale
2. Discussion préliminaire du projet de stratégie à long terme

Groupes de discussion informels

MERCREDI, 19 JANVIER 1994 :14h30-17h30

Groupes de discussion informels sur les principaux éléments de la stratégie et de l'évaluation des commissions

- .. composition de l'UICN
- .. besoins des membres et services fournis
- .. communications au sein de l'UICN et commercialisation des produits de l'UICN
- .. rôle de l'Assemblée générale, du conseil et du bureau
- .. rôle des commissions
- .. régionalisation de l'UICN
- .. assises financières de l'UICN

Ateliers

JEUDI, 20 JANVIER 1994 et VENDREDI, 21 JANVIER 1994 : 09h30-12h30 et 14h30-17h30

Dix ateliers en parallèle.

Réunion technique

VENDREDI, 21 JANVIER 1994 :19h30-21h30

Discussion du projet de programme et de budget triennal

104ème séance de l'Assemblée générale

SAMEDI, 22 JANVIER 1994 : 09h30-12h30

1. Deuxième rapport du Comité de vérification des pouvoirs
2. Discussion du projet de stratégie à long terme
3. Discussion de l'examen des commissions
4. Election des:
 - .. Président
 - .. Trésorier
 - .. Conseillers régionaux
 - .. Présidents de commissions

105ème séance de l'Assemblée générale

SAMEDI, 22 JANVIER 1994 :14h30-17h30

1. Projets de résolutions et de recommandations : Discussion
2. Résultats des élections

SAMEDI, 22 JANVIER 1994 :19h30-21h30

Suite des débats sur les résolutions et recommandations

106ème séance de l'Assemblée générale

DIMANCHE, 23 JANVIER 1994 : 09h30-12h30

Symposium sur la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources en Argentine

107ème séance de l'Assemblée générale

DIMANCHE, 23 JANVIER 1994 : 14h30-17h30

Symposium sur la conservation et l'utilisation rationnelle des ressources en Amérique du Sud

108ème séance de l'Assemblée générale

MARDI, 25 JANVIER 1994 : 09h30-12h30

1. Adoption du montant des cotisations des membres pour la période 1995-1997
2. Adoption des mandats des commissions
3. Adoption des résolutions et recommandations

109ème séance de l'Assemblée générale

MARDI, 25 JANVIER 1994 : 14h30-17h30

Adoption des résolutions et recommandations (suite)

110ème séance de l'Assemblée générale

MERCREDI, 26 JANVIER 1994 : 09h30-12h30

1. Adoption de la Stratégie à long terme
2. Adoption du programme et du budget triennal
3. Nomination des vérificateurs aux comptes
4. Membres d'honneur - Présentation des recommandations du conseil
5. Personnalités bienfaitrices - Présentation des recommandations du conseil

111ème séance de l'Assemblée générale

MERCREDI, 26 JANVIER 1994 : 14h30-17h30

Cérémonie de clôture

(y compris remise de la médaille John C. Phillips)

Annexe 2

Liste des documents

GA/19/94/1	Ordre du jour provisoire et programme	Annexe 4	Rapport de la Commission des stratégies et de la planification de l'environnement
GA/19/94/2	Rapport sur les membres		
Ajout 1	Règlement des arriérés de cotisations et suspension des droits ou exclusion des membres en retard dans le paiement des cotisations	Annexe 5	Rapport de la Commission des parcs nationaux et des aires protégées
		Annexe 6	Commission de la sauvegarde des espèces
GA/19/94/3	Rapport du Directeur général sur la suite donnée aux résolutions et recommandations de la 18e session de l'Assemblée générale	Annexe 7	Publications de l'UICN, 1991-1993
		Annexe 8	Recommandations et autres extraits du rapport du groupe d'évaluation indépendant du Programme de l'UICN pour 1991-1993
Ajout 1	Note du Directeur général relative aux directives sur la durabilité écologique des utilisations non destructives et destructives des espèces sauvages. Projet de résolution ci-joint.	GA/19/94/5	Situation financière de l'UICN pendant la période triennale 1991-1993
		Annexe 1	Rapport des réviseurs pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1990
Ajout 2	Note du Directeur général sur les prélèvements d'oiseaux sauvages pour le commerce des animaux de compagnie	Annexe 2	Rapport des réviseurs pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1991
		Annexe 3	Rapport des réviseurs pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1992
GA/19/94/4	Rapport du Directeur général sur les travaux de l'Union depuis la 18e session de l'Assemblée générale de l'UICN.	Supp.	Fonds mondial d'activités
Annexe 1	Rapport de la Commission de l'écologie		Une version révisée de ce document, sans les annexes, a été distribuée pendant l'Assemblée générale; elle était intitulée Ajout 1 au document GA/19/94/5.
Annexe 2	Rapport de la Commission de l'éducation et de la communication		
Annexe 3	Rapport de la Commission du droit de l'environnement	GA/19/94/6	Evaluation des Commissions

Supp.	Note du Directeur général sur le rôle des commissions et autres réseaux	Annexe 1	Rapport présenté par le responsable chargé des élections à la 19e session de l'Assemblée générale de l'UICN (y compris liste des candidats aux postes de conseillers régionaux)
GA/19/94/7	Propositions de mandats pour les commissions de l'UICN		
Annex 1	Commission de l'éducation et de la communication	Annexe 2	Informations relatives aux candidats à l'élection aux postes de conseillers régionaux
Annex 2	Commission du droit de l'environnement	Annexe 3	Liste des Etats par région, selon la définition de l'Article VI, paragraphe 2 des Statuts
Annex 3	Commission des stratégies et de la planification de l'environnement	Ajouts 1 et 2	Election des conseillers régionaux
Annex 4	Commission des parcs nationaux et des aires protégées	GA/19/94/15	Election des Présidents des Commissions
Ajout 1 à Annex 4:	Commission des parcs nationaux et des aires protégées: Amendements proposés au projet de mandat 1994-1996 (24 janvier 1994)	Annexe 1	Biographies des candidats proposés comme présidents des commissions de l'UICN
Annex 5	Commission de la sauvegarde des espèces	GA/19/94/16	Nomination des vérificateurs aux comptes
GA/19/94/8	Une Stratégie pour l'UICN - Union mondiale pour la nature	GA/19/94/17	Projets de Motions
GA/19/94/9	Le Programme de l'UICN pour 1994-1996		Règlement intérieur de l'Assemblée Générale
Ajout 1	Conservation de l'Antarctique		Statuts et Règlement intérieur
GA/19/94/10	Estimation des revenus et des dépenses pour 1994-1996		Document d'information 1: Liste des membres des Comités de l'Assemblée générale
(Les Tableaux I, II et III révisés, ont été distribués durant l'Assemblée générale)			Document d'information 2: Election des conseillers régionaux et des présidents des commissions
GA/19/94/11	Cotisations des membres pour la période triennale 1995-1997		Document d'information 3: Résultat des élections
GA/19/94/12	Election du Président de l'UICN		Rapport de comité de l'Assemblée générale
Annexe 1	Curriculum Vitae: Dr Jay D. Hair		GA/19/94/1: Rapport du Comité des finances et vérificateurs aux comptes
GA/19/94/13	Election du Trésorier		Rapport de comité de l'Assemblée générale
Annexe 1	Curriculum Vitae: M. Don V. W. Person		GA/19/94/2: Rapport du Comité du Programme
GA/19/94/14	Election des Conseillers régionaux de l'UICN		Liste provisoire des participants (y compris le personnel de l'UICN)

Annexe 3

Discours liminaire d'inauguration prononcé par le Président de l'Union mondiale pour la nature, Sir Shridath Ramphal

Conservation et création

Au nom de l'Union mondiale pour la nature, je remercie chaleureusement le gouvernement et le peuple d'Argentine pour l'accueil qu'ils nous ont réservé. En permettant à l'UICN de tenir la 19^e session de son Assemblée générale ici, à Buenos Aires, l'Argentine rend un service suprême à notre organisation qui est une Union d'envergure mondiale de quelque 800 membres dont 66 Etats, 103 organismes publics et plus de 600 des principales ONG de l'environnement. L'enthousiasme avec lequel nos membres ont répondu démontre à quel point nous vous sommes reconnaissants de cette invitation ainsi que de l'appui que vous avez ainsi manifesté à l'UICN. Ce soir, rassemblés pour cette cérémonie d'ouverture, nous sommes véritablement une congrégation mondiale.

Mais l'invitation de l'Argentine prend un sens qui va au-delà des chiffres - un sens pour la cause même de la conservation qui est au coeur de la Mission de l'UICN et qui trouve sa meilleure expression dans le thème de cette Assemblée « Sauver la planète et ses habitants ». C'est pour étudier comment le monde peut mieux faire pour sauver la planète et ses habitants que nous sommes réunis à Buenos Aires et en nous aidant à y réfléchir, l'Argentine apporte une contribution d'une valeur inestimable. Ce n'est donc pas par simple courtoisie que je commence par les plus sincères remerciements.

Le fait que nous nous réunissions en Amérique du Sud me comble personnellement d'une joie particulière; c'est mon continent: un continent qui n'a pas encore réalisé pleinement ses hautes ambitions mais qui offre toute l'excitation du changement et mérite que se réalisent pleinement ses grandes espérances. Cette cérémonie d'ouverture est en fait la 100^e séance de l'Assemblée générale. C'est donc un jalon. Que nous placions ce jalon ici, à Buenos Aires symbolise notre foi en la contribution que l'Amérique du Sud et

toute l'Amérique latine peuvent apporter à la conservation des dons vivants de notre planète.

Le rapport de la Commission de l'Amérique latine et des Caraïbes sur le Développement et l'Environnement, *Our Own Agenda* témoigne de la conscience que l'Amérique latine a de ses responsabilités. Il s'agissait de la contribution de la région au grand débat mondial qui a atteint son apogée non loin d'ici, à Rio, en juin 1992. J'étais membre de cette Commission comme je le fus de la Commission Bruntland et je puis vous assurer que nous nous sommes trouvés renforcés par la conviction régionale que l'humanité doit, mondialement solidaire, s'engager à garantir un équilibre entre les priorités des pays en développement qui luttent contre la pauvreté et encouragent le développement économique et les priorités de la conservation qui concernent le monde entier. *Our Own Agenda* se penchait sur nos responsabilités particulières, en Amérique latine et dans les Caraïbes, mais se replaçait dans le dialogue de l'humanité entière - le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest - sur l'action de sauver la planète et tous ses habitants.

Aujourd'hui, avec l'appui éclairé d'Enrique Iglesias de la Banque de développement interaméricaine et de Gus Speth du Programme des Nations Unies pour le développement, le travail de cette Commission régionale reprend, dans le contexte du sommet de l'hémisphère proposé récemment à Mexico par le Vice-président des Etats-Unis, Al Gore - sommet qui réunira, en fin d'année, les chefs de gouvernement des Amériques en vue de traiter les questions en rapport avec les politiques régionales de développement durable. Le rapport de la Commission, *Our own Agenda*, lançait un appel à former une association de l'hémisphère, une association entre le Nord et le Sud des Amériques comme composante essentielle d'un cadre international de développement durable. Un dialogue du « Nouveau Monde » sur le développement durable peut aider à conduire à une association d'un monde

vraiment nouveau. Ce soir, cette centième séance de l'Assemblée générale de l'UICN met en relief cet engagement de la région et de l'hémisphère à sauver la terre et ses habitants par un développement durable de portée mondiale.

Les tous premiers mots de *Our own Agenda* étaient une citation d'un des grands écrivains de ce continent, de ce pays, de cette ville: Jorge Luis Borges, tirée de son *Historia de la Eternidad*. Les voici:

« L'Univers a besoin d'une éternité ...
Donc, ils disent que la conservation
De ce monde est une création perpétuelle et que
Les verbes « conserver » et « créer » si contraires
Ici-bas sont synonymes aux Cieux. »

Ces mots évocateurs et la perception profondément sensible qu'ils reflètent semblent être en résonance particulièrement harmonieuse avec le thème de cette assemblée. L'Univers a vraiment besoin d'une éternité et, à l'intérieur de l'Univers, la planète terre a, pour toujours, besoin de la capacité d'entretenir la vie. La conservation doit être la mission perpétuelle de l'humanité si nous voulons renouveler cette capacité, de génération en génération. Et cette mission ne doit jamais cesser d'être créative: durable et non auto-destructrice, soigneuse et non négligente, une mission adaptée à nos devoirs de gérants de l'avenir car, pour le moment, nous tenons « la terre dans nos mains ». Conserver et créer, « synonymes aux Cieux » ne doivent pas être contraires ici-bas.

En réalité, ils le sont, et ne l'ont jamais autant été qu'à notre époque. Et pourtant, c'est justement une époque où nous avons plus que jamais conscience des seuils que nous franchissons, des périls qui menacent et de nos trahisons envers l'avenir. Cette époque pourrait donc - tandis que nous nous précipitons vers un siècle nouveau, en réalité un millénaire nouveau - être le moment de choisir si la planète terre reste en course pour son rendez-vous avec l'éternité ou si nous la laisserons quitter son orbite pour une voie imprévisible de destruction. C'est parce que nous avons tous rejeté cette condamnation que nous sommes assemblés ici, à Buenos Aires. Pour l'UICN, ce n'est pas « si » mais « comment », il ne s'agit pas de savoir si la planète terre peut regarder vers l'éternité mais comment sauver la terre et ses habitants pour que les générations à venir puissent se tourner avec confiance vers cette éternité.

L'UICN a apporté sa contribution à l'évolution de ce concept, au développement de cette vision. Je suis tout particulièrement fier que *Sauver la Planète: Stratégie pour l'Avenir de la Vie* ait été publié sous ma présidence. C'est, à mon sens, l'un des documents les plus importants de ces 20 dernières années. Son message

central est que, lorsqu'on parle de conservation, on parle des fondements mêmes de la vie, de ce qui détermine la réussite ou l'échec des politiques économiques et sociales, des fondations de politiques durables et, surtout, de prendre soin de la terre et de ses habitants. Car l'homme doit être au cœur de la mission de l'UICN. Le but de la conservation étant d'amener l'humanité à vivre en harmonie avec la nature, il est tout simplement impossible, comme je l'ai dit à Perth, d'ignorer l'impact sur la conservation elle-même des conditions socio-économiques dans lesquelles vit l'espèce humaine. Cette réalité a des répercussions directes sur tout notre travail pour la nature. Elle est implicite dans la manière dont nous prenons soin du monde, du monde entier, de la terre et de toutes les ressources vivantes - et plus spécialement de ses habitants.

Lorsqu'en décembre 1990 j'ai accepté l'honneur de devenir Président de l'UICN, je l'ai fait avec humilité car, je le savais, la période triennale qui commençait portait en elle des enjeux de la plus grande ampleur pour la société humaine. Dans mes remarques de clôture, à la dernière séance plénière de l'Assemblée, j'ai fait cette réflexion que j'aimerais rappeler aujourd'hui:

« Nous devons donc (disais-je) être sans crainte. Si nous savons clairement que la communauté mondiale s'approche à grand pas de la catastrophe, nous devons le dire; nous ne pouvons nous forcer à rester silencieux de crainte d'offenser ceux qui détiennent l'autorité - qu'il s'agisse de gouvernements ou d'autres institutions. De même, si nous pensons qu'une action positive visant à encourager les gens à limiter la taille de leur famille est un élément essentiel de l'éthique de notre responsabilité à l'égard des générations à venir, nous devons le dire - même si nous savons que ce sont justement ces gens-là qui seront heurtés dans leurs convictions par une telle recommandation. Si nous savons clairement que l'ordre économique mondial repose sur l'exploitation d'une partie de l'humanité par l'autre, nous devons être critiques - même si cela n'est pas le meilleur moyen de se faire aimer. Si nous estimons impossible que l'humanité vive en harmonie avec la nature sans une redistribution de la population dans le monde, cela aussi, nous devons le dire - aussi impopulaires les implications d'une telle déclaration puissent-elles nous rendre. Nous devons affronter la logique de nos convictions et les exprimer clairement et avec détermination. Voilà ce que le monde, le monde des professionnels et le monde des hommes et des femmes informés, concernés et de plus en plus préoccupés, attend de l'UICN.

Nous devons cependant nous garder de nous montrer arrogants ou péremptoirs. L'humanité se caractérise par une grande diversité culturelle et nous avons beaucoup à apprendre des traditions des peuples anciens et des minorités ethniques. Nous ne devons jamais nous laisser obnubiler par nos propres idées au point de ne plus avoir le temps d'étudier respectueusement celles des autres.

En occupant les fonctions de Président de l'UICN, j'aurai à coeur d'être guidé par ces principes, entre autres.»

J'ai entrepris, durant ma présidence, de suivre ces principes. J'ai la conviction qu'il est de la plus haute importance que l'UICN continue de vivre selon eux. C'est dans ce contexte que, parmi les nombreuses questions qui retiendront votre attention et, à certains égards se détachent, je vous propose les réflexions suivantes:

Alors que nous approchons du 21^e siècle, je pense que nous pouvons commencer par nous accorder sur certaines choses:

- .. que, de toute éternité, l'espèce humaine a involontairement, irrégulièrement mais avec une intensité accélérée, défilé le tissu de la terre, de sa biosphère et de son atmosphère enveloppante;
- .. que, dans le processus, nous n'avons pas seulement mis partout l'existence en péril mais condamné les générations naissantes et futures à un avenir de plus en plus problématique et incertain;
- .. que notre génération, gardienne du présent et de l'avenir, doit assumer la responsabilité de ses actes et de leur impact sur la terre;
- .. que, sachant que l'homme n'est pas en marge de la nature mais partie intégrante, nous devons quitter toute arrogance et adopter une attitude humble, vivre en harmonie et non en conflit avec la nature.

Bien que les choses changent autour de nous, certains facteurs sont immuables. Nous n'avons qu'une terre. Notre science peut accroître ses bienfaits, notre agriculture peut rendre les ressources extensibles mais la capacité de la terre à porter la vie ne peut s'étirer indéfiniment. Si la vie sur terre doit se perpétuer, il faudra que nous prenions tous soin de cette planète et que nous la partagions, mieux que nous ne l'avons fait jusqu'à présent.

L'histoire jugera de l'impact réel du Sommet Planète Terre; toutefois, certains facteurs importants pour ce jugement sont déjà évidents. « Rio » sera certainement le symbole d'un moment où l'humanité a atteint un cap historique, moment où des changements fondamentaux en matière d'environnement et

de développement sont devenus inévitables. Dans une perspective historique, ce sera sans doute le jugement primordial: à Rio, l'humanité est parvenue à un tournant et a entamé, de façon plus ou moins assurée, son voyage vers la survie. A cet égard, le Sommet Planète Terre aura été un événement historique et le processus de la CNUED tout entier, un service de grande valeur.

Cependant, lorsque vers la fin du Sommet Mme Brundtland a déclaré que nous n'avions fait ni un petit pas ni un bond de géant, j'ai compris ce qu'elle voulait dire. La reconnaissance générale, par exemple, du rôle du développement n'était pas un petit pas. L'appel, si convaincant, dans *Notre Avenir à Toits*, à associer environnement et développement est devenu (malgré les réticences initiales) un principe de base d'Action 21. Ce n'est pas rien. Mais il n'y a pas eu de bond de géant à Rio. Les résultats de la CNUED auraient pu être meilleurs dans presque tous les domaines: dans la Déclaration de Rio, dans les Conventions sur le changement climatique et la diversité biologique, dans l'Action 21, dans la question des ressources. Malgré la reconnaissance des périls proches, on a échoué, au niveau politique, à donner une réponse parfaitement crédible.

Mais pire que la déception est le risque que certaines des résistances ayant causé cette déception puissent persister. Le fait, par exemple, que quelques pays producteurs de pétrole aient insisté pour que les documents finaux ne mettent pas en relief les « sources d'énergie nouvelles et renouvelables » est le signe qu'il existe, de part le monde, de dangereuses alliances contre les modes de vie durables. Ces alliances ont fini par imposer le silence à la CNUED sur des questions aussi vitales que la consommation et la population - qui allaient devenir « zones interdites » à Rio. Ce silence doit être brisé.

Dans une déclaration conjointe sans précédent, la Société royale de Grande-Bretagne et l'Académie nationale des sciences des Etats-Unis ont tiré le signal d'alarme, en 1992, dans des termes qui démontrent à quel point les silences peuvent être dangereux:

« Si les prévisions actuelles sur la croissance démographique s'avèrent (disaient-elles) et si les modes de vie restent inchangés, la science et la technologie pourraient ne pas être à même d'empêcher ni la dégradation irréversible de l'environnement, ni l'aggravation de la pauvreté dans une bonne partie du monde. »

Nous nous félicitons des bonnes nouvelles de la science mais nous prenons bien soin d'ignorer les mauvaises - même quand elles viennent des scientifiques eux-mêmes. Cette mise en garde de 1992 ne différait guère des conclusions de *Sauver la Planète*, en

1991, énoncées en des termes qui rappellent le thème de cette Assemblée:

« L'incidence de l'activité humaine sur la planète dépend à la fois du nombre d'habitants et des quantités d'énergie et d'autres ressources qu'ils consomment ou gaspillent ... Une vie durable est inconcevable à moins que la population et la demande de ressources ne se stabilisent dans les limites de la capacité de charge de la planète. Si nous appliquons à nos modes d'existence les règles dont nous nous inspirons pour gérer d'autres espèces, nous devons nous efforcer de ménager une marge de sécurité appréciable entre l'incidence globale de notre activité et la capacité de charge écologique présumée, car nous ignorons à quel moment précis nous risquons d'atteindre les limites de cette capacité. Il importe de rappeler, à cet égard, que nous ne voulons pas simplement survivre mais améliorer de façon durable la qualité de vie de milliards d'individus. »

Tandis que nous réfléchissons aux conséquences de la mondialisation de nos agressions contre la nature, ces mises en garde opportunes de *Sauver la Planète* réclament une attention spéciale de l'Assemblée. Nous ne remplissons pas notre devoir de sauver la planète et ses habitants à moins d'en tenir compte.

La dernière prévision moyenne des démographes des Nations Unies place la population mondiale - aujourd'hui 5,5 milliards - à près de 10 milliards vers le milieu du siècle prochain; elle continuera de croître pendant encore cent ans pour se stabiliser à environ 11,6 milliards. Une prévision haute gonflerait ces chiffres de deux ou trois milliards avant la stabilisation.

Pour les pays qui sont industrialisés aujourd'hui, c'est le développement économique et la prospérité croissante qui furent les principaux facteurs de la transition démographique. Réduire la pauvreté, améliorer la santé et l'éducation, améliorer le statut des femmes et augmenter leurs chances: telles sont les conditions dans lesquelles les couples des pays en développement auront, volontairement, moins d'enfants - d'enfants survivants. Le développement - et en particulier le développement social - est toujours la clé de la transition démographique.

Il y a donc lieu de s'inquiéter si, actuellement, l'aide au développement stagne et si la coopération au développement faiblit. De plus, la distribution de l'assistance reste grossièrement biaisée et influencée par des raisons politiques et commerciales plutôt que par des considérations de développement ou de besoins. C'est ainsi que les 10 pays où vivent les trois quarts des pauvres ne reçoivent qu'un quart de l'aide au développement. Six pour cent seulement de l'aide

bilatérale des pays industrialisés sont réservés à des besoins prioritaires tels que les soins de santé primaires, l'éducation de base, l'eau potable et la nutrition.

La diminution des chances de développement en dehors de l'aide est encore plus inexcusable. Le protectionnisme est un fait de la vie économique pour les pays en développement. Malgré tout le bruit que l'on fait autour du libre-échange et l'insistance que l'on met à obtenir des pays en développement qu'ils ouvrent leurs marchés, les Etats-Unis et l'Union européenne, en particulier, pratiquent une sorte d'apartheid au double langage avec leur arsenal de faussetés commerciales qui sonnent juste: « dispositions méthodiques de commercialisation », « restriction volontaire des exportations ». On en est maintenant à la deuxième génération de ces étiquettes perverses: « commerce géré », « négociations orientées vers des résultats », « préférence européenne », « dumping social », « industries stratégiques ». Comment le tiers monde peut-il donc exporter? Comment peut-il vendre? Comment peut-il se développer de manière à favoriser la transition démographique? La fin des négociations de l'Uruguay ne fournit pas, à elle seule, la réponse.

La question des ressources financières disponibles pour le développement touche directement à l'application d'Action 21. Au Sommet Planète Terre, aucun engagement ferme à procurer des « ressources nouvelles et complémentaires » n'a été pris. La question des ressources des pays riches - les 20 pour cent des ressources nécessaires pour catalyser la contribution beaucoup plus forte des pauvres eux-mêmes - a été remise à plus tard; au mieux, pour être examinée par les riches entre eux; au pire, *ad vitam seternam*. Action 21 a été adopté mais en réalité, sous réserve de l'apport de ressources. La majeure partie des ressources pour le développement sont générées dans les pays en développement eux-mêmes mais, pour que le développement aboutisse, il est souvent nécessaire de combler un trou avec l'aide extérieure. Les grands pays industriels qui consacrent allégrement des milliards de dollars à la sécurité militaire - avec un rapport coût-efficacité souvent discutable - s'étranglent à l'idée de dépenser une petite fraction de ces sommes pour renforcer la sécurité mondiale par le développement.

Le logo de la CNUED représentait la terre « Dans nos mains ». Il affirmait que le développement durable nécessite un effort conjoint de toute la population mondiale, un partenariat pour la survie. Ce partenariat, naturellement, n'est pas noué entre égaux. Les pays développés et les pays en développement ne sont pas égaux dans la responsabilité de l'échec, non plus

que dans la capacité de réussir. Il y a bien longtemps, Aristote nous a appris que l'équité entre ceux qui ne sont pas égaux n'exige pas la « réciprocité » mais la « proportionnalité ». La proportionnalité doit être la pierre angulaire éthique du rôle des pays développés et en développement dans leur partenariat pour la survie par le développement durable. La proportionnalité exige un effort considérable de la part des riches, précisément dans des domaines aussi délicats que la pauvreté et la démographie.

Et pourquoi nous préoccuper d'une explosion démographique? Si nous sommes, comme nous le croyons, la meilleure chose qui soit arrivée à cette planète, pourquoi un plus grand nombre d'entre nous ne seraient-ils pas les bienvenus? La véritable raison de notre souci est la durabilité - la durabilité de la vie sur la planète. En termes scientifiques, on parle de « capacité de charge » de la terre; il s'agit de notre impact sur la biosphère à travers ce que nous consommons et ce que nous gaspillons. Lorsque nous nous demandons si la planète terre peut entretenir le double de sa population actuelle, la réponse renvoie à la consommation. Si nous continuons de prendre à la nature au rythme d'aujourd'hui - si nous continuons de consommer comme aujourd'hui - il se peut qu'elle ne puisse entretenir durablement le double de population. Rappelez-vous les mots des scientifiques américains et britanniques: *« Si les prévisions actuelles sur la croissance démographique s'avèrent (disaient-ils) et si les modes de vie restent inchangés, la science et la technologie pourraient ne pas être à même d'empêcher ni la dégradation irréversible de l'environnement, ni l'aggravation de la pauvreté pour une bonne partie du monde. »* « Si les modes de vie restent inchangés »: c'est de « consommation » qu'ils parlaient.

Les estimations sur la consommation des riches et des pauvres varient. L'écologiste britannique, Norman Myers, a écrit: « La famille britannique moyenne comprend deux enfants mais si nous prenons pour facteurs la consommation des ressources et les impacts de la pollution et que nous comparons le mode de vie britannique à la moyenne mondiale, il est plus probable qu'une famille britannique dans le « monde réel » a 15 à 25 enfants ». Dans le cadre de la Conférence Paul Hoffman du PNUD, en 1993, la Présidente du Conseil pour la population, Margaret Catley-Carlson, estimait que « chaque enfant né dans le Nord consomme, dans sa vie, 20 à 30 fois plus de ressources et produit 20 à 30 fois plus de déchets - bon an, mal an - qu'un enfant d'un pays en développement ». Si l'on prend l'estimation la plus basse, cela veut dire que les 1,2 milliards d'habitants du Nord équivalent, du point de vue de la consommation, à 24 milliards d'habitants du monde en développement. En d'autres termes, les gens du

Nord imposent déjà à la planète le fardeau que lui imposera dans cent ans la population du Sud encore à naître.

A Rio, le silence sur la consommation fut un silence de culpabilité - et, au-delà de la culpabilité, d'espoir secret que si les décisions peuvent être repoussées assez longtemps, pendant que l'on cherche des solutions dans d'autres directions il ne sera peut-être pas nécessaire, après tout, de changer le mode de vie des riches. Mais le silence ne change pas la réalité et l'espoir de repousser éternellement les décisions est une aventure désespérée. Ce qui est faux, c'est de croire que changer de mode de vie implique nécessairement une baisse de niveau de vie. Pour beaucoup, en fait, cela pourrait signifier l'inverse.

Dans les sociétés industrielles d'aujourd'hui - dont les grandes métropoles, comme ailleurs, représentent le matérialisme insensé, l'absence de moralité et de valeurs fondamentales, les enfants des rues, la drogue, le sordide, la violence et l'aliénation - les générations futures sont peut-être plus prêtes que nous ne le pensons à changer leur mode de vie dans l'intérêt de la survie avec une meilleure qualité de vie. Le silence sur la consommation est un silence que l'espèce humaine ne peut se permettre.

M. le Président, vous l'avez résumé en termes mémorables lorsque vous écriviez, dans votre message de bienvenue à l'UICN:

« Nous sommes convaincus que le temps est venu de mettre un terme à la fausse dichotomie entre développement et conservation car seule, une mesure adéquate des deux peut offrir un avenir stable.

Tant la pauvreté avec ses besoins pressants que la richesse avec ses habitudes ancrées de consommation sont à l'origine de pratiques et de modes de vie non durables qui épuisent les ressources naturelles et sapent notre capacité future. »

Cela nous amène à la connaissance. C'est la connaissance qui précède le changement et lui donne forme. Cela devrait, à coup sûr, nous donner espoir car c'est notre intelligence, avant tout, qui nous distingue des autres espèces. Les capacités mêmes qui ont porté l'homme vers les sommets de l'accomplissement lui ont permis de s'adapter lorsqu'il était menacé. Mais, tout comme le changement doit être conduit par la raison, il doit être guidé par l'éthique faute de quoi nous ne pouvons être fidèles à nous-mêmes ou dignes des générations qui nous suivront.

Je me rappelle de la phrase tranquille de Barbara Ward: « Soit nous deviendrons une communauté, soit nous mourrons ». Faute d'avoir le sens de l'identité humaine qui transcende les loyautés nationales, faute

de reconnaître les autres habitants de la planète comme nos concitoyens et concitoyennes, faute de voir le monde comme une communauté humaine, faute de comprendre le monde au-delà des frontières et des souverainetés, il est peu probable que nous trouvions la volonté d'agir ensemble pour trouver notre voie et sauver l'espèce humaine.

Permettez-moi donc de terminer par où j'ai commencé - en réaffirmant que l'UICN peut jouer un rôle de chef de file si elle reste fidèle à elle-même, si elle garde son caractère vraiment mondial, n'étant ni du Nord, ni du Sud, ni de l'Est, ni de l'Ouest - mais sciemment de partout - et si elle ne craint pas de dire sans s'excuser que tous les gouvernements et tous les peuples doivent s'associer en véritable partenariat pour la survie. Nous devons résolument faire plus que

bricoler avec les symptômes, résolument traiter les causes avec imagination et détermination, en respectant toujours l'unité entre la conservation et la créativité. Le grand naturaliste américain Henry David Thoreau a écrit:

« Pas avant d'être perdus, en d'autres termes, pas avant d'avoir perdu le monde, commençons-nous à nous trouver et à comprendre où nous sommes et l'étendue infinie de nos relations. »

Il est temps de nous trouver et de comprendre où nous sommes et l'étendue infinie de nos relations.

Puisse cette 19e Assemblée générale de l'Union mondiale pour la nature aider l'Union et le monde à en faire autant.

Annexe 4

Discours d'inauguration prononcé par Son Excellence le Président de la République de Bolivie, M. Gonzalo Sánchez de Lozada

Il y a quelques semaines, j'ai reçu de M. Martin Holdgate, Directeur de l'UICN, une invitation à faire de la Bolivie un Etat membre de cette institution importante.

Je suis venu exprimer ma gratitude pour cette invitation et transmettre, en personne, notre acceptation et notre désir de participer aux efforts de cette grande Union qui a entrepris de préserver l'avenir de l'humanité en protégeant la nature.

La Bolivie est un des pays les plus pauvres du monde et, bien évidemment, parce que nous sommes si pauvres, nous ne pouvons attendre l'aide des pays riches. Nous devons agir maintenant parce que nous avons conscience que la pauvreté de notre pays est étroitement liée à la destruction et à la dégradation de l'environnement et des ressources naturelles telles que l'eau, le sol et l'air.

Nous savons aussi que la nature et le destin nous ont fait un don divin: notre pays se trouve dans les Andes et fait partie de l'Amazonie et du bassin du Rio de la Plata. En conséquence, il contient de nombreux écosystèmes qui nous ont été donnés par le Créateur et que nous avons le devoir de protéger pour nos enfants et les enfants de l'humanité.

Sachant cela, l'Etat de Bolivie a mis en place un nouveau système de gouvernement: les 17 ministères et 18 institutions ministérielles qu'il comptait ont été réduits à 10 ministères. Le Ministère de la Planification et de la Coordination est devenu Ministère du Développement durable et de l'Environnement et s'est vu conférer les plus grands pouvoirs. Nous avons aussi transformé le Conseil de développement économique dont le but était de développer le pays et d'éliminer la pauvreté en Conseil du développement durable.

Nous avons compris qu'en raison de nos maigres ressources, le développement est impossible sans que soient réunies les conditions suivantes:

La stabilité économique à laquelle nous sommes parvenus au prix de grands efforts et de sacrifices, en

éliminant l'hyperinflation qui appauvissait le peuple. Bien que cela soit nécessaire, ce n'est pas encore suffisant.

Nous avons aussi besoin de croissance, d'investissements et de développement parce que les boliviens ont besoin d'emplois. Survivre n'est pas tout, il faut survivre dans la dignité.

Toutefois, rien de tout cela n'est possible sans l'éducation et sans la santé. Vu nos maigres ressources, il est impossible d'atteindre notre but sans la participation de la population. Il nous faut l'aide des boliviens pour restaurer l'harmonie qui unissait nos ancêtres à la nature. Il ne saurait y avoir harmonie sans la participation de la population.

Nulle aide de l'Etat, nulle organisation n'est capable de susciter la sensibilisation ou de créer les conditions nécessaires pour réparer les préjudices subis par la nature à moins que tous ne se sentent concernés et ne participent à la protection de l'environnement et au développement durable.

Nous retrouvons les techniques perdues des Incas, des Aymaras et des Guaranis, ces peuples qui forment la majorité de notre population. Ces techniques sont redécouvertes et enseignées et nous profitons de l'enseignement de ceux qui, dans notre pays, remettent en cause les dynamiques du développement venu d'ailleurs, nous redécouvrons les dynamiques vraiment transparentes qui respectent l'air, le vent, l'eau, leur pureté et, par-dessus tout, la terre et sa fécondité.

Nous n'avons pas la prétention d'accomplir des miracles dans notre pays mais nous savons tous qu'avant d'entreprendre un très long voyage, il faut toujours faire un premier pas. Nous avons la conviction que nos actes, nos efforts et notre détermination pourront servir d'exemple, peut-être parce que les gens écoutent et suivent les exemples plutôt que les mots creux. Nous pensons n'avoir pas le temps de recevoir l'aide d'autres pays car la charité, quand elle

vient, est toujours en retard et arrive sous une forme non satisfaisante.

Seuls les pauvres pourront sauver la planète. Les riches ont trop le temps de songer à l'avenir alors que nous vivons déjà dans l'avenir. Nous sommes mécontents de ce qui arrive au monde, à nos peuples, de notre pauvreté.

C'est donc un honneur pour moi de transmettre ce message au nom du peuple bolivien, un peuple qui fait beaucoup et, en même temps, très peu mais qui déploie des efforts énormes pour se rapprocher de la nature et la préserver afin de changer la destinée de ses enfants et des enfants de ses enfants.

Je vous remercie.

Annexe 5

Discours d'inauguration prononcé par Son Excellence le Président de la République d'Argentine, M. Carlos Saúl Menem

Pour commencer, je voudrais dire à quel point je suis reconnaissant et fier, en tant qu'Argentin, que notre pays ait été choisi pour accueillir cette conférence.

L'environnement n'est pas seulement une des questions intéressant le monde entier, c'est la question que doit résoudre l'humanité. Ce n'est pas un hasard si le thème de la présente réunion est « Sauver la planète et ses habitants ».

Le sujet et le bénéficiaire de cette véritable croisade de l'environnement est l'homme, non pas comme entité abstraite mais comme réalité concrète et historique. C'est pour cela que nous parlons de l'environnement humain pour décrire le milieu dans lequel vit l'homme au quotidien et sa qualité de vie, comme engagement vis-à-vis des générations futures.

Le défi qui nous est lancé aujourd'hui décidera de l'avenir des espèces dans le temps, y compris de notre espèce et de notre civilisation. Or, une telle croisade ne saurait être menée par un seul pays ou par une association incomplète de pays. Elle demande que nous considérons la terre comme un village, un tout intégré.

Il y a plus de 20 ans, le général Perón discernait les premiers signes de ce qui nous amène ici aujourd'hui lorsqu'il disait « l'humanité doit se lever et se défendre ».

L'universalité du problème environnemental n'autorise personne à nier sa responsabilité.

En République argentine, l'environnement a été et est maintenant une priorité absolue pour mon gouvernement comme on peut le constater dans les mesures nombreuses et diverses que nous avons prises.

Tout d'abord, nous avons créé le Secrétariat aux ressources naturelles et à l'environnement et l'avons doté de pouvoirs sans précédent dans ce pays. Il est directement responsable devant le Président.

Nous avons signé un pacte fédéral pour l'environnement, mettant en place un centre nerveux pour les

politiques nationales et provinciales de l'environnement.

En février 1992, nous avons signé, avec les pays frères du cône austral, la « Déclaration de Canola ».

Nous préparons un corps de lois complet qui soutiendra l'application des politiques.

Enfin, et afin de conférer un statut constitutionnel aux priorités environnementales, nous avons facilité la discussion en amendant notre Constitution nationale.

Soeurs et frères, cet engagement de l'Argentine appelle une vision très large que nous pourrions qualifier d'universelle. Il nous oblige aussi à travailler dans le cadre de notre réalité nationale mais dans le contexte de cette réalité universelle.

Il nous oblige à penser à nous-même en termes régionaux. Notre continent possède la plus forte diversité biologique du monde. Le bassin de l'Amazone, le bassin du Rio de la Plata, la cordillère des Andes, l'Antarctique, les océans Atlantique et Pacifique sont les dénominateurs communs qui nécessitent des politiques et des efforts concertés.

Ce sont quelques-unes des questions qui nous ont entraînés à travailler à l'intégration régionale comme le démontrent les débats qui ont eu lieu aujourd'hui entre les six Présidents des pays du cône austral et comme le confirme notre participation active au Mercosur qui se préoccupe de plus en plus de l'environnement.

En 1994, nous ne ménagerons aucun effort pour promouvoir les activités que je viens de mentionner et, pour donner le coup d'envoi, j'ai le plaisir d'annoncer à cette assemblée que cette semaine, nous établissons la Réserve naturelle « El Leoncito », une aire protégée de 70 000 hectares contenant plusieurs écosystèmes dans la province de San Juan et qui est placée sous la juridiction de l'Administration des parcs nationaux.

Soeurs et frères, notre participation active à « Eco 92 » démontre une fois encore à la communauté internationale notre engagement envers la vie.

Dans ce débat renouvelé, il faut envisager plus que de simples politiques nationales et mondiales sur l'environnement. Il faut, de toute urgence, nous attacher à la durabilité essentielle, nécessaire au développement harmonieux de notre civilisation.

Au Sommet de Rio, lorsque ce fut mon tour de parler, j'ai déclaré:

« Tant la pauvreté avec ses besoins pressants que la richesse avec les habitudes ancrées de consommation sont à l'origine de pratiques et de modes de vie non durables qui épuisent les ressources naturelles et sapent notre capacité future. »

Le monde entier commence à penser au développement durable - à la durabilité écologique, à la durabilité sociale et à la durabilité culturelle. En bref, à une nouvelle manière, pour l'homme, de vivre avec la nature; une nouvelle manière, pour l'homme, de vivre avec ses semblables. Je sais que cette conférence est l'occasion de promouvoir l'idée d'un nouveau modèle

pour la civilisation qui préservera l'harmonie avec la planète.

Soeurs et frères du mouvement de l'environnement, du fond de mon coeur, je félicite tous les participants à cette Assemblée et souhaite la bienvenue aux délégués étrangers.

J'ai voulu être bref, ne mentionner que quelques concepts parce que je suis venu ici pour écouter et apprendre plutôt que pour parler, pour essayer de trouver, avec vous, les nouvelles voies qui nous mèneront à un monde qui ne soit pas autodestructeur. Un monde qui, dans le domaine de l'environnement, parviendra à la même coopération, à la même intégration que celles qui lient les nations en matière de politique et de commerce.

Petit à petit, nous laissons derrière nous l'ère de la guerre. Nous méritons donc le droit de laisser derrière nous la guerre contre la nature qui est, en fait, une guerre contre nous-mêmes.

Je sais que ce genre de réunion nous conduit sur la voie de la paix avec intelligence.

Je vous remercie et vous souhaite la plus chaleureuse des bienvenues.

Annexe 6

Discours de la Directrice exécutive du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Mme Elizabeth Dowdeswell, lu par le Professeur Reuben Olembu

C'eut été pour moi un grand honneur d'assister aux délibérations de l'Assemblée générale de l'UICN à Buenos Aires, aujourd'hui. Toutefois, d'autres engagements importants m'en ont empêchée sans pour autant modifier le soutien que j'apporte à vos entreprises ni le sentiment de solidarité que j'éprouve. Je suivrai assidûment le sens de vos délibérations et j'attendrai vos décisions quant au programme de l'UICN pour les trois prochaines années.

Avant tout, laissez-moi vous souhaiter une très heureuse nouvelle année. Tout début d'année est l'occasion pour chacun de mesurer ses échecs et ses réussites de l'année précédente, de réaffirmer ses engagements et de tracer de nouvelles perspectives d'avenir. Je vous souhaite pleine réussite dans vos délibérations.

1994 sera une année de transition à l'UICN de plus d'une manière. M. Martin Holdgate prend congé de sa tâche de Directeur général après des années de services distingués. Sa présence à la tête de l'Union a coïncidé avec une époque de grands changements, dans la période de l'après-CNUED, alors que l'organisation tentait non seulement de maintenir sa position unique mais aussi de définir sa niche dans le mouvement mondial de l'environnement. Au PNUE, nous attachons beaucoup de prix à votre conduite de l'UICN dans une nouvelle direction, dans la période de l'après-CNUED. Nous vous félicitons, Monsieur, et nous espérons que notre collaboration avec l'UICN se poursuivra - une collaboration que vous avez si activement nourrie - de concert avec votre distingué successeur.

L'après-CNUED fut une période de transition pour nos deux organisations, période pendant laquelle nous avons évalué nos forces et nos faiblesses, analysé nos structures et nos responsabilités pour voir si nous pourrions nous montrer à la hauteur des enjeux et des ouvertures mis en évidence par le Sommet de Rio.

Au PNUE, nous nous sommes demandé si, bien que dans les 20 ans écoulés entre la Conférence de Stockholm et le Sommet de Rio nous ayons joué un rôle impressionnant en construisant une conscience de l'environnement et en intégrant les préoccupations de l'environnement et du développement, nous avons, pour pouvoir contribuer à l'application d'Action 21, des priorités d'action claires et, plus que tout, les ressources nécessaires pour obtenir des résultats?

Je sais qu'à l'UICN on se posait des questions semblables. Vous étiez principalement confrontés au défi de maintenir votre identité unique et de donner une réalité au lien entre l'homme et la nature que *Sauver la Planète* épouse si bien. Vous deviez aussi étudier comment vos activités anciennes et nouvelles pouvaient correspondre aux nouvelles priorités de vos partenaires et à celles des gouvernements, dans le contexte des décisions de la CNUED.

La manière dont vous avez entrepris d'accomplir votre tâche ressemble fortement à la manière dont nous redéfinissons nos objectifs.

Vous allez redéfinir votre mission dans les termes suivants:

« L'UICN a pour Mission d'influer sur les sociétés du monde entier, de les encourager et de les aider à conserver l'intégrité et la diversité de la nature et de veiller à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable ».

Notre projet de mission est le suivant (je cite): « Etre un chef de file et encourager le partenariat en vue de sauvegarder l'environnement en inspirant et en informant les nations et les peuples et en leur donnant les moyens d'améliorer leur qualité de vie sans compromettre celle des générations futures ».

Le public distingué n'aura pas manqué de remarquer deux mots clés de notre mission: « partenariat » et « sauvegarder » l'environnement. Ne sont-ils pas le

symbole de notre désir de poursuivre et renforcer nos relations avec l'UICN?

Pour vous, la force de l'UICN réside dans son réseau mondial d'experts des sciences de la conservation, dans son système unique de commissions et dans le caractère « hybride » de sa composition. Vous proposez de faire de l'UICN une organisation dotée d'une Mission et conduite par ses membres. Vous avez aussi compris que pour appliquer les principes et actions prioritaires de *Sauver la Planète*, vous devez collaborer avec vos partenaires, plus intensément et plus systématiquement.

Au PNUE, nous sommes parvenus à des conclusions semblables. Nous avons déterminé que « renforcer les capacités », « catalyser les réactions aux problèmes de l'environnement » et « sentir l'environnement » sont nos priorités d'action. Nous avons adopté une « démarche de gestion axée sur les résultats » pour que le but du personnel et des programmes du PNUE soit d'obtenir des résultats conformes à la mission et aux capacités de l'organisation. Nous avons aussi compris qu'il est impératif de forger des liens de partenariat pour faire progresser notre programme.

Ce que je tiens à dire, aujourd'hui, c'est que nous devons nous transformer pour relever les défis posés par la nouvelle situation.

Les mandats et programmes de nos organisations nous permettent d'apporter une contribution précieuse à l'application d'Action 21 et de *Sauver la Planète*. Nos forces respectives se complètent. Chacune a des avantages particuliers qui peuvent servir à l'application d'Action 21 et de *Sauver la Planète*. Nos programmes ont plusieurs intérêts en commun - gestion des biomes, application du traité sur la diversité biologique et d'autres traités en rapport. Nous avons aussi des points communs dans nos programmes en ce qui concerne l'intégration de préoccupations environnementales dans la planification politique, les outils analytiques, les institutions et la législation. Ces domaines devront être renforcés.

M. le Président, Action 21 et *Sauver la Planète* sont totalement compatibles et complémentaires. Action 21 articule de manière complète, exhaustive, les mesures que doivent prendre les gouvernements et d'autres organisations pour promouvoir le développement durable; *Sauver la Planète* présente une vue globale des liens entre environnement et développement et offre un cadre conceptuel et philosophique à leur intégration. *Sauver la Planète* s'appuie sur les principes largement acceptés de la *Stratégie mondiale de la conservation*, allant au-delà de la conservation des ressources naturelles et de la diversité biologique pour traiter les questions économiques, socio-culturelles, de gestion éthique et d'organisation.

Vous admettez qu'Action 21 et *Sauver la Planète* traitent, tous deux, des mêmes questions générales d'une manière quelque peu différente, d'un point de vue et avec une précision différents. Dans son rapport, le groupe d'étude mixte PNUE/UICN/WWF sur le Suivi de *Sauver la Planète* déclare:

« Il devient évident que la poursuite du développement durable est une tâche si complexe qu'aucune réponse à elle seule, aucun cadre à lui seul ne suffiront - il y a, en fait, place légitime pour la diversité. Chaque pas conduisant à plus de précision et de spécificité révèle une myriade de démarches, de programmes, d'instruments juridiques et de systèmes d'appui pouvant être mis à contribution et devant être envisagés ».

Nous sommes tout à fait de cet avis. Nous réaffirmons notre intention de continuer de collaborer avec vous à l'application de *Sauver la Planète* et de la *Stratégie mondiale de la conservation* comme nous attendons que vous collaboriez avec nous, dans les domaines qui concernent le PNUE, à la mise en oeuvre d'Action 21. La manière dont chaque partenaire participera au suivi sera déterminée par la place et la priorité de ces documents dans leurs programmes respectifs et enfin - mais ce n'est pas le moins important - de leurs engagements financiers.

Le PNUE et l'UICN ont des domaines de coopération permanents. La *Stratégie mondiale de la conservation: la conservation des ressources naturelles vivantes au service du développement durable* et *Sauver la Planète* sont le résultat d'efforts déployés par nos organisations et par le WWF.

La *Stratégie mondiale de la conservation* définissait les objectifs de conservation dans les termes suivants: maintien des processus écologiques essentiels et des systèmes entretenant la vie, protection de la diversité génétique et utilisation durable des espèces et des écosystèmes. Elle a ouvert un nouveau chapitre dans la planification de la conservation. Elle a introduit le concept de stratégies nationales de conservation. L'UICN doit partager avec ses partenaires son expérience mondiale unique en matière de stratégies nationales de conservation.

Autre jalon dans le domaine de l'environnement: la Charte mondiale de la nature adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1982. C'est peut-être le quatrième principe général de la Charte qui exprime le mieux cet équilibre délicat et complexe, essentiel à ce qu'il reste à conserver des trésors biologiques de la planète. Ce principe déclare: « Les écosystèmes et les organismes, de même que les ressources terrestres, marines et atmosphériques qu'utilise l'homme, seront gérés de manière à assurer et mainte-

nir leur productivité optimale et continue, mais sans compromettre pour autant l'intégrité des autres écosystèmes ou espèces avec lesquels ils coexistent. »

Dans l'histoire de notre coopération, la préparation de la Stratégie mondiale pour la diversité biologique, en coopération avec le WRI (Institut mondial des ressources) fut aussi une pierre angulaire. Plus récemment, le PNUE et l'UICN ont coopéré avec la Banque Mondiale pour rédiger la Stratégie mondiale pour la diversité biologique marine. Enfin, nous avons collaboré à la compilation du Rapport mondial sur la diversité biologique - première étude complète de l'état des ressources biologiques de la planète.

Vous serez heureux de savoir que dans le cadre de notre appui permanent à l'application de *Sauver la Planète*, nous avons financé le programme des 10 ateliers de l'UICN pour cette Assemblée générale afin de permettre une analyse approfondie de certaines des questions clés émanant de *Sauver la Planète* et d'Action 21.

Les ateliers, si je ne me trompe, sont une caractéristique bien établie et hautement appréciée des Assemblées générales de l'UICN. Ils permettent aux délégués, membres des commissions et invités de participer à des débats sur certains aspects du travail de l'UICN, d'y apporter leur propre expérience et de bénéficier de celle des autres. Les thèmes de ces ateliers

sont extrêmement variés: de l'exploration de l'interface entre éthique et droit, de la définition du développement durable à l'étude de moyens d'application de la stratégie et de la convention sur la diversité biologique, les ateliers aborderont aussi les moyens de changer les comportements et pratiques de chacun, de formuler les politiques nationales pour garantir une participation plus étroite de la population.

Pour nous, ces ateliers sont très importants. C'est la première fois que la famille de l'UICN peut examiner les conséquences de toutes les discussions et décisions de la CNUED à Rio. C'est en fait aussi la première fois que l'Assemblée générale se réunit depuis la parution de *Sauver la Planète*.

Les décisions de Rio nous proposent des défis mais nous donnent aussi des possibilités - celle, notamment, de jouer un rôle de premier plan dans l'avènement du développement durable. Nous avons en place, un édifice à trois piliers: des principes d'action symbolisés par *Sauver la Planète*, un répertoire d'actions prioritaires énoncées dans Action 21 et des moyens pratiques de susciter des décisions précises et effectives - symbolisés par nos forces mutuelles et complémentaires. Il nous reste à construire, à partir de ces trois piliers, dans un esprit de coopération et de confiance mutuelle.

Une fois encore, je vous souhaite des débats fructueux.

Annexe 7

Discours d'inauguration prononcé par M. Claude Martin, Directeur général du WWF-International

Je suis infiniment reconnaissant de l'occasion qui m'est donnée de vous adresser quelques mots, en qualité de représentant des trois organisations ayant participé à la rédaction de *Sauver la Planète* et en tant que nouveau Directeur général du WWF-International.

Cette Assemblée générale est la première depuis *Sauver la Planète* et la CNUED - deux événements qui ont laissé au monde des programmes utiles mais en même temps de grandes interrogations sur les engagements vis-à-vis des changements nécessaires. Alors que plusieurs situations de crise, en Afrique, en Bosnie et en Europe orientale, alors que la récession dans de nombreux pays occupent l'esprit de chacun et retiennent l'attention des chefs politiques, il est vital de maintenir l'élan donné.

Le danger de voir les progrès sociaux et économiques coupés du capital de ressources et du contexte environnemental est bien réel en ces temps. Il est donc vital que l'engagement des gouvernements à intégrer la durabilité dans les prises de décisions socio-économiques, par l'intermédiaire d'Action 21 et des Conventions sur la diversité biologique et le changement climatique se matérialisent rapidement. Il est inacceptable que, dans certains cas, ces engagements aient abouti au simple changement de nom de l'aide au développement sans que son volume ait été accru.

Fin décembre, la conclusion des négociations de l'Uruguay a fait la Une dans la presse. En revanche, rares furent les articles sur l'échec des négociateurs du GATT à doter la nouvelle et puissante Organisation mondiale du commerce d'un comité sur l'environnement. Cette omission en dit long sur l'engagement de la communauté internationale à appliquer les accords de Rio et doit pousser tout le mouvement de l'environnement à obtenir la correction de cette situation avant la signature officielle des accords du GATT, en avril.

Les préparatifs de la CNUED ont fait écho à *Sauver la Planète* en montrant au monde ce qui doit être fait

pour parvenir au développement durable, c'est-à-dire pour « améliorer la qualité de la vie dans les limites de la capacité de charge des écosystèmes qui entretiennent la vie ». Toutefois, il se peut que la définition pratique et moderne du « développement durable » donnée par *Sauver la Planète* ait été publiée trop tard pour devenir la base acceptée et officielle du processus de la CNUED - qui s'est largement appuyé sur la définition plus ancienne donnée par la Commission Brundtland, avec ses limites évidentes.

En revanche, il est rassurant de constater que le Parlement européen et l'Assemblée mixte des Etats de l'Union européenne et de l'ACP aient déjà officiellement adopté la définition de *Sauver la Planète* comme directive politique centrale. Jacques Delors, le Président de la Commission européenne, a également reconnu que « le modèle actuel du développement a vécu » et qu'il faut intégrer des données sociales et écologiques dans la planification économique. Pour l'instant, cela reste déclaration d'intention.

Peu de gens comprennent que la conservation n'est pas un problème technique mais social. Dans le monde entier, les sociétés perdent leurs racines éthiques et culturelles et leur substituent rapidement des désirs de consommation puis, de nouveaux styles de vie. Il faut donc que la conservation devienne et soit perçue comme l'affaire de tous - comme le souligne *Sauver la Planète* - et pas seulement comme celle des experts. Le travail de ces derniers - notre travail - consiste à montrer les questions de conservation comme un problème social, à faire participer les gens à la recherche de solutions et à rendre la conservation beaucoup plus proche de ceux qui sont à l'origine des problèmes et de ceux qui en subissent les conséquences.

Les recommandations de *Sauver la Planète* sont donc toujours extrêmement d'actualité et pertinentes mais le message fondamental, notamment du point de vue de son approche éthique et de sa définition du

développement durable, doit être réaffirmé avec vigueur.

Sur la base d'une analyse de *Sauver la Planète*, la famille du WWF a entrepris une étude des priorités de son propre programme et défini les domaines dans lesquels l'organisation peut le mieux contribuer à la conservation au plan mondial. Les Priorités mondiales du WWF jusqu'en l'an 2000 sont en train d'être traduites en programmes concrets aux niveaux national et international. Nous axerons notre travail de promotion des politiques sur les principes de la durabilité et feront pression pour qu'ils soient intégrés dans l'analyse et la prise de décision socio-économique courante. Nous accorderons également une priorité élevée à la promotion de l'application pratique des Conventions sur la diversité biologique et le changement climatique.

La comptabilité nationale est un des domaines les plus importants auquel il convient d'intégrer la valeur de la nature et des ressources naturelles. Depuis la publication de *Sauver la Planète*, on a beaucoup parlé de la capacité de charge et beaucoup d'encre a coulé à son sujet. Il est évident qu'il reste beaucoup à faire pour définir précisément ce que cela veut dire et pour mettre au point des méthodes d'évaluation. Ces travaux sont sans doute essentiels mais j'ai le sentiment que nous n'avons pas le temps d'en attendre les résultats. Il est clair comme de l'eau de roche que la capacité de la terre est déjà dépassée dans de nombreux domaines à cause de la surconsommation et du gaspillage. Notre devoir à tous consiste à réduire le niveau de consommation avant même que la science et la technologie aient trouvé des solutions. Faute de quoi, les générations futures trouveront nos efforts tristement abstraits.

L'UICN a préparé un Plan stratégique pour l'Union qui considère *Sauver la Planète* comme la

stratégie mondiale de base. Dans ce Plan, l'UICN apparaît comme une Union et le secrétariat comme soutien et animateur pour les commissions et les membres. J'attache beaucoup d'importance à cette vision de l'UICN mais cela signifie que la présente assemblée ne peut se permettre de reprendre son « train-train habituel ». Elle doit parler des questions soulevées par *Sauver la Planète* et la CNUED et rendre compte à la communauté mondiale sur ce qui arrive - ou n'arrive pas. L'Assemblée générale pourrait donc entamer la surveillance continue mentionnée dans *Sauver la Planète*, rappelant au monde la nécessité permanente, de plus en plus aiguë, de relier étroitement le développement dans les pays, pauvres et riches, à la conservation.

Le programme des ateliers a été conçu pour permettre aux membres de l'UICN de discuter des questions primordiales soulevées dans *Sauver la Planète* et Action 21. Personnellement, je souhaite que les résultats puissent faire figure de suivi énergique à ces textes et moyen pratique de forger les nombreux partenariats nécessaires pour conduire les sociétés du monde entier sur la voie d'un développement écologiquement durable.

Une des forces de *Sauver la Planète* est de fixer des objectifs d'application. Aucune organisation, aucun gouvernement, aucune organisation internationale ne peut seul(e) atteindre ces objectifs. Le partenariat établi entre l'UICN, le PNUE et le WWF doit donc se poursuivre dans l'après-CNUED et s'orienter vers l'action. Jamais encore la nécessité de nouer des liens de partenariat et de mener des efforts coordonnés n'aura été plus vitale. En travaillant de concert pour atteindre les objectifs fixés par *Sauver la Planète* les membres de l'UICN peuvent réussir là où les efforts conjoints des signataires de Rio ont, à ce jour, échoué.

Annexe 8

Exposé de M. Leif E. Christoffersen sur les Conclusions et recommandations du Groupe d'évaluation indépendant du Programme de l'UICN pour 1991-1993

En entamant ses travaux, le groupe d'évaluation indépendant a pris note de trois dimensions de l'UICN: sa forte orientation scientifique, la composition unique de ses membres et l'accent mis sur les liens entre la conservation de la nature et l'homme, avec ses besoins et aspirations en matière de développement. Une bonne partie de notre travail d'équipe reposait sur notre conviction que ces dimensions sont d'importance cruciale pour l'avenir de l'UICN.

A la fin, nous avons rédigé un rapport dont il y a en fait, deux versions disponibles. Avant cette réunion, vous avez reçu des copies d'une note brève intitulée Recommandations et autres extraits du Rapport du groupe d'évaluation indépendant du Programme de l'UICN pour 1991-1993 (GA/19/94/4 Annexe 8). Le rapport complet est disponible en anglais seulement.

Les cinq membres de notre groupe étaient d'origines tout à fait différentes et ont travaillé ensemble, intensivement, pendant trois semaines. Il s'agissait de: Maria Beebe, Conseillère principale au programme au Bureau de l'environnement et des ressources naturelles, USAID; Julia van der Biek de l'ETC, Pays-Bas; Mersie Ejigu qui fut, de nombreuses années durant, ministre de la planification du Gouvernement éthiopien; Moussa Seck, ENDA, ONG internationale basée au Sénégal; et moi-même, consultant norvégien ayant travaillé pour la Banque Mondiale.

Nous nous sommes scindés en deux groupes pour nous rendre, parallèlement, au Népal et au Laos, en Ouganda, au Kenya, en Tanzanie et au Zimbabwe. Le personnel et la direction de l'UICN nous ont bien informés et nous avons eu accès, sans restrictions, aux archives et aux dossiers de l'UICN. Tout au long de notre travail, nous avons eu la satisfaction de constater la bonne volonté du personnel au Siège, dans les bureaux régionaux et nationaux et aussi sur le terrain, son ouverture et sa franchise dans ses réponses à nos questions et enquêtes. Nous en sommes profondé-

ment reconnaissants - en particulier à M. Martin Holdgate et à M. Per Rydén qui a organisé nos visites dans les bureaux nationaux et qui nous a épaulés dans notre travail avec la plus grande efficacité.

Dans le temps limité dont nous disposions, nous avons essayé d'acquérir une connaissance complète de l'UICN et de son programme pour 1991-1993, tout en sachant que nous devrions rester sélectifs dans notre évaluation et dans notre rapport final. Il était clairement impossible d'évaluer les 71 activités du Programme triennal. Certes, il fallait que nous soyons sélectifs mais nous avons essayé de l'être de façon à obtenir une perspective assez large, qui puisse servir de base à des conclusions et recommandations institutionnelles générales.

Dans le rapport complet, nous avons examiné l'UICN dans le contexte mondial, d'après différents aspects de certains de ses programmes régionaux et nationaux, d'après des programmes thématiques tels que le Programme Zones humides, le Programme pour les forêts, les programmes sur les stratégies nationales de conservation, les études d'impact sur l'environnement et l'éducation à l'environnement, la communication et les activités de politique sociale.

Le résultat n'est peut-être pas parfait; il se peut que nos observations contiennent des points de vue et des remarques qui auraient profité d'un examen plus approfondi. Néanmoins, à la fin nous avons eu le sentiment d'avoir acquis une bonne connaissance générale et une base satisfaisante sur laquelle proposer nos recommandations. Après des discussions prolongées, nous avons réduit à huit nos recommandations principales. C'est à l'unanimité que le groupe estime que ces huit recommandations sont fondamentales pour l'UICN.

Dans notre rapport, les huit questions ne sont pas classées en fonction de l'importance relative mais reflètent notre progression logique.

Les trois premières ont trait à l'aptitude et à la capacité de l'UICN de mener des activités opérationnelles.

En discutant des liens entre les objectifs de la conservation et ceux du développement, le groupe a noté l'expérience considérable de l'UICN, à travers ses projets, en matière de promotion des objectifs de conservation et des aspirations au développement des communautés locales. Les leçons opérationnelles tirées de ces activités doivent maintenant être recueillies et partagées avec d'autres. Parallèlement, l'UICN peut profiter plus efficacement des leçons opérationnelles d'autres institutions ayant une expérience semblable.

En ce qui concerne la capacité d'analyse économique et sociale de l'UICN, nous avons examiné plusieurs des activités de développement social qui ont été ajoutées mais pas encore bien intégrées dans ses programmes. La priorité devrait aller aux questions sociales clés qui se posent dans les domaines où elle excelle traditionnellement - ceux qui sont en rapport avec la conservation de la nature - à l'intérieur et aux environs des zones forestières, des parcs nationaux, des zones humides et autres zones de gestion et aménagement des habitats. L'UICN devrait aussi intégrer plus d'analyse économique dans ses programmes de développement social. La question du partage des tâches entre hommes et femmes a une importance à la fois sociale et économique. Le groupe est d'avis que cette question devrait être intégrée à tous les programmes de l'UICN et non traitée comme une activité distincte.

Du point de vue de l'identification, de la surveillance et de l'évaluation des projets, nous avons réfléchi au système informel d'élaboration et d'évaluation des projets actuellement en vigueur à l'UICN et qui a l'avantage d'être souple et adaptable. Par rapport à beaucoup d'autres organisations internationales, il est rafraîchissant que l'UICN soit peu encombrée par la paperasserie. Lorsque l'UICN était encore une petite organisation, ce système était très utile mais aujourd'hui, le volume d'activités a tellement augmenté que les procédures en vigueur ne sont plus adaptées.

Il conviendrait d'adopter de nouvelles procédures pour les projets et programmes et de les articuler autour des points suivants:

- .. dans les nouveaux projets et programmes, se concentrer sur un nombre limité d'objectifs de gestion essentiels;
- .. créer un système de surveillance continue afin de suivre les progrès durant la mise en oeuvre;

.. procéder à une évaluation des réalisations et des enseignements tirés à la fin de chaque phase d'activité.

Comme recommandation spécifique, nous proposons la mise en place, au Siège, d'un service de surveillance et d'évaluation.

La quatrième recommandation porte sur les questions relatives aux membres. L'UICN s'est constamment efforcée de perdre son ancienne image avant tout « nordique » d'organisation scientifique hautement spécialisée, du domaine de la protection de la nature, dont les membres étaient essentiellement d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord. Les efforts déployés pour diversifier les membres ont fait faire de grands progrès et ont abouti à l'adhésion d'Etats et d'organismes publics des pays en développement. Toutefois, dans les rangs des ONG nationales et internationales, le rapport est toujours de 2:1 en faveur du Nord. La base des adhérents dans les pays en développement est encore fragile et de nombreux membres ont encore de la peine à payer leur cotisation. La participation des membres est inégale et, dans de nombreux pays en développement, il existe des programmes de terrain actifs de l'UICN mais peu - voire pas du tout - d'ONG membres.

Pour beaucoup de pays en développement, il n'est pas évident que la qualité de membre apporte des avantages significatifs et tangibles. Le groupe d'évaluation indépendant considère qu'il est d'importance vitale pour les objectifs mondiaux de l'UICN et pour son efficacité en tant qu'institution internationale que sa composition soit internationale et que le monde en développement soit fortement représenté dans toutes les catégories. Nous recommandons un réexamen immédiat des actuels services aux membres afin de déterminer comment ces services peuvent être élargis pour rendre l'appartenance à l'UICN plus attrayante de manière générale et plus accessible aux ONG des pays en développement.

La cinquième recommandation a trait aux commissions et autres réseaux scientifiques. Les commissions sont un élément important depuis les débuts de l'UICN. De nos discussions, à Gland et dans les bureaux régionaux, nationaux et de projets, se sont dégagés des signes généralement positifs sur le travail de trois des commissions. Des voix se sont élevées pour réclamer une composition géographique plus large des membres des commissions. Il importe, de toute urgence, de favoriser une participation active des membres des commissions dans les pays en développement et d'établir une liaison entre eux et le Siège.

Nous sommes totalement d'avis que la réputation scientifique de l'UICN est vitale à tous ses travaux. Elle devrait exiger les normes de travail les plus élevées

pour chaque commission et faire en sorte que seules, celles qui satisfont à ces normes, restent en place. Les bureaux régionaux et nationaux devraient activement proposer des candidats pour chacune des commissions viables et aider, par là-même, à faire en sorte que ces organismes bénéficient d'une large représentation géographique dans leur quête d'une reconnaissance internationale et d'une haute réputation scientifique. Les commissions devraient aussi s'organiser de manière à servir directement les besoins des bureaux régionaux et nationaux.

La sixième recommandation concerne la régionalisation des fonctions du secrétariat. Le projet de stratégie de l'UICN souligne le rôle important des membres dans le processus de régionalisation. L'UICN établit sa présence dans les pays en développement depuis 1981 - peut-être un peu au coup par coup. Cette activité pourrait bénéficier d'une évaluation plus fréquente et plus systématique. Elle peut clairement bénéficier de la présence de membres actifs, dans chaque région, faisant la liaison avec le travail des commissions et d'autres réseaux scientifiques, ainsi qu'avec la capacité technique de l'UICN dans la région. De meilleures orientations politiques sont nécessaires sur les moyens de développer et d'encourager le processus de régionalisation de l'UICN.

La septième recommandation porte sur les moyens par lesquels l'UICN peut surmonter certains de ses problèmes d'image. La croissance permanente des fonds alloués aux projets a permis au secrétariat d'augmenter fortement son personnel au Siège et dans les bureaux régionaux, nationaux et de projets. C'est dans les bureaux régionaux, nationaux et de projets que s'est produite la plus forte augmentation. En 1990, 75 postes ont été créés dans les pays en développement (37 pour cent du personnel total). En 1993, il y avait 284 postes dans les pays en développement (61 pour cent du total). Nous estimons que toute nouvelle augmentation du personnel au Siège ne se justifie pas. Seule l'expansion des bureaux nationaux et régionaux devrait être prise en considération dans les prochaines années.

Le mélange des nationalités s'est considérablement élargi avec l'expansion récente des bureaux nationaux et régionaux dans les pays en développement. Le recrutement local et régional a fortement accentué le mélange de nationalités dans plusieurs de ces bureaux. Au Siège, les changements sont moins marqués. Le personnel y a encore une image trop nettement du « Nord anglophone ». L'image de l'UICN pourrait nettement s'améliorer avec un plus grand mélange de nationalités. Il est également nécessaire d'améliorer

l'équilibre entre les postes confiés à des femmes et ceux qui sont occupés par des hommes.

Le groupe a la ferme conviction que ces changements dans la structure du personnel peuvent se faire sans porter préjudice aux normes très élevées de qualification professionnelle dont l'UICN est, à juste titre, si fière. En tout état de cause, nous ne sommes pas en faveur d'un système de quota pour le recrutement mais nous estimons qu'il est possible de recruter un personnel international hautement qualifié en cherchant dans un « univers » de recrutement beaucoup plus large que celui dont l'UICN est coutumière. Nous sommes d'avis qu'en faisant des progrès dans ce domaine, l'UICN sera beaucoup plus à même d'élargir sa composition du point de vue de ses membres et sera beaucoup mieux acceptée et soutenue par la communauté internationale.

La dernière recommandation traite de la position financière de l'UICN. Depuis dix ans, la taille du secrétariat a beaucoup augmenté. Nous savons que cette situation a amené des discussions internes sur le déséquilibre institutionnel. Le « poids » beaucoup plus lourd du secrétariat par rapport aux membres, aux commissions et au système d'appui scientifique doit être constamment examiné. Les deux tiers des dépenses récurrentes doivent être couverts par les frais généraux des projets et par l'appui au programme général. Les ressources financières croissantes du secrétariat proviennent largement du financement des projets par quelques bailleurs de fonds bilatéraux européens. De toute évidence, l'UICN doit renforcer son assise financière.

Le groupe d'évaluation indépendant est impressionné par les efforts déployés par l'UICN, ces dernières années, pour mobiliser des ressources mais nous soulignons vigoureusement l'importance d'un apport de fonds plus permanent, approprié et prévisible. Pour atténuer l'incertitude financière actuelle, le groupe d'évaluation fait plusieurs suggestions. Il conviendrait de nommer un groupe consultatif spécial sur les questions financières que nous avons commentées dans notre rapport et peut-être sur d'autres que nous aurions oubliées, dans le but global de renforcer la situation financière et les politiques de gestion financière de l'UICN.

Le groupe d'évaluation indépendant souhaite encourager explicitement les bailleurs de fonds à envisager d'apporter un appui plus orienté vers le programme. Pour terminer, permettez-moi d'ajouter que nous espérons que ces conclusions et recommandations puissent être vues comme complétant le Plan stratégique de l'UICN.

Annexe 9

Rapport du Comité du Programme

Membres

Reuben Olembo (Président) (PNUE, Kenya)
Ibrahim Alam (Arabie Saoudite)
Fernando Ardura (Argentine)
Tariq Banuri (Pakistan)
Idrissa Daouda (Niger)
Augusta Henriques (Guinée-Bissau)
Thor Larsen (Norvège)
Bing Lucas (Nouvelle-Zélande)
Antonio Machado (Espagne)
Juan Mayr (Colombie)
Liberty Mhlanga (Zimbabwe)
Russ Mittermeier (Etats-Unis)
David Runnalls (Canada)
Wang Sung (Chine)
Zoltán Szilassy (Hongrie)

Rapport

Le Comité du Programme de la 19e Assemblée générale s'est réuni trois fois, les 18, 19 et 21 janvier 1994.

Pour ses discussions, le Comité a utilisé les documents de l'Assemblée générale GA/19/94/4, Rapport du Directeur général sur les travaux de l'Union depuis la 18e session de l'Assemblée générale de l'UICN, 19/94/9, le Programme de l'UICN pour 1994-1996, l'Ajout 1 au document de l'Assemblée générale 19/94/9, Conservation de l'Antarctique et le Rapport du Groupe d'évaluation indépendant dirigé par M. Leif Christoffersen.

Le Comité note avec satisfaction qu'il existe maintenant un mécanisme de reconduction annuelle du Programme. Ce mécanisme a pour but d'apporter les corrections proposées lors des discussions avec les membres et les organismes de bailleurs de fonds pendant la période triennale. Le Comité ajoute que des discussions ont eu lieu avec les membres, depuis que

le Programme actuel a été préparé il y a environ neuf mois, ce qui est le délai exigé pour la préparation des documents de l'Assemblée générale. Certaines décisions récentes ne figurent donc pas dans ce document, telle, par exemple, la création d'un Bureau de l'UICN au Canada. Par conséquent, le Comité décide que les commentaires des membres sur le fait que certaines activités ne figurent pas au Programme ou ne sont pas mentionnées seront pris en compte lors du processus de reconduction annuelle. Le Comité n'a donc pas à les traiter en détail.

De même, les activités entreprises par les membres dans le cadre de leurs propres programmes, qui ne dépendent pas du secrétariat de l'UICN, ne doivent pas figurer dans le document du Programme car, dans ce cas, il ne serait pas possible d'apparenter le Programme au budget proposé. Sur cette base, le Comité décide de limiter ses commentaires aux problèmes principaux concernant la programmation en général et la mise en oeuvre des programmes, aux questions qui permettront d'établir de meilleures relations entre le secrétariat et les membres de l'Union et aux questions relatives à l'orientation adoptée par l'Union dans le cadre de son Programme.

Par conséquent, le Comité se concentre sur les grandes questions relatives au Programme suivantes:

- (a) la nécessité de poursuivre la coopération entre les membres et le secrétariat lors du processus de programmation et de la mise en oeuvre des programmes et des projets;
- (b) les conséquences de la lourde dépendance par rapport au financement des projets, qui entrave l'efficacité de la programmation;
- (c) le rôle joué par les commissions dans le Programme et l'amélioration des relations entre les commissions et le secrétariat dans le but de fournir un soutien scientifique aux programmes régionaux et techniques;

- (d) une meilleure relation entre les programmes régionaux et techniques;
- (e) l'équilibre entre une planification de la base au sommet et vice-versa et le rôle de l'Union dans la formulation des politiques sur certaines questions telles que l'énergie, la pollution, le règlement des conflits, les modes de consommation et sur les questions qui dépassent celles traitées dans les divers volets des programmes individuels ou qui se recoupent dans ces programmes.

Commentaires du Comité

- (a) Le Comité souligne qu'il importe de faire participer les membres de l'Union à la programmation et à la mise en oeuvre des programmes et des projets. Le Comité note que ce point a été mis en évidence dans l'introduction du document de Programme et que des réunions régionales avec les membres ont eu lieu, dans ce but, au cours de la dernière période triennale. Toutefois, le Comité fait remarquer que l'élargissement, depuis dix ans environ, du mouvement des ONG et l'augmentation du nombre d'ONG membres de l'Union ont permis de suivre encore plus rigoureusement cette démarche. Le Comité souligne également que le secrétariat devrait jouer un rôle de soutien, d'appui et de catalyseur dans la conception et la mise en oeuvre des projets, plutôt qu'un rôle de gestionnaire. Le Comité recommande également que, lors de la présentation du Programme, on indique dans quelle mesure le volet du programme proposé se fonde sur un large dialogue avec les membres.

Le Comité recommande de compiler des informations claires sur le processus de programmation expliquant quand, et dans quelle mesure les membres peuvent et doivent y participer, et quel peut être leur rôle et la nature de la participation des programmes techniques et régionaux et des commissions. Les différentes étapes du processus de prise de décisions concernant le Programme devraient être également expliquées.

Le Comité souligne que le dialogue avec les comités nationaux peut être un véhicule très efficace de cette interaction et il recommande, par conséquent, qu'on en tienne compte dans la décision d'améliorer les informations citées ci-dessus et, le cas échéant, dans les lignes directrices qui ont été élaborées sur le fonctionnement des comités nationaux.

- (b) Le Comité note qu'une part importante du revenu de l'Union est toujours obtenue sous forme de financement au titre des projets. Le Comité comprend que c'est inévitable étant donné la source de financement dont l'Union dépend. Un tel financement devrait, toutefois, servir à soutenir les initiatives conformes aux objectifs plus larges du Programme, afin de ne pas affecter des ressources à des domaines non prioritaires.
- (c) Le Comité souligne que les commissions sont des éléments fondamentaux et extrêmement importants de l'Union, demande que les larges capacités de leurs réseaux bénévoles (en particulier ceux de la SSC et de la CPNAP) soient utilisées au maximum et que leur valeur considérable pour l'Union soit reconnue lors des affectations budgétaires. De plus, elles devraient jouer un rôle fondamental dans la programmation et la mise en oeuvre du Programme et leur intégration dans les programmes nationaux et régionaux devrait être fortement encouragée. La nécessité d'une meilleure intégration a déjà été reconnue par les deux plus grandes commissions (la SSC et la CPNAP) qui ont entrepris de discuter des structures et processus qui pourraient faciliter une telle collaboration. Ces liens devraient faciliter l'adoption des mesures citées au paragraphe (e), concernant l'équilibre entre une planification du sommet à la base et vice-versa.
- (d) Le Comité note que dans l'introduction au Programme, la nécessité d'une interaction étroite entre les programmes régionaux et techniques est soulignée, ainsi que le rôle que chaque volet du Programme pourrait jouer dans ce contexte. Toutefois, le document du Programme actuel n'explique pas dans quelle mesure cette interaction existe. Le Comité recommande donc que la politique exposée dans l'introduction soit poursuivie et que les interactions entre les diverses commissions soient montrées clairement dans le document du Programme.
- (e) Le Comité a évoqué la nécessité d'établir un équilibre entre la planification de la base au sommet et vice-versa. Dans ce contexte, le Comité reconnaît que les défis à relever dans les secteurs de la conservation et de l'utilisation durable des ressources diffèrent d'une région à l'autre et que, par conséquent, il convient de s'adapter aux conditions régionales ou même nationales qui prévalent.
- (f) Toutefois, l'Union a également un rôle à jouer dans les problèmes d'envergure mondiale que traitent déjà les divers volets du Programme, ainsi que dans des questions intersectorielles. Le Programme doit tenir dûment compte de ces questions

et le Comité note avec satisfaction qu'une initiative dans ce sens a été adoptée lors de la création d'un nouveau volet du Programme nommé « Elaboration des politiques ».

Le Comité souligne que les comités nationaux et les forums régionaux de membres ont un rôle à jouer dans la définition de ces questions et qu'il faut tirer le meilleur parti possible de ces possibilités.

En outre, le Comité fait les recommandations suivantes concernant certains points spécifiques ou volets du Programme:

- (a) Le Comité appuie les recommandations présentées dans l'évaluation indépendante entreprise récemment sous la direction de M. Leif Christoffersen et soutient en particulier deux recommandations relatives au Programme: celle qui concerne l'intégration des priorités et facteurs économiques dans les activités conceptuelles et pratiques de l'Union (par exemple dans les stratégies nationales de conservation) et celle qui recommande qu'un mécanisme plus rigoureux soit adopté pour la planification, le suivi et l'évaluation des projets. La référence particulière à ces deux recommandations ne signifie pas que le secrétariat ne doit pas appliquer les autres recommandations.
- (b) Le Comité souligne que le Programme ne reflète ni n'intègre entièrement la dimension sociale de la conservation et la durabilité. Cette remarque concerne, en particulier, les leçons tirées de la vaste expérience des membres de l'UICN acquise dans le cadre de projets et programmes participatifs, ainsi que le succès des stratégies nationales de conservation en matière de mobilisation des parties intéressées, de promotion du développement institutionnel, de création de capacités et, plus généralement, de transition vers la durabilité. Le Programme doit refléter les aspects du changement structurel qui font appel à ces processus.
- (c) Le Comité soutient en outre les recommandations ci-jointes sur le Programme pour l'Antarctique présentées à l'issue de l'Atelier à ce sujet, le 19 janvier 1994.
- (d) Le Comité recommande que les Programmes pour l'Europe fassent l'objet d'analyses supplémentaires et qu'ils soient reformulés si nécessaire. La distinction entre Europe centrale et orientale d'une part, et Europe occidentale d'autre part, ne reflète pas la réalité politique, bien qu'il existe des différences essentielles entre ces régions au niveau des institutions et des ressources naturelles. En entreprenant cette analyse, cette réalité ne doit pas être

oubliée. En ce qui concerne ses membres d'Europe centrale et orientale, l'Union devrait s'en tenir à la situation actuelle pour la période de transition. En parallèle, un cadre de consultation paneuropéen devrait être établi. Les questions à traiter et le contenu spécifique d'un futur programme paneuropéen devraient être décidés dans ces nouvelles enceintes.

- (e) Le Comité note que le Programme pour l'Amérique du Sud ne tient pas suffisamment compte des discussions qui ont eu lieu entre le secrétariat et les membres de la région. Cet aspect du Programme devrait donc être revu afin de mieux refléter les propositions et les plans préparés par ses membres. Il importera de tenir compte de la future évaluation du Programme pour l'Amérique du Sud.
- (f) Le Comité recommande que l'Union prévoie d'entreprendre des actions sur un certain nombre de questions d'importance internationale et souvent controversées. Toutefois, toute participation doit dépendre des ressources techniques et financières disponibles et d'une analyse préalable de l'opportunité politique dans chaque cas particulier.
- (g) Le Comité note que l'Union devrait accorder une attention particulière à la possibilité d'intervenir dans des régions en proie, récemment encore, à des troubles politiques. Ces régions offrent souvent des possibilités considérables d'actions positives en matière de conservation.
- (h) Le Comité note qu'un certain nombre de résolutions ont trait au Programme. Les décisions concernant ces résolutions et les conséquences qu'elles auront sur le Programme devront être étudiées parallèlement aux recommandations faites par le Comité dans ce rapport.
- (i) Le Comité reconnaît qu'un certain nombre de recommandations sur l'orientation des travaux de l'Union ont été proposées lors des Ateliers et qu'elles devront guider le développement futur du Programme. Ces recommandations seront d'abord publiées dans les procès-verbaux de l'Assemblée générale puis dans un volume spécial, intitulé pour l'instant « Sauver la Planète - nouvelles perspectives ». De plus, certains Ateliers feront l'objet de publications spéciales. Toutes ces informations permettront de faire connaître le processus de programmation et elles seront intégrées progressivement au Programme dans le cadre du processus de reconduction annuelle et des délibérations ordinaires du Conseil sur le Programme.

- j) Le Comité reconnaît en outre que l'expansion future du Programme II sera possible que dans la limite des ressources disponibles, mais il note également que plusieurs de ses recommandations portent sur l'approche de la programmation et l'application du Programme et peuvent donc être appliquées dans le cadre du processus de reconduction du Programme, sous la direction du Conseil et de son Comité consultatif pour les sciences et le Programme, proposé dans le Plan stratégique.

Ajout

Modifications apportées au document du Programme de l'UICN sur la conservation de l'antarctique

A l'issue de la réunion du 19 janvier 1994 sur la conservation de l'Antarctique, les changements suivants ont été recommandés au document intitulé « Conservation dans l'Antarctique » (GA/19/94/9 Ajout 1).

(a) Programme pour la période triennale 1994-1996

Remplacer les paragraphes 10 à 16 par:

« Priorités

10. Les activités décrites ci-après seront entreprises en consultation avec les membres de l'UICN et les Parties au Traité sur l'Antarctique. A cet effet, un mécanisme consultatif approprié sera mis en place.

11. Pour 1994-1996, les priorités proposées sont:

Priorité 1

- i) proposer l'établissement et la gestion d'aires spécialement protégées ou gérées en Antarctique, aux réunions du Traité sur l'Antarctique;
- ii) oeuvrer à la préparation d'une Annexe au Protocole au Traité sur l'Antarctique sur la responsabilité en cas de dommages causés à l'environnement.

Priorité 2

- iii) Contribuer à la gestion des écosystèmes des ressources biologiques marines de l'Antarctique, en consultation avec les membres de l'UICN et les Parties à la Convention sur la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique;
- iv) organiser un atelier sur le thème des impacts et de la gestion de la présence de l'homme en Antarctique;
- v) en consultation avec les Parties au Traité et les membres de l'UICN, préparer des propositions détaillées en vue de l'application du Protocole concernant la protection de l'environnement de l'Antarctique;
- vi) produire une stratégie intégrée de conservation dans les îles subantarctiques, et fournir une aide pour l'élaboration de plans de gestion pour chacune des îles ou chacun des groupes d'îles;
- vii) participer aux rémuons consultatives du Traité sur l'Antarctique, lorsqu'une telle participation contribue à la réalisation des objectifs susmentionnés;

(b) Orientation, personnel et administration

Remplacer le paragraphe 18 par ce qui suit:

« Le programme de l'UICN en Antarctique a été mené, durant la période triennale écoulée, à temps partiel par le Vice-Président de la CPNAP pour le domaine antarctique, sous contrat avec l'UICN, dans le cadre d'un accord avec le Département de la conservation de la Nouvelle-Zélande. Les dispositions futures dépendent des ressources disponibles et seront déterminées par le biais du mécanisme consultatif décrit, ci-dessus, au paragraphe 10. »

A la 4e ligne du paragraphe 22 existant, remplacer « établi par le Directeur général » par les termes suivants:

« , établi pour orienter le Conseil et le Directeur général, »

(c) Budget

Ajouter le paragraphe suivant:

« L'exécution de ce programme est tributaire des ressources disponibles. »

Annexe 10

Rapport du Comité des finances et vérificateurs aux comptes

Membres

David Smith (Président)(Jamaïque)
Martin Edwards (Canada)
E. Curtis Bohlen (Etats-Unis d'Amérique)
Ashok Khosla (Inde)
Gunther Kolodziejcok (Allemagne)
Boyman Mancama (Zimbabwe)
Jacques Morier-Genoud (Suisse)
Don Person (Trésorier)

Recommandation 1

Le Comité s'est réuni pour examiner l'état des finances de l'UICN pour la période triennale de 1991-1993. Il a pris note des faits mentionnés dans le rapport, concernant les dépenses excédentaires du Programme Sahel et les problèmes en Amérique centrale. Le Comité est satisfait des mesures rectificatives qui ont été prises et de la mise en place de mesures de contrôle suffisantes, notamment l'instauration d'une vérification interne des comptes pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

Le Comité des finances et des vérificateurs aux comptes recommande à l'Assemblée générale d'approuver le rapport du Trésorier et du Directeur général sur les finances de l'UICN pour la période triennale de 1991 à 1993 (GA/19/94/5 rev 1) et le Rapport des vérificateurs aux comptes pour les années 1990,1991 et 1992 (GA/19/94/5 Annexes 1-3).

Recommandation 2

Le Comité est préoccupé par le niveau extrêmement faible des réserves de fonctionnement, situation inacceptable qui affecte la capacité de l'Union de palier les

risques et pourrait, à long terme, mettre en péril sa viabilité même.

Le Comité recommande de prendre des mesures pour garantir que le niveau des réserves de fonctionnement ne soit pas inférieur à SFR6,5 millions à la fin de l'exercice budgétaire de 1996 et soit, par la suite, maintenu au niveau de 10 pour cent au moins du budget de fonctionnement. Etant donné que cette recommandation intervient alors que l'exercice budgétaire de 1994 est déjà entamé, le Comité demande au Directeur général de faire tout ce qui est en son pouvoir pour augmenter les réserves de manière substantielle, en 1994, et pour appliquer les mesures qui s'imposent en 1995 et 19%, afin d'atteindre l'objectif fixé de SFR6,5 millions.

Recommandation 3

Le Comité recommande à l'Assemblée générale d'approuver l'estimation de revenus et de dépenses pour 1994-1996 (GA19/94/10 Rev 1), et de prendre note qu'en raison des modifications apportées au Programme, le Conseil procédera à des changements et les approuvera.

Recommandation 4

Le Comité recommande à l'Assemblée générale d'approuver les cotisations des membres figurant au Tableau 1 du document GA/19/94/11.

Recommandation 5

Ayant débattu des problèmes qui découlent de l'incapacité de certains membres à payer leurs cotisations, le Comité approuve les conclusions de la 18e session

de l'Assemblée générale qui autorisaient le Directeur général à trouver des solutions à ce problème.

En ce qui concerne les membres qui ne disposent pas de devises fortes pour payer leurs cotisations, ou qui ne le peuvent pas pour une autre raison, le Comité recommande au Directeur général de chercher des moyens de les aider à payer leurs cotisations, que ce soit en monnaie locale ou en fournissant des biens et services à l'Union.

En ce qui concerne les membres dont les cotisations sont arriérées de deux ans au moins, le Comité recommande à l'Assemblée générale, comme indiqué dans l'Annexe 2 de l'Ajout 1 au Document GA/19/94/2, de suspendre les droits qui leur restent. Le Directeur général devra, dans chaque cas, déterminer la raison du retard dans le paiement des cotisations et, dans l'année, recourir à tous les moyens pour obtenir le paiement en espèces ou autres, afin que leurs droits de membres leurs soient restitués.

Annexe 11

Déclaration de M. Jay Hair sur sa candidature à la présidence de l'UICN

Ces derniers jours, plusieurs questions ont été posées concernant la transparence, l'équité, la réalité de la participation des membres et la responsabilité du système d'organisation de l'UICN. Je sais qu'une résolution a été soumise, appelant à une plus grande proportionnalité nord-sud dans tous les aspects du travail de l'UICN. Depuis quelques années, l'UICN a entrepris certains changements et je suis en faveur d'un mouvement accéléré dans ce sens.

Depuis longtemps ces questions me tiennent à coeur et le Plan stratégique de l'UICN, dont j'ai présidé le comité de rédaction au nom du Conseil, reflète en partie mes préoccupations à cet égard. Je souscris aux changements fondamentaux qui seront fait dans le système d'organisation de l'UICN. En décembre 1993, j'ai écrit à tous les membres pour leur présenter plusieurs des grandes questions auxquelles l'Union est aujourd'hui confrontée et leur demander leur avis à ce sujet, entre autres.

En réunion aujourd'hui, on m'a demandé de distribuer aux délégués à l'Assemblée générale quelques notes sur les changements spécifiques qui, à mon sens, devraient être apportés à l'organisation de l'UICN. En voici un résumé:

1. Il faut entreprendre une refonte des Statuts de l'UICN et recommander à la prochaine Assemblée générale des changements dans les principes de base de l'organisation, par exemple:
 - (a) nouvelle définition des régions;
 - (b) élection des Conseillers de l'UICN par les membres de ces régions;
 - (c) équité dans la répartition des positions clés de l'UICN entre hommes et femmes et origines ethniques;
 - (d) garantie de transparence de toutes les délibérations de l'UICN.
2. Il faut garantir qu'à l'avenir, si le choix du Directeur général et celui des candidats à la présidence ont lieu dans la même période de temps, avant une Assemblée générale, ce soit une obligation statutaire de choisir le Directeur général avant les candidats à la présidence. En raison de ses responsabilités vis-à-vis de la gestion quotidienne de l'Union, j'estime que le poste de Directeur général est de bien plus grande importance pour l'Union et qu'il faut donc faire preuve du maximum de souplesse dans le choix - en examinant à égalité les candidatures d'hommes et de femmes ou de personnes de différentes origines ethniques.
3. Je suis fortement attaché au principe du choix, de sorte que, pour la prochaine Assemblée générale, je m'engage dès maintenant à encourager le Conseil à nommer **deux** candidats à la présidence dont un au moins serait d'un pays non industrialisé et un des deux serait une femme.

Pour les postes de conseiller régional ou de président et vice-président de commission, un effort particulier sera déployé pour identifier et désigner des candidats qualifiés dont l'élection contribuerait à l'équilibre homme-femme et à l'équilibre géographique.
4. Il conviendrait de réserver une demi-journée au début de chaque Assemblée générale pour organiser un forum des candidats afin que les délégués puissent faire connaissance avec les candidats avant les élections.
5. Si je deviens votre président, j'encouragerai vivement le nouveau Conseil à examiner avec un soin particulier la nomination et le choix des conseillers cooptés qui sont sélectionnés de manière à apporter à l'UICN l'expérience ou les qualifications dont elle a besoin. Je veillerai à encourager la désignation de candidats du monde non industrialisé.

6. J'encouragerai en outre le Conseil à choisir au moins trois des quatre vice-présidents dans les pays non industrialisés. De plus, j'estime que ces vice-présidents doivent jouer un véritable rôle dans l'organisation et le processus de prise de décision du Conseil et, notamment être nommés à la présidence des comités.

Je sais que d'autres questions importantes devraient être envisagées par l'Union, aujourd'hui et demain. Pour moi, ce bref programme de réformes n'est que le point de départ d'un dialogue qui s'ouvre à cette Assemblée générale et se poursuivra lors des prochaines, en vue de déterminer les problèmes et de les confronter.

En tant que candidat désigné par le Conseil à la présidence de l'UICN, je m'engage, si je suis élu, à prendre des mesures immédiates pour instaurer dans les plus brefs délais un processus ouvert conduisant aux réformes fondamentales qui s'imposent dans le système d'organisation de l'UICN.

A la prochaine Assemblée générale, je souhaite rendre compte aux membres de ce que j'aurai fait pour mener à bien le mandat qu'ils m'auront confié en vue de procéder au changement. Pour y parvenir, j'ai besoin de votre avis et de votre appui.

Je vous remercie et me réjouis d'avance de poursuivre le débat sur ces questions et d'autres questions importantes pour l'Union.

21 janvier 1994

Annexe 12

Mandats de cinq commissions de l'UICN 1994-1996

L'Assemblée générale a approuvé les mandats suivants pour cinq des six commissions de l'UICN pour la période triennale de 1994 à 1996 (voir page 39).

COMMISSION DE L'EDUCATION ET DE LA COMMUNICATION (CEC)

1. Mission

Promouvoir et orienter le renforcement des compétences et la planification stratégique de l'éducation et de la communication pour une vie durable, par l'intermédiaire des réseaux, du personnel et des membres de l'UICN, des membres et partenaires de la CEC et des organisations qui collaborent avec elle.

2. But

Sauver la Planète et Action 21 reconnaissent que des changements importants des valeurs et des modes d'organisation de la société sont nécessaires si l'on veut que le développement, fondé sur la conservation de la diversité et de la productivité de la nature, soit équitable et durable. Si l'Union veut réaliser ses objectifs en matière d'environnement et de développement, elle doit encourager activement cette révolution des valeurs et des comportements.

L'éducation est un des principaux moyens permettant d'influer sur les valeurs individuelles et, partant, de la société. La Commission de l'éducation et de la communication joue donc, au sein de l'Union, un rôle de porte-parole et de guide en veillant à l'intégration de l'éducation et de la communication dans les programmes de conservation et de développement et à l'incorporation des questions d'environnement et de développement dans l'enseignement officiel ou non.

La Commission a également pour rôle d'encourager la coopération, de faciliter une synergie internatio-

nale, de renforcer l'échange d'idées et d'expériences, de forger les compétences et de soutenir des réseaux, tout cela pour parvenir à une éducation planifiée de manière stratégique pour une vie durable.

La Commission est un instrument par lequel le personnel de l'UICN chargé de l'éducation reçoit un appui, obtient des orientations d'experts et partage son expérience, servant de forum d'analyse et d'évaluation, de façon à améliorer et enrichir le travail de l'UICN. La Commission soutient des initiatives prises par ses membres pour contribuer aux progrès de la politique en matière d'éducation et à sa mise en œuvre et, en particulier, pour intégrer l'éducation dans la planification de la politique environnementale.

3. Objectifs

Les principaux objectifs de la CEC sont, pour la période triennale:

- (a) Développer et soutenir la Commission de l'éducation et de la communication et ses réseaux régionaux dans le but d'échanger et de colliger des informations, d'améliorer les compétences et d'influer sur la planification et la pratique de l'éducation, à l'intérieur de toute l'Union et à travers elle;
- (b) Encourager les Etats membres de l'UICN à infuser l'éducation et la communication relatives à l'environnement dans les programmes scolaires et parascolaires et à contribuer à la formulation et à la planification de politiques dans ce but;
- (c) Promouvoir et orienter la planification stratégique de l'éducation et de la communication relatives à l'environnement parmi les membres du personnel et les membres de l'UICN et par leur intermédiaire;
- (d) Catalyser, soutenir, organiser et appliquer, là où il y a lieu, la formation et les échanges pour dévelop-

per la capacité de planifier et d'appliquer des méthodes d'éducation pour une vie durable;

- (e) Etre une source d'avis techniques pour les membres, le Directeur général et le secrétariat en matière de planification et d'application de l'éducation pour une vie durable.

4. Mandat

Pour atteindre ses objectifs, la Commission, sous la direction de son Président et de son Comité directeur et en collaboration étroite avec le Directeur général et le personnel du secrétariat désigné par le Directeur général doit:

- (a) entretenir et développer des réseaux régionaux d'analystes des politiques pédagogiques, d'éducateurs, de communicateurs et d'instructeurs, recrutés dans des institutions se trouvant tant dans le giron de l'UICN qu'au dehors, pour bénéficier d'un appui expert pour la planification et l'application de méthodes d'éducation et de communication relatives à l'environnement;
- (b) préparer, guider et contribuer à la planification et à la mise en place des initiatives de la CEC et de l'Union en matière d'éducation;
- (c) soutenir des individus et des groupes pour favoriser l'incorporation et les progrès des programmes d'éducation à l'environnement et au développement dans les activités de l'UICN;
- (d) soutenir des individus et des groupes pour apporter, aux programmes du secrétariat et des membres, avis et appui technique sur la planification stratégique, la mise en oeuvre et l'évaluation de l'éducation et de la communication;
- (e) établir des groupes de travail pour traiter de sujets choisis et faire progresser ainsi la réflexion sur l'éducation à l'environnement et au développement et son application;
- (f) collaborer avec des organisations partenaires à l'élargissement des travaux de la Commission;
- (g) collaborer avec des organisations telles que l'UNESCO, le PNUE et la Commission du développement durable pour promouvoir et orienter une approche stratégique de l'éducation.

5. Structure et organisation

La Commission de l'éducation et de la communication a la structure suivante:

- (a) **Président, Président adjoint et Comité directeur.** Le Président est élu par l'Assemblée générale et nomme un Président adjoint et un Comité directeur composé de membres qui président chacun un Comité directeur régional de la Commission. Le Comité directeur de la CEC oriente le programme global de la Commission et conseille le Directeur général sur le volet éducation du Programme de l'Union. Le Président est chargé de mener à bien la mission de la CEC, est responsable du processus de régionalisation et fait connaître les avis du Comité directeur sur les aspects éducation et communication du programme de l'UICN.

- (b) **Les Réseaux régionaux de la CEC** sont entretenus, développés et élargis pour répondre aux besoins des régions en matière d'éducation, de communication et de formation à l'environnement, dans le cadre de la mission de la Commission. Chaque région a un Comité directeur et désigne un président qui siège au Comité directeur de la CEC. Les membres de la Commission sont choisis en fonction de leur expérience en planification stratégique de l'éducation et de la communication, et d'amélioration des compétences, et recrutés dans les organisations tant gouvernementales que non gouvernementales.

Un dialogue étroit est établi entre les Comités directeurs régionaux et les bureaux nationaux et régionaux de l'UICN qui, selon les ressources disponibles, apportent un appui de secrétariat aux Comités.

Les Comités directeurs régionaux déterminent les priorités d'action, en association avec le personnel régional et les membres de l'UICN, ainsi que les programmes de travail annuels de chaque région.

- (c) **Secrétariat.** Les activités de la Commission bénéficient des services d'un Coordonnateur de programme basé au Siège de l'UICN qui rend compte au Directeur général mais travaille avec la Commission.

Le secrétariat aide les membres de l'UICN à obtenir des avis experts sur les moyens d'élaborer des programmes d'éducation efficaces et veille à ce que cet appui soit fourni par le réseau d'éducation et à obtenir le soutien d'organismes partenaires et bailleurs de fonds, s'il y a lieu.

Le secrétariat aide d'autres programmes et activités entrepris ou coordonnés par le secrétariat et les commissions de l'UICN à intégrer un élément éducation et gère le réseau d'experts de l'éducation

associés à l'UICN et à ses membres afin de fournir les services requis en matière d'éducation.

- (d) **Organisations partenaires.** Elles sont encouragées à fournir une assistance financière et logistique à la CEC et à participer à l'application des activités d'éducation et de formation de la Commission.

La Commission entretient des liens étroits et coopère avec le Programme international d'éducation à l'environnement (PIEE) UNESCO-PNUE, le WWF, l'initiative Capacité 21 du PNUD et la Commission du développement durable.

COMMISSION DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT (CDDE)

1. Mission

Contribuer à la mise en place d'un fondement juridique aussi fort que possible pour la conservation de l'environnement et le développement durable en soutenant les efforts déployés dans ce sens, tant au niveau national qu'international.

2. But

La Commission du droit de l'environnement (CDDE) de l'UICN est la principale source d'avis techniques pour l'Union, ses membres et les organisations partenaires sur tous les aspects du droit de l'environnement.

Elle soutient l'action conduite par les organisations gouvernementales internationales, les gouvernements et les organisations non gouvernementales afin d'améliorer ou de renforcer les infrastructures juridiques et institutionnelles les mieux adaptées, et les mieux à même d'aboutir, à la conservation des ressources naturelles dans le cadre du développement durable.

La CDDE a pour but de démontrer l'importance vitale de telles infrastructures dans le cadre de stratégies nationales et internationales de conservation de l'environnement, compte tenu de l'utilisation durable des ressources naturelles à l'intérieur et au-delà des juridictions nationales.

3. Objectifs

Les objectifs de la CDDE sont les suivants:

- (a) Identifier les secteurs dans lesquels l'amélioration des instruments et mécanismes juridiques et

administratifs contribuerait sensiblement aux activités de conservation.

- (b) Promouvoir l'élaboration et l'amélioration du droit de l'environnement aux niveaux international et national en formulant des propositions adaptées et originales.
- (c) Renforcer les aptitudes, en particulier dans les pays en développement, à traiter les questions d'élaboration du droit de l'environnement et de formation des compétences.
- (d) Aider et conseiller les membres de l'UICN ainsi que d'autres institutions gouvernementales ou non à élaborer des instruments juridiques nationaux ou internationaux.

4. Mandat

Pour atteindre ses objectifs, la CDDE doit:

- (a) entreprendre, encourager et soutenir des études juridiques conformes aux objectifs de l'UICN et de son Programme juridique;
- (b) proposer et, le cas échéant, aider à rédiger des instruments juridiques de portée nationale, régionale ou mondiale;
- (c) encourager l'élaboration d'instruments de droit non contraignant et y contribuera;
- (d) suivre les initiatives d'autres institutions dans le domaine du droit de l'environnement, en particulier celles des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales et fournira, lorsqu'il y a lieu, le point de vue de l'UICN;
- (e) donner des avis sur les répercussions et aspects juridiques des initiatives prises et des questions traitées par les unités et programmes de l'UICN;
- (f) coordonner les activités avec ces unités et programmes, en particulier le Centre du droit de l'environnement (CDE), dans le but de maintenir une intégration, une complémentarité et une interdisciplinarité maximales pour mener à bien le programme global de l'Union;
- (g) aider et conseiller le CDE dans les activités où il joue un rôle de chef de file, en particulier celles qui ont trait aux services offerts aux pays en développement en matière de législation de l'environnement;
- (h) prêter assistance au CDE pour administrer le réseau d'information sur le droit de l'environnement (ELIS) et pour suivre l'évolution du droit national

et international, y compris des traités et législations, du droit coutumier et de la jurisprudence, afin de donner une assise adéquate aux activités du Programme juridique de l'UICN;

- (i) maintenir, sur une base solide dans chaque région, un réseau international d'experts bénévoles indépendants spécialisés dans différentes disciplines juridiques et sélectionnés pour leurs compétences et leur volonté de seconder l'UICN dans sa mission et de constituer un forum pour les échanges d'opinions et d'information dans ce domaine.

5. Structure et organisation

La CDDE est un réseau mondial d'experts du droit de l'environnement recrutés dans les organismes publics, les universités, les instituts de recherche et les organisations de conservation. Pour mobiliser son réseau, pendant la période triennale de 1994 à 1997, la CDDE sera structurée comme suit:

- (a) **Président, Président adjoint, Vice-présidents et Comité directeur.** Le Président est élu par l'Assemblée générale et soumet au conseil la nomination d'un Président adjoint (dont les qualifications sont complémentaires aux siennes) et un maximum de 8 Vice-présidents représentant les différentes disciplines juridiques et assurant la représentation géographique. Les Vice-présidents coordonnent les activités de la Commission dans leurs régions respectives. Au début de chaque année, le Comité directeur établit un plan de travail qu'il révisé à mi-mandat. Le Comité directeur se réunira au moins deux fois par an dans les différentes régions dans la mesure où ceci est praticable. Ces réunions seront combinées avec ces activités principales de ces régions.
- (b) **Membres d'honneur.** Les membres d'honneur sont élus par la Commission, en reconnaissance d'activités durables et exceptionnelles au service de l'UICN, dans le domaine du droit de l'environnement.
- (c) **Groupes de travail.** Le Président nomme des groupes d'étude selon que de besoin, pour traiter des domaines particuliers du programme de travail; certains de ces groupes sont constitués pour la durée de la période triennale, d'autres sont des groupes spéciaux dotés d'un mandat temporaire et précis.
- (d) **Membres.** La Commission s'efforce d'assurer une représentation géographique équitable de ses membres. Les membres servent de coordonnateurs

entre la CDDE et les projets pertinents, donnent un avis sur le choix de consultants potentiels pour les projets du Programme juridique, rassemblent l'information et servent de correspondants, dans leurs pays respectifs, pour le réseau d'information sur le droit de l'environnement (ELIS) du Centre du droit de l'environnement (CDE) et participent aux activités de la Commission dans ce domaine. Les membres sont groupés selon leurs compétences, tant du point de vue des disciplines juridiques que des secteurs juridiques relatifs aux ressources naturelles.

- (e) **Associés.** La Commission décide, s'il y a lieu, de nommer des Associés, c'est-à-dire des personnes ou organisations qui souhaitent soutenir son travail.
- (f) **Secrétariat de l'UICN.** La Commission bénéficie des services du Centre du droit de l'environnement qui fait partie du secrétariat et rend compte au Directeur général. Un expert à temps partiel au moins et le personnel d'appui approprié sont chargés par le Centre de collaborer avec la Commission. Le Centre assure la liaison avec toutes les unités du secrétariat concernées par le droit de l'environnement.

COMMISSION DES STRATEGIES ET DE LA PLANIFICATION DE L'ENVIRONNEMENT (CSPE)

1. Mission

Améliorer la formulation, la mise en oeuvre et l'évaluation des politiques et stratégies pour la protection de l'environnement et le développement durable; élaborer et perfectionner une éthique mondiale de vie durable.

2. But

La Commission des stratégies et de la planification de l'environnement (CSPE) de l'UICN est la source d'avis de l'Union sur l'approche de la conservation et du développement durable. La CSPE rassemble des experts de différentes disciplines afin de traiter les dimensions politiques et sociales de la conservation, y compris l'éthique de l'environnement, la planification stratégique et les instruments de préparation et d'application des politiques. Dans ses travaux, elle insiste sur la participation du public, l'importance de l'intégration intersectorielle de la planification et de l'action

et l'importance de l'adaptation aux changements socio-économiques et environnementaux.

3. Objectifs

Les objectifs de la CSPE sont les suivants:

- (a) Entretenir et élargir un réseau mondial d'experts bénévoles décidés à encourager les progrès de la protection de l'environnement et du développement durable.
- (b) Rassembler, analyser, synthétiser et diffuser l'information sur les progrès accomplis dans ce domaine et servir de forum pour l'échange des opinions.
- (c) Accorder une attention approfondie à un petit nombre de nouvelles approches particulièrement porteuses de promesses.
- (d) Etudier comment l'UICN peut traiter le plus efficacement possible les dimensions sociales et méthodologiques de ses travaux, en continuant à élaborer un rôle clair et pratique pour la Commission.

4. Mandat

Pour atteindre ses objectifs dans la période triennale de 1994 à 1996, la CSPE doit:

- (a) élaborer et affiner une éthique mondiale de vie durable par le truchement d'un groupe de travail où sont représentées toutes les commissions de l'UICN et d'autres organisations concernées;
- (b) améliorer et soutenir des stratégies de développement durable aux niveaux international, national et sous-national;
- (c) rassembler, étudier et diffuser, de manière systématique, des informations sur les outils de la durabilité, et plus particulièrement les moyens d'assurer la participation des citoyens, la prise de décision en collaboration, la gestion intégrée des ressources, des méthodes de planification et de gestion souples et l'évaluation des efforts déployés pour parvenir à la durabilité;
- (d) identifier, élaborer et soutenir un petit nombre d'instruments particulièrement prometteurs pour la durabilité;
- (e) poursuivre dans ce sens les travaux qu'elle a entamés au sujet de la conservation des paysages, de la formation des groupes de conservation et des indicateurs de durabilité;

- (f) élaborer de meilleurs moyens pour les spécialistes de la conservation de partager leur expérience de différentes conceptions et de différents outils;
- (g) examiner comment l'UICN peut mieux tenir compte des dimensions sociales et méthodologiques de son travail et présenter des recommandations précises au Directeur général et au Conseil;
- (h) publier un bulletin sur les progrès accomplis sur le terrain à l'intention de la communauté de l'UICN et publier ou collaborer à la publication de documents de travail, lignes directrices, ouvrages de référence et études de cas;
- (i) poursuivre l'élargissement du réseau de la CSPE et chercher les meilleurs moyens de tirer parti des compétences du réseau.

5. Structure et organisation

- (a) **Président, Président adjoint et Comité directeur.** Le Président est élu par l'Assemblée générale et soumet au conseil la nomination d'un Président adjoint. Le Président, le Président adjoint, les présidents des groupes de travail et cinq autres membres, au plus, forment le Comité directeur.
- (b) **Membres.** Les membres de la Commission sont nommés par le Président qui soumet une liste de noms au Conseil.
- (c) **Membres d'honneur.** Ils sont élus par le Comité directeur en reconnaissance de services exceptionnels à l'UICN en matière de stratégies et de planification de l'environnement.
- (d) **Groupes de travail, groupes d'étude et groupes consultatifs.** En consultation avec le Comité directeur et le Directeur général, le Président constitue des groupes de travail chargés de traiter différents domaines du programme de travail. Ces groupes, qui poursuivent les activités en cours, auront probablement à traiter des stratégies, des instruments, de l'éthique et de la conservation des paysages. En outre, le président peut nommer des groupes d'étude chargés de missions spécifiques et de brève durée et des groupes consultatifs.
- (e) **Organisations partenaires.** Le Président, en consultation avec le Directeur général peut désigner des organisations qui collaborent étroitement avec la CSPE à la poursuite de sa mission.

COMMISSION DES PARCS NATIONAUX ET DES AIRES PROTEGEES (CPNAP)

1. Mission

Contribuer à l'accomplissement de la Mission de l'UICN, en encourageant l'établissement et la gestion efficace d'un réseau mondial d'aires protégées côtières et marines.

2 But

La Commission des parcs nationaux et des aires protégées (CPNAP) de l'UICN est la principale source d'avis techniques pour l'Union, ses membres et les organisations partenaires sur tous les aspects du choix, de la planification et de la gestion des aires protégées. Elle appuie l'action des organismes de droit public, des organisations internationales, des communautés locales, des propriétaires fonciers privés et des organisations non gouvernementales en faveur de la conservation des habitats naturels et semi-naturels pour qu'ils apportent une contribution optimale à la société humaine. La CPNAP a pour but de démontrer la valeur des aires protégées dans le cadre de stratégies plus larges pour l'utilisation durable des ressources naturelles de la planète et cherche à élargir le mouvement en faveur des aires protégées en identifiant des possibilités d'établir des liens de partenariat productifs avec une large gamme d'autres secteurs.

3. Objectifs

Les objectifs de la CPNAP sont les suivants:

- (a) jouer un rôle de chef de file dans l'application du Plan d'action de Caracas;
- (b) Encourager une forte augmentation du soutien international aux aires protégées qui font partie intégrante du développement national, en offrant des avis techniques, un cadre et un programme d'action ainsi que l'accès à un réseau actif de spécialistes des aires protégées aux autres programmes de l'UICN, aux membres de l'Union, aux organisations internationales, au WWF-International et aux organismes d'aide au développement.
- (c) Elaborer et mettre en oeuvre des Plans d'action régionaux qui décrivent les besoins et priorités au niveau régional, les incidences pratiques et les actions spécifiques requises pour traiter ces priorités.

- (d) Soutenir l'expansion d'un réseau régional efficace de la CPNAP.
- (e) Améliorer les compétences en matière de gestion et renforcer l'application de la science à la gestion des aires protégées par la formation et la recherche et par la préparation et la distribution de publications résultant du Congrès de Caracas; par l'intermédiaire de la revue « PARKS »; et par le canal du bulletin de la CPNAP.
- (f) Affiner le système de surveillance de l'état des aires protégées, en évaluant l'efficacité de la gestion et en évaluant et rendant publiques les menaces qui pèsent sur elles.
- (g) Participer plus étroitement au fonctionnement de la Convention du patrimoine mondial.
- (h) Identifier de nouvelles méthodes de gestion des aires protégées qui permettent aux administrateurs et aux décideurs de s'adapter aux conditions politiques et sociales en évolution et diffuser cette information à l'intérieur du réseau.
- (i) Améliorer la capacité du secrétariat de l'UICN et de la CPNAP de servir les activités mondiales, régionales et nationales de l'UICN et du réseau mondial de spécialistes des aires protégées représenté par la CPNAP.

4. Mandat

Pour atteindre ses objectifs dans les trois années à venu-, la CPNAP doit:

- (a) entretenir et servir un réseau mondial d'experts pour élaborer des techniques de gestion, échanger des informations, surveiller l'état des aires protégées, assurer la formation et fournir des avis techniques aux membres de l'UICN;
- (b) préparer des Plans d'action régionaux sur les aires protégées qui identifient les sites d'établissement de nouvelles aires protégées, décident de priorités d'action et établissent des réseaux d'aires protégées pilotes pour illustrer l'application de principes dans des circonstances très diverses et dans des régions différentes; pour les aires protégées marines se trouvant en dehors de la juridiction nationale, la liaison devrait être faite avec la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer;
- (c) fournir avis techniques et assistance aux gouvernements, aux organisations non gouvernementales et au secrétariat de l'UICN en ce qui concerne l'identification de priorités d'établissement de nouvelles

aires protégées, l'amélioration de la gestion de celles qui existent et l'application des priorités fixées;

- (d) collaborer avec d'autres institutions internationales, et en particulier avec l'UNESCO, à la mise en oeuvre de la Convention du patrimoine mondial et du Plan d'action pour les réserves de la biosphère ainsi qu'avec le Bureau Ramsar et la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer;
- (e) collaborer avec le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature (CMSC) afin de tenir et de développer la banque de données mondiale sur les aires protégées et les espèces et habitats qu'elles contiennent, en tant que service d'information pour la communauté mondiale;
- (f) collaborer avec organismes bailleurs de fonds, tels que les organismes et banques multilatéraux, les organismes bilatéraux et les fondations privées et leur donner des avis;
- (g) communiquer les résultats du IVe Congrès mondial sur les parcs nationaux et les aires protégées sous diverses formes, y compris une série de publications sur les grands problèmes des aires protégées, et publier la revue « PARKS » et d'autres documents relatifs aux aires protégées;
- (h) tenir et faire connaître une liste de membres de la CPNAP et un répertoire des organismes de gestion des aires protégées; publier un bulletin régulier distribué à tous les membres et tenir régulièrement des réunions qui sont organisées, dans les différentes régions du monde, à tour de rôle.

5. Structure et organisation

La CPNAP est un réseau mondial d'experts participant à la gestion des aires protégées, recrutés dans les organismes publics, les universités, les instituts de recherche et les organisations de conservation. Pour mobiliser son réseau durant la période triennale de 1994 à 1996, la CPNAP sera structurée comme suit:

- (a) **Président, Président adjoint, Vice-présidents et Comité directeur.** Le Président est élu par l'Assemblée générale et soumet au Conseil la nomination d'un Président adjoint dûment qualifié et de Vice-Présidents représentant les régions géopolitiques et les aires protégées marines et d'autres thèmes si nécessaire. Les Vice-Présidents sont responsables de coordonner les activités de la CPNAP dans leurs régions et pour leurs sujets respectifs. Ils siègent aussi au Comité directeur de la CPNAP.

- (b) **Membres d'honneur.** Les membres d'honneur sont élus par la Commission, en reconnaissance d'activités durables et exceptionnelles au service des aires protégées.

- (c) **Membres.** Les membres sont désignés en fonction de leur contribution personnelle aux aires protégées. Au moins un de ces membres, dans chaque pays ou région autonome possédant des aires protégées, est chargé de coordonner les informations échangées entre la Commission et les autorités responsables des aires protégées; lorsqu'il y a plusieurs organismes dans un pays, plusieurs personnes peuvent être nommées. Les membres choisis servent de coordonnateurs entre la CPNAP et les projets pertinents, identifient les consultants potentiels pour des projets auxquels participe la CPNAP, rassemblent des informations, supervisent la préparation et la mise à jour de fiches techniques sur chaque aire protégée, conseillent sur les aires protégées et servent d'agents de liaison avec l'Unité de données sur les aires protégées (PADU) du CMSC.

- (d) **Groupes d'étude.** Le Président nomme des groupes d'étude selon que de besoin, pour traiter de domaines particuliers du programme de travail.

- (e) **Organismes de gestion des aires protégées.** La CPNAP noue des liens institutionnels avec les organismes responsables de la gestion des aires protégées dans chaque pays. Ces liens permettent à la Commission d'obtenir des avis techniques, d'identifier les priorités en matière de politiques et de projets et de veiller à la libre circulation des informations sur les aires protégées.

- (f) **Organisations partenaires.** Il s'agit d'organisations qui s'intéressent directement aux aires protégées et qui travaillent en collaboration étroite avec la CPNAP. Au premier rang se trouvent PADU (qui fait partie du CMSC), créée par la CPNAP en 1981 et qui gère les données pour la Commission; l'UNESCO et le Comité du patrimoine mondial avec lesquels la CPNAP collabore étroitement dans les domaines des réserves de la biosphère et des biens du patrimoine mondial respectivement; le Service américain des parcs nationaux avec lequel la CPNAP a signé un accord de coopération pour les activités de terrain d'intérêt mutuel; le WWF auquel la CPNAP fournit des avis techniques sur les aires protégées et qui participe à un certain nombre de programmes conjoints avec la CPNAP; Parcs Canada qui participe au niveau financier et technique à diverses activités de la CPNAP. Les autres organisations membres de l'UICN qui

n'entrent pas dans la catégorie (e) ci-dessus peuvent devenir organisations partenaires.

- (g) **Secrétariat de l'UICN.** La Commission bénéficie des services d'une Unité des aires protégées établie au sein du secrétariat et rendant compte au Directeur général. Cette Unité comprend au moins deux experts à plein temps et le personnel d'appui requis. Elle établit des liens avec toutes les autres unités du secrétariat qui ont des activités relatives aux aires protégées.

COMMISSION DE LA SAUVEGARDE DES ESPECES (SSC)

1. Mission

Conserver la diversité biologique en élaborant et exécutant des programmes pour sauver, restaurer et gérer de façon rationnelle les espèces et leurs habitats.

2 But

La Commission de la sauvegarde des espèces (SSC) de l'UICN est la principale source d'avis pour l'Union et ses membres sur les aspects techniques de la conservation des espèces. Elle cherche à mobiliser la communauté mondiale de la conservation pour qu'elle agisse au nom des espèces, en particulier de celles qui sont menacées d'extinction et de celles qui sont importantes pour l'homme. Pour ce faire, elle s'est fixé les cinq objectifs suivants:

- (a) «Évaluer l'état de conservation des espèces, dans le monde entier.
- (b) Évaluer les priorités en matière de conservation des espèces et de leurs habitats et préparer des plans pour leur conservation.
- (c) Entreprendre les actions nécessaires pour garantir la survie des espèces.
- (d) Élaborer et promouvoir des politiques de conservation des espèces.
- (e) Offrir les services d'un réseau d'experts sur la conservation de la diversité biologique.

La SSC fournit essentiellement les compétences et le cadre dont la communauté mondiale de la conservation a besoin pour attribuer les ressources disponibles aux priorités les plus importantes en matière de conservation de la diversité biologique au plan mondial.

3. Objectifs

Les objectifs de la SSC sont les suivants:

- (a) promouvoir la mise en application pratique des principes de *Sauver la Planète*, en mettant tout particulièrement l'accent sur la conservation de la diversité biologique et en veillant à ce que l'utilisation des espèces reste durable;
- (b) évaluer les priorités de conservation des espèces dans le cadre d'un programme de Plans d'action et colliger des résumés régionaux sur les priorités en matière de conservation des espèces et des habitats; transmettre les recommandations des Plans d'action et des évaluations régionales de la diversité biologique aux organismes et organisations appropriés de la communauté mondiale de la conservation et, plus particulièrement, aux membres de l'UICN;
- (c) promouvoir l'application, par des organismes de conservation gouvernementaux et non gouvernementaux et plus particulièrement par les membres de l'UICN, de Plans d'action pour la conservation des espèces;
- (d) élaborer des politiques et directives relatives à la conservation des espèces et des ressources génétiques et les porter à l'attention des gouvernements et de la communauté de la conservation;
- (e) fournir des services consultatifs techniques à l'UICN et à ses membres et partenaires sur l'élaboration et l'exécution de projets et de programmes relatifs à la conservation des espèces et de la diversité biologique (y compris élaboration et sélection de propositions de projets);
- (f) maintenir, orienter et renforcer la Commission de la sauvegarde des espèces, réseau mondial d'experts et d'organisations bénévoles concernés par la conservation des espèces. Les domaines de compétence à renforcer englobent les plantes et les invertébrés;
- (g) élaborer des projets d'appel de fonds pour la Commission de la sauvegarde des espèces;
- (h) communiquer les travaux de la Commission de la sauvegarde des espèces aux membres de l'UICN, aux gouvernements qui ne sont pas membres, aux organismes d'aide au développement, à la communauté de la conservation au sens large et au grand public afin d'encourager une utilisation maximale de ses compétences et de ses services; et veiller à ce que les membres de la SSC soient pleinement informés des principales activités de la Commission et

de la manière dont leurs propres travaux contribuent au programme global de la SSC et de l'UICN;

- (i) rassembler, par l'intermédiaire du réseau bénévole de la SSC, des données intéressantes la conservation des espèces et gérer ces données dans une banque de données normalisée, informatisée et distribuée (le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature - CMSC servant de dépositaire).

4. Mandat

Pour atteindre ses objectifs, la Commission, sous la direction de son Président et de son Comité directeur et en collaboration étroite avec le Directeur général et le personnel du secrétariat de l'UICN désigné par le Directeur général doit:

- (a) entretenir et développer un réseau de scientifiques, spécialistes de la conservation et d'amateurs dévoués pour évaluer l'état et les priorités de conservation de groupes taxonomiques particuliers de plantes et d'animaux et pour donner un avis sur les mesures nécessaires pour assurer leur avenir;
- (b) renforcer son réseau afin d'appliquer les connaissances relatives à des méthodes de conservation importantes, telles que l'utilisation durable des espèces sauvages, la surveillance des effets du commerce des produits sauvages sur les populations sauvages de certaines espèces, la réintroduction d'espèces dans leur milieu d'origine, le contrôle des populations d'espèces introduites, l'application améliorée de la science vétérinaire à la gestion des espèces sauvages, l'élevage en captivité d'espèces menacées et la conservation de la diversité génétique des espèces et des populations;
- (c) faire en sorte que les recommandations des membres du réseau soient formulées de façon à être applicables au niveau local et national et que les organisations membres de l'UICN et les gouvernements puissent les appliquer facilement;
- (d) concevoir une structure régionale pour la Commission afin d'accroître son efficacité partout dans le monde et de garantir une participation plus large de la communauté de la conservation à l'élaboration des plans d'action et politiques;
- (e) faire en sorte que toutes les recommandations des Groupes de spécialistes et, en particulier, de ceux qui s'occupent de questions potentiellement controversées telles que l'établissement des priorités de conservation, la propagation en captivité, la

collection d'espèces sauvages, les réintroductions, l'éradication d'espèces exotiques et l'utilisation durable soient revues de manière appropriées par les spécialistes voulus et les organismes concernés avant d'être présentées aux gouvernements et autres organes chargés de l'application;

- (f) placer la conservation des espèces dans le contexte plus vaste de la gestion et de la restauration de l'habitat, en tenant compte des facteurs sociaux, économiques et politiques sous-jacents qui menacent la diversité biologique, en collaboration étroite avec d'autres éléments du Programme de l'UICN;
- (g) coopérer avec les groupes d'étude intercommissions sur des sujets tels que le changement climatique mondial, l'éducation et la formation, la communication et les stratégies de conservation.

5. Structure et organisation

La Commission de la sauvegarde des espèces de l'UICN bénéficie des compétences d'un réseau mondial d'experts de la conservation des espèces animales et végétales. Pour mettre ces compétences au service de l'ensemble de la communauté de la conservation et pour remplir sa mission, la Commission fonctionne de la manière suivante:

- (a) Gestion du réseau
 - élaborer des stratégies générales et organiser le travail aux niveaux local, national et régional pour ce qui concerne les taxa, thèmes et disciplines particuliers;
 - mobiliser des ressources financières et humaines pour la collecte et l'analyse des informations, l'élaboration des plans d'action, la communication, la mise en oeuvre et l'évaluation des programmes;
 - évaluer les procédures et résultats de l'action, les comparer avec ceux d'autres programmes et organisations et adapter les plans de travail en conséquence.
- (b) Exécution du programme
 - Procédure interne
 - rassembler des informations sur l'état des espèces et les facteurs affectant leur probabilité de survie;
 - concevoir des plans de conservation des espèces et de leurs habitats par l'analyse des données biologiques et des facteurs humains.

Procédure externe

- communiquer des stratégies de conservation, plans d'action et politiques au réseau de la SSC et à d'autres composantes de l'UICN ainsi qu'à d'autres organisations et organismes;
- entreprendre des actions pour sauver, restaurer et gérer rationnellement les espèces et leurs habitats.

Afin d'agir le plus efficacement possible selon ces principes durant la période triennale de 1994 à 1996, la SSC sera structurée comme suit:

- (a) **Président et Comité directeur.** L'administration de la Commission est assumée conjointement par le Président et le Comité directeur composé de 20 membres au plus, équilibré dans sa représentativité géographique et son interdisciplinarité afin de formuler les politiques et d'imprimer l'orientation opérationnelle.
- (b) **Membres à vie.** Il s'agit de personnes qui ont apporté une contribution importante à la conservation des espèces en général et à la SSC en particulier.
- (c) **Membres régionaux.** Les membres régionaux de la SSC sont nommés en fonction de leur notoriété et de leur expérience dans le domaine de la conservation et de la gestion des espèces sauvages et recrutés tant dans les organismes publics que dans les organisations non gouvernementales. Dans une large mesure, ces membres assurent la transmission des recommandations techniques énoncées par les Groupes de spécialistes.
- (d) **Groupes de spécialistes.** La SSC maintient un réseau de Groupes de spécialistes qui comprend des scientifiques, des experts de la conservation et des amateurs. Ces Groupes sont organisés de manière à assurer une large couverture des groupes taxonomiques de plantes et d'animaux

ainsi que des importantes méthodes interdisciplinaires de la conservation.

- (e) **Organisations partenaires.** Les organisations partenaires sont intégrées à la SSC à deux titres: premièrement, en reconnaissance du soutien logistique et financier qu'elles apportent à la commission et, en particulier, aux groupes de spécialistes; deuxièmement, afin de les intégrer au mécanisme d'exécution des actions de conservation, qui doit être lié aussi étroitement que possible au travail des groupes de spécialistes.
- (f) **Membres d'honneur.** Il s'agit de personnes qui ont servi la Commission par le passé mais ne participent plus activement à la conduite de ses affaires courantes.
- (g) **Réseau national et régional.** Durant la période de 1994 à 1996, la SSC améliorera son réseau aux niveaux national et régional en vue notamment de faire en sorte que ses recommandations soient transmises aux autorités nationales et régionales compétentes. Au lieu d'imposer une optique « verticale » (de la Commission à la base), la Commission encouragera la constitution de groupes nationaux et régionaux, selon le cas, pour répondre à des besoins particuliers.

Le Programme de la SSC sera géré à partir des quatre bureaux suivants: 1) Siège de l'UICN à Gland, Suisse; 2) Bureau du Président de la SSC à Chicago, Etats-Unis; 3) Bureau du Groupe de spécialistes de l'élevage en captivité à Minneapolis, Etats-Unis; et 4) Bureau du Groupe de spécialistes du commerce à Cambridge, Royaume-Uni. Pendant la période triennale, le programme sera de plus en plus géré au niveau régional. L'interaction entre les programmes régionaux se fera principalement à travers les composantes du réseau de la SSC qui seront mises en place à mesure que le personnel approprié entrera en fonction dans les différents Bureaux régionaux.

Citation pour la médaille du Mémorial John C. Phillips pour services exceptionnels rendus à la conservation internationale, décernée au Professeur Vo Quy

M. John Charles Phillips fut un pionnier du mouvement de la conservation. Né en 1876, il étudia la médecine et la zoologie et apporta une contribution importante à la science, en particulier dans les domaines de la taxonomie et de la génétique.

M. Phillips a oeuvré sans relâche à sensibiliser le public à la conservation de la nature. Il s'intéressait activement à la coopération internationale en matière de conservation de la nature. En sa mémoire, ses amis ont créé un prix attribué pour services exceptionnels rendus à la conservation internationale et conféré à l'UICN le soin d'attribuer cette distinction.

Le Conseil de l'UICN a décidé d'attribuer la médaille John C. Phillips au Professeur Vo Quy.

La citation est la suivante:

« En reconnaissance d'une vie de dévouement au service de la conservation de la nature et des ressources naturelles, de votre travail de pionnier vis-à-vis de la stratégie nationale de la conservation pour le Viet Nam et de votre appui sans faille aux activités de l'UICN dans le domaine de la sauvegarde des espèces et des aires protégées. »

Professeur Vo Quy

Vo Quy, qui possède un doctorat en ornithologie, est le fondateur et directeur du Centre vietnamien pour la gestion des ressources et les études environnementales. Ancien doyen de la faculté de biologie de l'université d'Hanoi, il est le principal architecte de la Stratégie nationale de conservation du Viet Nam. Il est l'auteur de *The Birds of Vietnam* et l'enseignant le plus éminent du pays avec 40 années d'expérience. Sous sa direction, le pays détruit par la guerre a entrepris une campagne ambitieuse de plantation d'arbres, créé plus de 90 aires protégées et a été le premier pays d'Asie du Sud-Est à adhérer à la Convention de Ramsar.

Vo Quy a reçu plusieurs récompenses internationales dont la médaille d'or du WWF et a été inscrit, en 1992, au Palmarès mondial des cinq cents du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

Discours d'acceptation du Professeur Vo Quy

Je suis profondément ému que le Conseil de l'UICN m'ait choisi comme lauréat de la plus haute récompense de l'UICN pour la conservation, la médaille du Mémorial John C. Phillips.

Ce n'est pas seulement un grand honneur pour moi mais aussi un grand honneur pour mon pays et son peuple, pour les scientifiques et les spécialistes vietnamiens de la conservation.

Je partage cette médaille avec mes collègues et amis qui travaillent au Viet Nam et dans de nombreux pays du monde et qui m'aident et me soutiennent depuis de longues années. Je voudrais remercier du fond du coeur l'UICN, le WWF et bien d'autres organisations qui m'ont apporté un appui considérable au fil des ans. Je voudrais aussi exprimer mes remerciements sincères aux anciens lauréats de la médaille John C. Phillips de l'UICN, de la médaille d'or du WWF et aux membres d'honneur. Tous m'ont montré la voie que je suis maintenant. C'est parce qu'ils ont ouvert en pionniers le chemin de la conservation que le Viet Nam peut maintenant leur emboîter le pas.

Comme la plupart d'entre vous le savent, le plus long voyage commence toujours par un premier pas - et mon pays a un très long voyage à faire avant d'atteindre son but qui est de réparer et de restaurer son milieu naturel blessé et meurtri par la guerre.

Comme tous les pays, mais plus particulièrement ceux du monde en développement, le Viet Nam a, devant lui, une tâche immense. Nous pensons grand - nous prévoyons sur une grande échelle - mais nous

commençons petit et nous travaillons pas à pas pour atteindre nos objectifs de conservation.

Au Viet Nam, nous sommes conscients que l'avenir du peuple vietnamien et son bien-être dépendent des ressources naturelles qui nous permettent de vivre depuis des milliers d'années. Nous savons aussi que nous devons nous développer et utiliser certaines de ces ressources mais de telle manière que nous ne porterons pas préjudice à l'environnement, au contraire, nous l'aiderons. Tandis que la porte du Viet Nam s'ouvre aux investissements économiques, développer notre pays - et, en même temps, améliorer l'état de l'environnement - est plus difficile que jamais.

Le développement durable des riches ressources du pays constitue le défi le plus grand et le plus important que doit relever le Viet Nam aujourd'hui. Sans environnement en bon état, sans base agricole solide, nous ne pouvons avoir d'économie saine. Le développement durable et la conservation doivent travailler main dans la main ou, comme on le dit au Viet Nam, avec les deux mains - c'est-à-dire en pleine harmonie, en accord total.

Pour mieux vous expliquer comment nous oeuvrons à nos objectifs de conservation, je voudrais vous faire part de quelques problèmes écologiques auxquels le Viet Nam, comme tant de pays pauvres, est confronté et de ce que nous avons fait et faisons pour les résoudre.

Le Viet Nam a deux problèmes majeurs: la surpopulation et la déforestation. Il y a, aujourd'hui, plus de 70 millions de Vietnamiens mais nous nous efforçons d'abaisser le taux de croissance démographique à zéro, le plus vite possible. Il est vital que nous y parvenions et nous demandons à toutes les familles de se limiter à un ou deux enfants.

L'autre problème, qui touche gravement la plupart des pays en développement, est celui de la déforestation. Bien des régions du Viet Nam souffrent de l'érosion résultant de la demande croissante en bois de feu et bois d'oeuvre, mais aussi de la perte de plus de 2 millions d'hectares de forêts et de terres agricoles à cause des bombardements et de l'utilisation de défoliants durant la guerre.

Reconnaissant que la disparition des forêts est le facteur le plus grave, menaçant la productivité à long terme des ressources naturelles renouvelables du pays, nous menons un vaste programme de reboisement afin que reverdisse notre terre défigurée par la guerre et afin de corriger les erreurs d'un développement rapide. Le but est de reboiser 40 à 50 pour cent du pays avant le 21^e siècle. Nous espérons ainsi rétablir l'équilibre écologique au Viet Nam, préserver la diversité biologique et faire notre part dans la lutte contre le réchauffement du climat. Faire pousser un ou

deux arbres, c'est très facile. Mais planter des centaines ou des milliers d'hectares de forêts, ce n'est pas simple, en particulier lorsque la terre est compactée, lessivée et asséchée et le climat brûlant dans des régions autrefois fraîches et humides, aux sols fertiles.

Avant tout, nous savons que pour que le moindre de nos efforts aboutisse, nous devons avoir l'appui de la population locale. Nous avons donc commencé à sensibiliser le public et à organiser la formation agroforestière dans les villages et les écoles. A travers tout le Viet Nam, les villageois installent des pépinières. Chaque hiver, nous célébrons notre festival annuel du Nouvel An en plantant un arbre. Tous les étudiants doivent aussi planter des arbres, tous les jours: les élèves du primaire plantent un arbre, ceux du secondaire, deux et les lycéens plantent et soignent trois arbres.

Avant 1985, année où nous avons lancé notre Stratégie nationale de conservation, nous ne plantions que 60,000 hectares de forêt par an - et perdions 200,000 hectares. Aujourd'hui, nous plantons tous les ans 200,000 hectares et notre objectif est d'en planter 300,000 le plus vite possible, et cela ne suffit toujours pas à compenser la destruction permanente de la forêt.

Il y a bien des années, le reboisement, au Viet Nam, était fondé sur la production de bois d'oeuvre en monoculture mais les exemples de réussite de la monoculture arboricole à grande échelle et à long terme sont rares en ce pays.

Aujourd'hui, nous privilégions une intervention au niveau du village dans le cadre de laquelle la population locale produit un grand nombre de plantules d'espèces indigènes qui sont plantées autour des villages, sur des terres voisines ou dans des projets de reboisement sans qu'il soit nécessaire d'installer et d'entretenir des pépinières orthodoxes.

Le Viet Nam est riche en espèces animales et végétales. On estime qu'il y a environ 12,000 espèces de plantes supérieures, 4,822 espèces de vertébrés connues, dont quelque 2000 espèces de poissons océaniques et plusieurs milliers d'espèces d'invertébrés. Ces groupes présentent des caractéristiques locales très marquées et comptent de nombreuses espèces endémiques de grand intérêt pour la conservation.

On fait encore des découvertes remarquables. En 1992, une nouvelle espèce de grand mammifère, d'un genre nouveau, a été découverte dans la région montagneuse reculée de la province de Hatinh. Ce nouveau mammifère a été nommé *Pseudoryx nghetinhensis*. C'est aussi dans cette province que j'ai découvert, il y a quelques années, le dernier faisan à recevoir un nom scientifique, *Lophura hatinhensis*.

Comme dans la plupart des autres pays en développement, la disparition des ressources biologiques

est due, au Viet Nam, au conflit entre la demande et l'offre: les ressources naturelles sont limitées mais la demande augmente chaque jour. De plus, ces dernières années, le commerce des produits biologiques et de nombreuses espèces de plantes et d'animaux a considérablement augmenté. Il en est résulté la destruction des forêts tropicales et de nombreuses espèces, y compris quelques espèces communes, sont menacées d'extinction.

A ce jour, le Viet Nam n'a fait que peu de progrès pour sauver la diversité biologique et établir des aires protégées. Néanmoins, le Gouvernement a commencé à créer des réserves naturelles en 1962 avec l'établissement du Parc national de Cuc Phuong. L'élargissement du réseau d'aires protégées a été empêché par la guerre mais, depuis 1980, a repris à un rythme rapide.

Le Viet Nam déploie de grands efforts pour établir une large gamme de réserves naturelles et protéger la plupart de ses grands types d'habitats des espèces sauvages. En 1986, le Gouvernement a approuvé une liste de 87 localités protégées couvrant au total 1,2 million d'hectares, soit 3,3 pour cent de la superficie terrestre du pays.

Récemment, le Viet Nam a créé plusieurs aires spécialement protégées, y compris la Réserve de Tram Chim, dans le delta du Mékong, pour la grue antigone orientale menacée et la Réserve de Xuan Thuy, premier site Ramsar d'Asie du Sud-Est, dans l'estuaire du Fleuve Rouge, pour les oiseaux migrateurs.

Toutefois, en réexaminant notre liste d'aires protégées, nous avons réalisé que de nombreux écosystèmes, biotopes et espèces menacées ne sont pas encore inclus. Nous avons proposé d'étendre le réseau d'aires protégées à deux millions d'hectares, soit six pour cent de la superficie terrestre du pays. Le Viet Nam a 25 sites de zones humides importants. Il est donc nécessaire d'établir des réserves dans ces zones humides pour conserver efficacement l'écosystème de zone humide et ses riches faune et flore et de créer des aires protégées pour conserver des écosystèmes marins et les plantes et animaux marins précieux.

Cependant, comme le faisait récemment remarquer Jeffrey McNeely, Responsable en chef de la conservation à l'UICN, même avec ses difficultés économiques, le Viet Nam fait un effort vaillant pour conserver sa diversité biologique, dans un réseau d'aires protégées qui est presque le double de celui des Philippines et qui équivaut à celui de la Malaisie. Il a interdit l'exportation de rondins de bois et se propose d'agrandir fortement son réseau d'aires protégées. Cet investissement de ressources terrestres rares dans la conservation est tout à fait justifié car le Viet Nam possède plus d'espèces de mammifères et d'oiseaux que n'importe quel autre pays comparable de la région

(J. McNeely, *Biodiversity Conservation Strategy Update*, Vol.5, No.1, 1993).

Le plus difficile, dans la tâche de protection des réserves et parcs nationaux du Viet Nam, résulte de la présence d'établissements humains à l'intérieur de ces aires. Les résidents pratiquent l'agriculture itinérante, la chasse et l'exploitation des produits forestiers à des fins de subsistance. Ils représentent donc des obstacles aux activités de protection. Depuis 1987, le Gouvernement applique une politique de réinstallation en dehors des limites des parcs et pourvoit aux besoins de base de ces populations. Le programme a commencé au Parc national de Cuc Phuong et a connu une certaine réussite. Toutefois, l'expérience a montré que la coopération avec les résidents locaux et la reconnaissance de leurs besoins est un moyen de protection plus efficace que la seule réinstallation. Il faut établir des zones tampons pour fournir des emplois à ces gens afin qu'ils n'exercent aucune pression sur les aires protégées elles-mêmes.

La première expérience est porteuse de grands espoirs pour notre pays du point de vue de la conservation et de la protection de nos aires protégées, de notre diversité biologique; mais elle démontre aussi combien il est difficile et coûteux d'organiser et de gérer des aires protégées dans un pays pauvre et surpeuplé.

Nous protégeons notre diversité biologique, nos espèces menacées. Nous avons rassemblé une liste d'espèces menacées et en danger d'extinction pour le Red Data Book du Viet Nam. La section sur la faune est terminée et publiée. Le projet de section sur la flore sera bientôt fini. Une protection officielle devrait être conférée à 365 espèces animales et à 350 espèces de plantes. Et, plus que tout, le Gouvernement vietnamien a décidé d'adhérer à la CITES et l'Assemblée nationale a adopté une législation sur la protection de l'environnement qui prévoit la création et le maintien d'une politique afin d'encourager et de poursuivre la croissance économique actuelle tout en préservant l'environnement du Viet Nam.

Comme je l'ai dit, nous avons commencé petit mais nous avons de grands projets. Nous essayons de conserver notre nature et nous recouvrerons d'un manteau vert toutes les terres dénudées. Alors, les gens retourneront chez eux et, nous l'espérons, la faune sauvage reviendra aussi sur ces terres.

En tant qu'ornithologue et biologiste de terrain, je suis heureux de dire que la faune revient—et cela parce que les gouvernements locaux et la population ont commencé à travailler ensemble.

L'un des meilleurs exemples de cette coopération est la Réserve de grues de Tram Chim, important site de zone humide du delta du Mékong. Jusque vers

1950, des milliers d'oiseaux vivaient à Tram Chim. A mesure que les activités de guerre augmentaient, le nombre de grues antigones orientales et de bien d'autres oiseaux se mit à décroître puis ils disparurent.

En 1986, les gens de Tram Chim firent de la zone humide une réserve de grues. Ils commencèrent aussi à reboiser, à construire des digues et à créer des îles artificielles - où, espéraient-ils, les grues reviendraient danser et se reproduire. Il y a maintenant environ 1000 grues à Tram Chim et beaucoup d'autres espèces d'oiseaux sont revenues.

Les grues ont « dansé » à Tram Chim, pour la première fois depuis près de 40 ans et nous espérons qu'elles vont aussi s'y reproduire bientôt. Nous

essayons de créer et de maintenir une zone paisible et sûre pour elles mais ce n'est pas facile en raison de l'augmentation de la population et des pressions économiques croissantes sur la réserve. Le dialogue est ouvert en permanence avec la population locale de Tram Chim et les nouveaux venus, en quête de terres, de zones de pêche et d'une meilleure qualité de vie. Nous travaillons aussi avec des scientifiques du Laos, du Cambodge, de Chine, de Thaïlande et de tous les pays où ces grues vivaient autrefois—afin que les grues puissent danser à nouveau - et voler librement - sans crainte - à travers les frontières pour trouver des sanctuaires où ceux qui apprécient leur beauté et bénéficient de leur présence seront heureux de les accueillir.

Annexe 14

Discours d'adieu de M. Martin W. Holdgate, Directeur général sortant

En de telles occasions, la facilité conduirait à sombrer dans des platitudes polies: dire à tous combien ils ont été merveilleux et quel plaisir ce fut de travailler avec eux. Ainsi, on ne blesse personne et l'on tire sa révérence sur un nuage rose.

Ce serait, je crois, une perte de temps.

A la place, je veux vous dire des choses sérieuses sur l'UICN telle qu'elle est, sur l'Assemblée générale - sur ses défauts et sur ses qualités - et sur ma vision de l'avenir.

Il y a six ans, nous allions nous réunir pour la 17e session de l'Assemblée générale, à San José, au Costa Rica. J'étais sur le point de devenir Directeur général. En fait, demain il y aura exactement six ans qu'eut lieu la fête donnée pour ma retraite de la fonction publique britannique.

Comment était alors l'UICN?

L'Assemblée générale me fit l'impression d'une rencontre amicale et détendue entre spécialistes de la conservation s'entretenant des affaires de la famille. On s'intéressait à la conservation de la nature et aux moyens d'y parvenir. Les ateliers étaient animés, favorisaient les échanges et peu rigoureux dans leur structure. On parlait peu des questions politiques de portée mondiale. Il ne semblait pas que les résolutions et recommandations absorbassent tant d'énergie, tant d'angoisse. Nous avions le temps de faire des excursions. Les choses étaient peu politisées. En fait, la vue des délégués des Etats membres de la communauté européenne en concertation autour du petit-déjeuner soulevait un léger haut-le-coeur. Les délégués étaient avant tout et surtout des spécialistes de la conservation de la nature, individualistes, prenant part à la réunion de famille. Il est vrai que nous avons souffert de devoir élaguer le budget et j'ai découvert avec inquiétude que l'organisation était techniquement en faillite - mais les anciens semblaient traiter cela comme le reste, au nombre des affaires courantes de l'UICN (si l'on peut parler d'affaires).

Je suis donc venu à l'UICN avec le sentiment que si de nouveaux défis m'attendaient, par rapport au fait de diriger environ le tiers d'un grand Département d'Etat, de s'occuper de ce que le Royaume-Uni fait ou ne fait pas en matière de pollution, de conservation et de questions environnementales internationales (et, incidemment, de privatiser l'industrie nationale de l'eau), gérer une petite organisation avec un budget de 18 millions de francs suisses et environ 100 employés, serait relativement simple. « Comme bonjour » ai-je dit à ma femme.

Six mois plus tard, j'écrivais à tout le personnel une lettre intitulée « Six Mois de Fièvre Glandulaire ». Excusez le jeu de mots.

Si je me rappelle bien, j'y exprimais ma désillusion. Certes, j'étais impressionné par le dévouement et la compétence de mes collègues mais en même temps préoccupé par le manque de véritable esprit collégial. Par l'absence de vision commune. Par le fait que chaque groupe du secrétariat et chaque commission semblait se frayer un passage à coups de coudes dans la queue menant aux ressources avec fort peu de sens d'appartenance à une Union. Par le manque de gouvernance du Conseil. Par un mode de travail opportuniste, à court terme, passant tant bien que mal d'un chèque de donateur à un autre. Avec un sens limité d'appartenir aux membres et de les servir.

Sérieusement, j'ai envisagé de partir.

Où en sommes-nous aujourd'hui? Superficiellement, les signes de la réussite sont partout. Le budget a triplé. Nous avons des réserves financières, même si elles sont insuffisantes. L'atmosphère est réellement collégiale au secrétariat. Bien que le Siège et chaque bureau régional et national puissent encore trop facilement se replier sur eux-même et ruminer les injustices commises à distance, nous sommes un réseau bien plus uni et bien plus mondial. Nous sommes, je le crois, plus près de nos membres. On nous prend, j'en suis sûr, bien plus au sérieux. *Sauver la Planète* n'est que la dernière en date dans la marée des publications

qui ont rehaussé l'image de l'UICN, consacré son rang et son influence.

Cette Assemblée générale illustre les conséquences, bonnes et mauvaises, de cette évolution.

Du bon côté - nous avons maintenant 810 membres. Plus de 1100 participants, sans compter le personnel, se sont inscrits. Plusieurs ministres ont trouvé le temps, dans leur vie très occupée, de venir et de participer. La présence des pays en développement est forte. Nous avons connu quelques ateliers de qualité exceptionnelle. L'Assemblée a été le théâtre de nombreuses prises de contact et d'échanges inestimables. Nous avons adopté un Enoncé de Mission, une Stratégie et décidé d'une voie à suivre qui peut, devrait, doit transformer la nature de l'Union et son mode de travail.

Du mauvais côté?

Je suis profondément inquiet de constater que, juste au moment où les Nations Unies commencent à comprendre qu'il est grand temps de changer leur manière de faire, le virus onusien commence à infecter l'UICN. S'il est inévitable - et positif - que la décentralisation vers les régions et les pays favorise les réunions régionales des membres, j'ai la conviction que l'UICN doit être une Union de membres **originaires** de différentes régions et de différents pays et non un assemblage de groupements régionaux. Les régions doivent écouter les régions et reconnaître que la culture, les circonstances, les priorités et les démarches adoptées doivent différer, même si nous partageons un objectif commun. Pour citer Kipling « Les rêves les plus fous de Kew sont la réalité de Katmandou ».

Deuxièmement, l'esprit **d'Union** s'est considérablement affaibli en six ans. Prenons le débat sur les résolutions et recommandations. On a entendu des phrases telles que « les ONG veulent... », « les Etats membres de l'Union européenne estiment... » et trop souvent les groupes en question ont choisi de parler par-dessus la tête des autres au lieu de chercher comment se soutenir mutuellement. Si l'UICN devait devenir principalement un forum d'ONG - ou principalement un forum intergouvernemental - alors, il serait temps, à mon avis, de commander le cercueil.

Voici un exemple précis: hier, nous avons passé beaucoup de temps sur les résolutions et recommandations. Différents groupes de contact ont fait un excellent travail pour amener les délégations à négocier. Comme ce doit être le cas dans une Union. Mais dans la salle de plénière les navires du convoi ont rompu les rangs de façon préoccupante au son distant du premier coup de canon. Nombreuses furent les délégations d'Etats membres qui - pour poursuivre la métaphore - ont ralenti, jeté l'ancre et hissé un pavillon pour dire « Veuillez prendre note que nous

avons quitté le convoi - nous nous abstenons ». Pendant ce temps, quelques ONG devançant une victoire présumée, hissaient le « *Jolly Roger* » (le pavillon à tête de mort des pirates pour ceux qui ne sont pas de culture anglophone) et pressaient le pas, sous le feu des canons...

Je crois sincèrement que nous devons essayer de faire mieux que ça. Je suis tout à fait d'avis que nous devons chérir la diversité des points de vue au sein de l'Union et je respecte la sincérité de ceux qui pensent devoir manifester leur indépendance. Mais si les membres croient vraiment en l'Union, ils doivent, à mon avis, être prêts à tempérer leur position pour le bien de tous.

Troisièmement, au plus profond de mes préoccupations, il y a la crainte que cette Assemblée ait été source de divisions et parfois incohérente et rétrograde. Il y a maintenant 15 ans que la *Stratégie mondiale de la conservation* a souligné que la conservation ne saurait se réaliser que dans le cadre d'un développement tenant compte des besoins de l'humanité, qui élimine la pauvreté et donne l'espoir. De même, à moins que le développement ne soit ancré dans la conservation, guidé par la connaissance scientifique des propriétés de la biosphère et sensible à la diversité sociale et culturelle, il est voué à l'échec. L'heure est venue de cesser de tourner en rond et de mettre un terme au débat stérile sur l'équilibre que l'UICN doit rechercher entre la conservation et le développement. Nous avons maintenant un Enoncé de Mission équilibré: pour l'amour de Dieu, tenons-nous y, oeuvrons pour l'appliquer et cessons de nous quereller à son propos pour 20 ans au moins. Attachons fermement notre programme à cette Mission, donnons lui un but précis et ne nous laissons pas pousser vers des domaines d'opération - ou de promotion - situés en dehors des compétences internationales reconnues de l'UICN.

Quatrièmement, l'Assemblée générale est devenue, à mon sens, ingouvernable. Naturellement, c'est la rançon du succès. Plus de membres. Plus de pays. Un spectre d'opinions plus large. C'est bien. Mais la structure de l'Assemblée générale n'a pas changé depuis les jours tranquilles où il y avait peut-être 600 participants, 500 membres, une atmosphère familiale et quelques 40 résolutions.

Cette fois-ci, elle s'est pratiquement disloquée - et a poussé plusieurs membres de mon personnel au bord de la dépression. Il faudra changer la structure.

Tout cela semble bien négatif. Et je crois que cette Assemblée nous a effectivement conduits à la croisée des chemins. Le premier « poursuivre comme à l'habitude » ne nous mènera pas très loin. Le deuxième implique une nouvelle culture.

Si je me tourne vers l'avenir, je pense toujours que le potentiel de l'UICN est énorme. Cette Assemblée générale a adopté quelques décisions positives et constructives:

- .. nous avons un Enoncé de Mission clair, équilibré et une Stratégie pour l'avenir;
- .. nous nous sommes engagés à faire du secrétariat de l'UICN un réseau décentralisé, capable et actif, étroitement lié aux membres et associant beaucoup mieux les membres à la prise de décision, à la conception et à l'exécution du Programme;
- .. nous avons réaffirmé la valeur du système bénévole représenté par les commissions en décidant de renforcer celles-ci et d'intégrer pleinement leurs activités au Programme de l'UICN;
- .. nous avons accepté la nécessité d'évaluer sans complaisance notre organisation, de faire de l'Assemblée générale une réunion de travail plus efficace et un Congrès mondial de la conservation, de réviser nos Statuts et de les adapter au monde d'aujourd'hui;
- .. nous avons organisé quelques ateliers excellents: la principale - si ce n'est la seule - partie de l'Assemblée à travailler réellement sur notre thème « Sauver la planète et ses habitants ».

Mais franchement, tout cela n'est que mise au point triviale comparé aux défis qui nous attendent. Nombreux sont ceux qui ont critiqué, ici, la Conférence de Rio pour avoir évité les grands problèmes et abouti à des résultats loin de faire autorité: la Déclaration de Rio et Action 21. Mais nous avons passé à Buenos Aires autant de temps que les Gouvernements à Rio. Avons-nous quelque chose à rapporter chez nous? L'UICN a-t-elle commencé à comprendre son potentiel vis-à-vis du monde? Dans 50 ans, les historiens se rappelleront-ils même de cette organisation?

Pour que l'UICN réalise son potentiel, elle doit faire usage de ses forces. Elle doit conforter son rôle qui fait d'elle le principal forum, réseau et corps international d'organismes professionnels et d'experts sur la conservation de la nature, la diversité biologique, la gestion avisée et l'utilisation durable et équitable des ressources naturelles biologiques. Elle doit parler, si ce n'est d'une seule voix, du moins avec l'harmonie des nombreuses voix d'un chœur et non dans la cacophonie des arguments diviseurs. Ses membres doivent être unis - ne pas compter les points en adversaires, ne pas laisser aux autres le soin de prendre les décisions clés. L'UICN doit unir ses membres gouvernementaux et non gouvernementaux et, comme le disait le Président à l'inauguration de l'Assemblée générale,

être un organisme ni de l'Est, ni de l'Ouest, ni du Nord, ni du Sud.

Si nous voulons vraiment changer le mode de vie des hommes: leurs rapports les uns avec les autres et avec la planète, leur pays: la manière dont ils s'en préoccupent et dont ils se soucient les uns des autres, il faut nous mettre en campagne. Il faut communiquer le message de *Sauver la Planète* et des ateliers de Buenos Aires. Et nous ne pourrions le faire que si nous comprenons mieux la nature et le pouvoir de l'Union.

Si vous ne voyez en l'UICN que le secrétariat - oubliez cette influence car 500 personnes, aussi dévouées soient-elles, ne peuvent faire grand chose. Et même si l'on compte les 6000 individus dévoués qui forment les réseaux des commissions, nous sommes une force négligeable.

Mais si l'UICN est vue comme l'Union de ses membres et des membres de ses membres. Si nous pouvons proposer un message clair et convaincant que chacun d'eux puisse promouvoir en étant sensible aux valeurs et traditions sociales diverses de la planète, en harmonie avec la culture et les croyances humaines, nous pouvons faire beaucoup.

Ce fut pour moi un privilège de servir l'Union pendant six ans, d'emprunter la route du Costa Rica à Buenos Aires, en passant par Perth, avec ses nombreux détours fascinants. Je voudrais terminer en rendant hommage à tous ceux qui m'ont guidé et soutenu et en les remerciant. Vous, Monsieur le Président, votre prédécesseur, M. Swaminathan, les Conseillers d'hier et d'aujourd'hui, les nombreux amis et collègues des commissions, les membres et mon personnel, au Siège et dans les régions. Parcourir le monde et voir de mes yeux le travail de très haute qualité que fait l'UICN sur le terrain, dans les forêts et les villages, avec tous ceux que nous devons servir, a été à la fois instructif et réjouissant.

Enfin, je souhaite remercier ceux qui m'ont soutenu personnellement et qui m'ont toléré lorsque les pressions et mes propres limites faisaient qu'il était loin d'être facile de travailler avec moi: Mike Cockerell et beaucoup d'autres cadres de l'UICN en Suisse; Estelle Viguet qui a été la meilleure assistante personnelle de toute ma carrière et Elizabeth, mon épouse, sans qui je n'aurais pu rien faire.

J'offre au nouveau Président, au nouveau Conseil et à mon successeur, David McDowell, tous mes vœux de réussite pour l'avenir. Les anciens Directeurs généraux devraient, j'en suis convaincu, s'effacer mais je continuerai de regarder l'UICN depuis Cambridge, avec espoir et confiance et, comme tous ceux qu'elle a, un jour, attiré dans ses filets, je resterai un supporter à vie.

Je vous remercie.

Annexe 15

Discours prononcé par le nouveau Directeur général, l'ambassadeur David McDowell

Vous venez d'entendre un exemple de l'autorité et de l'érudition bien ancrée dans un terrain scientifique que M. Martin Holdgate a apportées à la fonction de Directeur général. Vous comprendrez donc que c'est avec témérité - pas uniquement due à nos proportions physiques respectives - que je vais essayer de prendre la relève au début d'avril. Je veux que l'Assemblée sache que Martin et Elizabeth Holgate n'auraient pu être plus ouverts ou plus aimables en nous accueillant, mon épouse et moi-même, dans la famille de l'UICN. Nous avons tenu plusieurs réunions très instructives à Tokyo, début novembre et je suis convaincu que nous pourrions rester en contact et profiter de la sagesse et de l'expérience de ces deux personnes très spéciales et très talentueuses.

Je voudrais, en premier lieu, vous dire à quel point cette première visite à Buenos Aires m'a personnellement réjoui. Comme toujours, le périple du voyageur moderne, de l'aéroport à l'hôtel à la salle de conférence à l'hôtel puis à l'aéroport, est pénible mais, grâce à la générosité et à l'hospitalité de nos hôtes argentins, nous avons eu une bouffée de parfum et de l'esprit de cette très belle ville.

Deuxièmement, laissez-moi répondre à ceux d'entre vous - et ils sont nombreux - qui m'ont demandé, soucieux, si je n'étais pas découragé par cette première et brève introduction au travail de l'Union, à l'Assemblée générale. Non, je ne suis nullement découragé.

- .. Pour avoir siégé à sept Assemblées générales des Nations Unies, je puis dire que celle de l'UICN fut rafraîchissante par sa retenue, son absence de décorum.
- .. La qualité des débats et des travaux qui les soutendaient, notamment ceux des petits groupes de travail et de discussion m'a enchanté.
- .. Je me suis réjoui du degré de ce que l'on semble appeler, en langage UICN, « collégialité » - la participation aux discussions, la tolérance du point de

vue de l'autre - et par les moments d'importance cruciale dans ce genre de réunions: les rencontres tranquilles dans les couloirs et les cafés où l'on prend contact, où les réseaux s'élargissent et où l'on fait une bonne partie du vrai travail.

- .. Finalement, je suis encouragé par ceux qui seront dorénavant mes compagnons de route - vous. Quel plaisir de travailler à nouveau avec des gens qui ont une passion, qui se sentent engagés envers la terre et ses habitants et qui sont prêts à travailler volontairement et souvent bénévolement pour la cause. En fin de compte, c'est pour cela que je suis ici.

Toutefois, je suis intimidé par l'ampleur et l'urgence des tâches qui nous attendent. Au cours de mes discussions avec les groupes régionaux, j'ai été brutalement confronté à l'**ampleur** et au caractère **immédiat** des problèmes de conservation qui se posent à nos membres. Pour beaucoup d'entre eux, parvenir, selon les termes mêmes de notre Mission, à conserver l'intégrité et la diversité de la nature et veiller à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable - n'est pas une quelconque entreprise scientifique, sociale ou philosophique étrange. C'est une nécessité pressante et immédiate.

L'Union ne peut tout faire. Notre budget, si on le compare à celui des grandes institutions de développement, est très modeste et son usage est, en grande partie, restreint. Il lui faut donc agir rapidement pour réaliser pleinement son potentiel encore non réalisé - pour jouer sur ses forces, entreprendre les tâches qu'elle est le mieux à même d'accomplir et remplir les niches qu'elle seule peut remplir. Cela signifie qu'il faut exploiter la nature hybride de l'Union, s'appuyer sur les ressources de tous les secteurs et construire ce que je considère, personnellement, comme ses forces cachées:

- .. Nous devons mobiliser beaucoup plus le potentiel énorme des commissions et tirer un meilleur parti des réseaux d'experts et de l'expérience qu'ils représentent.
- .. Nous devons travailler avec et par l'entremise des organisations non gouvernementales qui forment une telle proportion de nos membres: il faut notamment aider les ONG du Sud à se renforcer et à améliorer leurs capacités.
- .. Enfin, selon les termes de l'Atelier 10, nous devons forger des alliances mondiales viables. Une de mes tâches prioritaires, dès que j'aurai révisé et, si nécessaire, restructuré l'organisation au Siège, sera de prendre contact avec les organisations et institutions internationales avec lesquelles nous devrions collaborer étroitement. Nous ne pouvons nous contenter de rester en marge du débat et des actions de l'après-Rio. Nous devons (pour utiliser une métaphore inspirée du rugby) nous joindre à la mêlée pour prendre possession de la balle et ne pas rester sur la touche à nous lamenter.

J'ai écouté avec fascination, parfois teintée d'exaspération, le débat sur la conservation et le développement. J'y ai trouvé l'illustration vivante du fait que nous sommes un groupe très représentatif. Parfois, je me suis demandé qui se souvenait du contenu des documents et déclarations signés à Rio, 18 mois plus tôt. Certes, le fossé philosophique est large et chaque côté réagit à des pressions fort différentes mais je n'ai pu m'empêcher de penser que ce débat était, dans une certaine mesure, une question de sémantique. Peut-être quelque chose m'a échappé. Peut-être n'ai-je pas encore percé tous les codes à jour. Mais j'ai le sentiment que ce n'était pas seulement ma formation à l'art de la diplomatie qui me disait qu'à part les extrémistes, 80 pour cent des intéressés sont, en fin de compte, du même bord. Et qu'ils ont besoin les uns des autres.

Je pense personnellement qu'en légitimant le concept du développement durable, la CNUED a, en même temps, légitimé le rôle des spécialistes de la conservation qui aident à modeler le cours de l'histoire mondiale. Ne quittons pas la grande table après y avoir été invités pour la première fois.

Une des techniques utilisées dans mon pays pour sauver les espèces consiste à déplacer les espèces en péril ou menacées vers des îles libres de rongeurs où la nourriture abonde et l'habitat est étendu. Il n'existe pas de tel paradis au large des côtes pour cette organisation. Nous devons nous adapter ou nos fonctions s'atrophieront. Je suis satisfait des modifications que vous avez adoptées à cette Assemblée et je suis favorable aux idées de réforme de l'Assemblée elle-même,

du Conseil et du secrétariat ainsi que des relations entre les trois. Nous pouvons renforcer cette Union. Je puis vous garantir que, sous ma direction, le secrétariat s'engagera à fond pour que les réformes aboutissent.

Pour cela, une certaine adaptation culturelle sera requise à Gland. Il en ira de même des instructions que vous m'avez données concernant la proportionnalité nord-sud, l'égalité des chances et l'égalité entre hommes et femmes au Siège. Martin Holdgate a mentionné les difficultés pratiques inhérentes à certains de ces changements. Il faudra adopter des démarches originales pour faire bouger les choses. Il faudra peut-être avoir recours à une discrimination positive, par exemple pour rechercher activement des candidats afin d'avoir le choix au moment du recrutement. Cela n'ira pas sans douleur. Le mérite restera le critère. Je travaillerai dur à tout cela mais ne comptez pas sur des résultats définitifs d'ici la prochaine assemblée.

Ajouterai-je que je ne regrette pas que ces questions, y compris celle de la coïncidence entre lesdites origines nordistes du Directeur général et du Président, aient été posées si librement. Il est bon de mettre ces questions ouvertement sur la table et de chercher des solutions. Je suis sûr qu'il n'y aura plus de coïncidence. Je suis pleinement favorable aux principes d'équité et de proportionnalité qui sous-tendent le débat.

Ma dernière réflexion sur la capacité d'adaptation renvoie au fait que nous prétendions être une Union mondiale. Vu depuis Tokyo, ce n'est pas le sentiment que l'on a. Des pressions sans précédent s'exercent en ce moment et ne cesseront de grandir sur l'environnement de l'Asie septentrionale - et de l'Asie du Sud-Est - étant donné le taux de croissance économique recherché dans cette partie du monde. Or, les plus grands pays de ces régions ne sont que marginalement représentés parmi nos membres. Vu depuis Buenos Aires, il est également clair que nous avons beaucoup à faire pour profiter de l'enthousiasme de nos membres vis-à-vis de l'élargissement de la présence de l'Amérique latine à l'Union. Vous nous avez donné l'ordre de nous mettre en campagne pour trouver de nouveaux membres. Nous le ferons, en collaboration avec le Conseil.

Je me permets d'exploiter brièvement ma position intérimaire d'observateur plutôt que de serviteur de cette Assemblée.

J'ai suggéré tout à l'heure que je ne souhaiterais pas voir reproduites par cette Union certaines des caractéristiques de l'Assemblée générale des Nations Unies. L'une d'elle est le recours constant au vote de trains de résolutions - et au vote en blocs prévisibles. Pour une Union comme celle-ci, la nécessité de recourir au vote

est, généralement, le signe que l'on ne réussit pas à faire se rencontrer les esprits, une faille dans le processus important de réconciliation de l'éventail d'opinions manifeste ici et qui est l'une de nos forces. Un vote occasionnel sur des principes fondamentaux est inévitable mais nous risquons de perdre notre force hybride si, par exemple, nous nous divisons constamment en blocs gouvernemental/non gouvernemental ou hémisphériques ou régionaux.

Ce dernier danger - celui de s'enfermer dans des blocs hémisphériques ou régionaux rigides - est le seul risque que je vois aux tendances par ailleurs positives à la décentralisation et à la régionalisation de nos activités. Nous savons tous que les grands problèmes de conservation d'aujourd'hui ne respectent pas les frontières nationales, régionales ou hémisphériques arbitraires. Préservons notre capacité de penser et d'agir avec souplesse, de penser et d'agir tant au niveau mondial que local et de nous servir de la composition tout à fait unique de l'Union pour faire avancer la cause de manière positive.

Pour conclure, je reviendrai à l'urgence des tâches qui nous attendent. Nous sommes dans la Décennie des populations autochtones. Les Maori de Nouvelle-Zélande ont un *whakatauke*, un proverbe qui prend la

forme d'une question posée à ceux, nombreux, qui se rassemblent pleins d'espoir à la moisson pour participer à la consommation des récoltes. Le *whakatauke* demande: « *i whea koe i tangihanga o te riroriro?* » Ce qui veut dire « où étiez-vous quand chantait le *riroriro* (gérygone de Nouvelle-Zélande)? » La gérygone chante au printemps, époque où l'on travaille la terre et où l'on cultive le *kumara*, la patate douce (don de l'Amérique du Sud au monde). Ce que veut dire le *whakatauke*, c'est que si nous voulons profiter d'une récolte, nous devons d'abord travailler au printemps. C'est maintenant le printemps pour les spécialistes de la conservation. Faites en sorte que cette Union soit à la hauteur maintenant qu'il faut faire le dur travail de la conservation. J'espère ne pas trop vous sembler un prêcheur de l'apocalypse en suggérant qu'il n'y a d'autre alternative que participer à la plantation et à la moisson éventuelle de *kumara* ou récolter du vent.

Le Professeur Vo Quy nous a livré un message d'espoir: les grues dansent à nouveau à Tram Chim. Faisons en sorte que les grues dansent à nouveau dans le monde entier et prenons exemple sur le peuple vietnamien dans sa quête de la durabilité écologique. Je me réjouis déjà de pouvoir collaborer avec vous tous à la réalisation de nos grandes ambitions.

Discours prononcé par le nouveau Président, M. Jay Hair

Merci mes amis et chers collègues pour la merveilleuse occasion que vous me donnez de servir en qualité de Président de l'UICN. Avant de faire quelques commentaires, j'aimerais remercier spécialement María Julia Alsogaray et tous nos amis argentins qui ont fait de cette Assemblée générale un événement si spécial. Je voudrais aussi rendre un hommage particulier à mon collègue brésilien, le Conseiller Jose Pedro qui s'est acquitté à merveille de la liaison entre le Conseil de l'UICN et l'Assemblée. Enfin, toutes mes félicitations à mon très cher ami vietnamien, M. Vo Quy, qui s'est vu conférer la plus haute récompense de l'UICN, la médaille John C. Phillips.

Je remercie aussi tous ceux qui ont consacré au Conseil de nombreuses heures de travail exceptionnel. Nous avons tous une dette envers les bénévoles de notre réseau de commissions et envers les bénévoles qui ont si bien servi cette Assemblée générale. J'ai également eu le privilège de nouer des liens d'amitié avec de nombreux membres du personnel de l'UICN ainsi que des relations personnelles et professionnelles étroites avec M. Holdgate. Je suis maintenant prêt à entreprendre le travail de l'UICN dont David McDowell, notre nouveau Directeur général, et moi-même partageons la responsabilité.

Pour cette première intervention publique en tant que Président de l'Union mondiale pour la nature je voudrais aborder deux thèmes. Le premier est celui de l'organisation et l'autre celui de la mission* et des membres de l'UICN.

Du point de vue de l'organisation, il est temps pour nous d'entreprendre une évaluation approfondie des

raisons pour lesquelles nous attirons, à cette Assemblée générale, les grands noms de la conservation. Nous devons réévaluer la taille, le but et la structure de cette réunion afin de passer de relations de confrontation à une situation qui favorise la mise en place de partenariats positifs. Au Conseil, nous allons bientôt commencer à évaluer les forces, la diversité et les compétences des Conseillers qui viennent d'être élus. Aux termes des Statuts de l'UICN, nous choisirons cinq membres supplémentaires et je formerai un groupe d'étude chargé de cette tâche. Lorsque tous les membres du Conseil seront réunis, en mai, à Gland, en Suisse, nous choisirons quatre Vice-présidents qui seront investis d'importantes responsabilités pour servir les membres de l'Union dans la prochaine période triennale.

Nous aurons aussi à nous occuper des comités. Nous avons déjà des comités des affaires, du Programme, des adhésions et nominations. Je proposerai au nouveau Conseil de former un nouveau comité permanent dénommé Développement des constituants et Organisation (ou quelque chose comme ça) pour traiter des questions délicates de l'Union dans ses relations à elle-même. Aussi ardues qu'aient été les débats ces derniers jours, il était nécessaire de débattre ainsi de l'organisation. Maintenant, non seulement les problèmes ont-ils été mis sur la table mais nous avons un mandat clair qui nous conduit vers une direction nouvelle, réformée et complète.

Je m'engage totalement devant vous à intégrer les principes de transparence et d'équité dans la révision des Statuts de l'UICN. Je demanderai au nouveau Conseil d'accepter ma recommandation visant à former un nouveau groupe d'étude chargé de réviser les Statuts et de les adapter aux besoins contemporains. Je demanderai au Conseil d'approuver la nomination de Nick Robinson, Vice-président de la Commission du droit de l'environnement à la direction du groupe d'étude. Nous devons avoir un objectif clair, nous devons résoudre les problèmes d'organisation et nous devons veiller à ce que, pour toujours, l'équité de la

* « L'UICN - Union mondiale pour la nature a pour mission d'influer sur les sociétés du monde entier, de les encourager et de les aider pour qu'elles conservent l'intégrité et la diversité de la nature et veillent à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable. »

représentation du point de vue de l'équilibre géographique et homme/femme devienne la norme de fonctionnement de l'UICN. Il sera peut-être nécessaire d'instaurer un processus semblable à une séance de PrepCom (c'est-à-dire une séance préparatoire où certaines de ces importantes questions statutaires seront développées et débattues avec les membres) avant la prochaine Assemblée générale.

En outre, nous devons mieux comprendre ce que sont les politiques de l'UICN. Nous avons passé des heures, des jours, à discuter des résolutions et recommandations. Il est essentiel d'extraire de ces textes un ensemble cohérent de politiques pour guider l'UICN et ses membres. L'UICN est une Union de membres qui, s'ils veulent efficacement jouer leur rôle de membres, doivent être liés par ces orientations politiques au même titre que le secrétariat.

Mon deuxième point concerne la Mission et les membres de l'UICN. L'Enoncé de Mission sur lequel nous avons travaillé pendant des mois avant l'Assemblée générale et que nous avons rendu plus clair et plus simple a trois éléments majeurs - influencer sur les sociétés, les encourager et les aider. Cela ne signifie pas que nous dirons aux autres ce qui est bon pour eux. Cela veut dire que par l'intermédiaire de nos membres, en collaboration avec des gens du monde entier, nous essaierons d'accéder aux valeurs et aux vues progressistes consignées dans cette Mission.

L'Enoncé de Mission mentionne ensuite la conservation de l'intégrité et de la diversité de la nature et le devoir de veiller à ce que toute utilisation des ressources naturelles soit équitable et écologiquement durable. Nous avons tous ressenti la tension, à cette Assemblée générale, entre conservation, protectionnisme et développement durable. Il n'est rien que je puisse affirmer avec plus de fermeté et de passion que le fait que le protectionnisme absolu n'est, tout simplement, pas soutenu par la vaste majorité de l'opinion publique mondiale. Nous ne pouvons tirer de trait autour des ressources naturelles uniques pour les enfermer. Ce qui ne veut pas dire que certains écosystèmes fragiles ou que certaines espèces menacées ne méritent pas une attention ou une protection spéciale. Mais penser que le monde, penser que les conservationnistes du monde entier, puissent ignorer les besoins des gens et, en particulier, des communautés rurales ou que nous puissions être insensibles à la diversité culturelle du monde relève de la pure imagination.

Un développement écologiquement durable offre tous les espoirs à la vie sur terre. Nous devons toujours avoir présent à l'esprit qu'il comprend trois éléments clés. Premièrement, il y a l'économie - qui ouvre aux populations locales et rurales des possibilités écono-

miques vraiment dignes de ce nom. Deuxièmement, il y a l'écologie - qui protège l'environnement, conserve les ressources naturelles et maintient la diversité biologique mondiale. Troisièmement, le tout prend un sens oublié bien trop souvent: l'équité. Nous devons nous attacher à la nécessité de maintenir l'intégrité des cultures du monde entier. Nous devons penser à l'équité en terme de responsabilité entre générations mais aussi de nécessité contemporaine. Nous n'avons pas le droit de priver les générations futures de leur part équitable dans un monde en bonne santé. L'équité, aujourd'hui, dicte à ceux qui touchent les bénéficiaires du développement économique de partager équitablement le fardeau de ce développement.

Cela m'amène à conclure sur le sujet des membres. A la lumière de la Mission clairement énoncée de l'UICN, nous devons rédiger des critères également clairs d'admission des membres à l'Union. Fondamentalement, les membres doivent souscrire à cette Mission et l'appliquer dans leurs propres activités. S'ils n'y souscrivent pas, s'ils ne souscrivent pas à nos politiques, leur place n'est pas ici. Ne nous leurrions pas: nous ne pouvons être tout pour tout le monde. Nous avons adopté une Mission qui trace une voie claire pour l'Union et pour ceux qui souhaitent être comptés au nombre de ses membres.

J'ajouterai, pour terminer, que la « nature » de la conservation a changé. La question est de savoir comment se poser en chef de file pour relever le défi que représente la sauvegarde de la vie sur terre. Nous devons intégrer les concepts de conservation et de protection de l'environnement dans celui du développement durable. Tout aussi important, nous devons toucher d'autres acteurs intéressés et les accueillir dans l'Union - les femmes, les pauvres, les populations autochtones, les ONG du Sud, les organisations religieuses, les experts de la main d'oeuvre, des affaires et du commerce. Tous ont leur intérêt dans ce que recouvre la Mission de l'UICN. Je fais entièrement mienne la notion selon laquelle l'UICN doit montrer l'exemple et contribuer aux efforts de lancement d'une campagne mondiale pour aider les communautés du monde entier à comprendre la nature essentielle du développement écologiquement durable et le rôle que chaque individu doit jouer pour que cet objectif se réalise.

Enfin, je suis extrêmement stimulé à l'idée du défi et de l'occasion qui m'est donnée de servir les membres de l'UICN. L'UICN a pris de l'importance et a beaucoup accompli. Depuis six ans, les qualités exceptionnelles de l'organisation ont été grandement renforcées sous la houlette de notre Directeur général sortant, M. Martin Holdgate. Son travail et le travail de chacun d'entre nous au nom de l'UICN ne peuvent

être mieux récompensés que si nous nous appuyons sur la réussite passée pour relever les défis du 21e siècle. Nous devons créer un partenariat mondial pour

forger un monde durable, équitable et pacifique. Tel est le défi que l'UICN doit relever.

Annexe 17

Discours de clôture prononcé par le Président sortant, Sir Shridath Ramphal

Bras mort ou cours principal?

L'Atelier 10, que j'ai présidé, était intitulé: La nouvelle scène internationale - le rôle de l'UICN. Ce fut un des débats les plus stimulants sur le chemin futur de l'environnement auquel j'ai eu le privilège de participer. Plus d'une fois nous avons souhaité ouvertement qu'il se déroule en plénière, tellement il semblait en rapport avec les raisons les plus élevées de réunir les membres de l'Union. Je suis sûr que nous n'étions pas les seuls à penser cela - ce qui, en soi, en dit long sur nos procédures. La forme future de la scène internationale n'est sûrement pas une considération marginale intéressante 40 à 50 membres de l'UICN. C'est la scène sur laquelle nous devons fonctionner à partir de maintenant. Les Enoncés de Mission, les Plans stratégiques, les Programmes triennaux - leur pertinence et donc leur crédibilité à tous dépend, en fin de compte, du monde dans lequel ils joueront un rôle. Il serait futile, voire dangereux, de présumer que l'avenir ne sera qu'une répétition du passé. Il n'y a qu'à voir combien le monde a changé depuis Perth.

Nous sommes entrés dans les années 90 avec un bilan embrouillé et préoccupant. Les pays riches et les riches de tous les pays sont plus riches; presque partout, les pauvres sont plus pauvres. Le communisme est tombé en ruine économique et politique et la guerre froide a pris fin avec quelques gains pour le désarmement nucléaire. Mais, tandis que l'ère de l'après-guerre se termine, la transformation des économies centralisées et planifiées en économies de marché fait apparaître un état de développement inégal en Europe de l'Est et les nouvelles libertés nourrissent de nouvelles tensions tribales: ethniques, linguistiques, religieuses. La guerre du Golfe fut tout sauf un épisode glorieux pour le monde - et plus particulièrement pour les Nations Unies incapables d'empêcher la crise ni de la résoudre par des moyens pacifiques. Maintenant, ce sont la Yougoslavie et la Somalie, à leur

manière, qui nous obligent à reconnaître, honteux, à quel point nous avons failli à nos promesses du début de l'après-guerre qui devaient libérer chacun de la peur et du besoin; et à quel point les conséquences de notre échec s'imbriquent les unes dans les autres.

Quels sont les facteurs qui redonneront forme à l'avenir - le nouveau monde dans lequel l'UICN doit jouer? Et que signifient-ils pour l'Union? Je n'en traiterai que trois: l'inégalité des chances, un centre de gravité économique changeant et l'affaiblissement de l'Etat nation. Ce ne sont pas les seuls mais je crois qu'ils résument beaucoup d'autres facteurs auxquels vous pourriez penser et qu'ils ont un rapport certain avec l'UICN.

Les convulsions récentes ont pour conséquence immédiate que, presque par défaut, le consensus est plus large sur les questions économiques. On a vu que les systèmes centralisés, dominés par l'Etat, commandés et contrôlés, protectionnistes à l'extrême, ne marchent pas. Partout, les gouvernements reconnaissent maintenant que la politique économique doit s'inscrire dans un cadre de marché élargi.

Cependant, les convulsions avivent aussi les divisions à l'intérieur des pays et entre les pays qui étaient soumis à la polarisation idéologique de la guerre froide. Parmi ces divisions, celle qui est prépondérante, peut-être prééminente, est le gouffre qui sépare ceux qui, relativement rares, sont à l'aise - personnes ou pays - et ceux qui, très nombreux, ne le sont pas.

Dans beaucoup de pays, le fossé entre la masse de la population et ceux qui, ayant su entreprendre et travailler dur, mais aussi, fréquemment, parce qu'ils ont eu de la chance, ont volé, sont corrompus ou ont hérité, deviennent très riches. De plus, parce que l'accès aux mass media est quasi universel, le différentiel international de revenu et de richesse est de plus en plus apparent, notamment aux plus démunis. Un monde si interdépendant du point de vue de la sécurité, de l'économie et de l'environnement ne peut tout

simplement pas être organisé en oasis de prospérité cernées de terrains vagues.

Je ne prétends pas comprendre comment s'exprimeront, à l'avenir, les déceptions des pauvres. Nous pouvons cependant, raisonnablement être sûrs qu'il n'y aura pas toujours une acceptation passive de ce qui est perçu comme une injustice économique. Il est presque certain que l'idéologie communiste ne sera plus un principe d'organisation attirant: plus vraisemblablement, c'est un cocktail de mouvements religieux, nationalistes et ethniques et, dans certains cas, de simple violence criminelle comme celle que l'on voit des rues de Washington aux plages de Copacabana. Comment l'UICN traduira-t-elle dans sa politique et ses programmes son « Sauver les habitants de la planète »?

Autre facteur remodelant l'avenir: le centre de gravité économique changeant. Au moment de la fondation de l'UICN, environ un tiers de la population mondiale vivait dans les pays industrialisés d'aujourd'hui. Aujourd'hui, cette proportion est inférieure à un quart. Dans quelque 30 ans - d'ici 2025 - elle sera tombée à 16 pour cent, dépassée par l'Afrique qui, à elle seule, aura 18 pour cent de la population mondiale. L'Asie du Sud-Est, où que l'on place ses limites, compte déjà beaucoup plus d'habitants que toute autre région du monde. Cette évolution démographique elle-même change le monde et présage d'un changement économique qui marquera, au plus profond, les relations internationales. Déjà, lentement, sûrement, inexorablement, le centre de gravité de l'économie mondiale pourrait être en train de se déplacer et de quitter l'OCDE.

Les statistiques les plus récentes du FMI sur le PIB montrent que sur la base de la parité du pouvoir d'achat - si l'on élimine les effets déformants des taux de change - l'OCDE compte aujourd'hui à peine pour la moitié du marché mondial; la Chine est le deuxième plus grand marché après les Etats-Unis, devant l'Allemagne et le Japon; l'Inde est le sixième, devant la Grande-Bretagne; le Brésil et le Mexique sont dans les dix premiers, avant le Canada; l'Indonésie, la Corée du Sud, le Nigeria et d'autres sont aussi des joueurs avec lesquels compter. Naturellement, les disparités sont encore énormes entre les niveaux de vie et les capacités technologiques mais il semble assez clair que, certainement en termes de débouchés pour le commerce et les investissements, et avec tout ce que cela implique pour la durabilité, un mouvement irréversible est en train de se produire vers certaines des régions qui furent les plus pauvres.

Les riches devront s'accommoder de la multipolarité économique - tout comme les institutions mondiales telles que l'UICN. Ce qu'il faut, c'est un

changement de perception et d'attitude: il faut reconnaître que le privilège et la responsabilité de diriger l'économie mondiale doivent être partagés plus largement - et de manière plus réaliste.

L'affaiblissement de l'Etat nation est sans doute un autre facteur. Les principes de l'ordre économique de l'après-guerre étaient un ensemble de règles et de disciplines d'autocensure entre les Etats nations. Ceux qui avaient fait les règles ne les respectaient pas partout et leurs disciples ne les suivaient pas toujours fidèlement. Mais nous avons aujourd'hui un nouveau facteur qui vient compliquer les choses: l'érosion de la souveraineté économique - et même de la légitimité - de nombreux gouvernements dont l'engagement collectif est à la base de cet ordre.

Le fait que les gouvernements de tant de grands pays connaissent une impopularité sans précédent à l'intérieur de leurs frontières et doivent faire face à des demandes de profonde réforme institutionnelle; le fait que dans tant de pays, et pas seulement dans ceux de l'ancien bloc soviétique, des forces centrifuges puissantes exercées par des groupuscules sont apparues: tout cela ne peut être simple coïncidence. Une des explications serait que, de plus en plus, les autorités nationales sont incapables de remplir leur tâche; que l'impuissance, et non la puissance, est la réalité dominante du gouvernement national. Pour les pays en développement, en particulier les plus petits, la perte de souveraineté économique n'est pas une nouveauté; il n'en ont jamais beaucoup eu. Mais pour les grands et les riches, c'est une expérience nouvelle, déconcertante. L'heure est venue pour la société civile - pour les communautés d'ONG, partout dans le monde - l'heure est venue pour le genre d'interaction entre les gouvernements et le secteur non gouvernemental que l'UICN est si bien faite pour fournir, à condition que nous soyons à l'écoute de nos besoins et de nos chances.

Sur la route qui s'ouvre, il y a un embranchement - et le monde y sera sans doute plus vite qu'il ne pense. Alors, on verra clairement si les principaux acteurs des affaires mondiales sont sérieusement intéressés par la création d'un ordre international basé sur le respect des règles, des lois, de la globalité et des institutions mondiales fortes; ou s'ils préfèrent se contenter de laisser le système dériver en semi-anarchie en plaçant au premier plan l'intérêt national étroit, à court terme (et, dans le monde extrêmement interdépendant d'aujourd'hui, obsolète) - un monde dans lequel sauver la planète et ses habitants sera hors du champ de vision et hors de la portée de l'UICN.

J'ai intitulé le livre que j'ai écrit pour Rio: « *Our Country the Vianet* » (Notre Pays, la Planète). L'édition espagnole publiée en Argentine s'intitule « *Nuestro*

Hogar, el Planeta » (Notre Foyer, la Planète). L'un et l'autre titre préconise un changement dans notre angle de vue - quitter un monde d'États nations adversaires pour entrer dans une communauté mondiale, ce que *Sauver la Planète* appelait « une alliance mondiale », un partenariat entre les hommes pour la survie.

Quel sera le rôle de l'UICN dans ce monde?

- .. Sera-t-elle une agence du partenariat - ou seulement un forum de discussion?
- .. Sa culture de la conservation maintiendra-t-elle le sort des hommes en marge de ses préoccupations?
- .. Continuerons-nous à taire les inégalités qui expliquent les déboires de l'environnement? Ce que le Président Menem, à la cérémonie d'ouverture de cette Assemblée appelait la fausse dichotomie entre développement et conservation « Tant la pauvreté avec ses besoins pressants que la richesse avec ses habitudes ancrées de consommation ».
- .. Continuerons-nous de croire que l'économie de l'écologie est une discipline étrangère et ne devrait pas distraire l'UICN de sa mission bien tracée?
- .. Persisterons-nous à dire que l'éthique de l'environnement est une question mineure qui gêne la science pure et dure?
- .. Tiendrons-nous compte des mises en garde de notre Evaluation indépendante ou ne considérerons-nous que pour la forme les problèmes d'image qu'elle a soulevés?
- .. L'UICN observera-t-elle le même silence que Rio sur des points critiques tels que la surconsommation?
- .. Le rôle de porte-parole de l'UICN continuera-t-il à nous rendre nerveux - alors même que nous avons une Mission, une Stratégie et un Programme à vendre et un monde à convertir aux vérités qu'ils contiennent?
- .. En bref, l'UICN se contentera-t-elle d'être un bras mort de la conservation de la nature, étroitement défini, ou se lancera-t-elle dans le cours principal, en pleine évolution, du développement durable, là où l'on décidera des vrais enjeux de la survie planétaire?

Après trois années de présidence, j'ai la conviction que l'UICN est prête à répondre à chacun de ces défis d'une manière éclairée et progressive. Nous n'avons rien à craindre du monde qui se profile sauf les contraintes que nous nous imposons nous-mêmes. Si elle trace un cercle autour d'elle, l'UICN deviendra prisonnière d'elle-même. Ce n'est pas le moment de

tracer des cercles mais d'ouvrir de nouveaux espaces. Nous savons en notre for intérieur ce que nous devons faire; nous devons trouver dans notre cœur la volonté de le faire et le courage de persévérer, aussi inexploré que soit le chemin.

Je vous remercie pour l'honneur que vous m'avez fait en me permettant de servir l'UICN ces trois dernières années. Que les efforts de l'Union, dans les temps à venir, soient couronnés de succès alors que l'UICN fera de « Sauver la planète et ses habitants » une réalité - une réalité pour un monde peu soucieux de se sauver.

Avant de clore officiellement cette 19e session de l'Assemblée générale, je voudrais rendre hommage à plusieurs personnes qui méritent nos remerciements les plus sincères: le Président Menem et ses collègues du Gouvernement argentin et, plus particulièrement, la Secrétaire d'Etat María Julia Alsogaray; tous ceux qui, en Argentine, ont travaillé avec assiduité, sans se plaindre, pendant les longs mois de préparation et pendant l'Assemblée elle-même - certains étaient présents parmi nous mais d'autres travaillaient derrière la scène, contribuant à faire de l'Assemblée de l'UICN à Buenos Aires un événement mémorable; les traducteurs et les interprètes dont le rôle a été absolument vital pour la conduite de l'Assemblée et qui ont accompli leur tâche indispensable si efficacement et sans la moindre plainte; la presse, y compris notre centre de presse, qui s'est tant intéressée à notre travail et l'a communiqué au grand public; les nombreux jeunes argentins qui ont participé à l'organisation de l'Assemblée et fait en sorte qu'elle se déroule sans heurt - j'adresse un remerciement spécial à Tina, la jeune femme qui est à mes côtés et qui s'est chargée avec une efficacité sans faille de la base de données, rendant ma tâche de président et celle des vices-présidents de l'Assemblée bien plus légère; l'administration et le personnel de l'hôtel qui nous ont donné un excellent lieu de réunion et qui nous ont servi dans la meilleure tradition.

En tant que Président de l'UICN pour les trois années écoulées, je dois, bien entendu, des remerciements particuliers à Martin Holdgate et au personnel de l'UICN - les spécialistes et les administrateurs - pour l'aide qu'ils m'ont apportée de manières innombrables. Martin et moi-même quittons la direction à peu près en même temps. Jay Hair et David McDowell prennent la relève. A la nouvelle équipe, j'offre mes vœux personnels les plus sincères au moment où ils prennent la responsabilité de guider l'UICN dans des temps nouveaux, le long de chemins que nous avons aidé à préparer à la 19e session de l'Assemblée générale.

En transmettant à tous ceux qui se sont rassemblés ici, dans cette magnifique ville de Buenos Aires - à vous tous - de la part de l'UICN et de ses amis - les sentiments de gratitude et les bons voeux que j'ai

transmis à d'autres de façon plus spécifique, je déclare la 19^e session de l'Assemblée générale de l'UICN close.

List of Participants/Liste des participants/Lista de participantes

Algeria/Algérie/ Argelia

Prof. Zohir Sekkal
Mouvement Ecologique
Algérien
B.P. 203
Alger 16070
Tel. 213 2 604650
Fax 213 2 606382
NG Mouvement Ecologique
Algérien

Angola

Mr F. Pacheco Dos Santos
Presidente
Acção para o
Desenvolvimento Rural e
Ambiente (ADRA)
C.P. 3788
Luanda
Tel. 244 2 396683

Fax 244 2 396683
NG Acção para o
Desenvolvimento
Rural e Ambiente
(ADRA)

Mr Joao Manuel Serodio
Associação Angolana do
Ambiente
C.P. 3866
Luanda
Tel. 244 2 338373
Fax 244 2 393943
NG Associação Angolana
do Ambiente

Mr Joao Da Costa Vintem
Secretaria de Estado du
Ambiente
Edifício Mutamba 90
Rua Frederich Engels
C.P. Postal 1061
Luanda
Tel. 244 2 332611
Fax 244 2 332611

Argentina/Argentine /Argentina

Sra Christina Abaca
Director
Fundación Vida Silvestre
Argentina
Defensa 245/51 6 piso "K"
1065 Capital Federal
Tel. 54 1 3433778
Fax 54 1 3433631
NG Fundación Vida
Silvestre Argentina

Arq. Carlos A. Abaloron
Fundación Bariloche
C.C. 138
8400 San Carlos de Bariloche
Tel. 54 9 4422050
Fax 54 9 4422050
O Fundación Bariloche

Dr Héctor Raúl Abatedaga
Director General Recursos
Naturales
Gobierno de la Provincia de
Santiago del Estero
Rivadavia 351
4200 Santiago del Estero
Tel. 54 85 212203
Fax 54 85 212796
O Gobierno de la Provincia
de Santiago del Estero

Prof. Jorge Adamoli
Profesor
Universidad de Buenos Aires
Av. Garay 890 3o. E
1153 Buenos Aires
Tel. 54 1 278580
Fax 54 1 7909591
O Universidad de Buenos
Aires

Lic. Graciela Nelida Adan
Directora Ejecutiva
CESPAL
Cerrito 1294 16o. Piso
Buenos Aires
Tel. 54 1 3252941
Fax 54 1 3221069
O CESPAL

Lic. Alberto Hugo Aebicher
Fundación Tranformación'90
Belgrano 430
Piso 5 Apt D
Buenos Aires
Tel. 54 1 3310657
NG Fundación
Tranformación'90

Dr Jorge Oscar Aguilar
San Martín 459 4to. Piso
Capital Federal
Tel. 54 1 3257677
Fax 54 1 3946643
O Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano

Ing Osvaldo H. Ahumada
Cátedra de Botánica General
Facultad de Ciencias Agrarias
Universidad Nacional de Jujuy
Casilla de Correo 346
4600 San Salvador de Jujuy
Tel. 54 882 24531
Fax 54 882 31553
Telex 66102 TUNJU-AR
O SSC

Sr Oscar Alberti
Legislature de la Córdoba
Blvd. San Juan 758
Provincia de Córdoba
Tel. 54 1 229990
Fax 54 1 235557
O Legislatura de la Córdoba

Ing. María Julia Alsogaray
Secretary of State for Natural
Resources and the Human
Environment
Presidencia de la Nación
Buenos Aires
ST Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano

Sr Javier F. Alvarez
Fundación Habitat
San Lorenzo 1582
3000 Santa Fe
Tel. 54 42 32425
Fax 54 42 32425
O Fundación Habitat
O SSC

Repèreres et abréviations

ST	Delégué d'un Etat membre de l'UICN
GA	Delégué d'un organisme de droit public, membre de l'UICN
NG	Delégué d'une organisation nationale non gouvernementale, membre de l'UICN
IN	Delégué d'une organisation internationale non gouvernementale, membre de l'UICN
AF	Delégué d'un membre affilié de l'UICN
O	Observateur
CEC	Commission de l'éducation et de la communication
CEL	Commission du droit de l'environnement
CESP	Commission des stratégies et de la planification de l'environnement
CNPPA	Commission des parcs nationaux et des aires protégées
COE	Commission d'écologie
SSC	Commission de la sauvegarde des espèces

Lic. Marcela Alvarez
Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano
San Martín 459 3° piso
Buenos Aires
Tel. 54 1 3221063
Fax 54 1 3942954
O Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano

Ing. Roberto Amado
Supervisor
Vialidad Nacional
Calle 16 No. 1307
1900 La Plata
Tel. 54 21 515479
O Vialidad Nacional

Prof. Hugo C. Ambrosio
Presidente
PEHUEN
Paraguay 435,5° Piso, Depto
21
1057 - Buenos Aires
Tel. 54 1 3116133
Fax 54 1 3116133
NG PEHUEN

Ing. Diego Amendolara
Warnes 1555
Florida 1602
Buenos Aires

Ing. Emilio Apud
Av. Córdoba 966
Buenos Aires
Tel. 54 1 3224756
Fax 54 1 3225513

Lic. Maria Cristina Aquino
Presidencia de la Nación
Honduras 37294 B
1180 Buenos Aires
Tel. 54 1 3430181
Fax 54 1 3451703

Sr Ariel Araújo
Centro Mocovi Ialek Lav'a
Casilla de correo 36
2728 Melinove
Prov. Santa Fe
O Centro Mocovi Ialek
Lav'a

Biol. Agueda Arballo de
Landriel
Av. Costanera no 99
Provincia de Corrientes
Tel. 54 1 27626
Fax 54 1 27628

Lic. Fernando Ardura
Administración de Parques
Nacionales de Argentina
Ave. Santa Fe 690
1059 Buenos Aires
Tel. 54 1 3118855

Fax 54 1 3116633
AG Administración de
Parques Nacionales de
Argentina
O CNPPA

Sra Mariá Arias Incolla
Ministerio de Cultura y
Educación
Pizurno 931
1040 Buenos Aires
Tel. 54 1 3433260
Fax 54 1 3433260
O Ministerio de Cultura y
Educación

Lic. Dolores T. Ayerbe
PEHUEN
Paraguay 435,5to. Piso,
Depto. 21
1057 - Buenos Aires
Tel. 54 1 3116133
Fax 54 1 3116133
NG PEHUEN

Prof. Susana Badaracco
Fundación Educambiente
Monroe 2142
C.P. 1428
Buenos Aires
Tel. 54 1 7819171
Fax 54 1 7816115
O Fundación Educambiente

Lic. Ana Maria Balabusic
Administración de Parques
Nacionales
Santa Fé 690
1059 Buenos Aires
Tel. 54 1 3120257
Fax 54 1 3120257
O Administración de
Parques Nacionales

Lic. Miguel Balussi
Ministerio de Medio
Ambiente, Urbanismo y
Vivienda de la Provincia
de Mendoza
Julio A. Roca n 650
Ciudad de Mendoza
Tel. 54 61 233705
O Ministerio de Medio
Ambiente, Urbanismo
y Vivienda de la
Provincia de Mendoza

Prof. Eduardo Manuel Banus
Secretario Comisión Cambio
Global
Secretaría de Ciencia y
Tecnología de la
Presidencia de la Nación
Avda. Córdoba 831 1er Piso
1054 Buenos Aires
Tel. 54 1 3121482
Fax 54 1 3121482

O Secretaría de Ciencia y
Tecnología de la
Presidencia de la
Nación

Sr Néstor O. Bórbaro
Gallardo 190
1408 Buenos Aires
Tel. 54 1 6414985
NG Fundación para la
Conservación de las
Especies y el Medio
Ambiente

Prof. Julio Barboza
Darregueyra 2920
1425 Buenos Aires
Tel. 54 1 7762136
Fax 54 1 3121681
O CEL

Arq. Elida Barreiro
Inst. de Estudios e
Investigaciones sobre el
Medio Ambiente
Alsina 1816 (1090)
Buenos Aires
Tel. 54 1 4761850
Fax 54 1 4761850
NG Inst. de Estudios e
Investigaciones sobre
el Medio Ambiente

Sr Eduardo Barrionuevo
Secretario Comisión de
Ecología
H. Cámara de Diputados
Rivadavia 1843
Buenos Aires
O H. Cámara de Diputados

Sr Ellen Barros Osthoff
Embajada del Brazil
1350 Cerrito - Capital
Buenos Aires
Tel. 54 1 8144694
Fax 54 1 8144688
O Embajada del Brazil

Prof. Conrado Bauer
Presidente Electo
Federación Mundial de
Organizaciones de
Ingenieras
Balcarce 226
1064 Buenos Aires
Tel. 54 1 3118092
Fax 54 1 3318705
O Federación Mundial de
Organizaciones de
Ingenieras

Dr Marcelo Daniel Beccaceci
Chairman
South America Section
Veterinary Specialist
Group
Boedo 90. Florida
1602 Buenos Aires

Tel. 54 1 7972251
Fax 54 1 3119610
O SSC

Sr Horacio Belaustegui
Presidente
Fundación Biosfera
16 n 1611
1900 La Plata
Tel. 54 21 871287
Fax 54 21 254389
O Fundación Biosfera

Srta Mónica Belli
Inst. L. A. para la Naturaleza
y Medio Ambiente
(ILANMA)
Soldado de la Independencia
1151
2A 2DO CPO
CP 1426 Buenos Aires
Tel. 54 1 7714778
O Inst. L. A. para la
Naturaleza y Medio
Ambiente (ILANMA)

Dr Dino Luis Bellorío
Entidad Binacional Yacyreta
Avenida Eduardo Madero 942
Piso 22
1106 Buenos Aires
Tel. 54 1 3132369
Fax 54 1 3124891
O Entidad Binacional
Yacyreta

Srta Mariana Paula Benedetti
Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano
San Martín 1430
C.P 5500 Mendoza
O Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano

Abogada Laura Bernardi de
Bonomi
Federación Colegio de
Abogados Argentina -
Comisión Ambiente
Rawson 2292 - Olivos (1636)
Province of Buenos Aires
Tel. 54 1 7995282
Fax 54 1 7941800
O Federación Colegio de
Abogados Argentina -
Comisión Ambiente

Prof. Amanda Bertolutti F.
Presidente
Red Informática Ecologista
RIE
Mascagni 2185 E/Dante y
Albeniz
1686 Hurlingham
Prov. Buenos Aires
Tel. 54 1 6655996
Fax 54 1 6655986

NG Red Informatica
Ecologista RIE

Lic. Roberto Fabian Bo
Lab. de Ecologica Regional -
FCEYN Universidad de
Buenos Aires
Ciudad Universitaria
4to Piso
PAB II
1428 Buenos Aires
Tel. 54 1 7815021
Fax 54 1 7905951
O Lab. de Ecologica
Regional - FCEYN
Universidad de
Buenos Aires

Lic. Luis Bohm
Ministerio de Medio
Ambiente, Urbanismo y
Vivienda de Mendoza
Casa de Gobierno, 8º Piso
Ciudad de Mendoza
CP 5500
Tel. 54 61 291700
Fax 54 61 292581
GA Ministerio de Medio
Ambiente, Urbanismo
y Vivienda de
Mendoza

Lic. Mauricio Boivin
25 de mayo 565
3100 Parana-Entre Rios
Tel. 54 43 226171
Fax 54 43 225316

Lic. Maria Luisa Bolkovic
Departamento de Biología
C. Universitaria
4o. Piso Pab. II
1428 Buenos Aires
Tel. 54 1 5443416
O Departamento de Biología
O SSC

Sr Teodosio Brea
Fundación Vida Silvestre
Argentina
Defensa 245/51
6 piso "K"
1065 Capital Federal
Tel. 54 1 3433778
Fax 54 1 3313631
NG Fundación Vida
Silvestre Argentina

Sr Gustavo Bronstein
Parques Nacionales
Ave. Santa Fe 690
Buenos Aires
Tel. 54 1 3134475
Fax 54 1 3116633
O Parques Nacionales

Dra Andrea Brusco
Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano
San Martín 459 - 2do. Piso
Buenos Aires
Tel. 54 1 3939170
Fax 54 1 3942954
O Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano

Prof. Enrique H. Bucher
Centro de Zoología Aplicada
University of Córdoba
Casilla de Correos 122
Cordoba 5000
Tel. 54 51 235622
Fax 54 51 241191
O Centro de Zoología
Aplicada
O SSC

Sr Enrique Bucspun
Fundación para el Pastoreo
Racional
Pena 2 446 piso 1, 3
CP 1125
Buenos Aires
Tel. 54 1 8069701
Fax 54 1 8052228
O Fundación para el
Pastoreo Racional

Dr Sergio Bulat
Instituto de Estudios e
Investigaciones s/el
Medio Ambiente
Alsina 1816
Buenos Aires 1090
Tel. 54 1 462951
Fax 54 1 4761850
O Instituto de Estudios e
Investigaciones s/el
Medio Ambiente

Prof. Juan J. Burgos
Vice Presidente 2
Secretaría de Ciencia y
Tecnología
Comisión Nacional para el
Cambio Global
Caja Postal 5233
Correo Central
1000 - Buenos Aires
Tel. 54 1 3131366
Fax 54 1 3131477
O Secretaría de Ciencia y
Tecnología

Ing. Rodolfo Burkart
Fundación Transformación'90
Santa Fe. 690
1059 Buenos Aires
Tel. 54 1 3120257
Fax 54 1 3129257
NG Fundación
Transformación'90

Ing. Agr Romeo Cafferata
Vice Presidente
Asociación Amigos de los
Parques Nacionales
Esmeralda 605
Piso 3o
1007 Buenos Aires
Tel. 54 1 3225060
Fax 54 1 3223018
NG Asociación Amigos de
los Parques Nacionales

Lic. Ana Cafiero
Asesora
Honorable Senado de la
Nación Argentina
Entre Rios 149
1 piso V
Buenos Aires
Tel. 54 1 9533081
Fax 54 1 9535746
O Honorable Senado de la
Nación Argentina

Senador Antonio Cafiero
Senador
Honorable Senado de la
Nación Argentina
Hipolito Yricoyen 1849
Piso 3
Buenos Aires
Tel. 54 1 9533081
O Honorable Senado de la
Nación Argentina

Lic. Jorge Cajal
Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano
Adolfo Alsina 912
Oficina 4
Capital Federal
CP. 1088
Tel. 54 1 3343401
Fax 54 1 3341421
ST Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano
NG Fundación para la
Conservación de las
Especies y el Medio
Ambiente

Ing. Ramón Canalis
Subsecretaría de Medio
Ambiente de la
Municipalidad de Buenos
Aires
Av. de Mayo 525
1084 Buenos Aires
O Subsecretaría de Medio
Ambiente de la
Municipalidad de
Buenos Aires

Sr Marcelo Canevari
Administración de Parques
Nacionales de Argentina
Ave. Santa Fé 690

1059 Buenos Aires
Tel. 54 1 3118855
Fax 54 1 3116633
GA Administración de
Parques Nacionales de
Argentina

Lic. Pablo Canevari
Monroe 2142
1428 Buenos Aires
Tel. 54 1 7884266
Fax 54 1 7816115
O Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano
O SSC
O CNPPA

Dr Guillermo J. Cano
Arenales 2040 7-B
1124 Buenos Aires
Tel. 54 1 8237292
Fax 54 1 7816115
Telex 22088 carte ar
O CEL

Dr Osvaldo Canziani
Inst.de Estudios e
Investigaciones sobre el
Medio Ambiente
Alsina 1816 (1090)
Buenos Aires
Tel. 54 1 4761850
Fax 54 1 4761850
NG Inst.de Estudios e
Investigaciones sobre
el Medio Ambiente

Dr Lucio Capalbo
Baha'i International
Community
Otamendi 215
1405 Buenos Aires
Tel. 54 1 9011978
Fax 54 1 9011076
O Baha'i International
Community

Sr. Jorge Cappato
Global 500 Forum Fundación
Proteger
Casilla de Correo 550
3000 Santa Fe
Tel. 54 42 970298
Fax 54 42 970298
O Global 500 Forum
Fundación Proteger

Ing. Ariel Carbajal
Fundación SUR
Piedras 456 Piso 6 Dto. A
1070 Capital Federal
Buenos Aires
NG Fundación SUR

Lic. Yolanda Carballo
Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano
San Martín 459
Buenos Aires
Tel. 54 1 8110547
Fax 54 1 8127941
O Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano
O CEC

Sr Julio Carlizzi
Baha'i International
Community
Otamendi 215
Capital Federal
Tel. 54 1 9011077
Fax 54 1 9011076
O Baha'i International
Community

Sr Bruno Carpineti
Administrador
E.C.A.S. (Est. Cria Animales
Silvestres)
Ministerio de la Producción
Provincia Buenos Aires
Km. 16,200 Cno Centenario
CC 129 - Villa Elisa (1894)
Buenos Aires
Tel. 54 21 870920
Fax 54 21 254828
Telex 31239 mproducom
O E.C.A.S. (Est. Cria
Animales Silvestres)

Arq. Ricardo G. Carrasco
Calle 3 n 1339
1900 La Plata
Buenos Aires
Tel. 54 21 35825
Fax 54 21 35825

Dr Rodolfo Casamiquela
Centro Nacional Patagónico
(CONICET)
Casilla de Correo 128
9120 Puerto Madryn
Tel. 54 965 51889
Fax 54 986 51543
O Centro Nacional
Patagónico
(CONICET)
O CEC

Lic. Julio Cesar Casavelos
Auditoria General de la
Nación
Hipólito Irigoyen 1236
CP 1086
Capital Federal
Tel. 54 1 3839212
Fax 54 1 3839212
O Auditoria General de la
Nación

Lic. María Jose Cassina
25 de Mayo 11
Buenos Aires
Tel. 54 1 3435531

Dr M.H. Cassini
Foundation GEMASUR
E. del Campo 1260
Florida 1002
Buenos Aires
Tel. 54 1 7614798
Fax 54 1 8142611
O Foundation GEMASUR

Ing. Eduardo Castro C.
Fundación Península Rauli
Balbastro 1801
1611 Don Torcuato
Buenos Aires
Tel. 54 1 7411632
Fax 54 1 7412049
O Fundación Península
Rauli

Ing. Jorge Joaquín Cendoya
Subsecretario
Ministerio de Agricultura y
Ganadería - Gobierno de
Cordoba
Avda. Velez Sarsfield 340
5000 Córdoba
Tel. 54 51 226244
Fax 54 51 223908
O Ministerio de Agricultura
y Ganadería -
Gobierno de Cordoba

Sra Liliana Cerutti
Fundación Vida Silvestre
Argentina
Defensa 245/51 6 piso "K"
1065 Capital Federal
Tel. 54 1 3433778
Fax 54 1 3313631
NG Fundación Vida
Silvestre Argentina

Dr Hugo Cettour
Fundación SUR
Piedras 456 Piso & Dto. A
1070 Capital Federal
Buenos Aires
Tel. 54 43 231052
Fax 54 43 214178
O Fundación SUR

Ing. Juan Chamero
Fundación PROYDESA
Sarmiento 930 (1386) C.P.
Buenos Aires
Tel. 54 1 3264917
Fax 54 1 3270180
O Fundación PROYDESA

Dr Jose Maria Chani
Fundación Miguel Lillo Sec.
Ciencia y Técnica de la
Nación
M. Lillo 251

(4000) Tucuman
Tel. 54 1 81230056
Fax 54 1 81 217433
O Fundación Miguel Lillo
Sec. Ciencia y
Técnica de la Nación

Sr Juan Carlos Chebez
Administración de Parques
Nacionales
Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano
Av. Santa Fe 690
Piso 3
1059 Buenos Aires
Tel. 54 1 3120257
Fax 54 1 3116633
O Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano

Sr Claudio Ernesto Chehebar
Administración de Parques
Nacionales
Delegación Técnica Regional
Patagonia
C.C. 380
8400 San Carlos de Bariloche
Río Negro
Tel. 54 944 94429727
Fax 54 944 25436
O Administración de
Parques Nacionales

Dr Leonardo Cherniak
CILFA
Esmeralda 130
5Piso
Buenos Aires
Tel. 54 1 3942963
O CILFA

Dr Miguel Innes Christie
Sociedad Naturalista Andino
Patagónica
Villegas 369, 3o. B
8400 - Bariloche, R.N.
Tel. 54 944 22758
Fax 54 904 26800
NG Sociedad Naturalista
Andino Patagónica

Sr Felix M Cirio
Secretaría de Agricultura
Ganadería y Pesca
Rivadavia 1439
Buenos Aires
Tel. 54 1 3835095
Fax 54 1 1111917
O Secretaría de Agricultura
Ganadería y Pesca

Ing. Agr Andrea Clausen
Instituto Nacional de
Tecnología Agropecuaria
(INTA)
Rivadavia 1439
Buenos Aires

Tel. 54 1 3835095
Fax 54 1 1111917
O Instituto Nacional de
Tecnología
Agropecuaria (INTA)

Lic. Javier E. Clausen
Auditor Interno
Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano
San Martín 459 lo. No. 135
Buenos Aires
Tel. 54 1 9345563
O Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano

Mr Kermeth Cohen
Science Counsellor
United States Department of
the Interior (National Park
Service)
American Embassy
Buenos Aires
O United States Department
of the Interior
(National Park
Service)

Lic. Monica Colombara
25 de Hayo 11
Buenos Aires
Tel. 54 1 3435531

Ing. Agr Luis R. Cornet
Legislature Prov. de Córdoba
Av- H. Irigoyen 468,1-dept 3
5000 Córdoba
Tel. 54 51 606409
Fax 54 51 235557
O Legislature Prov. de
Cordoba

Sr Walter Coronel
Ministerio de Medio
Ambiente del Gobierno de
la Prov. de Mendoza
El Cuyano 3054
Luzuriaga
Mendoza
Tel. 54 61 241696
Fax 54 61 380241
O Ministerio de Medio
Ambiente del
Gobierno de la Prov.
de Mendoza

Prof. Eugenio Corradini
Plan de Acción Forestal FAO
Callao 1460 P.B.
Buenos Aires
Tel. 54 1 8017494
Fax 54 1 8064091
O Plan de Acción Forestal
FAO

Sr Enrique A. Cortinez
Anexo Honorable Cámara de
Diputados
Riobamba 25
Buenos Aires
Tel. 54 1 9541111
Fax 54 1 9541113
O Anexo Honorable Cámara
de Diputados

Ing. Roberto Cruz
Presidente
Vialidad Nacional
Calle 117 No. 1426
1900 La Plata
Tel. 54 21 245521
O Vialidad Nacional

Subcomisario Jose Armando
Cuevas
Policía Ecológica del Chaco
Av. 25 de Mayo 1420
Provincia del Chaco
Tel. 54 722 34123
Fax 54 722 34123
O Policía Ecológica del
Chaco

Lic. Leonor Cusato
Red Informatica Ecologista
RIE
Mascagni 2185 E/Dante y
Albeniz
1686 Hurlingham
Prov. Buenos Aires
Tel. 54 1 6655986
Fax 54 1 6655986
NG Red Informatica
Ecologista RIE

Arq. Alberto Mario Cutropia
Universidad de Mendoza
Boulogne Sur Mer 665
5500 Mendoza
Tel. 54 9 61 247017
Fax 54 9 61 311100
O Universidad de Mendoza

Lic. Maria D'Alessandro
Convocatoria para la Defensa
Ambiental
Avenida Belgrano 940 2P22
1092 Buenos Aires
Tel. 54 1 3344273
Fax 54 1 6642312
O Convocatoria para la
Defensa Ambiental

Lic. Martin D'Alessandro
Asociación Amigos de los
Parques Nacionales
Perito Francisco P. Moreno
Esmeralda 605, 3 Piso
1007 Buenos Aires
Fax 54 1 32230182
O Asociación Amigos de los
Parques Nacionales

Prof. Lic Claudio L. Daniele
Secretaría de Vivienda y
Calidad Ambiental
Programa MAB-UNESCO
Av. 9 de Julio 1925
Piso 17
1332 Buenos Aires
Tel. 54 1 3831152
Fax 54 1 3836017
O Secretaría de Vivienda y
Calidad Ambiental
Programa
MAB-UNESCO

Dr Domingo Abel Davila
Instituto de Altos Estudios de
Ecología
Vidal 2802
Buenos Aires
Tel. 54 1 7854603
O Instituto de Altos
Estudios de Ecología

Ing. R. De La Torre
Minist. de Medio
Ambiente-Urbanismo y
Vivienda del Gobierno de
Mendoza
Pedro B. Palacios 1230
5500 Ciudad de Mendoza
Tel. 54 61 256193
Fax 54 61 292581
O Minist. de Medio
Ambiente, Urbanismo
y Vivienda de la
Provincia de Mendoza

Dra Diana De Pietri
Ecología Ambiental Regional
(Lab57)
Pab II Ciudad Universitaria
NUNEZ
1428 Buenos Aires
Tel. 54 1 7820582
Fax 54 1 9534838
O

Sra Marta L. De Viana
Universidad Nacional de Salta
Cátedra de Ecología y
Biogeografía
Buenos Aires 177
4400 Salta
Tel. 54 87 251096
Fax 54 87 251170
O Universidad Nacional de
Salta

Dr Fernando De la Rúa
Senador Nacional
H. Yrigoyen 1849
Buenos Aires
Tel. 54 1 9535609
Fax 54 1 9535609
O Honorable Senado de la
Nación

Srta Daniela Dedek
Asociación Amigos de los
Parques Nacionales
Perito Francisco P. Moreno
Esmeralda 605, 3º Piso
1007 Buenos Aires
Fax 54 1 3223018
O Asociación Amigos de los
Parques Nacionales

Prof. Ing. Carlos Gustavo
Delorenzini
Asociación Amigos del Suelo
Vuelta de Obligado 2490
Buenos Aires
Tel. 54 1 7912200
O Asociación Amigos del
Suelo

Sr Hernan Domingo Delpech
Fundación para la
Conservación de las
Especies y el Medio
Ambiente
Alsina 912 Of. 4
Buenos Aires
Tel. 54 1 3343401
Fax 54 1 3341421
O Fundación para la
Conservación de las
Especies y el Medio
Ambiente

Sr Gustavo Delucchi
Paseo del Bosque s/no.
Facultad de Ciencias
Naturales y Museo
1900 La Plata
Tel. 54 21 39125
Fax 54 21 257527
O SSC

Lic. Maria Di Pace
Instituto Internacional de
Medio Ambiente y
Desarrollo
Av. Corrientes 2835-6º piso
B-Cuerpo A
1193 Buenos Aires
Tel. 54 1 9613050
Fax 54 1 9611854
O Instituto Internacional de
Medio Ambiente y
Desarrollo

Ing. Carlos Díaz Cano
Fundación Ambientalista
Sanjuanina (FAS)
Jujuy 656
Chimbas II
San Juan
Tel. 54 64 212823
Fax 54 64 212823
O Fundación Ambientalista
Sanjuanina (FAS)

Sr Paul Dulin
Banco Interamericano de
Desarrollo
Esmeralda 130
Piso 20
1035 Buenos Aires
Tel. 54 1 3341756
Fax 54 1 3346633

Arq. Héctor A. Echechuri
Subsecretario de Medio
Ambiente
Secretaría de Planeamiento y
Medio Ambiente de Mar
del Plata
Charcas 2754 lo. B. Cap. Fed.
Tel. 54 1 9629562
Fax 54 1 8255417
O Secretaría de
Planeamiento y Medio
Ambiente de Mar del
Plata

Srta Cecilia Elizondo
Fundación para el Desarrollo
Integral Económico y
Social
Callao 337 - 1 piso
Cp (1022)
Buenos Aires
Tel. 54 1 407400
Fax 54 1 407400
O Fundación para el
Desarrollo Integral
Económico y Social

Dra Estela Emeric
Grupo Bosque
Chacabuco 776
1642 San Isidro
Pcia. de Buenos Aires
Tel. 54 1 7432684
Fax 54 1 7903344
O Grupo Bosque

Sr Francisco Erize
Vice Presidente
Fundación Selva Misionera
Riobamba 1236- 10 A
1116 Buenos Aires
Tel. 54 1 427468
Fax 54 1 112707
O Fundación Selva
Misionera
O CNPPA

Sr Pablo Escudero
ECOAMERICANA
Blanco Encalada 3346
Capital Federal
Buenos Aires
Tel. 54 1 5419924
Fax 54 1 5440608
O ECOAMERICANA

Sr Eduardo Esteban
Red de Organ. No
Gubernamentales por el
Desarrollo Sustentable
Casa de Gobierno
8 Piso
Mendoza 5500
Tel. 54 61 291700
Fax 54 61 292581
O Ministerio de Medio
Ambiente, Urbanismo
y Vivienda de la
Provincia de Mendoza
O Red de Organ. No
Gubernamentales por
el Desarrollo
Sustentable

Dr Leopoldo Estol
Universidad del Salvador
Rodríguez Peña 770
Piso 2
1020 Buenos Aires
Tel. 54 1 420180
Fax 54 1 8124625
O Universidad del Salvador

Sr Antonio N. Farall
Secretaría de Asuntos
Agrarios Provincia Entre
Ríos
Oficina 74
Casa de Gobierno
Parana
Entre Ríos
Tel. 54 43 210738
Fax 54 43 210738
O Secretaría de Asuntos
Agrarios Provincia
Entre Ríos

Sr Horacio Favetto
Waste Management
Leandro N. Alem 1110
Piso 7
1001 Buenos Aires
Tel. 54 1 3117669
Fax 54 1 3135415
O Waste Management

Sr Claudio A. Fernández
Jose L. Pagano 2628 piso 3D
Capital Federal
Tel. 54 1 8012114
Fax 54 1 8022441
O Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano

Lic. Juan Oscar Fernández
Legislature de la Provincia
Córdoba
Obispo Trejo 347 8 piso
Dept. B
CP 5000
Córdoba
Tel. 54 51 211395
O Legislature de la
Provincia Córdoba

Sr Omar Fernández
División Prevención
Ambiental
Ave. Antártida Argentina y
General National
Buenos Aires
Tel. 54 1 3136601
Fax 54 1 3131465
O División Prevención
Ambiental

Prof. Alberto Fernández Calvo
Av. Roque Saenz Peña 933
Buenos Aires
Tel. 54 1 3262456
Fax 54 1 3260110

Dr Guillermo Ferraro
Comisión Ecología y
Desarrollo
Reconquista
6 Piso
1034 Buenos Aires
Tel. 54 1 3124000
Fax 54 1 3124000
O Comisión Ecología y
Desarrollo

Sra Andrea Figari
Greenpeace International
Greenpeace Cono Sur
Mansilla 3046
1425 Capital
Tel. 54 1 9622291
Fax 54 1 9620481
O Greenpeace International

Sr Alejandro Flores
Presidente
Fundación Ambientalista
Sanjuanina (FAS)
Jujuy 656 Chimbas II
San Juan
Tel. 54 64 212823
Fax 54 64 212823
NG Fundación
Ambientalista
Sanjuanina (FAS)

Dr Raymond Florin
Maipú
Piso 19
1599 Buenos Aires
Tel. 54 1 3318368
Fax 54 1 3318369

Tnte. Crnl Luis Roberto
Fontana
Ministerio de Defensa
Dirección Nacional del
Antártico
Cerrito 1248
Capital Federal
C.P. 1010
Tel. 54 1 8122086
Fax 54 1 8122039
O Ministerio de Defensa
Dirección Nacional
del Antártico

Lic. Diego Gallegos
Director General
Asociación Ornitológica del
Plata
25 de Mayo 749
2 do. 6
1002 Buenos Aires
Tel. 54 1 3121015
Fax 54 1 3128958
O Asociación Ornitológica
del Plata

Sr Antonio Garcia
Carlos Maria delia Paolera 299
Piso 20
Buenos Aires
Tel. 54 1 3184230
O Secretaría de Recursos
Naturales y
Renovables

Lic. Javier Garcia Fernández
Director de Programas y
Proyectos
Fundación para la
Conservación de las
Especies y el Medio
Ambiente
Adolfo Alsina 912
Oficina 4
Capital Federal
CP. 1088
Tel. 54 1 3343401
Fax 54 1 3341421
NG Fundación para la
Conservación de las
Especies y el Medio
Ambiente

Lic. Víctor G. Gariboldi
Fundación Acción
Ambientalista
Sarmiento 1674
Piso 5 "0"
1042 Buenos Aires
Tel. 54 1 3827272
Fax 54 1 3820688
O Fundación Acción
Ambientalista

Sr Juan Antonio Gatti
Instituto de Estudio e
Investigaciones
Ambientales
Avenida de los Incas 3587
piso 9 B
1427 Buenos Aires
Tel. 54 1 5527659
O Instituto de Estudio e
Investigaciones
Ambientales

Sr Carlos E. Gay
Servicio Meteorológico
Nacional
25 de mayo 658
Buenos Aires
Tel. 54 1 3117176
Fax 54 1 3113958

O Servicio Meteorológico
Nacional

Sr Eugenio Genest
Dirección Nacional del
Antártico Político y NOGs
Cerrito 1248
1010 Capital Federal
Buenos Aires
Tel. 54 1 8120072
Fax 54 1 8122039
O Dirección Nacional del
Antártico Político y
NOGs

Prof. Georgina Gentile
Director
FUNAM
Casilla de Correo 83
Correo Central
5000 Córdoba
Tel. 54 51 690282
Fax 54 51 520260
NG FUNAM

Doc. Vito S. Gervasi
Asociación Argentina de
Ecología Médica
O'Higgins 1929 Piso 5 B
Buenos Aires 1428
Tel. 54 1 7870104
Fax 54 1 7883717
O Asociación Argentina de
Ecología Médica

Dra Beatriz Goldstein
Fundación Sirena
Thames 1762
Buenos Aires
Tel. 54 1 8314027
Fax 54 1 8022174
O Fundación Sirena

Lic. Inés Gómez
Subcomite ECOTONOS
Av. 9 de Julio 1925
Piso 17
1332 Buenos Aires
Tel. 54 1 3811949
Fax 54 1 3836017
O Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano

Ing. Héctor Gonda
CIEFAP - Patagonian Andes
Forest Research and Extension
Center
cc 238 Ruta 259 KM 3.2
9200 Esquel
Chubut
Fax 54 9453948

Sr Alex González
Waste Management
Leandro N. Alem 1110
Piso 7
1001 Buenos Aires
Tel. 54 1 3117669

Fax 54 1 3135415
O Waste Management

Dr Erman González
Presidente
CESPAL
Cerrito 1294 16
Buenos Aires
Tel. 54 1 3252941
Fax 54 1 3221060
O CESPAL

Ing. Agr María del Carmen González
Subsecretaría de Agricultura y Ganadería
Córdoba 1039
Tucuman
Tel. 54 81 226020
Fax 54 81 218890
O Subsecretaría de Agricultura y Ganadería

Prof. Dr Felipe A. González A. PEHUEN A.C.
Avda. Rivadavia 2296
5to. Piso
1034 Buenos Aires
Tel. 54 1 9516902
Fax 54 1 3431376
O PEHUEN A.C.

Geo. Isolda Griffiths
Ministerio de Educación de la Nación
Office - Ministerio de Educación
Pizzurno 935
Buenos Aires
Tel. 54 1 8238981
Fax 54 1 8238981

Prof. Graciela Guilianini
Asesora al Presidente
CONADEPA
Perú 103
Piso 3
1067 Buenos Aires
Tel. 54 1 3343700
Fax 54 1 3346021
O CONADEPA

Sra Martha Gutiérrez
International Primate Protection League - IPPL
Julian Alvarez 143
Buenos Aires
Tel. 54 1 8567028
O International Primate Protection League - IPPL

Sr Sergio Hache
C.C. 1344
Bariloche 8400
Rio Negro, Patagonia
Tel. 54 944 61169

Fax 54 944 61600

Lic. Eduardo Halliburton
PEHUEN
Paraguay 435, 5to. Piso,
Depto. 21
1057 Buenos Aires
Tel. 54 1 3116133
Fax 54 1 3116133
NG PEHUEN

Dr Guillermo Harris
Fundación Patagonia Natural
M.A. Zar 760
9120 Puerto Madryn
Chubut
Fax 54 965 74363
O Fundación Patagonia Natural

Sr Daniel Heller
Avenida de Mayo 633
Buenos Aires
Tel. 54 1 3424171
Fax 54 1 3316424
O

Dr Miguel A. Herrera
Ministerio de Agricultura, Ganadería y Recursos Renovables
Av Velez Sarsfield 340
Córdoba
Tel. 54 51 222068
GA Ministerio de Agricultura, Ganadería y Recursos Renovables

Mr Peter Heyward
First Secretary
Embassy of Argentina
Avenida Santa Fe
846 Piso 8
Buenos Aires
Tel. 54 1 3126841
Fax 54 1 3111219
O Department of Environment, Sport and Territories

Lic. Liliana Hisas
Red Informática Ecologista
Mendoza 3457
CP 1430, Capital Federal
Tel. 54 1 5428396
Fax 54 1 9620044
O Red Informática Ecologista

Biol. Betsy Leialoha Howell
Cuerpo de Paz
3460 Arenales
1425 Palermo
Buenos Aires
Tel. 54 1 8270012
Fax 54 1 8270013
O Cuerpo de Paz

Sra Sofia Hughes Ma'ani
Baha'i International Community
Otamendi 215
Capital Federal C.P. 1405
Tel. 54 1 9011077
Fax 54 1 9011076
O Baha'i International Community

Sra Daniela F. Ibarra
Secretaría de Agricultura, Ganadería y Pesca
Paseo Colon 982
Capital Federal
Tel. 54 1 7725852
O Secretaría de Agricultura, Ganadería y Pesca

Dr Raúl A. Iglesias
Lafinur 3171
Buenos Aires
Tel. 54 1 8024465

Srta Luciana Ingaramo
Fundación Dies
Blanco Encalada
1715/12C
Buenos Aires
Tel. 54 1 7860738
O Fundación Dies

Diputado Juan Isequilla
San Juan 336
Santa Rosa de la Pampa
Tel. 54 954 27375

Sr Juan José Isola
Fundación para el Desarrollo Tecno-Ambiental
Reconquista 522
Piso 9
Buenos Aires
Tel. 54 1 3932059
Fax 54 1 3267039
O Fundación para el Desarrollo Tecno-Ambiental

Sr Carmelo S. Johnson
Asociación Amigos de los Parques Nacionales
Esmeralda 605 - piso 3
1007 Buenos Aires
Tel. 54 1 3225060
Fax 54 1 3223018
O Asociación Amigos de los Parques Nacionales

Prof. Andres H. Joseph
C.C. 96
5178 La Cumbre
Prov. de Cordoba
Tel. 54 548 52199
Fax 54 548 51748

Arq. Aurora Juarez
Fundación Sur-Foro para los Recursos Naturales y Ambiente Hum
Piedras 456 - 6A
Buenos Aires
Tel. 54 1 3438210
Fax 54 1 3438210
NG Fundación Sur-Foro para los Recursos Naturales y Ambiente Hum

Dra Brenda Junin
Dirección Reserva Ecológica Costanera Sur
Subsecretaría de Medioambiente
MCBA
Pena 2679 2 20
Tel. 54 8 056702
O Dirección Reserva Ecológica Costanera Sur

Mr Makoto Kato
Embajada del Japón
Av Paseo Colón 9o piso
Buenos Aires
Tel. 54 1 3432561
Fax 54 1 3345203
O Embajada del Japón

Sr Israel J. Kreitman
Diputado
Comisión de Medio Ambiente y Recursos Naturales
Honorable Legislature del Neuquen
Provincia de la Capital
Tel. 54 99 34280
O Comisión de Medio Ambiente y Recursos Naturales

Sr Enrique Krombach
Unión Industrial Argentina
L.N. Alem
1067 Piso 11
C.P. 1001
Buenos Aires
Tel. 54 1 3132012
Fax 54 1 3129154
O Unión Industrial Argentina

Sra Maura B. Kufner
Centro de Ecología y Recursos Naturales Renovables (CERNAR)
Ave. Velez Sarsfield 299
C.C. 395
5000 Córdoba
Tel. 54 51 239473
Fax 54 51 244092
NG Centro de Ecología y Recursos Naturales Renovables (CERNAR)

Dr Arturo Lafalla
Ministerio de Medio
Ambiente, Urbanismo y
Vivienda de Mendoza
Casa de Gobierno, 8º Piso
Mendoza
CP 5500
Tel. 54 61 291700
Fax 54 61 292581

GA Ministerio de Medio
Ambiente, Urbanismo
y Vivienda de
Mendoza

Ing. Hugo J.B. Lagos
Inst. Latinoamericano para la
Naturaleza y el Medio
Ambiente

Soldado de la Independencia
1151 2A 2 CPO
CP 1426
Buenos Aires
Tel. 54 1 7714778
Fax 54 1 7714778

O Inst. Latinoamericano
para la Naturaleza y el
Medio Ambiente

Mr Sangkate Laipakse
Minister Counsellor
Royal Thai Embassy
Virrey Del Pino 2458
piso 6
Buenos Aires
Tel. 54 1 7856504
Fax 54 1 7856548
O Royal Forest Department

Dr Felipe Larivière
Administración de Parques
Nacionales de Argentina
Avenida Santa Fe 690
1059 Buenos Aires
Tel. 54 1 3118855
Fax 54 1 3116633

GA Administración de
Parques Nacionales de
Argentina
O CNPPA

Ing. Héctor Larraya
National Wildlife Federation
Libertador 6025
Buenos Aires
Tel. 54 1 8141895
Fax 54 1 8141846
O National Wildlife
Federation

Lic. Leonardo F. Lavagetto
Fundación Acción
Ambientalista
Sarmiento 1674
Piso 5 OF "0"
1042 Buenos Aires
Tel. 54 1 3826763
Fax 54 1 3820688
O Fundación Acción
Ambientalista

Ing. Jose Leiberman
Asociación Ornitológica del
Plata
Virrey del Pino 2377
5A
1426 Buenos Aires
Tel. 54 1 7834281
O Asociación Ornitológica
del Plata

Dra María Silvia Lechner
1002 - 25 de Mayo 555
Piso 12
Buenos Aires
Tel. 54 1 3132661
Fax 54 1 3114101
O

Lic. Victoria Lichtschein
Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano
San Martín 459 3º piso
Buenos Aires
Tel. 54 1 3941079
Fax 54 1 3946155
O Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano

Dr Tiburcio López Guzmán
Vice-Presidente, Comisión
Ecología
Honorable Legislature de
Tucuman
Av Sarmiento 655
C.P. 4000
San Miguel de Tucuman
Tel. 54 81 224251
Fax 54 81 224251
O Honorable Legislatura de
Tucuman

Sr Carlos Louzan
Presidente Comisión de
Ecología
Consejo Deliberante Ciudad
de Buenos Aires
O Consejo Deliberante
Ciudad de Buenos
Aires

Dr Ricardo Luti
Director
Centro de Ecología y
Recursos Naturales
Renovables (CERNAR)
Facultad de Ciencias E.F.
Naturales
C.C. 395
Córdoba
Tel. 54 51 239473
Fax 54 51 244092
Telex 051822bucor
NG Centro de Ecología y
Recursos Naturales
Renovables
(CERNAR)
O SSC

O CNPPA
Lic. Daniel Luzzi
Entre Rios 149
1 piso V
Capital Federal
Tel. 54 1 9533081
Fax 54 1 9535047

Dr Gabriel R. Macchiavello
Avda. Belgrano 406 Piso 4
Buenos Aires 1092
Tel. 54 1 3317261
Fax 54 1 3344252

Ing. Agr Nestor Maceira
Instituto Nacional de
Tecnología Agropecuaria
(INTA)
Rivadavia 1439
Buenos Aires
Tel. 54 1 3835095
Fax 54 1 1111917
O Instituto Nacional de
Tecnología
Agropecuaria (INTA)

Dra Adriana Madariaga
Fundación Madariaga
Pueyrredon 1061
14 A. C.P. 1018
Buenos Aires
Tel. 54 1 9621549
O Fundación Madariaga

Sra Gloria de Madariaga
Fundación Madariaga
Pueyrredon 1061.14.A
C.P. 1018
Buenos Aires
Tel. 54 1 9621549
Fax 54 1 3729724
O Fundación Madariaga

Sra Velia A. Magistris
Secretaría
Ecosolar
Posadas 1996
3260 Concepción del Uruguay
Prov. de Entre Ríos
Tel. 54 442 28221
Fax 54 442 25994
O Ecosolar

Sr Mario N. Maini
Fundación SUR
Piedras 456 - 6to. "A"
1070 Buenos Aires
Tel. 54 1 3438210
Fax 54 1 3438210
O Fundación SUR

Lic. Eduardo C. Malagnino
Ramírez de Velazco 847
1414 Buenos Aires
Tel. 54 1 7713742
Fax 54 1 7713742

Sra María A. Malosetti
Fundación Peninsula Rauli
Balbastro 1801
1611 Don Torcuato
Buenos Aires
Tel. 54 1 7411632
Fax 54 1 7412049
O Fundación Peninsula
Rauli

Lic. Ines Malvarez
Lab. 57 4 Piso PAB II
Ftd. Cs. Exactas y Naturales
Ciudad Universitaria
1428 Buenos Aires
Tel. 54 1 7971496
Fax 54 1 7301041
O Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano

Lic. Gonzalo Mandagarán
Asesor
Comisión de Ecología y
Medio Amb.
Honorable Cámara de
Diputados
Provincia de Buenos Aires
Tel. 54 1 246048
Fax 54 1 210161
O Comisión de Ecología y
Medio Amb.

Arq. Eduardo Mangione
C.M.A.S
Zuviria 28 6piso
Capital Federal
Tel. 54 1 9238319
O C.M.A.S

Lic. Beatriz D. Marchetti
Centro de Estudios
Avanzados U.B.A
Uriburu 950
1 Piso
CP 1153 Buenos Aires
Tel. 54 1 9636960
Fax 54 1 9636962
O Centro de Estudios
Avanzados U.B.A

Dr Patricia Nora Marconi
Administración de Parques
Nacionales
Santa Fe 690
Capital Federal
Tel. 54 1 3120257
Fax 54 1 3120257
O Administración de
Parques Nacionales

Sr Ricardo Marconi
Subsecretaría de Medio
Ambiente
Ortíz de Ocampo 2517
2 piso
Buenos Aires
Tel. 54 1 8059958
Fax 54 1 8026549

O Subsecretaría de Medio Ambiente

Sr Hugo Daniel Marias
Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano
Alem 619
1 piso
Buenos Aires
Tel. 54 1 3153685
Fax 54 1 3153686

O Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano

Sra Juliana Marino
Concejal
Concejo Deliberante
Municipalidad de Buenos Aires
Peru 130 - Edificio Anexo
1er Piso Of. 178
Tel. 54 1 3314102

O Concejo Deliberante
Municipalidad de Buenos Aires

Dr Jorge O. Marticorena
Comisión Nacional de Energía Atómica
Avda. del Libertador 8250
1429 Buenos Aires
Tel. 54 1 7032408
Fax 54 1 7032645

O Comisión Nacional de Energía Atómica

Ing. Guillermo Martín
Fundación PEHUEN
Conesa 51
Piso 6A
1426 Buenos Aires
Tel. 54 1 7716167
Fax 54 1 3116133

O Fundación PEHUEN

Sr Victor Martínez
Fundación SUR
Piedras 456 Piso 6 Dto. A
1070 Capital Federal
Buenos Aires
O Fundación SUR

Lic. Héctor Mascolo-Sanchez
Presidencia de la Nación
Virrey del Pino
2663-5to A
Capital Federal, 1426
Buenos Aires
Tel. 54 1 7821837
Fax 54 1 7422881

O Presidencia de la Nación

Lic. Victoria Massola
Asociación Conservacionista del Sur-TELLUS
Caronti 126

Bahia Blanca 8000
Tel. 54 91 860585
Fax 54 91 46397

O Asociación Conservacionista del Sur-TELLUS

Dr Pedro Matianich
CILFA
Zepita 3178
Buenos Aires
Tel. 54 1 3031449
Fax 54 1 3031453

O CILFA

Prof. Celina Matteri
Museo Argentino de Ciencias Naturales B. Rivadavia
Av. Angel Gallardo 470
C.C. 220
1405 Buenos Aires
Tel. 54 1 9826670
Fax 54 1 9825243

O Museo Argentino de Ciencias Naturales B. Rivadavia

O SSC

Sr Faustino Mazzucco
Senador
H. Senado de la Nación
Entre Ríos 149- Iro. "V"
Buenos Aires

Dr Claudio R. Mendoza
Diputado Nacional
Cámara de Diputados de la Nación
Riobamba 25
1025 Buenos Aires
Tel. 54 1 9541111
Fax 54 1 9541110

O Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano

His Excellency Dr Carlos Saúl Menem
President of the Republic of Argentina
Presidencia de la Nación
Buenos Aires

Dra María L. Menéndez
Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano
San Martín 459
C.P. (1004)
Tel. 54 1 3944122
Fax 54 1 3946643

O Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano

Ing Carlos E. Merenson
Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano
San Martín 459 - 2- Piso
Buenos Aires
Tel. 54 1 3941180
Fax 54 1 3942954

ST Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano

Biol. Mariano Merino
Universidad de la Plata
Calle 39 No. 1007 83 1/2
La Plata
Tel. 54 21 258006
Fax 54 12 941666

O Universidad de la Plata

O SSC

Sra Susana Mezzatesta
Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano
A. Roque Saenz Pena 501
EP. Of. 01
Buenos Aires
Tel. 54 1 3439001
Fax 54 1 3439001

O Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano

Ing. Enrique Mihura
Director de Programa
Universidad Nacional de Entre Ríos
Sección de Investigación Científica, Tecnológica y de Formación de Recursos Humanos
25 de Mayo 64
3100 Parana
Entre Ríos
Tel. 54 43 225507
Fax 54 43 226308

O Universidad Nacional de Entre Ríos

Ing. Agr Jorge Molina Buck
Asociación Amigos del Suelo
Vuelta de Obligado 2490
1428 Buenos Aires
Tel. 54 1 7929786
Fax 54 1 7868578

O Asociación Amigos del Suelo

Ing. Leonardo Monneret
Parana No. 768, piso 8o.
1017 Buenos Aires
Tel. 54 1 8116873
Fax 54 1 8120467

O Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano

Bio. Raul Montenegro
President
Fundación para la Defensa del Ambiente
Casilla de Correo 83
Correo Central
5000 Córdoba
Tel. 54 51 690282
Fax 54 51 520260

NG Fundación para la Defensa del Ambiente

Sr Victor H. Morales
Ministerio de Medio Ambiente, Urbanismo y Vivienda de la Provincia de Mendoza
Bajada de Arrollales 3011
5500 Ciudad de Mendoza de la Provincia
Tel. 54 61 307352
Fax 54 61 291700

O Ministerio de Medio Ambiente, Urbanismo y Vivienda de la Provincia de Mendoza

Dr Rogelio Moreno
Investigador
Academia Argentina de Ciencias Ambientales
Beruti 3865
Buenos Aires
Tel. 54 1 8048923
Fax 54 1 8316222

O Academia Argentina de Ciencias Ambientales

Mrs Maria Moya-Gotsch
Counsellor
Austrian Embassy
French 3671
Buenos Aires
Tel. 54 1 5515407
Fax 54 1 8221400

O Austrian Embassy

Dr Tania Munhoz
COFAPYS
Alsina, 1418 - 6 piso
Buenos Aires
Tel. 54 1 3818210
Fax 54 1 3813094

O COFAPYS

Sr José María Musmeci
Fundación Patagonia Natural
M.A. Zar 760
9120 Puerto Madryn - Chubut
Fax 54 965 74363

O Fundación Patagonia Natural

Sr Ivan Nicholls
Embajada de la República de Colombia
Carlos Pellegrini 1363 3er. Piso

Buenos Aires
C.P 1011
Tel. 54 1 3251106
Fax 54 1 3229370
O Gobierno de la República de Colombia

Ing. Antonio Noriega
Centra de Estudios Ecolog. de la República Argentina
Ecuador 1324 8A
1425 Buenos Aires
Tel. 54 1 8223078
Fax 54 1 3454180
O Centra de Estudios Ecolog. de la República Argentina

Dr Ricardo A. Ojeda
Sociedades para el Estudio de Mamíferos
Unidad Zoológica y Ecológica Animal
Casilla correos 507
5500 Mendoza
Tel. 54 61 241995
Fax 54 61 380370
O Sociedades para el Estudio de Mamíferos

Sra Yolanda B. Ortíz
Ministerio de Educación y Cultura
La Pampa 1230 piso 5A
Buenos Aires
Tel. 54 1 7842427
Fax 54 1 4763630
O Ministerio de Educación y Cultura

Dr Alberto R. Otero
Dirección de Pesca Prov. Buenos Aires
Formosa 3683
Mar del Plata (7600)
O Dirección de Pesca Prov. Buenos Aires

Lic. Flora Otero
Universidad Católica Argentina
Freire 183
Buenos Aires
c.p 1426
Tel. 54 1 5522721
Fax 54 1 5535278
O Universidad Católica Argentina

Arq. Miguel A. Otero
Presidencia de la Nación
Comisión de Tierras Fiscales Nacionales "Programa Arraigo"
Av. Corrientes 1302
2 Piso
1043 Buenos Aires
Tel. 54 1 4761897
Fax 54 1 4761817

O Comisión de Tierras Fiscales Nacionales "Programa Arraigo"

Prof. Norberto Ovando
Asociación Amigos de los Parques Nacionales
Esmeralda 605
Piso 3
1007 Buenos Aires
Tel. 54 1 3225060
Fax 54 1 3223018
NG Asociación Amigos de los Parques Nacionales

Sr Timothy Painter
Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo
Casilla 2257
(1000) Buenos Aires
Tel. 54 1 394 3356
Fax 54 1 111 516
O Programa de las Naciones Unidas para el Desarrollo

Sr Carlos A. Palmerio
Asociación Amigos de los Parques Nacionales
Esmeralda 605
Piso 3
1007 Buenos Aires
Tel. 54 1 3225060
Fax 54 1 3223018
NG Asociación Amigos de los Parques Nacionales

Lic. Marta Palomares
Cancillería Argentina
L.N. Alem 2do. Piso
1003 Capital Federal
Tel. 54 1 3153280/8
Fax 54 1 3153278
O Cancillería Argentina

Ing. Agr Jose Luis Panigatti
Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria (INTA)
Rivadavia 1439
Buenos Aires
Tel. 54 1 3835095
Fax 54 1 1111917
GA Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria (INTA)

Dr Fernando H. Paya
Fundación Ambiente y Recursos Naturales
Monroe 2142
1428 Buenos Aires
Tel. 54 1 7819171
Fax 54 1 7816115
NG Fundación Ambiente y Recursos Naturales

Ing. Eduardo A. Pedace
Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano
Ramón Freire 183
1426 Buenos Aires
Tel. 54 1 5522721
Fax 54 1 9611453
O Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano

Dr Diego Pérez
Entidad Binacional Yacyreta
Avenida Eduardo Madero
Piso 942
1106 Buenos Aires
Fax 54 1 3124891
O Entidad Binacional Yacyreta

Ing. O. Pérez Pardo
Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano
San Martín
459, 3º piso
Buenos Aires
Tel. 54 1 3943334
Fax 54 1 3942954
O Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano

Sr Gustavo F. Pfaffendorf
Fundación para el Desarrollo Integral Económico y Social
Callao 337 - 1 piso
CP (1022)
Buenos Aires
Tel. 54 1 407400
Fax 54 1 405206
O Fundación para el Desarrollo Integral Económico y Social

Prof. Héctor Anibal Piacentini
Gobierno de la Provincia de Río Negro
Veterinaria Los Carpinchos
25 de Mayo y Belgrado
7240 Lobos
Provincia de Buenos Aires
Tel. 54 227 22924
Fax 54 227 21817
O Gobierno de la Provincia de Río Negro

Prof. Dr Juan C. Pigner
Gendarmería Nacional
División de Preservation Ambiental, Recursos Naturales y Gendarmería Nacional
Avda Antártida Argentina
2538
1105 Buenos Aires
Tel. 54 1 3136601

Fax 54 1 3131465
O Gendarmería Nacional

Dr Eduardo Pigretti
Ministerio de Ecología y Recursos Naturales Renovables de Misiones
San Lorenzo 1538
Código Postal 3300
Posadas - Misiones
Tel. 54 1 405867
Fax 54 1 8030621
GA Ministerio de Ecología y Recursos Naturales Renovables de Misiones

Ing. Victor Pochat
Dirección Nacional de Recursos Hídricos
Hipolito Yrigoyen
250-11-of.1110
1310 Buenos Aires
Tel. 54 1 3497584
Fax 54 1 3497596

Sr Luis A. Polotto
Fundación SUR
Piedras 456 - 6 Piso- Dto A
1070 Buenos Aires
Tel. 54 1 3438210
Fax 54 1 3438210
NG Fundación SUR

Sr Jose Luis Primerano
Director
Museo Nuestro Pequeño Mundo
Omepa Micro Natura
Azucunaga 926
Coronel Brandsen
Buenos Aires
Tel. 54 1 02232913
O Museo Nuestro Pequeño Mundo

Dr J. Rabinovich
Fundación Sirena
Arenales 3844 (5 B)
1425 Buenos Aires
Tel. 54 1 722950
Fax 54 1 8015109
O Fundación Sirena

Sr José Luis Rachid
Fundación Equilibrium World
Tucuman Ave. 741 3C
Buenos Aires
Tel. 54 1 3224253
Fax 54 1 3228908
O Fundación Equilibrium World

Sra María C. Rachid
Fundación DIES
Panamericana 3772
Buenos Aires
Tel. 54 1 7669503
O Fundación DIES

Sr Carlos Fabian Ramallo
Centro de Ecología y
Recursos Naturales
Renovables (CERNAR)
José Díaz 1036
5016 Córdoba
Tel. 54 51 697902
NG Centro de Ecología y
Recursos Naturales
Renovables
(CERNAR)

Lic. Adriana Ramassotto
Julio A. Roca 782
Piso 7
Buenos Aires
Tel. 54 1 3430181

Comisario Julio César
Ramírez
Policía Ecología del Chaco
Ave. 25 de Mayo 1420
Resistencia
Provincia del Chaco
Tel. 54 722 34139
O Policía Ecología del
Chaco

Prof. María Josefa Rassetto
Universidad Nacional del
Comahue
Avenida Argentina 1400
8300 Neuquen
Tel. 54 99 35569
Fax 54 99 23609
O Universidad Nacional del
Comahue

Ing. Francisco V. Redondo
Coordinador Proyecto ARG
91/017 CAPDIS
Ministerio de Obras Públicas
de la Provincia de Buenos
Aires
Dirección de Imágenes
Satelitarias
Calle 7 n 1267
Piso 2 - Dais
La Plata
Buenos Aires
Tel. 54 21 217212
Fax 54 21 217212
O Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano

Sra Luisa de Remonda
Vice-President
FUNAM
Casilla de Correo 83,
Correo Central
5000 Córdoba
Tel. 54 51 690282
Fax 54 51 520260
NG FUNAM

Sr Roberto R. Rep
Estudiante Ecología

Condarco 1737
Quilmes Oeste
Buenos Aires
Tel. 54 1 2532522

Lic. Favio Rescia
Dirección de Pesca
Continental
Roca 571 (9200) Esquel
Chubut
Tel. 54 9 452503
Fax 54 9 452503

Sr Miguel Reynal
Fundación Vida Silvestre
Argentina
Defensa 245/51 6 piso "K"
1065 Capital Federal
Tel. 54 1 3433778
Fax 54 1 3313631
O Fundación Vida Silvestre
Argentina

Sra Angela Riggon
Fundación DIES
Mathew calle, 1763 33
Buenos Aires
Tel. 54 1 4123155

Ing. Roberto D. Roca
Baha'i International
Community
Otamendi 215
1405 Buenos Aires
Tel. 54 1 9011078
Fax 54 1 9011076
O Baha'i International
Community

Ing. Eduardo J. Rocchi
Instituto Argentino del
Petróleo
Maipu 645
3 Piso
1006 Buenos Aires
Tel. 54 1 3223244
Fax 54 1 3258009
O Instituto Argentino del
Petróleo

Dra Andrea Rodríguez
Fundación Ambiente y
Recursos Naturales
Hipolito Yrigoyen 3578
Buenos Aires CP 1208
Tel. 54 1 893597
Fax 54 1 7816115
NG Fundación Ambiente y
Recursos Naturales

Arq. Carlos D. Rodriguez
Director General de Ecología
Ministerio de Ecología y
Recursos Naturales
Renovables de Misiones
San Lorenzo 1538
Codigo Postal 3300
Posadas - Misiones

Tel. 54752 35333
Fax 54 752 35333
GA Ministerio de Ecología
y Recursos Naturales
Renovables de
Misiones

Arq. Hugo M. Rodríguez
Comisión de Tierras Fiscales
Nacionales
"Programa ARRAIGO"
Av. Corrientes 1302
2 Piso
Buenos Aires
Tel. 54 1 4761897
Fax 54 1 4761817
O Comisión de Tierras
Fiscales Nacionales

Lic. Anita Rodríguez
Menéndez
Blanco Encalada 3516 - Oto. 5
Capital Federal 1430
Tel. 54 1 5425227

Dr Aldo Rodríguez S.
Ministerio del Medio
Ambiente, Urbanismo y
Vivienda de la Provincia
de Mendoza
Casa de Gobierno, 8° Piso
Mendoza
CP 5500
Tel. 54 61 291700
Fax 54 61 292581
GA Ministerio del Medio
Ambiente, Urbanismo
y Vivienda de la
Provincia de Mendoza

Dra Eva Rodriguez Tlusti
Programa de las Naciones
Unidas para el Desarrollo
-PNUD
Esmeralda 130
1035 Buenos Aires
Tel. 54 1 3943745
Fax 54 1 111516
O Programa de las Naciones
Unidas para el
Desarrollo - PNUD

Sr Eduardo Rodríguez Vergez
Programa de las Naciones
Unidas para el Desarrollo
Esmeralda 130 - piso 13
1035 Buenos Aires
Tel. 54 1 3938520
Fax 54 1 111516
O Programa de las Naciones
Unidas para el
Desarrollo

Ing. Jorge Alberto Rodriguez
Ministro de Cultura y
Educación
Ministerio de Cultura y
Educación

Buenos Aires
Sr Carlos Romero
Guardaparque
Parques Nacionales
Casilla de Correo 380
8400 Bariloche
Tel. 54 944 23121
Fax 54 944 22989

Prof. Dr Juan Enrique Romero
Gral Urquiza 1537
1602 Florida
Buenos Aires
Tel. 54 1 4486994
Fax 54 1 3120012
O

Arq. María Rossi
Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano
Arenales 843
6 Piso 23
1061 Buenos Aires
Tel. 54 1 3811949
Fax 54 1 3836017
O Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano

Arq. Elva Roulet
Inst. de Estudios e
Investigaciones sobre el
Medio Ambiente
Alsina 1816 (1090)
Buenos Aires
Tel. 54 1 4761850
Fax 54 1 4761850
NG Inst. de Estudios e
Investigaciones sobre
el Medio Ambiente

Dr Humberto F. Ruchelli
Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano de Argentina
San Martín, 459 - 2° Piso
Buenos Aires
Tel. 54 1 3945961
Fax 54 1 3942954
ST Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano

Dr Julio C. Ruiz
Casilla de Correo 145
3400 Corrientes
Tel. 54 783 27790
Fax 54 783 27790
O SSC

Sr Federico J. Ruiz Diaz
Verde y Vida
Quintana 735
Corrientes
(Capital 3400)
Tel. 54 783 62758

O Verde y Vida-Secretaría de Recursos Naturales y Renovables

Embajador Héctor Sainz B. Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano
Parana 1231
Capital Federal 1018
Tel. 54 1 8144050
Fax 54 1 8144302
O Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano

Sr Eleodoro Sánchez Fundación Ambientalista Sanjuanina (FAS)
Jujuy 656
B Chimas II
5417 San Juan
Tel. 54 64 212823
Fax 54 64 212823
NG Fundación Ambientalista Sanjuanina (FAS)

Sra Carlota Sánchez A. Estrada 1112
Tigre Provincia de Buenos Aires
Tel. 54 1 7490800
O Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano

Sr José María Santillan Fundación DIES
Ave. Callao 337 piso 1
1022 Buenos Aires
Tel. 54 1 407400
Fax 54 1 405206
O Fundación DIES

Ing. Horacio Mario Santinelli Entre Ríos 149
2 "V"
Buenos Aires
Tel. 54 1 9533081
Fax 54 1 9535746

Agron. Oscar Neri Santos Senado de la Nación
H.Irigoyen 1849-Of. 60
C. Federal
Tel. 54 1 9350215
Fax 54 1 9530215
O Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano

Sra Graciela Satostegui Ministerio de Ecología y Recursos Naturales Renovables
Provincia de Misiones
San Lorenzo 1538
Posadas - Misiones 3300

Tel. 54 1 75226167
Fax 54 1 75235333
GA Ministerio de Ecología y Recursos Naturales Renovables

Ing. Agr Tomás Schlichter Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria (INTA)
Rivadavia 1439
Buenos Aires
Tel. 54 1 3835095
Fax 54 1 1111917
GA Instituto Nacional de Tecnología Agropecuaria (INTA)

Sr Emilio E. Schmidt Asesor
Cámara de Diputados - Comisión de Medio Ambiente
Catamarca 106, piso 6 OB
Buenos Aires
Tel. 54 1 975758
Fax 54 1 975758
O Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano

Dr Héctor Sejenovich Uriarte 2462 5 "A"
1425 Buenos Aires
Tel. 54 1 7734653
Fax 54 1 3344717
O Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano

Ing. Sergio Daniel Sepiurka Subsecretario de Promoción y desarrollo
9 de Julio 280
9103 Rawson Chubut
Tel. 54 1 96582607
Fax 54 1 96582605

Arq. Haydee E. Silveyra Secretaría de Vivienda y Calidad Ambiental
Guayaquil n.4
Piso 2 departamento c
Buenos Aires
Tel. 54 1 9016818
O Secretaría de Vivienda y Calidad Ambiental

Ms Marlinda Simon Science Attache
American Embassy
Buenos Aires
Tel. 54 1 7772186
Fax 54 1 7770197
O United States Department of the Interior (National Park Service)

Ing. Uribelarrea Simonetti Administración de Parques Nacionales
Santa Fe 690
Capital Federal
Buenos Aires
Tel. 54 1 3120257
Fax 54 1 3120257
O Administración de Parques Nacionales

Srta María José Solis Red Informática Ecologista RIE
Rivero 168
1870 Avellanede
Buenos Aires
Tel. 54 1 2084312
Fax 54 1 3120012
NG Red Informática Ecologista RIE

Prof. Ana María Sonjic Mascagni 2185 e/Dante y Albeniz
1686 Hurlingham
Prov. Buenos Aires
Tel. 54 1 6655986
Fax 54 1 6655986

Prof. Elias R. de la Sota Museo de la Plata
Diag. 80, no. 930
3er piso, depto. 6
1900 La Plata
Tel. 54 21 33808
Fax 54 21 257527
O Museo de la Plata
O SSC

Dr Reina Sotillo Fundación Argentina de Ecología
Reconquista 1088
Buenos Aires
Tel. 54 1 3113906
Fax 54 1 3112826
O Fundación Argentina de Ecología

Sr Jose Luis Spinelli Piedras 456 - 6 Piso - Dto A
1070 Buenos Aires
Tel. 54 1 3438210
Fax 54 1 3438210

Sra Juliana Stok-Capella Senado de la Nación
Comisión Ecología
Calle Frnch 2357 piso 5
Capital Federal
Buenos Aires
Tel. 54 1 8059742
O Senado de la Nación

Mr Norio Sudo Embajada del Japón
Av Paseo Colon 275 9o
Buenos Aires

Tel. 54 1 3432561
Fax 54 1 3435203
O Embajada del Japón

Agr. Hipolito Susman C.P. 3400 - Corrientes
Ituzaingo 1295
Tel. 54 1 78363128
Fax 54 1 78323851

Dr Arturo Tarak Administración de Parques Nacionales
Avenida Santa Fe 690
Piso 3
1059 Capital Federal
Tel. 54 1 3118294
Fax 54 1 3118294
O Administración de Parques Nacionales

Dr Pedro Tarak Director Ejecutivo
Fundación Ambiente y Recursos Naturales
Monroe 2142
Buenos Aires 1428
Tel. 54 1 7819171
Fax 54 1 7816115
NG Fundación Ambiente y Recursos Naturales

Sra Susana Tardivo Universidad Católica de Santa Fe
Echague 7151
3000 Santa Fe
Tel. 54 42 65201
Fax 54 42 63030
O Universidad Católica de Santa Fe

Lic. Rodolfo Tecchi Fundación para la Conservación de Especies y del Medio Ambiente
Adolfo Alsina 912
Oficina 4
Capital Federal
C.P. 1088
Tel. 54 1 3343401
Fax 54 1 3341421
O Fundación para la Conservación de Especies y del Medio Ambiente

Dra Florencia Thomas Coordinación Ecológica Area Metropolitana (CEAMSE)
Avenida Amancio Alcorta 3.000
1437 Buenos Aires
Tel. 54 1 9436912
Fax 54 1 9250017
O Coordinación Ecológica Area Metropolitana (CEAMSE)

Sr Julio Torti
Waste Management
Leandro N. Alem 1110
Piso 7
1001 Buenos Aires
Tel. 54 1 3117669
Fax 54 1 3135415
O Waste Management

Biol. Alejandra Toya de Goren
Subsecretaría Desarrollo
Agropecuario
Av. Velez Sarsfield 340
5000 Córdoba
Tel. 54 51 222068
Fax 54 51 242394
O Subsecretaría Desarrollo
Agropecuario

Sr Eduardo Jorge Trombetta
Auditoría General de la
Nación
Hipolito Irigoyen 1236
CP. 1086
Capital Federal Buenos Aires
Tel. 54 1 3839212
Fax 54 1 3839212
O Auditoría General de la
Nación

Dr Reynaldo J. Tuban
Presidente
Ecosolar
Posadas 1996
3260 Concepción del Uruguay
Prov. de Entre Rios
Tel. 54 442 28221
Fax 54 442 25994
O Ecosolar

Dr Pablo Tubaro
Asociación Ornitológica del
Plata
25 de Mayo 749
2do.6
1002 Buenos Aires
Tel. 54 1 3121015
Fax 54 1 3128958
O Asociación Ornitológica
del Plata

Dra Claudia Valls
NCYTH
Juncal 2351 Piso 4D
Buenos Aires
CP1125
Tel. 54 1 8245261
Fax 54 1 497520
O NCYTH

Dr Mario Valls
NCYTH
Juncal 2351 Piso 4D
Buenos Aires
CP1125
Tel. 54 1 8242698
Fax 54 1 497520
O NCYTH

Prof. Hugo Héctor Vecchiet
Fundación Ecoturismo
Carlos Gardel 1556
1636 Olivos
Buenos Aires
Tel. 54 1 7905512
Fax 54 1 7909591
O Fundación Ecoturismo

Sr Sergio A. Vega
FUNAM
Casilla de Correo 83
Correo Central
5000 Córdoba
Tel. 54 51 690282
Fax 54 51 520260
O FUNAM

Prof. Juan Velasco
Fundación Transformación'90
Belgrano 430 5 D (1092)
Buenos Aires
Tel. 54 1 3310657
Fax 54 1 3310657
NG Fundación
Transformación'90

Dr Daniel Vergani
CERLAP
Calle 8 N: 1467
1900 La Plata
Tel. 54 21 515654
Fax 54 21 530189

Lic. Norberto P. Vidal
Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano
San Martín 459
Piso 2
Tel. 54 1 3938167
Fax 54 1 3223462
O Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano
O SSC

Dra Ana Vidal de Lamas
Movimiento Ecologista
Liberal
Bartolome Mitre 1305 2o. D
Buenos Aires
Tel. 54 1 3811988
Fax 54 1 3811988
O Movimiento Ecologista
Liberal

Ing. Agr Ernesto Viglizzo
Instituto Nacional de
Tecnología Agropecuaria
(INTA)
Rivadavia 1439
Buenos Aires
Tel. 54 1 3385095
Fax 54 1 1111917
O Instituto Nacional de
Tecnología
Agropecuaria (INTA)

Ing. Nilda Dora Vignale
Universidad Nacional de
Jujuy
Alberdi 47
4600 San Salvador de Jujuy
Tel. 54 882 24531
Fax 54 882 31373
O Universidad Nacional de
Jujuy

Sr Marcelo L. Viguier
Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano
Municipalidad de la Plata
Calle 12, 51 y 53
CP 1900
Tel. 54 21 248293
O Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano

Dr Bibiana Vila
GEMA-SUR
Estanislao del Campo 1260
1602 Florida
Buenos Aires
Tel. 54 1 7614798
Fax 54 1 8142611
O GEMA-SUR
O SSC

Dr Carlos B. Villamil
Universidad Nacional del
SUR
Departamento de Biología
8000 - Bahía Blanca
Tel. 54 91 25196
Fax 54 91 552005
O Universidad Nacional del
SUR
O SSC

Ing. Agr Margarita Susana
Vitriu
Sub-Secretaría de Agricultura
y Ganadería
Córdoba 1039
Tucuman
Tel. 54 81 226020
Fax 54 81 218890
O Sub-Secretaría de
Agricultura y
Ganadería

Prof. Ing Conrado M. Volkart
Casilla de Correo No 40
3380 Eldorado
Misiones
Tel. 54 751 31526
Fax 54 751 31766

Ing. Julieta Von Thungen
Instituto Nacional de
Tecnología Agropecuaria
Rivadavia 1439
Buenos Aires
Tel. 54 1 3385095

Fax 54 1 3835090
O Instituto Nacional de
Tecnología
Agropecuaria

Sr Gaston Vuidepot
Fundación para el Desarrollo
Integral Económico y
Social
Av Callao 337 - 1 piso
CP. 1022
Ciudad de Buenos Aires
Tel. 54 1 407400
Fax 54 1 405206
O Fundación para el
Desarrollo Integral
Económico y Social

Prof. Salomon Wainberg
Fundación FEPAC
Pringles 727 - 3ro. A
Buenos Aires
O Fundación FEPAC

Sr Tomás Waller
TRAFFIC - CSG
Ayacucho 1477 - 9 Piso
1111 Buenos Aires
Tel. 54 1 8114348
Fax 54 1 8114348
O TRAFFIC - CSG

Prof. Jorge Daniel Williams
South American Reptiles and
Amphibians Specialist
Group
Casilla de Correo 745
1900-La Plata
Tel. 54 21 513747
O SSC

Lic. Guillermo Winkler
French 1357 5 "A"
Buenos Aires
Tel. 54 1 8059742

Dr Manuel Winograd
Grupo de Analisis de
Sistemas Ecológicos
Villegas 369
office 3B
8400 Bariloche
Tel. 54 944 27911
Fax 54 944 22050
O Grupo de Analisis de
Sistemas Ecológicos

Prof. Beatriz Wolfson
Ministerio de Cultura y
Educación
Pizzurno 935
Buenos Aires
Tel. 54 1 424558
Fax 54 1 8145255
O Ministerio de Cultura y
Educación

Dr Jaime Wolinsky
Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano
San Martín 459
1 #135
Buenos Aires
Tel. 54 1 9345563
O Secretaría de Recursos
Naturales y Ambiente
Humano

Sr Rubén Mario Zac
Ayudante Derecho Ambiental
Universidad de Buenos Aires
Carlos Calvo 425
P 13 Capital Federal
O Universidad de Buenos
Aires

Prof. María Elena Zaccagnini
Instituto Nacional de
Tecnología Agropecuaria
(INTA)
Subprograma Fauna Silvestre
C.C. 128
3100 Paraná
Entre Ríos
Tel. 54 43 224940/41
Fax 54 43 216719
GA Instituto Nacional de
Tecnología
Agropecuaria (INTA)

Sr Jorge Zavalla
Fundación Ambientalista
Sanjuanina (FAS)
Jujuy 656 Chimbass II
San Juan
Tel. 54 64 212823
Fax 54 64 212823
NG Fundación
Ambientalista
Sanjuanina (FAS)

Australia/Australie/ Australia

Mr Tom Baker
Department of the Arts, Sport,
the Environment and
Territories
P.O. Box 787
Canberra ACT 2601
Tel. 61 6 2741957
Fax 61 6 2741895
ST Department of the Arts,
Sport, the
Environment and
Territories

Mr Louis J.J. Beens
Conservation Commission of
National Territories
P.O. Box 218
Mawson
Canberra ACT 2607

Tel. 61 89 894479
Fax 61 89 894510
O Conservation
Commission of
National Territories

Mr Chris Bleakley
Project Officer
Great Barrier Reef Marine
Park Authority
P.O. Box 791
Canberra City
Tel. 61 6 2470211
Fax 61 6 2475761
GA Great Barrier Reef
Marine Park Authority
O CNPPA

Prof. Ben Boer
Environmental Law Centre
(ELC) Macquarie
University
Faculty of Law
University of Sydney
Sydney NSW 2006
Tel. 61 2 2259317
Fax 61 2 2259324
O Environmental Law
Centre (ELC)
Macquarie University
O CNPPA
O CEL

Dr Peter Bridgewater
Director
Australian Nature
Conservation Agency
P.O. Box 636
Canberra ACT 2601
Tel. 61 6 2500222
Fax 61 6 2500228
O Australian Nature
Conservation Agency
O CNPPA

Dr Bob Brown
Wilderness Society
130 Davey Street
Hobart Tasmania 7000
NG Wilderness Society
NG Fraser Island Defenders
Organization

Mr David Cassells
P.O. Box 198
Townsville QL 4810

Dr David Chittleborough
Baha'i International
Community
University of Adelaide
Dept. of Soil Science
Private Bag 1
Glen Osmond SA5064
Tel. 61 8 3361862
Fax 61 8 3365242

O Baha'i International
Community

Hon. Barry Francis Coulter
Minister of Conservation
Conservation Commission of
the Northern Territory
P.O. Box 496
Palmerston NT 0831
GA Conservation
Commission of the
Northern Territory

Ms Donna Craig
Environmental Law Centre
Macquarie University
Sydney NSW 2109
Tel. 61 2 8057077
Fax 61 2 8057686
NG Environmental Law
Centre Macquarie
University

Dr Wendy Craik
Executive Officer
Great Barrier Reef Marine
Park Authority
P.O. Box 1379
Townsville QL 4810
Tel. 61 66 77818822
Fax 61 66 77213445
GA Great Barrier Reef
Marine Park Authority
O CNPPA

Mr Adrian Davey
University of Canberra,
School of Resource and
Environmental Science
P.O. Box 1
Belconnen ACT 2616
Tel. 61 6 2012517
Fax 61 6 2015030
NG University of Canberra,
School of Resource
and Environmental
Science
O CNPPA

Mr Neil Anthony Dibbs
Conservation Commission of
the Northern Territory
10/9 Charlotte St.
Fannie Bay,
Darwin NT
Tel. 61 89 896552
Fax 61 89 813640
O Conservation
Commission of the
Northern Territory

Ms Pamela Eiser
3 Roslyn Avenue
Panania NSW 2213
Tel. 61 2 2476300
Fax 61 2 2478778
NG Wildlife Survival Inc.
O CNPPA
IUCN Council Member

Mr Murray Elliott
Conservation Commission of
the Northern Territory
P.O. Box 496
Palmerston NT 0831
Tel. 61 89 894479
Fax 61 89 894510
GA Conservation
Commission of the
Northern Territory
O CNPPA
Mr Ian Fry
Greenpeace-Australia
41 Holt Street
Surrey Hills NSW 2010
Fax 61 8 215375
NG Greenpeace-Australia
IN Greenpeace International

Mr Bruce Gall
Department of Environment
and Heritage, Queensland
P.O. Box 155
Albert Street
Brisbane QL 4002
Tel. 61 7 2277111
Fax 61 7 2276534
GA Department of
Environment and
Heritage, Queensland

Dr Brendon Gooneratne
Project Jonah Australia
P.O. Box 520
Eastwood 2122
Tel. 61 2 8744335
Fax 61 2 8768698
NG Project Jonah Australia

Mr Eddie Hegerl
Australian Littoral Society
P.O. Box 49
Moorooka QL 4105
Tel. 61 7 8485235
Fax 61 7 8925814
NG Australian Littoral
Society
NG Queensland
Conservation Council
O COE

Mr Peter Hitchcock
Wet Tropics Management
Authority
P.O. Box 2050
Cairns QL 4870
Tel. 61 7 0520555
Fax 61 7 0311364
GA Australian Heritage
Commission
GA Wet Tropics
Management
Authority

Mr Rod Holesgrove
Department of the Arts, Sport,
the Environment and
Territories

P.O. Box 787
 Canberra ACT 2601
 Tel. 61 6 2741553
 Fax 61 6 2741895
 ST Department of the Arts,
 Sport, the
 Environment and
 Territories

Prof. Graeme Kelleher
 Chair
 Great Barrier Reef Marine
 Park Authority
 P.O. Box 791
 Canberra ACT 2601
 Tel. 61 6 2470211
 Fax 61 6 2475761
 GA Great Barrier Reef
 Marine Park Authority
 O SSC
 O CNPPA

Mr Richard Kenchington
 Director, External Services
 Great Barrier Reef Marine
 Park Authority
 P.O. Box 791
 Canberra City ACT 2601
 Tel. 61 6 2470211
 Fax 61 6 2475761
 GA Great Barrier Reef
 Marine Park Authority
 O CNPPA
 O COE

Mrs Patricia Lawson
 Project Jonah Australia
 P.O. Box 520
 Eastwood 2122
 Tel. 61 2 8902064
 Fax 61 2 6835710
 NG Project Jonah Australia

Dr Leong Lim
 Director and Principal
 Ecologist
 Countrywide Ecoservice
 21/32 Gerard St.
 Cremorne NSW 2090
 Tel. 61 2 9093209
 Fax 61 2 9093209
 O Countrywide Ecoservice
 O SSC

Mr Alec Marr
 Wilderness Society
 130 Davey Street
 Hobart Tasmania 7000
 Tel. 61 02 349366
 Fax 61 02 235112
 NG Conservation Council
 of South Australia
 NG Wilderness Society

Dr Claude Martin
 Attn: Director
 WWF - Australia
 Level 10

8-12 Bridge Street
 P.O. Box 528
 Sydney NSW 2001
 Tel. 61 2 2476300
 Fax.61 2 2478778
 NG WWF - Australia

Dr Judy Messer
 Chairperson
 Nature Conservation Council
 of NSW
 39 George St.
 Sydney NSW 2000
 Tel. 61 2 2474206
 Fax 61 2 2475945
 NG Nature Conservation
 Council of NSW
 O CESP

Mr Chris Mobbs
 Australian Nature
 Conservation Agency
 P.O. Box 636
 Canberra ACT 2601
 Tel. 61 6 2500345
 Fax 61 6 2500399
 O Australian Nature
 Conservation Agency

Prof. Eugene J. Moll
 c/o Management Studies
 University of Queensland
 Gatton QL 4343
 Tel. 61 7 4601335
 Fax 61 7 4601324

Dr Ebbe S. Nielsen
 CSIRO
 Division of Entomology
 P.O. Box 1700
 Canberra ACT 2601
 Tel. 61 6 2464258
 Fax 61 6 2464264
 O CSIRO
 O SSC

Dr Pamela Parker
 Zoological Board of Victoria
 P.O. Box 74
 Parkville VIC 3052
 Tel. 61 3 3476929
 Fax 61 3 2859330
 O Zoological Board of
 Victoria
 O SSC

Dr George Rabb
 Royal Zoological Society of
 South Australia
 Attn: Mr David J. Langdon
 Assistant Director
 Frome Road
 Adelaide SA 5000
 Tel. 61 8 2673255
 Fax 61 8 2390637
 O Royal Zoological Society
 of South Australia

Mr Ross Ramsay
 Environmental Law Centre
 Macquarie University
 Faculty of Law
 University of New South
 Wales
 P.O. Box 1
 Kensington NSW 2033
 Tel. 61 2 6972210
 Fax 61 2 3137209
 O Environmental Law
 Centre Macquarie
 University

Dr Barry Reville
 Department of the Arts, Sport,
 the Environment and
 Territories
 P.O. Box 787
 Canberra ACT 2601
 Tel. 61 6 21398
 Fax 61 6 2741895
 ST Department of the Arts,
 Sport, the
 Environment and
 Territories

Mr Maurice Rioli
 Conservation Commission of
 the Northern Territory
 P.O. Box 496
 Palmerston NT 0831
 Tel. 61 89 894533
 Fax 61 89 323849
 O Conservation
 Commission of the
 Northern Territory

Dr Lea M. Scherl
 Wildlife Preservation Society
 of Queensland
 Attn: The Director
 Level 4
 160 Edward Street
 Brisbane QL 4000
 NG Australian Conservation
 Foundation
 NG Wildlife Preservation
 Society of Queensland
 O CNPPA

Ms Kira Schlusser
 Raine Island Corporation
 P.O. Box 180
 Roma St.
 Brisbane QL 4003
 Tel. 61 7 2277960
 Fax 61 7 2277676
 O Raine Island Corporation

Ms Rachel Siewert
 Conservation Council of
 Western Australia
 79 Stirling Street
 Perth WA 6000
 Tel. 61 9 2200652
 Fax 61 9 2200653
 NG Australian National
 Parks Council

NG Conservation Council
 of Western Australia
 NG Environment Centre
 N.T. Inc.
 NG National Parks
 Association of New
 South Wales

Ms Ros Sultan
 Australian Conservation
 Foundation
 340 Gore Street
 Fitzroy VIC 3065
 Tel. 61 3 4161166
 Fax 61 3 4160767
 NG Australian Conservation
 Foundation

Ms Diane Tarte
 Australian Littoral Society
 P.O. Box 49
 Moorooka QL 4105
 Tel. 61 7 8485235
 Fax 61 7 8925814
 NG Australian Littoral
 Society
 NG Queensland
 Conservation Council
 NG Rainforest Conservation
 Society
 O CNPPA

Mr Lee Thomas
 Australian Nature
 Conservation Agency
 P.O. Box 636
 Canberra ACT 2614
 Tel. 61 6 2500345
 Fax 61 6 2500349
 O Australian Nature
 Conservation Agency
 O CNPPA

Mr Peter Valentine
 Australian Conservation
 Foundation
 Geography Dept.
 James Cook University
 Townsville QL 4813
 NG Australian Conservation
 Foundation
 O CNPPA

Dr Grahame Webb
 Conservation Commission of
 the Northern Territory
 P.O. Box 496
 Palmerston NT 0831
 Tel. 61 89 892355
 Fax 61 89 470678
 GA Conservation
 Commission of the
 Northern Territory
 O SSC

Mr Peter Whitehead
 Conservation Commission of
 the Northern Territory

P.O. Box 496
Palmerston NT 0831
Tel. 61 89 221758
Fax 61 89 221739
GA Conservation
Commission of the
Northern Territory

Ambassador Hugh Wyndham
Australian Embassy
Buenos Aires
O Department of the Arts,
Sport, the
Environment and
Territories

Austria/Autriche/ Austria

Ing. Harald Kremser
Salzburger Nationalparkfonds
(NPF)
5741 Neukirchen am
Grossvenediger Nr. 306
Land Salzburg
Tel. 43 65 656558
Fax 43 65 65655818
NG Salzburger
Nationalparkfonds
(NPF)
O CNPPA

Dr Claude Martin
Attn: Director
WWF-Austria
Ottakringerstr. 114-116/9
Postfach 1
1162 Vienna
Tel. 431 409 1641
Fax 431 409 164129
NG WWF-Austria

Mr Wolfgang Mattes
Federal Ministry for
Environment, Youth and
Family
Reisnerstrasse 4
A-1030 Vienna
Tel. 43 1 71781205
Fax 43 1 71781235
GA Federal Ministry for
Environment, Youth
and Family

Bahamas

Mrs Lynn Holowesko
Bahamas National Trust
P.O. Box N4105
Nassau
Tel. 1 809 3931317
Fax 1 809 3934978
NG Bahamas National Trust

Mr Gary E. Larson
Bahamas National Trust

P.O. Box N4105
Nassau
Tel. 1 809 3931317
Fax 1 809 3934978
NG Bahamas National Trust

Bangladesh

Prof. Kazi Zaker Hussain
Wildlife Society of
Bangladesh
c/o Dept. of Zoology, Dhaka
Univ.
Dhaka 1000
Tel. 880 2 502528
Fax 880 2 865583
NG Bangladesh Poush
NG Comilla Proshika
Centre for
Development
NG Wildlife and Nature
Conservation Society
of Bangladesh
NG Wildlife Society of
Bangladesh
O Multidisciplinary Action
Research Centre
(MARC)

Mr Muzammil Hussain
Chief Conservator of Forests
Ministry of Environment and
Forest
Ban Bhabon, Gulshan Road,
Mahakhali
Dhaka
Tel. 880 2 881484
ST Ministry of Environment
and Forest

Mr Anisuzzaman Khan
President
Nature Conservation
Movement (NACOM)
29-C-1 North Kamalapur
Dhaka 1217
Tel. 880 2 327312
Fax 880 2 863495
Telex 671201 tbcl bj
O Nature Conservation
Movement (NACOM)
O SSC

Mr Sheikh M.A. Rashid
Nature Conservation
Movement
NACOM
House 3A, Road 22
Gulshan
Dhaka 1212
Tel. 880 2 882823
Fax 880 2 883097
NG Wildlife and Nature
Conservation Society
of Bangladesh
O SSC

Barbados/Barbade/ Barbados

Mr Nicolas Calvin Drayton
Caribbean Conservation
Association
Savannah Lodge
The Garrison
St Michael
Tel. 1 809 4265373
Fax 1 809 429 8483
IN Caribbean Conservation
Association

Ms Yvonne L. St.Hill
Environmental Consultancy
Services
82 Grazettes Terrace
St Michael
Tel. 1 809 4216223
Fax 1 809 4216223
O Environmental
Consultancy Services
O CNPPA

Belgium/Belgique/ Belgica

Mr Ken Brynaert
European Bureau for
Conservation and
Development (EBCD)
Attn: M. Bertrand des Clers
9 rue de la Science
1040 Brussels
Tel. 32 2 303070
Fax 32 2 308272
IN European Bureau for
Conservation and
Development (EBCD)

Mr Jean Paul Decaestecker
Conseil Union Européenne
170 Rue de la Loi
1048 Bruxelles
Tel. 32 2 2346827
Fax 32 2 2348426
Telex 21711 Consil B
O Conseil Union
Européenne

Dr Yves Lecocq
Fed. des Associations de
Chasseurs de la CEE
Rue F. Pelletier, 82
1040 Brussels
Tel. 32 2 7326900
Fax 32 2 7327072
IN Fed.des Associations de
Chasseurs de la CEE

Dr Claude Martin
Attn: Director
WWF-Belgium
608 Chaussée de Waterloo
1060 Brussels

Tel. 322 347 3030
Fax 322 344 0511
NG WWF-Belgium

Dr Julius Smeyers
President
Nature 2000 International
Nature 2000 House
33 Bervoetstraat
2000 Antwerp
O Nature 2000 International

Mr Claus Stuffmann
Commission of the European
Communities
DG XI B.2
Rue de la Loi 200
B-1049 Brussels
Tel. 32 2 2969506
Fax 32 2 2969556
O Commission of the
European
Communities

Ms Despina Symons
Director
European Bureau for
Conservation and
Development
9 rue de la Science
1040 Brussels
Tel. 32 2 2303070
Fax 32 2 2308272
IN European Bureau for
Conservation and
Development
O SSC
O CESP

Belize/Belize/Belice

Sra Virginia Vasquez
Belize Audubon Society
12 Fort Street
P.O. Box 1001
Belize City
Tel. 501 2 35004
Fax 501 2 34985
NG Belize Audubon Society
NG Programme for Belize
O CNPPA

Benin/Bénin/Benin

M Vincent I. Tchabi
Ingenieur Eaux et Forêts -
Ecologue
L'Etat de la République du
Bénin
B.P. 393
Cotonou
Tel. 229 330662
Fax 229 330421
O L'Etat de la République
du Bénin

Bolivia/Bolivie/ Bolivia

Sra Lidia Catari de Cárdenas
La Paz

Lic. Jenny Gruenberger
Liga de Defensa del Medio
Ambiente
Casilla 11237
La Paz
Tel. 591 2 324909
Fax 591 2 392321
NG Liga de Defensa del
Medio Ambiente

Sra Carmen Miranda
Directora Ejecutiva
Reserva de la Biósfera,
Estación Biológica del
Beni
Av. 16 de Julio No. 1732
La Paz
Tel. 591 2 350612
Fax 591 2 350612

- NG Centro de Datos para la
Conserv.
CDC-Bolivia
- NG Reserva de la Biosfera,
Estación Biológica del
Beni
- O Museo Nacional de
Historia Natural
- O CNPPA

Sr Arturo Moscoso
Asesor
Centro Interdisciplinario de
Estudios Comunitarios
(CIEC)
Av. Ecuador 2459 2do. piso
La Paz
Tel. 591 2 360583
Fax 591 2 350612
NG Centro
Interdisciplinario de
Estudios
Comunitarios (CIEC)

Sra Alejandra Sánchez de L.
Ministerio de Desarrollo
Casilla 4326
La Paz
Tel. 591 2 354522
Fax 591 2 369304
ST Ministerio de Desarrollo
Sostenible y Medio
Ambiente

His Excellency Lic. Gonzalo
Sánchez de Lozada
President of the Republic of
Bolivia
La Paz

Botswana

Ms Pelonomi Venson
Kalahari Conservation
Society
P.O. Box 859
Gaborone
Tel. 267 374557
Fax 267 374557
NG Kalahari Conservation
Society

Mrs K. Patricia Walker
Forestry Association of
Botswana
P.O. Box 2088
Gaborone
Tel. 267 309081
Fax 267 381660
NG Forestry Association of
Botswana
NG Tshomarelo Okavango
Conservation Trust

Brazil/Brésil/Brasil

Ambassador Marcos
Azambuja
Ambassador of Brazil to
Argentina
Brazilian Embassy
1350 Cerrito
Buenos Aires
Argentina
Tel. 54 1 8144051
Fax 54 1 8144688

Dr Keith Brown Jr.
UNICAMP Brasil
Dept of Zoology
Inst. Biologia
C. P. 6109
Campinas
SP 13.081-970
Tel. 55 192 397022
Fax 55 192 393124
O UNICAMP Brasil
O SSC

Alm. Ibsen Camara
Fundação Brasileira para
Conservação da Natureza
(FBCN)
Avnda. das Americas 2300/40
Rio de Janeiro, RJ
22640-101
Tel. 55 21 3253696
Fax 55 21 5371343
NG FUNATURA-
Fundação
Pro-Natureza
NG Fundação Brasileira
para Conservação da
Natureza (FBCN)

Sr Eduardo Castanho
Sociedade Brasileira de
Paisagismo
Av. Miguel Stefano
No. 3900
São Paulo
Tel. 55 11 2761315
Fax 55 11 2766799
NG Sociedade Brasileira de
Paisagismo

Dr Mario O. Cencig
Sociedad Brasileira de
Paisagismo
UNICAMP - Pro-Reitoria de
Pesquisa
Caixa Postal 6197
13081 -970 Campinas
Sao Paulo
Tel. 55 11 398460
Fax 55 11 394717
NG Sociedad Brasileira de
Paisagismo

Dr Jose Pedro de Oliveira
Costa
Associação de Defesa do
Meio Ambiente São Paulo
Rua Conselheira Carrao 640
Bela Vista-01328000
Sao Paulo
Tel. 55 11 8535905
Fax 55 11 8535905
NG Associação de Defesa
do Meio Ambiente,
São Paulo
NG Fundação Vitória
Amazonica (FVA)
O CNPPA
IUCN Council Member

Prof. Jahn Dilson
União Protetora do Ambiente
Natural (UPAN)
Rua Lindolfo Collor 560
Caixa Postal 189
93001-970 Sao Leopoldo - RS
Tel. 55 51 5927933
Fax 55 51 5926617
NG União Protetora do
Ambiente Natural
(UPAN)

Ms Anna Fanzeres
Greenpeace - Australia
Rua Mexico 27
Rio de Janeiro
Brazil
Tel. 55 11 8814940
Fax 55 11 8814940
O Greenpeace - Australia

Sr Fabio Feldmann
Fundação Nacional de Ação
Ecologica
Av. Brigadeiro Luis Antonio
4442-CEP 01402-002
São Paulo
Tel. 55 11 8878228

Fax 55 11 8842795
NG Fundação Nacional de
Ação Ecologica

Ms Glauca Fernandes
Marketing Officer
Fundação Biodiversitas
R. Maria Vaz de Melo, 71
D, Clara-31 270-100
Belo Horizonte
Tel. 55 31 4432119
Fax 55 31 4417037
O Fundação Biodiversitas

Dr Gustavo Fonseca
Rua Antonio Abraao Caram
820/302
Belo Horizonte, M.G.
31275-000
Tel. 55 31 4412795
Fax 55 31 4412582
O SSC

Mr Ricardo Freire
Brazilian Hunting and
Conservation Association
R. Mourato Coelho, 1372
São Paulo - SP
05417-002
Tel. 55 11 8138238
Fax 55 11 8138238
NG Brazilian Hunting and
Conservation
Association
O SSC
O CEC
O CESP

Dr Maria Freitas
Instituto Brasileiro do Meio
Ambiente (IBAMA)
14, C. Serrao No. 401
22 470 230
Rio de Janeiro
Tel. 55 21 5373669
Fax 55 21 5373029
O Instituto Brasileiro do
Meio Ambiente
(IBAMA)
O CESP

Mrs Marijane Lisboa
Greenpeace - Australia
R. dos Pinheiros 240 apt 32
São Paulo - S. P.
Tel. 55 11 8814940
Fax 55 11 8814940
O Greenpeace - Australia

Mrs Suzana M. Padua
Instituto de Projetos e
Pesquisas Ecologicos
(IPE)
Av. dos Operarios 587
13416-460 Piracicaba,
São Paulo
Tel. 55 194 387259

- O Instituto de Projetos e Pesquisas Ecologicos (OPE)
- O CEC

Mrs Sonia Rigueira
Conservation International
Av. Antonio Abrahao Caram
820/302
31275-000 Belo Horizonte
MG
Tel. 55 31 4411795
Fax 55 31 4412582
IN Conservation International
O Conservation International
O SSC

Dr Anthony Brome Rylands
Conservation International
Avenida Antonio Abrahao Caram
820 302 Belo Horizonte
31275 Hinas Gerais
Tel. 55 31 4481199
Fax 55 31 4411412
O Conservation International

Mr Ilmar Santos
Fundação Biodiversitas
Rua Maria Vaz de Melo 71
Belo Horizonte MG 31 270
100
Tel. 51 31 4432117
Fax 51 31 4417037
NG Fundação Biodiversitas
O SSC

Mr Pedro Sherer-Neto
Brazilian Hunting and Conservation Association
rua Benedito Conceicao 407
Curitiba Province
Tel. 55 41 3663133
Fax 55 41 3353443
O Brazilian Hunting and Conservation Association

Srta Nancy Mireya Sierra
Inst. Sulmineiro de Preservacao de Natureza
Fazenda Lagoa Monte Belo
CEP 37132
Tel. 55 35 571500
Fax 55 35 571500
O Inst. Sulmineiro de Preservacao de Natureza

Burkina Faso

M Souleymane Zeba
Fondation des Amis de la Nature
Naturama
01 BP 6133
Ouagadougou 01
Tel. 266 362842
Fax 266 301351
Telex 5202 BF
NG Fondation des Amis de la Nature
O SSC
O CNPPA

Canada/Canada/ Canada

Mr Bruce Amos
Parks Canada
4th floor, Jules Leger Bldg
25 Eddy Street
Hull, Quebec K1A 0H3
Tel. 1 819 9974908
Fax 1 819 9945140
ST Parks Canada
O CNPPA

Mr Chesley Andersen
Inuit Tapirisat of Canada
Suite 510
170 Laurier Ave. W.
Ottawa, Ontario K1P 5V5
Tel. 1 613 2388181
Fax 1 613 2341991
NG Inuit Tapirisat of Canada

Ms Sandy Baumgartner
Canadian Wildlife Federation
2470 Queensview Drive
Ottawa, Ontario K2B1A2
Tel. 1 613 7212286
Fax 1 613 7210321
O Canadian Wildlife Federation
O SSC

Mr David Brackett
Director General
Canadian Wildlife Service
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Tel. 1 819 9971301
Fax 1 819 9537177
GA Canadian Wildlife Service

Mrs Anne Breau
Canadian Museum of Nature
P.O. Box 3443, Station D
Ottawa, Ontario K1P 6P4
Tel. 1 613 9910270
Fax 1 613 9908818
GA Canadian Museum of Nature

Mr Les Carpenter
Executive Council Member
Inuit Circumpolar Conference
3111 'C' Street
Suite 506
Anchorage, Alaska AK 99503
Tel. 1 907 5636917
Fax 1 907 5620880
IN Inuit Circumpolar Conference

Prof John Cartwright
Federation of Ontario Naturalists
Dept. of Political Science
Social Science Center
University of Western Ontario
London, Ontario N6A 5C2
Tel. 1519 6613266
Fax 1 519 6613904
NG Federation of Ontario Naturalists

Lic Ian Davidson
Wetlands for the Americas - Canada
7 Hinton Avenue North, Suite 200
Ottawa, Ontario K1Y 4P1
Tel. 1613 7222090
Fax 1 613 7223318
O Wetlands for the Americas - Canada

Dr Martin Edwards
Canadian Nature Federation
1 Nicholas St.
Suite 520
Ottawa, Ontario K1N 7B7
Tel. 1 613 5440736
Fax 1 613 5416040
NG Canadian Nature Federation
O SSC
O CEL

Mr Kirt Ejesiak
Inuit Tapirisat of Canada
Suite 510
170 Laurier Ave. W.
Ottawa, Ontario K1P 5V5
Tel. 1613 2388181
Fax 1 613 2341991
NG Inuit Tapirisat of Canada

Ms Cindy Gilday
Special Advisor
Department of Renewable Resources
Government of Northwest Territories
P.O. Box 1320
Yellowknife NWT X1A 2L9
Tel. 1 403 9206121
Fax 1 403 8730114
O Department of Renewable Resources
Government of Northwest Territories

IUCN Council Member

Mr David H. Gladders
Inuit Tapirisat of Canada
Suite 510
170 Laurier Ave. W.
Ottawa, Ontario K1P 5V5
Tel. 1 613 2383181
Fax 1 613 2341991
O Inuit Tapirisat of Canada

Mr Ron Gladish
Canadian Wildlife Federation
2740 Queensview Drive
Ottawa, Ontario K2B1A2
Tel. 1 613 7212286
Fax 1 613 7210321
NG Canadian Wildlife Federation

Mr Dan Goodman
Department of Fisheries and Oceans
Government of Canada
200 Kent St
Ottawa, Ontario
Tel. 1 613 9900284
Fax 1 613 9969055
GA Department of Fisheries and Oceans
Government of Canada

Mr George Greene
Director
Environmental Policy
Canadian International Development Agency
(CIDA)
200 Promenade du Portage
Hull
Quebec K1A 0G4
Tel. 1 819 997 6008
Fax 1 819 953 9130
NG School for Resources & Environmental Studies, Dalhousie University
O CESP

Ms Christine Hogan
Environment Canada Env. Citizenship Directorate
3rd Floor
Jules Leger Building
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Tel. 1 819 9534950
Fax 1 819 9531626
O Environment Canada Env. Citizenship Directorate

Mr Thomas Lee
Assistant Deputy Minister
Parks Canada
7th floor, Jules Leger Bldg
25 Eddy Street
Hull, Quebec K1A 0H3
Tel. 1 819 9979525

Fax 1 819 9945180
ST Parks Canada

Dr Claude Martin
Attn: President
WWF-Canada
90 Eglinton Ave East
Suite 504
Toronto
Ontario M4P 2Z7
Tel. 1 416 489 8800
Fax 1 416 489 3611
NG WWF-Canada

Dr Derek Melton
Director, Wildlife
Management Div.
Department of Renewable
Resources Govt. of the
Northwest Territories
600,5102-50 Ave.,
Yellowknife, NT X1A 3S8
Tel. 1 403 8737411
Fax 1 403 8730293
AF Department of
Renewable Resources
Govt. of the
Northwest Territories

Dr David Munro
2513 Amherst Ave.
Sidney B.C. V8L 2H3
Tel. 1 604 6560367
Fax 1 604 6569353
IUCN Honorary Member

Ms Louise Philippe
Canadian Parks Service -
Environment Canada
12th floor, Jules Leger
Building
25 Eddy Street
Hull, Quebec K1A 0H3
Tel. 1 819 9941900
Fax 1 819 9970979
ST Parks Canada

Mr Doug Pollock
Canadian Wildlife Service
Ottawa, Ontario K1A 0H3
Tel. 1 819 9971245
Fax 1 819 9536283
GA Canadian Wildlife
Service

Mr Camille Pomerleau
Directeur de l'Environnement
Canadian International
Development Agency
Policy Branch
200 Promenade de Portage
Hull, Québec K1A 0G7
Tel. 1 819 9943924
Fax 1 819 9533348
O Canadian International
Development Agency

Ms Claire Poulin
Canadian Wildlife Service
Ottawa K1A 0H3
Tel. 1 819 9971301
Fax 1 819 9537177
GA Canadian Wildlife
Service

Mr Jacques Prescott
Ministère de l'Environnement
du Québec
3900 rue de Marly
6 étage Sainte-Foy
Québec G1X 4E4
Tel. 1 418 6437860
Fax 1 418 6437812
GA Ministère de
l'Environnement du
Québec
NG Canadian Nature
Federation

Mr Robert Prescott-Allen
627 Aquarius Road, RR2
Victoria, BC V9B 5R4
Tel. 1 604 4741904
Fax 1 604 4746976
O SSC
O CESP

Dr George Rabb
Metropolitan Toronto Zoo
Attn. M.Sc William A.
Rapley, DVM
Executive Director
P.O. Box 280
West Hill
Ontario
Tel. 1 416 3925900
Fax 1 416 3925934
NG Metropolitan Toronto
Zoo
NG Calgary Zoological
Society

Mr Brian C. Roberts
Dept. of Indian Affairs &
Northern Development
10 Wellington Street
Hull
Quebec K1A 0H4
Tel. 1 819 9971247
Fax 1 819 9533939
O Dept. of Indian Affairs &
Northern Development

Mr Ralph Roberts
CIDA - YST
200, Promenade du Portage
Hull, Québec K1A 0G4
Tel. 1 819 9976586
Fax 1 819 9533348
O CIDA - YST

His Excellency Ambassador
Robert Rochon
Canadian Ambassador to
Argentina

Canadian Embassy
Buenos Aires
Argentina

Dr David Runnalls
Senior Adviser
International Development
Research Center
250 Albert Street
Suite 1360
Ottawa, Ontario K1P 5E6
Tel. 1 613 2382296
Fax 1 613 2388515
O International
Development
Research Center
IUCN Council Member

Mrs Joan Russow
University of Victoria
St-Patrick 1230
Tel. 1 604 3802563
O University of Victoria
O CEC

Mr Brian G. Slough
Fur Institute of Canada
Yukon Department of
Renewable

Resources
P.O. Box 2703
Whitehorse YT Y1A 2C6
Tel. 1 403 6675006
Fax 1 403 6684363
O Fur Institute of Canada
O SSC

Mr Ian Smillie
618 Melbourne Ave.
Ottawa, Ontario K2A 1X1
Tel. 1 613 7289725
Fax 1 613 7289725

Ms Colleen Snipper
Canadian Parks Service -
Environment Canada
4th floor, Jules Leger
Building
25 Eddy Street
Hull, Quebec K1A 0H3
Tel. 1 819 9944044
Fax 1 819 9945140
ST Canadian Parks Service -
Environment Canada
O CNPPA

Ms Karen L. Snowshoe
United Native Nations
8th floor, 736 Granville st.
Vancouver BC V6Z 1G3
Tel. 1 604 6881821
Fax 1 604 6881823
O United Native Nations

Dr Peter Usher
Inuit Tapirisat of Canada
Suite 510
170 Laurier Ave. W.

Ottawa, Ontario K1P 5V5
Tel. 1 613 2388181
Fax 1 613 2341991
NG Inuit Tapirisat of
Canada

Prof. Laura Westra
University of Windsor
Department of Philosophy
401 Sunset Ave.
Windsor, Ontario N9B 3P4
Tel. 1 519 2534232
Fax 1 519 9737050
O University of Windsor

Chile/Chili/Chile

Ing. Pedro Araya
Corporación Nacional
Forestal CONAF
Paso Bulnes 259
Oficina 604
Santiago
Tel. 56 2 6960783
Fax 56 2 6715887
O Corporación Nacional
Forestal CONAF

Sr Juan C. Cárdenas
Latin America Ocean Ecology
Coord.
Greenpeace International
South American Pacific Office
Vicuna MacKenna 3
Depto. 2102 Chile
Tel. 56 2 6391366
Fax 56 2 6391268
IN Greenpeace International

Sr Pedro Fernández B.
CODEFF
Casilla 3675
Santiago
Tel. 56 2 6961268
Fax 56 2 6968562
NG CODEFF

Prof. Nicolo Gligo
Casilla 179-D
Santiago
Tel. 56 2 2112307
Fax 56 2 2080252
O CEL

Sra Adriana Hoffmann
Fundación Lahuen
Alvaro Casanova 613
Penalolen
Santiago
Tel. 56 2 794667
Fax 56 2 794667
O Fundación Lahuen
O CNPPA

Sra Consuelo Muñoz
CONAMA

Secretaría Técnica y
Administrativa
Alameda 949
Piso 13
Santiago
Tel. 56 2 6992476
Fax 56 2 6718805
O CONAMA

Sr Juan Oltremari
FAO
Regional office
Casilla 10095
Santiago
Tel. 56 2 2185323
Fax 56 2 2182547
O FAO
O CNPPA

H.E. Vicente Sanchez
Ambassador of Chile
P.O. Box 45554
Nairobi
Kenya
Tel. 254 2 331320
Fax 254 2 215648

Sr Gabriel Sanhueza
CODEFF
Sazie 1885
Casilla 3675
Santiago
Tel. 56 2 6961268
Fax 56 2 6968562
NG CODEFF

Mr Kyran Thelen
FAO
Regional office for Latin
America
and Caribbean
Casilla 10095
Santiago
Tel. 56 2 2185323
Fax 56 2 2182547
O FAO
O CNPPA

Sr Hernán Torres
Evaluación y Planificación
Ambiental
Los Jardines n. 94, Nunoa
Santiago
Tel. 56 2 2255117
Fax 56 2 2255117
O Evaluación y
Planificación
Ambiental
O SSC
O CNPPA
O CEL

Sr Hernán Verscheure
CODEFF
Casilla 3675
Santiago
Tel. 56 2 6961268
Fax 56 2 696 8562
NG CODEFF

China/Chine/China

Mr Chen Chung-Yu
Institute of History and
Philology
Academia Sinica
Nankong, Taipei
Tel. 886 2 7829555
Fax 886 2 7868834
O Institute of History and
Philology
O CNPPA

Dr Hsu Kuo-Shih
7th 22 Fuh-Chyang Road
Hulien
Tel. 886 38 563812
Fax 886 38 539120
O SSC
O CNPPA

Mr Lee San-Wei
Council of Agriculture
37 Nan-hai Rd.
Taipei
Tel. 886 2 3124045
Fax 886 2 3125857
O Council of Agriculture

Mr Liu Yuan
China Wildlife Conservation
Association
Hepingli Dongjie N° 18
Hepingli - Beijing 100714
Tel. 86 1 4213184
Fax 86 1 4219149
NG China Wildlife
Conservation
Association

Mr Meng Xianlin
China Wildlife Conservation
Association
Hepingli Dongjie n° 18
Beijing 100714
Tel. 86 1 4238030
Fax 86 1 4238030
NG China Wildlife
Conservation
Association

Prof. Dr Lucia L.
Severinghaus
Institute of Zoology
Academia Sinica
128, Sec II, Yen Chiu-Yuan
Rd.
Taipei
Tel. 886 2 7899542
Fax 886 2 7858059
O Institute of Zoology
O SSC

Mr Shen Maocheng
China Wildlife Conservation
Association
Hepingli Dongjie, N° 18
Beijing 100714

Tel. 86 1 4229944
Fax 86 1 4214717
NG China Wildlife
Conservation
Association

Prof. Wang Sung
Endangered Species Scientific
Commission, PRC
19 Zhongguancun Lu
Haidian
Beijing 100080
Tel. 86 1 2562717
Fax 86 1 2562717
O Endangered Species
Scientific
Commission, PRC
O SSC
O CNPPA

Prof. Wang Xianpu
Institute of Botany
Chinese Academy of Sciences
141 Xizhemenwai Avenue
Beijing 100044
Tel 86 1 8312840
Fax 86 1 8319534
O Institute of Botany,
Chinese Academy of
Sciences

Mr Yuqing Wang
Chinese Society of
Environment Sciences
No. 115 Xizhimennei
Nanxiaojie
Beijing
Tel. 86 1 8329911
Fax 86 1 8328013
NG Chinese Society of
Environment Sciences

Prof. Yang Yuan-Chang
5-W Forestry College
White Dragon Temple
Kunming
Yunnan 650224
Tel. 86 71 5157121
Fax 86 71 57217
O SSC

Colombia/Colombie/ Colombia

Dra Wendy Arenas W.
Instituto Nacional de los
Recursos Naturales
Renovables y del
Ambiente
Carrera 10 #20-30 Piso 5a
Bogotá
Tel. 57 1 2841435
Fax 57 1 2833371
O Instituto Nacional de los
Recursos Naturales
Renovables y del
Ambiente

Sr Manuel Borrero
Fundación para un Mejor
Ambiente
Calle 8#3-14- Piso 9
Cali
NG Fundación para un
Mejor Ambiente

Sra Elsa M. Escobar
Fundación Natura
Avenida 13 #87-43
Bogotá
Tel. 57 1 6169262
Fax 57 1 2363077
NG Fundación Natura
O Sociedad Colombiana de
Ecología

Sr Juan Mayr Maldonado
Fundación Pro Sierra Nevada
de Santa Marta
A.P. 5000
Bogotá D.C.
Tel. 57 1 2350777
Fax 57 1 2173487
NG Fondo para la
Protección del Medio
Ambiente en
Colombia
NG Fundación Pro Sierra
Nevada de Santa
Marta

Lic. Ernesto Michelsen
Vice-Presidente
FUNDEPUBLICO
Calle 71 F 5-83
Bogotá
Tel. 57 1 2104737
Fax 57 1 2104685
NG FUNDEPUBLICO

Sra Margarita R. Serge
Fundación Pro-Sierra Nevada
de Santa Marta
Calle 74, no. 2-86 p2
Bogotá
Tel. 57 1 2173487
Fax 57 1 3100571
NG Fundación Pro-Sierra
Nevada de Santa
Marta
NG FUNDEPUBLICO

Costa Rica

Dr Gerardo Budowski
Honorary Member
Aptdo. 198
2300 Curridabat
Tel. 506 253008
Fax 506 534227
IUCN Honorary Member

Prof. Luis Camacho
Decano, SEP
Universidad de Costa Rica

2060 Ciudad Universitaria
Rodrigo Facio
Fax 506 249367
O Universidad do Costa Rica
O CEL

Sr José Duàlok R.
Asociación Cultural Sejekto de Costa Rica
Apartado 906 2150
Moravia
San José
Tel. 506 347115
Fax 506 408373
NG Asociación ANAI
NG Asociación Cultural Sejekto de Costa Rica

Sr Gonzalo Estefanell
Instituto Interamericano de Coop. para la Agricultura
Defcnsa 113 Piso 10
Buenos Aires
Argentina
Tel. 54 1 3318541
Fax 54 1 3451208
AF Instituto Interamericano de Coop. para la Agricultura

Dr Luis Fournier
Fundación de Parques Nacionales
Apdo. Postal 1106-1002
San José
Tel. 506 201744
Fax 506 200939
NG Fundación de Parques Nacionales

Sr José Maria Inet
Asociación Cultural Sejekto de Costa Rica
Apdo 906-2150
Moravia San José
O Asociación Cultural Sejekto de Costa Rica

Sra Maria Ileana Mora
Instituto Interamericano de Cooperación para la Agricultura
55-2200 Coronado
Tel. 506 290222
Fax 506 294741
O Insiluto Interamericano de Cooperación para la Agricultura

Sr Victor H. Morgan
Apdo. Postal 4586-1000
San José
Tel. 506 280124
Fax 506 261685
O CESP

Sra Sabine Millier
Instituto Interamericano de Cooperación para la Agricultura
55-2200 Coronado
Tel. 506 290222
Fax 506 294741
O Instituto Interamericano de Cooperación para la Agricultura

Dr Carlos J. Rivas P.
Centro Agronomico Tropical de Investigación y Ensenanza (CATIE)
Apartado Postal 7170 CATIE
Turrialba
Tel. 506 561855
Fax 506 561576
IN Centro Agronomico Tropical de Investigación y Ensenanza (CATIE)

Sr Daniel Varlanian
Instituto Interamericano de Cooperación para la Agricultura
P.O. Box 55-2200 Coronado
Tel. 506 290222
Fax 506 294741
Telex 2144IICACR
O Instituto Interamericano de Cooperación para la Agricultura

M.Se. Luis Angel Villalobos
Vice-Ministro
Ministerio de Recursos Naturales Energía y Minas
Apdo. Postal 10104-1000
San José
O Ministerio de Recursos Naturales Energía y Minas

Croatia/Croatie/ Croacia

Prof. Dr Velimir Pravdic
Croatian Biological Society
Center for Marine Research
Rudjer Boskovic Institute
P.O. Box 1016
Zagreb 41001
Tel. 38 541 461111
Fax 38 541 425491
Telex 21383 rh irb yu

NG Croatian Biological Society
O CESP

Czech Republic/ République tchèque/República Checa

Dr Jan Cerovsky
Czech Institute for Nature Conservation (CUOP)
Kalisnicka 4
13000 Praha 3
Zizkov
Tel. 42 2 271525
Fax 42 2 272460
NG Brontosaurus Movement
AF Czech Institute for Nature Conservation
O CEC
O CNPPA
O SSC
IUCN Council Member

Dr Bohumil Kucera
Czech Institute for Nature Conservation
Kalisnicka 4
13000 Praha 3
Zizkov
Tel. 42 2 271525
Fax 42 2 272460

AF Czech Institute for Nature Conservation
O CESP

Mr Frantisek Urban
Czech Union for Nature Conservation (CUOP)
Ul. Michelskeho Lesa 366
Praha 4 - KRC
Tel. 42 2 67310311
Fax 42 2 67310873
NG Czech Union for Nature Conservation (CUOP)
O CNPPA

Dr Josef Vavrousek
Society for Sustainable Living
Pricna
Prague 1
CZ- 110 00
Tel. 42 2 24914085
Fax 42 2 24914085
O Society for Sustainable Living

Denmark/Danemark /Dinamarca

Mr Torben Cordtz
Greenland Home Rule
Department of Health and Environment
P.O. Box 1160
DK-3900 Nuuk
Greenland
Tel. 45 33 29923000

Fax 45 33 29925505
ST Ministry of the Environment, National Forest and Nature Agency
O SSC
O CESP

Dr Christopher Imboden
Danish Ornithological Society
Attn: Arne Erik Jensen
Director
140 Versterbrogade
1620 Copenhagen
NG Danish Ornithological Society

Ms Amalie Jessen
Department of Fishery, Hunting and Agriculture
Greenland Home Rule
P.O. Box 269
3900 Nuuk
Greenland
Tel. 299 33 134224
Fax 299 33 134971
ST Ministry of the Environment, National Forest and Nature Agency

Mr Veit Koester
Ministry of the Environment, National Forest and Nature Agency
Haraklsgade 53
2100 Kbh. 0
Tel. 45 39 472000
Fax 45 39 279899
Telex 21485 nature dk
ST Ministry of the Environment, National Forest and Nature Agency
O CEL
IUCN Council Member

Dr Claude Martin
Attn: Secretary-General
WWF-Denmark
Ryesgade 3F
2200 Copenhagen N
Tel. 45 35 36 36 35
Fax 45 31 39 20 62
NG WWF-Denmark

Dr George Rabb
Copenhagen Zoological Gardens
Attn: Bent Jorgensen
Copenhagen Zoo
Sdr. Fasanvej 79, DK-2000 Frederiksberg
Tel. 45 36 302555
Fax 45 36 442455
NG Copenhagen Zoological Gardens

Ms Caroline Rubow
Real Embajada de Dinamarca
Avenida Leandro
N. Alem 1074
1001 Buenos Aires
Argentina
Tel. 54 1 3127680
Fax 54 1 3127857
Telex 22173 ambdk ar
ST Ministry of the
Environment,
National Forest and
Nature Agency

Dominican Republic /République dominicaine/ República Dominicana

Sr Sixto Inchaustegui
Grupo Jaragua
El Vergel 33, El Vergel
Santo Domingo
Tel. 1 809 5403036
Fax 1 809 5626893
O Grupo Jaragua
O CNPPA

Dr Sophie Jakowska
Arz. Merino 154
Santo Domingo
Tel. 1 809 6873948
Fax 1 809 6887696
O CEC

Mr Domingo Marte
The Nature Conservancy
P.O. Box 345-2
Santo Domingo
Tel. 1 809 5359238
Fax 1 809 5327292
NG The Nature
Conservancy

Mr Omar Ramírez T.
CEBSE Inc.
Apartado 22427
Santo Domingo
Tel. 1 809 5320873
Fax 1 809 5320921
O CEBSE Inc.
O CNPPA

Ecuador/Equateur/ Ecuador

Dr Stephan Amend
PROFORS
Casilla 17-21-0546
Quito
Tel. 593 2 504487

Fax 593 2 500041
O PROFORS
O CNPPA

Dr Thora Amend
Casilla 17-21-1085
Quito
Tel. 593 2 355810
Fax 593 2 355810
O CNPPA

Ing. Alfredo Carrasco V.
Secretario General
Fundación Charles Darwin
para las Islas Galápagos
Apartado postal 1701.3891
Quito
Tel. 593 2 244803
Fax 593 2 443935

NG Centra de
Investigaciones
Sociales Alternativas
(CISA)

NG Eco Ciencia Fundación
Ecuatoriana de
Estudios Ecológicos
(ECOC)

NG Fundación Charles
Darwin para las Islas
Galápagos

NG Fundación Ecuatoriana
de Promoción
Turística
(FEPROTUR)

Sr Marco Encalada
OIKOS
Calle Luxemburgo 172 y
Holanda
Tel. 593 2 242524
Fax 593 2 461212
O OIKOS

Biol. Mario Hurtado
Fundación Charles Darwin
para las Islas Galápagos
Casilla 09-01-10355
Guayaquil
Tel. 593 4 310617
Fax 593 4 565049

O Fundación Charles
Darwin para las Islas
Galápagos

Ing. Rebeca Justicia
Directora Ejecutiva
Fundación Maquipucuna
P.O. Box 17 12 167
Quito
Tel. 593 2 507200
Fax 593 2 507201
NG Fundación
Maquipucuna
O CESP

Prof. Lourdes Luque
Fundación Natura
Ave. Carlos Julio Arosemena
Km.2.5

Edif. Investamar, 2do piso
Guayaquil
Tel. 593 4 205482
Fax 593 4 202073
NG Fundación Natura

Dr Craig MacFarland
Fundación Charles Darwin
para las Islas Galápagos
836 Mabelle
Moscow
Idaho 83843
Tel. 1 208 8834876
Fax 1 208 8830653
NG Fundación Charles
Darwin para las Islas
Galápagos

Dr Efraín Pérez
Corp. de Estudios de
Estructura y
Administración del Estado
P.O. Box 17-17-8
Quito
Tel. 593 2 467830
Fax 593 2 467830
NG Corp. de Estudios de
Estructura y
Administración del
Estado
NG Centro de Educación y
Promoción Popular
NG Fundación Antisana
NG Instituto de Estrategias
Agropecuarias
O CEL

Sr Roberto Phillips
Oficina Regional
BirdLife International
P.O. Box 17-17-717
Quito
IN BirdLife International

Sr Pedro Ponce C.
Fundación Charles Darwin
para las Islas Galápagos
Casilla 17-01-3891
Quito
Tel. 593 2 244803
Fax 593 2 443935
NG Fundación Charles
Darwin para las Islas
Galápagos
O CEC

Sr Jaime Salazar
Segundo Secretario
Embajada de Ecuador
Quintana 585 Piso 9o.
Buenos Aires
Tel. 54 1 8040073
Fax 54 1 8046408
ST Ministerio de Relaciones
Exteriores

Egypt/Egypte/Egipto

Prof. K.H. Batanouny
Academy of Scientific
Research and Technology
(ASRT)
Dept. of Botany
Faculty of Science
Cairo University
Giza
Tel. 20 2 3615883
Fax 20 2 628884
ST Academy of Scientific
Research and
Technology (ASRT)

El Salvador

Sr Francisco Rivas
Asociación Amigos del Arbol
Colonia Las Mercedes
Calle los Granados n. 9
San Salvador
Tel. 503 231841
Fax 503 231841
NG Asociación Amigos del
Arbol

Estonia/Estonie/ Estonia

Mr Arne Kaasik
Director
Union of Protected Areas of
Estonia
Laane-Virumaa
EE 2128 Viitna
Tel. 372 32 45759
NG Union of Protected
Areas of Estonia
O CNPPA

Ethiopia/Ethiopie/ Etiopía

Mr Leykun Abunie
Ethiopian Wildlife
Conservation Organisation
P.O. Box 386
Addis Ababa
Tel. 251 157532
GA Ethiopian Wildlife
Conservation
Organisation

Mr Worku Ayele
Ethiopian Wildlife
Conservation Organisation
P.O. Box 386
Addis Ababa
Tel. 251 157532

O Ethiopia Wildlife
Conservation
Organisation

Finland/Finlande/ Finlandia

Ms Ulrica Cronstrom
Finnish Society for Nature
and Environment

P.O.Box 240
FIN- 00151 Helsinki
Tel. 358 0 644731
Fax 358 0 605850

NG Finnish Association for
Nature Conservation

NG Finnish Society for
Nature and
Environment

O SSC

Dr Matti Helminen
WWF-Finland
Finnish Forest and Park
Service

P.O.Box 94
SF - 01301 Vantaa
Tel. 358 0 85784386
Fax 358 0 85784350

ST International Affairs
Division, Ministry of
the Environment

NG WWF-Finland
O CNPPA

Mr Esko Jaakkola
Ministry of the Environment,
P.O.Box 399
00121 Helsinki
Tel. 358 0 1991222
Fax 358 0 1991202

ST International Affairs
Division, Ministry of
the Environment

O SSC

Ms A.H. Parnanen-Landman
Ministry of the Environment,
International Affairs
Division
Ministry for Foreign Affairs
Katajanokanlaituri 3
Helsinki 00160
Tel. 358 0 13416434
Fax 358 0 13416428

ST Ministry of the
Environment,
International Affairs
Division

Dr Rauno Vaisanen
National Board of Waters and
the Environment
Nature Conservation Research
Unit

P.O.Box 250
00101 Helsinki

Tel. 358 0 6938705
Fax 358 0 6938733

Telex 126086 vyh sf
O National Board of Waters
and the Environment
O SSC

France/France/ Francia

M J.P. Beau-Douey
Centre d'Etude et de
Développement des
Ressources Ecologiques
B.P.44

41260 La Chaussée Saint
Victor

Tel. 33 54 551616
Fax 33 54 551619

IN Associazione
Mediterranea per
l'Avifauna Marina
NG Centre d'Etude et de
Développement des
Ressources
Ecologiques

Mme Martine Bigan
Ministère de l'Environnement
20 avenue de Ségur
75007 Paris

ST Ministère de
l'Environnement
O SSC

Prof. Patrick Blandin
Laboratoire d'Ecologie
Générale
4, avenue du Petit-Château
91800 Brunoy
Tel. 33 1 60464851
Fax 33 1 60465719

NG Muséum National
d'Histoire Naturelle

Mr Kenneth Brynaert
Attn: Director
International Foundation for
the Conservation of Game
15 Rue de Téhéran
75008 Paris

NG International
Foundation for the
Conservation of Game

Mr John Celecia
Division of Ecological
Sciences
UNESCO
1 rue Miollis
75015 Paris
Tel. 33 1 45684070
Fax 33 1 40659897
O UNESCO

Dr Gérard Collin
Counsellor

Parc National des Cévennes
B.P. 15
48400 Florac
Tel. 33 66 495300
Fax 33 66 495302
O Parc National des
Cévennes
O CNPPA

Mr Hal Eidsvik
c/o World Heritage
Centre/UNESCO
7 place Fontenoy
75352 Paris 07
Tel. 33 1 45681443
Fax 33 1 40569570
O CNPPA

Mr Nicolas Franco
President
International Council for
Game and Wildlife
Conservation
30 rue de Miromesnil
75008 Paris
Tel. 33 1 47722134
Fax 33 1 47421348
Telex 285602F CIC
IN International Council for
Game and Wildlife
Conservation

M A. Gille
France Nature Environnement
99 rue du 19 janvier
92380 Garches
Tel. 33 1 47412254
Fax 33 1 44689000
NG France Nature
Environnement

M Paul Jeanson
Conservatoire de l'Espace
Littoral et des Rivages
Lacustres
Domaine du Marquenterre
80120 Saint Quentin en
Tonnont
Tel. 33 22 250306
Fax 33 22 250879
O Conservatoire de l'Espace
Littoral et des Rivages
Lacustres

Prof. Victor Kolybine
Director
Science and Environmental
Education
UNESCO
7 place Fontenoy
75352 Paris 07-SP
Tel. 33 1 45680803
Fax 33 1 40659405
Telex 204461 paris fr
O UNESCO
O CEC

Prof. Pierre Lasserre
Directeur
Division of Ecological
Sciences
UNESCO
1, rue Miollis
75015 Paris
Tel. 33 1 45684067
Fax 33 1 40659897
O UNESCO

M Robert-Jean Leclercq
Président
Centre d'Etude et de
Développement des
Ressources Ecologiques
B.P.44
41260 La Chaussée Saint
Victor
Tel. 33 54 551616
Fax 33 54 551619
NG Centre d'Etude et de
Développement des
Ressources
Ecologiques
NG SOLAGRAL, Attn:
Laurence Tubiana,
Presidente

M C. Lefèbvre
EUROSITE
8 rue du puits d'amour
62200 Boulogne-sur-mer
Tel. 33 21 923333
Fax 33 21 801963
IN EUROSITE

M Jean-Claude Lefeuvre
Muséum National d'Histoire
Naturelle
57, rue Cuvier
75231 Paris Cédex 05
Tel. 33 1 40793000
NG Muséum National
d'Histoire Naturelle
O COE

M F. Letourneux
Directeur
Conservatoire de l'Espace
Littoral et des Rivages
Lacustres
36 quai d'Austerlitz
75013 Paris
Tel. 33 44 068900
Fax 33 45 836045
GA Conservatoire de
l'Espace Littoral et
des Rivages Lacustres

M Joël Montalier
Directeur général
WWF-France
151 Boulevard de la Reine
78000 Versailles
Tel. 33 1 39242400
Fax 33 1 39530446
NG WWF-France

Dr François Moutou
CNEVA. LCRV
B.P. 67
94703 Maisons-Alfort Cédex
Tel. 33 1 49771333
Fax 33 1 43689762
O CNEVA.LCRV
O SSC

Mme Isabelle Paillet
Ministère des Affaires
Etrangères
Direction des Affaires
Economiques et
Financières
37 Quai d'Orsay
75700 Paris
Tel. 33 1 47534484
Fax 33 1 47535085
ST Ministère des Affaires
Etrangères
GA Office National de la
Chasse

M Jean-Pierre Raffin
Université Denis Diderot
Laboratoire d'Ecologie
générale et appliquée
Case 7071
Place Jussieu
75251 Paris Cédex 05
Tel. 33 1 44272862
Fax 33 1 45256527
O Université Denis Diderot
O SSC

Dr Jane Robertson
Division of Ecological
Sciences
UNESCO
1 rue Miollis
Paris 75732 Cédex 15
Tel. 33 1 45684052
Fax 33 1 40659897
O UNESCO
O CNPPA

Dr Jean Marc Thiollay
Club Alpin Français
Laboratoire d'Ecologie, E.N.S.
46 me d'Ulm
75230 Paris Cédex 05
Tel. 33 1 44323704
Fax 33 1 44323885
NG Association pour la
Sauvegarde de la
Nature
Néo-Calédonienne
NG Club Alpin Français
NG WWF France

M C. de Klemm
Société française pour le droit
de l'environnement
(SFDE)
21 Rue de Dantzig
75015 Paris
Tel. 33 1 45322672
Fax 33 1 45334884

NG Société française pour le
droit de
l'environnement
(SFDE)
O CEL

M Joel de Montalier
Office Pour L'Information
Eco Entomologique
Att: M. Germaine Ricou
B.P.9
F-78041 Guyancourt
NG Office Pour
L'Information Eco
Entomologique

Germany/Allemagne /Alemania

Dr Diedrich Bruns
Adlerstrasse 6
79098 Freiburg
Tel. 49 761 286788
Fax 49 761 286796
O CESP

Dr Wolfgang Burhenne
International Council of
Environmental Law
Adenauerallee 214
53113 Bonn
Tel. 49 228 2692212
Fax 49 228 2692251

NG Brehm Fonds für
International
Vogelschutz
NG Schutzgemeinschaft
Deutsches Wild E.V.
NG Verband Deutscher
Sportfischer
NG Vereinigung Deutscher
Gewässerschutz
(VDG)
IN International Council of
Environmental Law
O CEL
IUCN Legal Adviser

Dr Justin G. Cooke
Centre for Ecosystem
Management Studies
Moos 1
79297 Winden
Tel. 49 76 851019
Fax 49 76 85417
O Centre for Ecosystem
Management Studies
O SSC

Dr G. Emonds
Federal Ministry for Envir.,
Nature Conservation and
Nuclear Safety
P.O. Box 120629
D-53048 Bonn
Tel. 49 228 3052630
Fax 49 228 3052695

ST Federal Ministry for
Envir., Nature
Conservation and
Nuclear Safety
O CEL

Dr Antje Fischer
Deutsche Gesellschaft für
Technische
Zusammenarbeit (GTZ)
Luso Consult
Stahlweite 10
D-22761 Hamburg
Tel. 49 40 8502078
Fax 49 40 8502326
O Deutsche Gesellschaft für
Technische
Zusammenarbeit
(GTZ)

Mr Douglas Hykle
UNEP/CMS (Bonn
Convention) Secretariat
Mallwitzstrasse 1-3
D-53177 Bonn
Tel. 49 228 9543501
Fax 49 228 9543500
Telex 885 556 bfn
O UNEP/CMS (Bonn
Convention)
Secretariat

Dr Christoph IMBODEN
Naturschutzbund Deutschland
Attn: Mr Jochen Flasbarth,
President
Herbert Rabiuss Strasse 26
Postfach 30 10 54
5300 Bonn 3
NG Naturschutzbund
Deutschland

Dr H. Kalchreuter
Deutscher
Jagdschutz-Verband
European Wildlife Research
Institute
D-79848 Bonndorf-Glashutte
Tel. 49 76 531891
Fax 49 76 539269
NG Deutscher
Jagdschutz-Verband
NG Verband Deutscher
Sportfischer
IN Conseil International de
la Chasse et de la
Conservation du
Gibier

Dr Konrad Klemmer
Zoologische Gesellschaft
Frankfurt
Forschungsinstitut
Senckenberg
Senckenberganlage 25
D-60325 Frankfurt-am-Main
Tel. 49 69 7542210
Fax 49 69 746238

NG Zoologische
Gesellschaft Frankfurt
O SSC

Mr K-G. Kolodziejczok
Federal Ministry of Envir.,
Nature Conservation and
Nuclear Safety
P.O. Box 120629
D-53048 Bonn
Tel. 49 228 3052600
Fax 49 228 3052695
ST Federal Ministry of
Envir., Nature
Conservation and
Nuclear Safety
NG Deutscher Heimatbund

Dr Horst Korn
Bundesamt für Naturschutz
Konstantinstraße 110
D-53179 Bonn
Tel. 49 228 84910
Fax 49 228 8491200
GA Bundesamt für
Naturschutz

Mr Harald Martens
Bundesamt für Naturschutz
Konstantinstraße 110
D-53179 Bonn
Tel. 49 228 84910
Fax 49 228 8491200
GA Bundesamt für
Naturschutz

Dr Claude Martin
Attn: Director
WWF-Germany
Hedderichstr. 110
P.O. Box 60596
60591 Frankfurt a/M
Tel. 49 69 60 50 030
Fax 49 69 61 72 21
NG WWF-Germany

Mr U. Muller-Helmbrecht
Co-ordinator
UNEP/CMS (Bonn
Convention) Secretariat
Mallwitzstrasse 1-3
D-53177 Bonn
Tel. 49 228 9543501
Fax 49 228 9543500
Telex 885 556 bfn
O UNEP/CMS (Bonn
Convention)
Secretariat

Dr Manfred Niekisch
Deutscher Naturschutzbund
(DNR)
c/o Oro Verde
Bodenstedt Str. 4
60594 Frankfurt
Tel. 49 69 619039
Fax 49 69 620979
NG Bund Naturschutz in
Bayern

NG Deutscher
Naturschutzring
(DNR)
O SSC

Prof. Gunther Nogge
Internationa] Union of
Directors of Zoological
Gardens (IUDZG)

Zoo Koln
Riehler Str. 173
D-50735 Koln
Tel. 49 221 7785101
Fax 49 221 7785111
IN International Union of
Directors of
Zoological Gardens
(IUDZG)

Dr Michael Schlonvoight
Deutsche Gesellschaft fur
Technische
Zusammenarbeit (GTZ)
Luso Consult
Stahlweite 10
D-22761 Hamburg
Tel. 49 40 8502078
Fax 49 40 8502326
O Deutsche Gesellschaft fur
Technische
Zusammenarbeit
(GTZ)

Dr F. Toth
PIK - Potsdam Institute for
Climate Impact Research
14412
Potsdam
Tel. 49 331 2882554
Fax 49 331 2882600
O PIK - Potsdam Institute
for Climate Impact
Research

Dra Sabine Wild
Embajada alemana
Villanueva 1055
1426 Buenos Aires
Tel. 54 1 7715054
Fax 54 1 7759312
ST Federal Ministry of the
Environment Nature
Conservation and
Nuclear Safety

Ghana

Dr John Grainger
Game and Wildlife
Department
P.O. Box M239
Accra
Tel. 233 21 664654
Fax 233 21 666476
GA Game and Wildlife
Department

Mr G.A. Punguse
Chief
Game and Wildlife
Department
P.O. Box M. 239
Accra
Tel. 233 21 666129
Fax 233 21 666476
Telex 2581
GA Game and Wildlife
Department
O SSC
O CNPPA

Greece/Grèce/Grecia

Mr I. Christofilis
Embajada de Grecia
Avda Roque Sáenz Peña 547
Piso 4
Buenos Aires
Argentina
Tel. 54 1 3420528
Fax 54 1 3422838
ST Ministry of Environment

Mr E. Kouvezitakis
Embassy of Greece
Aveda. Roque Sáenz Peña 547
Piso 4

Buenos Aires
Tel. 54 1 3420528
Fax 54 1 3422838
ST Ministry of Environment

Mr V. Kraniotis
Embajada de Grecia
Avda Roque Sáenz Peña 547
Piso 4
Buenos Aires
Tel. 54 1 3420528
Fax 54 1 3422838
ST Ministry of Environment

Mr P. Lycoskoyfis
Embassy of Greece
Av. R.S. Peña 547
Buenos Aires
Tel. 54 1 3420528
Fax 54 1 3422838
ST Ministry of Environment

Guatemala

Sra Silvia Azurdia H.
Centro de Cooperación
Internacional para la
Preinversión Agrícola
6a Calle 1 36
Zona 10
Edificio Valsari
Oficina 904 601
Guatemala City
Tel. 502 2 319294

Fax 502 2 535329
IN Centro de Cooperación
Internacional para la
Preinversión Agrícola

Lic. Marco A. Méndez
Instituto Privado de
Cooperación Libre (IPCL)
31 Avenida C 11 64
Zona 7
Colonia Centroamericana
Guatemala City
Tel. 502 2 911388
Fax 502 2 535329
NG Instituto Privado de
Cooperación Libre
(IPCL)

Sra Myriam Monterroso
Executive Director
Asociación de Rescate y
Conservación de Vida
Silvestre
11 Calle 6 66
Zona 2
Guatemala City
Tel. 502 2 535329
Fax 502 2 535329
NG Asociación de Rescate y
Conservación de Vida
Silvestre
O SSC

Prof. Germán Rodríguez
Comisión Nacional del Medio
Ambiente - CONAMA
Ave. Petapa 25 - 59
Zona 12
Tel. 502 2 761026
Fax 502 2 761026
O Comisión Nacional del
Medio Ambiente -
CONAMA
O CEC

Sr Gabriel Valle
Fundación para el
Ecodesarrollo y la
Conservación -
FUNDAECO
7a Calle A 20 53
Zona 11, Col. Mirador
Apartado Postal 88 A
Guatemala City
Tel. 502 2 724268
Fax 502 2 724268
NG Fundación para el
Ecodesarrollo y la
Conservación -
FUNDAECO

Sr Noe A. Ventura
Presidente
Asociación Amigos del
Bosque
9a Calle 2 23
Ciudad de Guatemala
Zona 1
Tel. 502 2 83486

Fax 502 2 946849
NG Asociación Amigos del
Bosque

Guinea/Guinée/ Guinea

M Sagnah Satenin
Direction Nationale des Forêts
et Chasse
Ministère de l'Agriculture et
des Ressources Animales
BP 624
Conakry
Tel. 224 443249
Fax 224 444387
Telex 23269 GTZ GE
ST Ministère des Affaires
Etrangères

Guinea-Bissau/ Guinée-Bissau/ Guinea-Bissau

Mme Augusta Henriques
General Secretary
TINIGUENA
C.P. 667
Bissau
Tel. 245 201786
Fax 245 201168
NG TINIGUENA

Hungary/Hongrie/ Hungria

Ms Judit Keleman
Directorate of Kiskunsag
National Park
6000 Kecskemet
Liszt Lu. 19
O Directorate of Kiskunsag
National Park

Mr Vilmos Kizsel
Goncol Foundation
Ilona Utca 3
Goncol House
P.O.Box 184
2600 VAC
Tel. 36 27 314983
Fax 36 27 311179
NG Goncol Foundation

Mrs Enikó Szalay-Marzso
Ministry for Environment and
Regional Policy
I.Fo u. 44-50
1011 Budapest
Tel. 36 1 2011771
Fax 36 1 2011771

GA Ministry for
Environment and
Regional Policy
O CEC
IUCN Council Member

Dr Zoltán Szilassy
Ministry for Environment and
Regional Policy
Kolto u.21
1121 Budapest
Tel. 36 1 2022520
Fax 36 1 1757457
GA Ministry for
Environment and
Regional Policy
O CNPPA

Dr Janos Tardy
Ministry for Environment and
Regional Policy
.21
1121 Budapest
Tel. 36 1 1751093
Fax 36 1 1757457
GA Ministry for
Environment and
Regional Policy
O CNPPA

India/Inde/India

Mr S.C. Dey
Addl. Inspector General of
Forests
Ministry of Environment and
Forests
Paryavaran Bhawan
C.G.O. Complex, Lodhi Road
New Delhi 110003
Tel. 91 11 4362785
Fax 91 11 4360678
ST Ministry of Environment
and Forests

Dr Sushil K. Dutta
Utkal University Dept. of
Zoology
Orissa
Bhubaneswar 751004
Tel. 91 674 86
Fax 91 674 407000
O Utkal University Dept. of
Zoology
O SSC

Mr S. Faizi
International Youth
Federation for
Environmental Studies
and Conservation
T.C. 36/626
Thisuvananthapuram - 8
Kerala 695008
Fax 91 471 446859

IN International Youth
Federation for
Environmental
Studies and
Conservation

Dr Asish K. Ghosh
Director
Zoological Survey of India
M Block
New Alipur
Calcutta 700053
Tel. 91 33 4786893
Fax 91 33 4786893
ST Ministry of Environment
and Forests
O SSC

Dr Ashok Khosla
President
Development Alternatives
B-32 Tara Crescent
Qutab Institutional Area
New Mehrauli Road
New Delhi 110016
Tel. 91 11 665370
Fax 91 11 6866031
Telex 813173216DALTIM
NG Development
Alternatives
NG WWF-India
O CESP
IUCN Council Member

Mrs Shyamala Krishna
Centre for Environment
Education
Nehru Foundation for
Development
Thaltej Tekra
Ahmedabad - 380 054
Tel. 91 272 442642
Fax 91 272 420242
NG Centre for Environment
Education

Dr R.S. Lal Mohan
Conservation of Nature Trust
B/24, Gandhinager
West Hill P.O.
Calicut 673005, Kerala
Tel. 91 495 52769
Fax 91 495 51042
O Conservation of Nature
Trust
O SSC

Mr Hemendra S. Panwar
Director
Wildlife Institute of India
P.O. Box 18
Dehradun 248001 UP
Tel. 91 135 620912
Fax 91 135 620217
GA Wildlife Institute of
India
O SSC
O CEC
O CNPPA

Mr M. A. Partha Sarathy
No. 1, 12th Cross
Rajmahal Vilas Extn.
Bangalore 560 080
Tel. 91 80 3346563
Fax 91 80 3341674
Telex 081 845 2334
O CEC
IUCN Council Member

Dr M.K. Ranjitsinh
43 Bapanagar
New Dehli 110003
Tel. 91 11 385716
O SSC

Indonesia/Indonésie /Indonesia

Mr Jeffrey Sayer
Director General
Centre for International
Forestry Research
(CIFOR)
P.O. Box 6596
JKPWB Jakarta 10065
Tel. 62 251 319423
Fax 62 251 326433
O Centre for International
Forestry Research
(CIFOR)

Mr Dwiatmo Siswomartono
Director
Protected Areas and Flora and
Fauna Conservation
Ministry of Forestry
Jalan IR. H. Juanda 15
Bogor 16122
Tel. 62 251 324013
Fax 62 251 323067
GA Directorate General
Forest Protection and
Nature Conservation,
Ministry of Forestry

Mr Effendy Sumardja
Directorate General Forest
Protection and Nature
Conservation
Ministry of Forestry
Jalan IR. H. Juanda 15
Bogor 16122
Tel. 62 251 324013
Fax 62 251 323067
GA Directorate General
Forest Protection and
Nature Conservation,
Ministry of Forestry

Ireland/Irlande/ Irlanda

Dr Frederick Aalen
Professor

Trinity College
Dept. of Geography
Dublin, 2
Tel. 353 1 7021554
Fax 353 16713397
O Trinity College
O COE

Israel/Israël/Israel

Mr Uri Baidats
Chairman
"Hai-Bar" Society
c/o Nature Reserves Authority
78 Yirmiyahu St.
Jerusalem 94467
Tel. 972 2 387471
Fax 972 2 383405
NG "Hai-Bar" Society
O Nature Reserves
Authority

Prof. Abraham Blum
Faculty of Agriculture
The Hebrew University of
Jerusalem
P.O. Box 12
Rehovot 76100
Tel. 972 8 481316
Fax 972 8 473305
O CEC

Mr Yoav Sagi
Society for Protection of
Nature in Israel
4, Hashfela St
Tel Aviv 66183
Tel. 972 3 5373552
Fax 972 3 5374302
NG Society for Protection
of Nature in Israel
O CNPPA
O CESP

Italy/Italie/Italia

Dr Stefano Allavena
Head of CITES Division
Ministry of Agriculture and
Forests Resources
Via Carducci, 5
00187-Roma
Tel. 39 6 4824765
Fax 39 6 4820665
O Ministry of Agriculture
and Forests Resources
O SSC
O CNPPA

Mr Christian De Greling
Wildlife & Prot. Area Mgt.
Officer
FAO Forestry Department
Viale delie Terme di Caracalla
00100 Rome
Tel. 39 6 52253507

Fax 39 6 52255137
O FAO Forestry Department

Dr Massimo Gobbi
Service for Conservation of
Nature of the Ministry of
Environment
Via Volturmo 58
00185 Roma
Tel. 39 6 70363134
Fax 39 6 4469112

ST Service for Conservation
of Nature of the
Ministry of
Environment

Dr Sidney J Holt
Int. League for the Protection
of Cetaceans
Podere Il Falco
06062 Citta Della Pieve (PG)
Tel. 39 578 298186
Fax 39 578 299186

IN Int. League for the
Protection of
Cetaceans
O SSC

Dr Marco Lambertini
Italian League for Protection
of Birds
V.S. Tiburzio 5/A
43100 Parma
Tel. 39 521289976
Fax 39 521 287116
NG Italian League for
Protection of Birds

Mr Marco Pani
Traffic Europe
c/o WWF Italy
Via Salaria 290
00199 Roma
Tel. 39 6 8411712
Fax 39 6 8413137
O TRAFFIC Europe
O SSC

Prof Pablo Rende
Confédération Mondiale des
Activités Subaquatiques
Viale Tiziano, 74
00196 Roma
Tel. 39 6 36858480
Fax 39 6 36858490

IN Confédération Mondiale
des Activités
Subaquatiques

Prof. Walter Rossi
Consiglio Nazionale delle
Ricerche
Dipartimento di Biologia
Vegetale
Università di Firenze
Piazzale delle Cascine 28
50144 Firenze

GA Consiglio Nazionale
delle Ricerche

Mr Franco Russo
Parco dell' Etna
Via Saverio Scrofani 60
Palermo
Tel. 39 91 301638
O Parco dell' Etna
O CNPPA

Dr Julius Smeyers
Lega per L'Abolizione Della
Caccia
Attn: Carlo Consiglio
President
Via Carlo Alberto, 39
00185 Roma
Tel. 39 6 44701160
Fax 39 6 44701160
NG Lega per L'Abolizione
DellaCaccia

Prof. Franco Tassi
Comitato Parchi Nazionali
Viale delle Medaglie d'Oro
141
00136 Rome
Tel. 39 6 3496994
Fax 39 6 3497594
O Comitato Parchi
Nazionali

Jamaica/Jamaïque/ Jamaica

Dr David C. Smith
Jamaica Conservation and
Development Trust
P.O. Box 1225
Kingston 8
Tel. 1 809 9222217
Fax 1 809 9220665
NG Jamaica Conservation
and Development
Trust
IN Caribbean Conservation
Association
O CNPPA

Japan/Japon/Japón

Ambassador Nobutoshi Akao
Ambassador
Ministry of Foreign Affairs
2-2-1 Kasumigaseko
Chiyado-ku
Tokyo
Tel. 81 3 35803311
Fax 81 3 35920364
O Ministry of Foreign
Affaire

Mr H. Anzai
Manager

Yasuda Fire & Marine
Insurance Co.
26-1 Nishi-Shinjuku 1-chome
Shinjuku-ku
Tokyo 160
Tel. 81 3 33499257
Fax 81 3 33493304
O Yasuda Fire & Marine
Insurance Co.

Mrs Taka Crowston
Interpreter
2-2-1 Kasumigaseko
Chiyodo-ku
Tokyo

Mr Yasao Goto
Chair
Japan Federation of Economic
Organizations
(KEIDANREN)
1-9-4 Otemachi
Chiyoda-ku
Tokyo 100
Tel. 81 3 32791411
Fax 81 3 52556233
Telex 223188
O Japan Federation of
Economic
Organizations
(KEIDANREN)

Dr Christoph Imboden
Wild Bird Society of Japan
Attn: Director
Aoyama Flower Building
1-1-4 Shibuya
Shibuya-ku
Tokyo 150
Japan
NG Wild Bird Society of
Japan

Dr Yoshio Kaneko
Global Guardian Trust
Toranomon 3-7-5
Minato-ku
Tokyo 105
Tel. 81 3 34595447
Fax 81 3 34595449
O Global Guardian Trust
O SSC

Mr Hissho Kitamura
General Manager
Yasuda Fire and Marine
Insurance Co
Global Environment
Department
26-1 Nishi-Shinjuku 1-chome
Shinjuku-ku
Tokyo 160
Tel. 81 3 33499257
Fax 81 3 33493304
Telex 2322790
O Yasuda Fire and Marine
Insurance Co

Dr Makoto Komoda
Nihon Yaseiseibutsu Kenkyu
Senta
Yushima 2-29-3
Bunkyo-Ku
Tokyo 113
Tel. 81 3 38138806
Fax 81 3 38138958
NG Nihon Yaseiseibutsu
Kenkyu Senta

Mr Kotaro Kusakabe
National Parks Association of
Japan
Toranomon Denki Building
2-8-1 Toranomon
Minatoku
Tokyo
Tel. 81 3 35020488
Fax 81 3 35021377
NG National Parks
Association of Japan
O CNPPA

Dr Claude Martin
Attn: Chief Executive Director
WWF-Japan
Nihonseimei Akabanebashi
Building
3-1-4 Shiba
Minatoku
Tokyo 105
Tel. 813 3767 1711
Fax 813 3769 1795
NG WWF-Japan

Dr Makoto Numata
Nature Conservation Society
of Japan (NACS-J)
Toranomon-Denki Bldg.
2-8-1 Toranomon
Minato-Ku
Tokyo 105
Tel. 81 3 35034896
Fax 81 3 35920496
NG Nature Conservation
Society of Japan
(NACS-J)
O CEC
O CNPPA
O COE
O SSC

Prof. Hideo Obara
Nature Conservation Society
of Japan
Toranomon Denki Building 41
Toranomon 2-8-1
Minato-ku
Tokyo 105
Tel. 81 3 35034896
Fax 81 3 35920496
NG Nature Conservation
Society of Japan
O SSC

Mr Masa-aki Sakurai
Councillor for Conservation
Affaire

Environment Agency of Japan
1-2-2 Kasumigascki
Chiyoda-ku
Tokyo 100
Tel. 81 3 35813351
Fax 81 3 35950029
GA Environment Agency of
Japan

Mr Toshiaki Suwa
General Manager
Yasuda Fire & Marine
Insurance Co.
26-1 Nishi-Shinjuku 1-chome
Shinjuku-ku
Tokyo 160
Tel. 81 3 33499257
Fax 81 3 33493304
O Yasuda Fire & Marine
Insurance Co.

Mr Hiroshi Tachibana
Japan Federation of Economic
Organizations -
KEIDANREN
Industry &
Telecommunications Dept.
1-9-4 Otemachi
Chiyoda-ku
Tokyo 100
Tel. 81 3 32791411
Fax 81 3 52556233
Telex 2223188
O Japan Federation of
Economic
Organizations -
KEIDANREN

Mr Masaatsu Takehara
Assistant Manager
Yasuda Fire & Marine
Insurance Co.
26-1 Nishi-Shinjuku 1-chome
Shinjuku-ku
Tokyo 160
Tel. 81 3 33499257
Fax 81 3 33493304
Telex 2322790
O Yasuda Fire & Marine
Insurance Co.

Mr Hideki Tsubata
Ministry of Agr., Forestry and
Fisheries
Office of Ecosystem
Conservation
Fisheries Agency
1-2-1, Kasumigaseki
Chiyoda-Ku
Tokyo 100
Tel. 81 3 35020736
Fax 81 3 35951426
O Ministry of Agr., Forestry
and Fisheries

Mr Tokunosuke Tsuchiya
Marine Parks Center of Japan
Sankoh Mori Building 3-1
Atago-1

Minato-ku
Tokyo 105
Tel. 81 3 34594605
Fax 81 3 34594635
NG Marine Parks Center of
Japan

Mr M. Yoshida
Nature Conservation Society
of Japan
Toranomon Denki Building
4-1
Toranomon 2-8-1
Minatoku
Tokyo 105
Tel. 81 3 35034896
Fax 81 3 35920496
NG Japan Environment
Association
NG Nature Conservation
Society of Japan
O CNPPA

Jordan/Jordanie/ Jordania

Mr Basem Al Khatib
Director of Ministers Office
Ministry of Municipal and
Rural Affaire and
Environment
P.O.Box 1799
Amman
Tel. 962 6 641393
Fax 962 6 640404
ST Ministry of Municipal
and Rural Affaire and
Environment

Mr Ahmad Al-Akayleh
Minister of Municipal and
Rural Affaire and
Environment
Ministry of Municipal and
Rural Affaire and
Environment
P.O. Box 1799
Amman
Tel. 962 6 641393
Fax 962 6 640404
ST Ministry of Municipal
and Rural Affaire and
Environment

Mr Ziad J. Alawneh
Jordanian Society for the
Control of Environmental
Pollution (JSCEP)
P.O. Box 922821
Amman
Tel. 962 6 699844
Fax 962 6 695857
NG Jordanian Society for
the Control of
Environmental
Pollution (JSCEP)

Mr Khalaf Aloklah
Chief-Nature Conservation
Ministry of Municipal, Rural
Affaire and Environment
P.O. Box 1799
Amman
Tel. 962 6 672131
Fax 962 6 640404
O Ministry of Municipal,
Rural Affairs and
Environment

Mr Suleiman Hanbali
Jordanian Society for the
Control of Environmental
Pollution (JSCEP)
P.O. Box 922821
Amman
Tel. 962 6 699844
Fax 962 6 695857
NG Jordanian Society for
the Control of
Environmental
Pollution (JSCEP)

Dr Alia Hattough
Royal Society for
Conservation of Nature
University of Jordan
Faculty of Sciences
Amman
Tel. 962 6 696733
Fax 962 6 696733
O Royal Society for
Conservation of
Nature

Dr Mohammed Subbarini
Royal Society for
Conservation of Nature
P.O. Box 6354
Amman
Tel. 962 6 715549
Fax 962 6 847411
O Royal Society for
Conservation of
Nature

Dr Sufyan Tell
Env. Advisor to the Minister
Ministry of Municipal and
Rural Affairs and
Environment
P.O.Box 644
Jubeiha, Amman
Tel. 962 6 848433
Fax 962 6 836433
ST Ministry of Municipal
and Rural Affairs and
Environment

Kazakhstan/ Kazakhstan/ Kazajstán

Mr Beisenbek Duisebaev
Head of the Department

Direction of the International
Economies Relations
Ministry of Foreign Affairs
167, Zheltoksan Str.
Tel. 7 327 2 624518
Fax 7 327 2 631387
O Direction of the
International
Economies Relations

Dr Maydan Zharkenov
Deputy Minister
Ministry of Ecology and
Bioresources
Ul. Panfilova 106
480091 Almaty
Tel. 7 327 2 631 273
Fax 7 327 2 631 207
O Ministry of Ecology and
Bioresources

Kenya

Dr Richard Bagine
Ministry of Tourism and
Wildlife
P.O. Box 40658
Nairobi
Tel. 254 2 742161
O Ministry of Tourism and
Wildlife

Mr Ivar A. Baste
United Nations Environment
Programme
Biodiversity Unit
P.O. Box 47074
Nairobi
Tel. 254 2 623264
Fax 254 2 219270
O United Nations
Environment
Programme

Mrs Monica Borobia
United Nations Environment
Programme (UNEP)
Oceans and Coastal Areas
Programme
Activity Center (OCA/PAC)
P. O. Box 30552
Nairobi
Tel. 254 2 622021
Fax 254 2 230127
O United Nations
Environment
Programme (UNEP)

Dr Holly Dublin
WWF Regional Office
P.O. Box 62440
Nairobi
Tel. 254 2 332963
Fax 254 2 332878
O WWF Regional Office
O SSC

Mrs Mary N. Karanja
National Environment
Secretariat
Ministry of Tourism and
Wildlife
P.O. Box 67839
Nairobi
O Ministry of Tourism and
Wildlife

Mr Anderson Koyo
Kenya Wildlife Service
Ministry of Tourism and
Wildlife
P.O. Box 40241
Nairobi
Tel. 254 2 600804
Fax 254 2 505866
ST Ministry of Tourism and
Wildlife

Prof. Reuben Olembo
Assistant Executive Director
UNEP
P.O. Box 30552
Nairobi
O UNEP

Dr Perez Olindo
Senior Associate
African Wildlife Foundation
USA
P.O. Box 48177
Nairobi
Tel. 254 2 710367
Fax 254 2 710372
Telex 098722152 awfke
NG African Wildlife
Foundation USA
IUCN Council Member

Mr Nehemiah Rotich
East African Wild Life
Society
P.O. Box 20110
Nairobi
Tel. 254 2 748170
Fax 254 2 746868
NG East African Wild Life
Society

Dr Lea Scherl
Environment Liaison
International
Attn: Rob Sinclair
P.O.Box 72461
Nairobi
Tel. 254 2 562015
Fax 254 2 562175
O Environment Liaison
International

Mr Mwamba Shete
East African Wild Life
Society
P.O. Box 20110
Nairobi
Tel. 254 2 748170

Fax 254 2 746868
NG East African Wild Life
Society

Mr John K.M. Wandaka
Kenya Utalii College Tourism
Department
P.O. Box 31052
Nairobi
Tel. 254 2 802540
Fax 254 2 803094
Telex 22509"utalhot"
O Kenya Utalii College
Tourism Department
O CEC

Kuwait/Koweïf/ Kuwait

Dr Masha'l A. Al-Mashan
Kuwait Environment
Protection Society
P.O. Box 1896
Safat 13019
Tel. 965 4848258
Fax 965 4847856
NG Kuwait Environment
Protection Society

Lao (Lao People's Democratic Republic/ République démocratique populaire lao/República democrática Popular Lao)

Mr K. Kingsada
Ministry of Foreign Affaire
Department of Forestry
Vientiane
ST Ministry of Foreign
Affaire

Mr Vene Vongphet
Ministry of Foreign Affaire
Department of Forestry
Vientiane
ST Ministry of Foreign
Affaires
O SSC

Lebanon/Liban/ Libano

Mr Assad Serhal
Society for the Protection of
Nature in Lebanon

P.O. Box 11-5665
Beirut
Tel. 961 1 342701
Fax 961 1 603208
Telex 21709 le sari
NG Society for the
Protection of Nature
in Lebanon
O CNPPA

Lesotho

Mr Clark T. Poopa
Lesotho Conservation and
Preservation Trust (LCPT)
LNIC Building
Private Bag A65
Maseru 100
Tel. 266 326064
Fax 266 310050
NG Lesotho Conservation
and Preservation Trust
(LCPT)

Liechtenstein

Dr Wolfgang Burhenne
Commission Internationale
pour la Protection des
Alpes (CIPRA)
Attn: Dr Mario Broggi
Heiligkreuz 52
9490 Vaduz
IN Commission
Internationale pour la
Protection des Alpes
(CIPRA)

Malawi

Mr John Mphande
Department of National Parks
and Wildlife
Ministry of Forestry and
Natural Resources
P.O. Box 3013
Lilongwe 3
Tel. 265 723566
Fax 265 723089
ST Department of National
Parks and Wildlife

Malaysia/Malaisie/ Malasia

Mr Tuck Yuan Chin
Department of Forestry
Jalan Sultan Salahuddin
50660 Kuala Lumpur
Tel. 60 3 2988244
Fax 60 3 2925657

ST Department of Wildlife
and National Parks,
Peninsula Malaysia

Dr Kevin Lazarus
Chair
12 Jalan Dua
Kota West
34000 Taiping
Perak
Tel. 60 5 836577
Fax 60 5 828354
O SSC

Dr Leong Yueh-Kwong
Malayan Nature Society
485 Jalan 5/53
46000 Petaling Jaya
Selangor
Tel. 60 3 7912185
Fax 60 3 7917722
NG Malayan Nature Society

Dr Claude Martin
Attn: Executive Director
WWF-Malaysia
3rd Floor, Wisma IJM Annexe
Jalan Yong Shook Lin
46200 Petaling Jaya
Locked Bag No. 911
46990 Petaling Jaya
Tel. 603 757 9192
Fax 603 756 5594
NG WWF-Malaysia

Ambassador Marzuki
Mohammad Noor
Embassy of Malaysia
Villanueva 1040
Buenos Aires 1426
Argentina
Tel. 54 1 7760504
Fax 54 1 7760604

ST Dept of Wildlife and
National Parks,
Peninsular Malaysia

Mr A. Rashid Samsudin
Department of Wildlife and
National Parks, Peninsula
Malaysia
Km 10, Jalan Cheras
56100 Kuala Lumpur
Tel. 60 3 9052872
Fax 60 3 9052873
ST Department of Wildlife
and National Parks,
Peninsula Malaysia

Mexico/Mexique/ México

Arq. Héctor
Ceballos-Lascurain
IUCN Eco Tourism
Programme
Camino Real al Ajusco 551

Col. Xolalpa (tepepan),
Tlalpan
14649 México, DF
Tel. 52 56 768734
Fax 52 56 765285
O IUCN Eco Tourism
Programme
O CNPPA

Dr Ramón Perez Gil
Presidente
Fundación Chiapaneca para el
Manejo de Areas
Tropicales A.C.
FUNDAMAT
P.O. Box 1887
Cuemavaca
Morelos
Tel. 52 73 183738
Fax 52 73 183732
NG Federación
Conservacionista
Mexicana
(FECOMEX)
NG Fundación Chiapaneca
para el Manejo de
Areas Tropicales A.C.
FUNDAMAT
NG Instituto Mexicano de
Recursos Naturales
Renovables
(IMERNAR)
NG PG7 Consultores
NG PRONATURA

Monaco/Monaco/ Monaco

M Marcel Kroenlein
Service des Relations
Extérieures, Affaires
Techniques
16 Boulevard de Suisse
MC 98030 Monaco Cédex
ST Service des Relations
Extérieures, Affaires
Techniques

Morocco/Maroc/ Marruecos

Prof. Abdelhamid Belemlih
Société Protectrice des
Animaux (SPA)
Lot. Zohra No. 41
Plage Harhoura
12000 Temara
Tel. 212 747493
Fax 212 747493
NG Société Protectrice des
Animaux (SPA)

Mr Abdelhadi Bennis
Al Jamaya al Maghribia Li
Himayat al Bia
(ASMAPE)
BP 6331
Rabat Institut
Tel. 212 7 761154
Fax 212 7 765178
NG Al Jamaya al Maghribia
Li Himayat al Bia
(ASMAPE)

Ambassadeur Abdelmalek
Cherkoqui
Embajada de Marruecos
Mariscal Ramon Castilla, 2952
1425 Buenos Aires, CF
Argentina
Tel. 54 1 8018154
ST Ministère des Affaires
Etrangères

Dr Brahim Haddane
Veterinario Biologista
Association pour la lutte
contre l'érosion, la
sécheresse et la
désertification au Maroc
B.P. 4142
12000 Temara
Tel. 212 7 741259
Fax 212 7 799131
Telex 7 741153

NG Association pour la
Lutte contre l'Erosion,
la Sécheresse et la
Désertification au
Maroc
O SSC
O CNPPA

M Lahcen Laalam
Ingénieur en chef
Ministère des Affaires
Etrangères
Direction des Eaux et Forêts
et de la Conservation des
Sols
Chellah
Tel. 212 4 762694
Fax 212 4 764446
ST Ministère des Affaires
Etrangères

M Ali Lmrabet
Secrétaire des Affaires
Etrangères
Embajada de Marruecos
Mariscal Ramon Castilla, 2952
1425 Buenos Aires, CF
Argentina
Tel. 54 1 8018154
ST Ministère des Affaires
Etrangères

Mozambique

Mrs Milagre Cezerilo
Comissão Nacional do Meio
Ambiente
Av. Acordos de Lusaka 2115
C.P. 2020
Maputo
Tel. 258 1 460036
Fax 258 1 460096
ST Comissão Nacional Do
Meio Ambiente

Mr E. Chonguica
Grupo de Trabalho Ambiental
Eduardo Mondlane University
Department of Geography
P.O. Box 257
Maputo
Tel. 258 1 490081
Fax 258 1 492192
NG Grupo de Trabalho
Ambiental

Dr Bernardo P. Ferraz
National Commission on the
Environment
C.P. 2020
Maputo
Tel. 258 1 465843
Fax 258 1 465849
O National Commission on
the Environment

Dr Bartolomeu F. Soto
National Directorate of
Forestry and Wildlife
Ministry of Agriculture
P.O. Box 1406
Maputo
Tel. 258 1 460036
Fax 258 1 460060
O National Directorate of
Forestry and Wildlife

Mr Alexandre Jose Zandamela
Direcção Nacional de
Florestas e Fauna Bravia
(DNFFB)
Ministry of Agriculture
P.O. Box 1406,
Maputo
Tel. 258 1 460036
Fax 258 1 460060
O Direcção Nacional de
Florestas e Fauna
Bravia

Namibia/Namibie/ Namibia

Mr Polla Swart
Ministry of Wildlife,
Conservation and Tourism
Private Bag 13346
Windhoek 9000

Tel. 264 61 2842186
Fax 264 61 221930
GA Ministry of Wildlife,
Conservation and
Tourism

Nepal/Népal/Nepal

Mr Anil Chitrakar
Environment Camps for
Conservation Awareness
P.O. Box 3923
Kathmandu
Tel. 977 1 526391
Fax 977 1 521506
Telex 2439 icimod np
NG Environment Camps for
Conservation
Awareness

Mr R.P. Dahal
President
Nepal Forum of
Environmental Journalists
P.O. Box 5143
Kathmandu
Tel. 977 1 227691
Fax 977 1 226820
NG Nepal Forum of
Environmental
Journalists

Hon. Bir Mani Dhakal
Minister of Environment and
Forests
Ministry of Environment and
Forests
Department of National Parks
and Wildlife Conservation
Bahore Mahal
Kathmandu
Tel. 977 1 220160
Fax 977 1 227675
ST Department of National
Parks and Wildlife
Conservation

Mr Karna Sakya
King Mahendra Trust for
Nature Conservation
Jawalakhel
P.O. Box 3712
Kathmandu
Tel. 977 1 526573
Fax 977 1 526570
Telex 2587 kmtnc np
NG King Mahendra Trust
for Nature
Conservation
NG Nepal Heritage Society

Mr Surya Man Shakya
Department of National Parks
and Wildlife Conservation
National Planning
Commission
Singha Durbar
Kathmandu

Tel. 977 1 228200
ST Department of National
Parks and Wildlife
Conservation

Dr Uday Sharma
Department of National Parks
and Wildlife Conservation
P.O. Box 860
Kathmandu
Tel. 977 1 220912
Fax 977 1 227675
ST Department of National
Parks and Wildlife
Conservation

Netherlands/Pays- Bas/Países Bajos

Ms Simone Bilderbeek
Dutch Society for the
Preservation of the
Waddensea
Netherlands Committee for
IUCN
Plantage Middenlaan 2B
1018 DD Amsterdam
Tel. 31 20 6261732
Fax 31 20 6279349
NG Dutch Society for the
Preservation of the
Waddensea

Mr Peter Bos
Directie Natuur, Bos,
Landschap en Fauna
Ministry of Agriculture,
Nature
Management and Fisheries
P.O. Box 20401
2500 EK The Hague
Tel. 31 70 3793529
Fax 31 70 3793751
ST Directie Natuur, Bos,
Landschap en Fauna
O CEC

Mr Hans De Iongh
Centre for Environmental
Science
P.O. Box 9518
2300 RA Leiden
Tel. 31 71 275642
Fax 31 71 277496
NG Centre for
Environmental
Science
O SSC

Mrs Willy Douma
InDRA
Plantage Muidergracht 12
1018 TV Amsterdam
O InDRA

Ms Chris Enthoven
European Union for Coastal
Conservation
Plantage Middenlaan 2B
1018 DD Amsterdam
Tel. 31 20 6261732
Fax 31 20 6279349
IN European Union for
Coastal Conservation

Mr Frits Hesselink
Managing Director
Stichting Milieu Educatie
P.O. Box 13030
3507 LA Utrecht
Tel. 31 30 802444
Fax 31 30 801345
NG Stichting Milieu
Educatie
O CEC

Dr Christoph Imboden
Vogelbescherming Nederland
Attn: J.F. Bonjer
Executive director
Drieburgseweg 16 C
3708 JB ZEIST
Tel. 31 34 0425406
Fax 31 34 0418844
NG Vogelbescherming
Nederland

Dr Claude Martin
Attn: Executive Director
WWF-Netherlands
Postbus 7
3700 AA Zeist
Tel. 31 3404 37 333
Fax 31 3404 12 064
NG WWF-Netherlands

Ms Isabel McCrea
Greenpeace International
Keizersgracht 176
1016 DW Amsterdam
Tel. 31 20 5236511
Fax 31 20 5236525
IN Greenpeace International

Mrs Caroline M. Meijer
Weteringschaus 112
1017 XT Amsterdam
Tel. 31 20 6238094

Mrs Maria B. L. Meijer
Weteringschaus 112
1017 XT Amsterdam
Tel. 31 20 6238094

Mr Peter Nijhoff
Executive Director
Stichting Natuur en Milieu
Donkerstraat 17
NL 3511 KB Utrecht
Tel. 31 30 331328
Fax 31 30 331311
NG Stichting Natuur en
Milieu

O SSC
O CESP

Dr John Pernetta
Netherlands Institute for Sea
Research
P.O. Box 59
1790 Ab Den Burg
Texel
Tel. 31 22 2069403
Fax 31 22 2069430
O Netherlands Institute for
Sea Research
O COE

Dr George Rabb
Koninklijk Zoo Genootschap
Natura Artis Magistra
Attn: Dr. M.T. Frankenhuis
P.O.Box 20164
1000 HD Amsterdam
NG Koninklijk Zoo
Genootschap Natura
Artis Magistra

Mr Rutger-Jan Schoen
Sput Consultants BV
HoogHiemstralein 167
3514 AZ Utrecht
Tel. 31 30 769284
Fax 31 30 720915
Tel. 20010 SPAN
O CEC

Dr Sebastian A. Sprengers
Institute for Environmental
Studies The University of
Amsterdam
De Boelelaan 1115
1081 HV Amsterdam
Tel. 31 20 5483827
Fax 31 20 6445056
O Institute for
Environmental
Studies The
University of
Amsterdam

Ms Ana Toni
Coordinator Political Unit
Greenpeace International
Keizersgracht 176
1016 DW Amsterdam
Tel. 31 20 5236555
Fax 31 20 5236500
IN Greenpeace International

Dr A. P. M. Van der Zon
Directie Natuur, Bos,
Landschap en Fauna
Ministry of Foreign Affairs
Directorate General
International
Cooperation (DGIS)
P.O. Box 20061
2500 EB's-Gravenhage
Tel. 31 70 3486554
Fax 31 70 3484303

ST Directie Natuur, Bos,
Landschap en Fauna

Mr Wouter Veening
Dutch Society for the
Preservation of Nature
Monuments
Netherlands Committee for
IUCN
Plantage Middenlaan 2B
1018DD Amsterdam
Tel. 31 20 6261732
Fax 31 20 6279349
NG Dutch Society for the
Preservation of Nature
Monuments

Mr F.H.J. von der Assen
Directie Natuur, Bos,
Landschap en Fauna
Ministry of Agriculture,
Nature
Management and Fisheries
P.O. Box 20401
2500 EK The Hague
Tel. 31 70 3792921
Fax 31 70 3793751
ST Directie Natuur, Bos,
Landschap en Fauna
O SSC

New Zealand/ Nouvelle-Zélande/ Nueva Zelandia

Mr Paul Dingwall
Department of Conservation
P.O. Box 10-420
Wellington
Tel. 64 4 4710726
Fax 64 4 4713279
O Department of
Conservation
O CNPPA

Dr Wren Green
Department of Conservation
P.O. Box 10-420 Wellington
Tel. 64 4 4710726
Fax 64 4 4711082
ST Department of
Conservation
O CEC
O CNPPA

Mr J.K. Guthrie
New Zealand Conservation
Authority
P.O. Box 10420
Wellington
Tel. 64 4 4710726
Fax 64 4 4711082
GA New Zealand
Conservation
Authority

Mr P.H.C. Lucas
1/268 Main Road
Tawa
Wellington 6006
Tel. 64 4 2325581
Fax 64 4 2329129
NG Royal Forest and Bird
Protection Society of
New Zealand
O CNPPA
IUCN Council Member

Mr Bill Mansfield
Director General
Department of Conservation
P.O. Box 10-420 Wellington
Tel. 64 4 4713193
Fax 64 4 4711082
ST Department of
Conservation

Dr Claude Martin
Attn: Executive Director
WWF-New Zealand
Education & Environment
Centre
Botanic Garden
Glenmore Street
Wellington
Tel. 64 4 499 2930
Fax 64 4 499 2954
NG WWF-New Zealand

Ms Catherine Wallace
Public Policy Group
Victoria University
P.O. Box 600
Wellington
Tel. 64 4 4721000
Fax 64 4 4712200
NG Environment and
Conservation
Organizations of New
Zealand
IUCN Council Member

Nicaragua

Lic. Pedro Antonio
Gamboa-Roa
Movimiento Ambientalista
Nicaraguense
Parque Memorial Sandino
Apdo. A-99
Managua
Tel. 505 2 74835
Fax 505 2 784863
NG Movimiento
Ambientalista
Nicaraguense

Niger/Niger/Niger

M S. Elhadji Maman
Ministry of Foreign Affairs
and Cooperation

B.P. 721 Niamey
Tel. 227 733329
Fax 227 734642
Telex 5509ni mihenvir
ST Ministry of Foreign
Affairs and
Cooperation

M Daouda Idrissa
Org. Nigérienne de
Volontaires pour la
Préservation de
l'Environnement
B.P. 2842
Niamey
Tel. 227 752072
NG Org. Nigérienne de
Volontaires pour la
Préservation de
l'Environnement

Norway/Norvège/ Noruega

Mr Jan Abrahamsen
Royal Ministry of
Environment
P.O. Box 8013 DEP
N-0030 Oslo
Tel. 47 22 345850
Fax 47 22 342756
Telex 21480 env n
ST Royal Ministry of
Environment

Mr Stein Kollungstad
Royal Ministry of
Environment
P.O. Box 8013 DEP
0030 Oslo
Tel. 47 22 345883
Fax 47 22 342756
Telex 21480 env n
ST Royal Ministry of
Environment

Dr Thor Larsen
Environmental Adviser
Norwegian Agency for
Development Cooperation
Boks 8034 DEP
0033 Oslo
Tel. 47 22 314326
Fax 47 22 314324
Telex 765548 norad n
ST Royal Ministry of
Environment

Ms Berit Lein
Directorate for Nature
Management
Tungasletta 2
7005 Trondheim
Tel. 47 73 580500
Fax 47 73 915433
ST Royal Ministry of
Environment

Dr Claude Martin
Attn: Secretary-General
WWF-Norway
Kristian Augustsgt. 7a
P.B. 6784, St. Olavspl.
0103 Oslo
Tel. 47 22 20 37 77
Fax 47 22 20 06 66
NG WWF-Norway

Ms Kate Sanderson
Secretary
NAMMCO -North Atlantic
Marine Mammal
Commission
c/o Department of Arctic
Biology
University of Tromsø
9037 Tromsø
Tel. 47 77 645903
Fax 47 77 645905
O NAMMCO -North
Atlantic Marine
Mammal Commission

Mr Peter J. Schei
Directorate for Nature
Management
Tungasletta 2
7005 Trondheim
Tel. 47 73 580500
Fax 47 73 915433
ST Royal Ministry of
Environment
GA Directorate for Nature
Management
O CNPPA

Mrs Anne Marie Skjold
Environmental Adviser
Royal Ministry of
Environment
P.O. Box 8114 DEP.
0032 Oslo
Tel. 47 22 343684
Fax 47 22 342793
Telex 71004 noreg n
ST Royal Ministry of
Environment

Mr Kare Storkmark
Deputy Director General
Royal Ministry of
Environment
Royal Ministry of Foreign
Affairs
P.O. Box 8114 DEP.
0032 Oslo
Tel. 47 22 343600
Fax 47 22 349580
Telex 71004 noreg n
O Royal Ministry of
Environment

Oman/Oman/Omán

Mr Ali Al-Kiyumi
Ministry of Regional
Municipalities and
Environment
P.O. Box 323
Muscat 113
Tel. 968 696458
Fax 968 602320
ST Ministry of Regional
Municipalities and
Environment
Dr Sadiq Al-Muscatti
Ministry of Regional
Municipalities and
Environment
P.O. Box 323
Postal Code 113
Muscat
Tel. 968 696458
Fax 968 602320
ST Ministry of Regional
Municipalities and
Environment

Mr Ralph H. Daly
Adviser for Conservation
Diwan of Royal Court
The Palace
P.O. Box 246
Muscat 113
Tel. 968 736207
Fax 968 740550
O SSC

Pakistan/Pakistan/ Pakistan

Mr Karamat Ali
General Secretary
Pakistan Institute of Labour
Education and Research
(PILER)
141-D (Annexe)
Block-2
P.E.C.H.S.
Karachi 75400
Tel. 92 21 4552170
Fax 92 21 4557009
Telex 24093 SOC PK
NG Pakistan Institute of
Labour Education and
Research (PILER)

Mr Tanveer Arif
Society for Conservation and
Protection of
Environment (SCOPE)
B-150 Block 13-D/2
opp. Gilani Railway Station
Gulshan-e-Iqbal
Karachi-75300
Tel. 92 21 4965042
Fax 92 21 4964001

NG Society for Conservation and Protection of Environment (SCOPE)
O CESP

Mr Omar Asghar Khan
Sungi Development Foundation
#21,2nd Floor
Block 13-W
Markaz F-7
Islamabad
Tel. 92 51 220878
Fax 92 51 219116
NG Sungi Development Foundation

Dr Tariq Banuri
Sustainable Development Policy Institute (SDPI)
P.O. Box 2342
Islamabad
Tel. 92 51 211097
Fax 92 51 218135
NG Sustainable Development Policy Institute (SDPI)
O CESP

Dr Parvez Hassan
Hassan & Hassan
Paaf Building
7D Kashmir Egerton Road
Lahore 54000
Tel. 92 42 6360800
Fax 92 42 6360811
O CEL
IUCN Council Member

Mr Navaid Husain
Shehri: Citizens for a Belter Environment
206-G Block-II
P.E.C.H. Society
Karachi-75400
Tel. 92 21 442578
Fax 92 21 4548226
NG Shehri: Citizens for a Better Environment

Mr Akhtar Iqbal
Joint Secretary
National Council for Conservation of Wildlife in Pakistan
Environment & Urban Affaire Division
Government of Pakistan
Islamabad
Tel. 92 52 17018
Fax 92 52 14417
ST National Council for Conservation of Wildlife in Pakistan

Mr Abeedullah Jan
Inspector General of Forests

National Council for Conservation of Wildlife in Pakistan
Ministry of Food and Agriculture
Block B Pak. Secretariat
Islamabad
Tel. 92 51 825289
ST National Council for Conservation of Wildlife in Pakistan

Ms Seema Malik
Teachers' Resource Centre
67-B Garden Road
Karachi
Tel. 92 21 7217967
NG Teachers' Resource Centre
O CEC

Dr Claude Martin
Attn: Director
WWF-Pakistan
Ali Industrial Technical Institute
Ferozepur Road
Lahore 54600
Tel. 9242 856 177
Fax 9242 852 810
NG WWF-Pakistan

Ms Khawar Mumtaz
Shirkat Gah - Women's Resource Centre
14/300 Nisar Road
Lahore Cantt
Lahore
Tel. 92 42 6661874
Fax 92 42 874914
NG Shirkat Gah - Women's Resource Centre

Mr Ijaz H. Rizvi
Sarhad Rural Support Corporation
109 Defence Housing Society
Peshawar
Tel. 92 521 273731
NG Sarhad Rural Support Corporation

Dr G.M. Samdani
Secretary
National Council for Conservation Wildlife in Pakistan
Planning and Development Division
Islamabad
Tel. 92 221 820571
ST National Council for Conservation Wildlife in Pakistan

Panama/Panama/ Panama

Prof. Dimas M. Botello
Instituto Nacional de Recursos Naturales Renovables (INRENARE)
Apartado 2016
Paraiso
Corregimiento de Ancon
Tel. 507 324325
Fax 507 324083
GA Instituto Nacional de Recursos Naturales Renovables (INRENARE)

Sr Juan Carlos Navarro
Director Ejecutivo
Asociación Nacional para la Conservación de la Naturaleza
Apdo. 1387
Panama 1
Tel. 507 648100
Fax 507 641533
NG Asociación Nacional para la Conservación de la Naturaleza
NG Fundación Dobbo Yala
NG Proyecto de Estudio para el Manejo de Areas Silvestres de Kuna Yala (PAMASKY)
O Círculo de Estudios Científicos Aplicados CECAL
O Fundación de Parques Nacionales y Medio Ambiente (PA.NA.MA)
O Instituto Nacional de Recursos Naturales Renovables INRENARE
IUCN Council Member

Papua New Guinea/Papouasi- Nouvelle-Guinée/ Papua Nueva Guinea

Mr Gaikovina Kula
Department of Environment and Conservation
P.O. Box 6601
Boroko
Tel. 675 271793
Fax 675 271044
GA Department of Environment and Conservation

O CNPPA

Paraguay

Ing. Jorge Abbate
Centro de Estudios y Formación para el Ecodesarrollo - ALTER VIDA
Ave. Artigas 960
Casilla Correo 2334
Asunción
Tel. 595 21 207246
Fax 595 21 207246
NG Centro de Estudios y Formación para el Ecodesarrollo - ALTER VIDA

Lic. Edith Asibey Causarano
Fundación Moisés Bertoni para la Conservación de la Naturaleza
P.O. Box 714
Asunción
Tel. 595 21 440238
Fax 595 21 440239
O Fundación Moisés Bertoni para la Conservación de la Naturaleza

Ing. Oscar Ferreiro
Director de Parques Nacionales
Ministerio de Agricultura y Ganadería
P.O. Box 3303
Asunción
Tel. 595 21 494914
Fax 595 21 495568
O Ministerio de Agricultura y Ganadería

Sr Francis Vincent Fragano
USAID/Paraguay
American Embassy
Mariscal Lopez 1776
Asunción
Tel. 595 21 213727
Fax 595 21 231727
NG Centro de Estudios y Formación para el Ecodesarrollo (ALTER VIDA)

Ing. Raúl Gauto
Director Ejecutivo
Fundación Moisés Bertoni para la Conservación de la Naturaleza
P.O. Box 714
Asunción
Tel. 595 21 440238
Fax 595 21 440239

O Fundación Moisés Bertoni para la Conservación de la Naturaleza

Dr Alfonso A. Glade
Melvin Jones 585
Barrio Carmelita
Asunción
Tel. 595 21 663954
Fax 595 72 2351
O SSC

Arq. Annie Mercedes
Granada Peña
Alter vida, Centra de Estudios y Formación para el Ecodesarrollo
Avenida Artigas 960
C.C. Asunción
Tel. 595 21 207246
Fax 595 21 207246
NG Centro de Estudios y Formación para el Ecodesarrollo - ALTER VIDA

Dr Miguel Morales
Fundación Moisés Bertoni para la Conservación de la Naturaleza
P.O. Box 714
Asunción
Tel. 595 21 440238
Fax 595 21 444253
O Fundación Moisés Bertoni para la Conservación de la Naturaleza

Dr Antonio Van Humbbeck
Fundación Moisés Bertoni para la Conservación de la Naturaleza
P.O. Box 714
Asunción
Tel. 595 21 440238
Fax 595 21 440239
O Fundación Moisés Bertoni para la Conservación de la Naturaleza

Sr Victor C. Vidal
Ministerio de Agricultura y Ganadería
Subsecretaría de Recursos Naturales y Medio Ambiente
Tacuary 443
Asunción
Tel. 595 21 443971
Fax 595 21 440167
O Ministerio de Agriculture y Ganadería

Dr Rosa M. Villamayor O.
SSRNMA
España 114

Asunción
Tel. 595 21 443971
Fax 595 21 495568
O SSRNMA
O CEC

Peru/Pérou/Perú

Dr Antonio Andaluz W.
Proterra
Zaipuru 128 - Urbari
Santa Cruz de la Sierra
Tel. 51 912 521796
Fax 51 912 521796
NG Proterra
O CEL

Ms Mabel Cabot
Asociación Peruana para la Conservación de la Naturaleza
Parque José de Acosta 187
Magdalena
Lima
Tel. 51 14 625410
Fax 51 14 633048
NG Asociación Peruana para la Conservación de la Naturaleza

Dr Jorge Caillaux Z.
Sociedad Peruana de Derecho Ambiental
Plaza Arrospide, 9
San Isidro
Lima 27
Tel. 51 14 224033
Fax 51 14 424365
NG Sociedad Peruana de Derecho Ambiental

Dr Carlos Chirinos A.
Sociedad Peruana de Derecho Ambiental
Plaza Arrospide, 9
San Isidro
Lima 27
Tel. 51 14 400549
Fax 51 14 424365
NG Sociedad Peruana de Derecho Ambiental

Biol. Diana M. Leo L.
Asociación Peruana para la Conservación de la Naturaleza
Parque José de Acosta 187
Magdalena
Lima 17
Tel. 51 14 625410
Fax 51 14 633048
NG Asociación Peruana para la Conservación de la Naturaleza
O SSC

Biol. Silvia Sánchez H.
Presidenta
Asociación Peruana para la Conservación de la Naturaleza
Parque José de Acosta 187
Magdalena
Lima 17
Tel. 51 14 625410
Fax 51 14 633048

NG Asociación Peruana para la Conservación de la Naturaleza
O CEC

Ing. Gustavo Suárez de Freitas
Fundación Peruana para la Conservación de la Naturaleza, FPCN
Apto. 18-1393
Lima 18
Tel. 51 14 422796
Fax 51 14 427853

NG Centre de Datos para la Conservación
Universidad Nacional Agraria
NG Fundación Peruana para la Conservación de la Naturaleza, FPCN
O CESP
O CNPPA
O SSC

Philippines/ Philippines/ Filipinas

Dr C. Catibog-Sinha
Protected Areas and Wildlife Bureau
Department of Environment and Natural Resources
Diliman
Quezon City
Tel. 63 2 9246031
Fax 63 2 9240109
Telex 2000 pawb
GA Protected Areas and Wildlife Bureau

Mr Antonio M. Claparols
Ecological Society of the Philippines
53 Tamarind Rd
Forbes Park
Makati
Metro Manila
Tel. 63 2 810 9962
Fax 63 2 631 7357
NG Ecological Society of the Philippines

Mr Maximo T. Kalaw, Jr.
Haribon Foundation for the Conservation of Natural Resources

3/F Liberty Building
835 Pasay Road
Makati Metro
Manila
Tel. 63 2 851110
Fax 63 2 8183207
NG Haribon Foundation for the Conservation of Natural Resources

Ms Angelita Meniado
Protected Areas and Wildlife Bureau
Department of Environment and Natural Resources
Quezon Blvd, Diliman
Quezon City
Tel. 63 2 9246031
Fax 63 2 9240109
GA Protected Areas and Wildlife Bureau

Mr Amado, Jr. Tolentino
7 Mahiyain St.
Diliman
Quezon City 1100
Tel. 63 2 9217878
Fax 63 2 9226397
O CEL

Poland/Pologne/ Polonia

Dr Czeslaw Okolow
Bialowieza National Park
17-230 Bialowieza
Tel. 48 835 12306
Fax 48 835 12323
O CNPPA

Dr Henryk Stawicki
Polish Ecological Club
ul. Garbarska 9
31-131 Krakow
Tel. 48 12 222111
NG Polish Ecological Club
O CESP

Prof. Wieslaw Stawinski
Higher School of Education
Institute of Biology
Dept. of Biology Education
Podbrzezcie Str. 3
31-054 Krakow
Tel. 48 12 222668
Fax 48 12 372243
O CEC

Portugal

Dr Christoph Imboden
Liga para a Protecção da Natureza
Attn: Jorge Palmeirim
President

Estrada do Calmariz de Benfica 187
1500 Lisboa
Tel. 351 1 780097
NG Liga para a Protecção da Natureza

Mr José Marques Moreira
Serviço Nacional de Parques, Reservas e de Conservação da Natureza
Instituto da Conservação da Natureza
R. da Lapa 73
1200 Lisboa
Tel. 351 1 395456
Fax 351 1 601048
Telex 44089 p

- O Serv. Nacional de Parques, Reservas e de Conservação da Natureza

Dr Antonio Leao Rocha
Embazada de Portugal
Córdoba 315 - 30 P
Argentina
Tel. 54 51 23524
Fax 54 51 12586

- O Serviço Nacional de Parques, Reservas e Conservação da Natureza

Mr A. Vila Nova
Serviço Nacional de Parques, Reservas e de Conservação da Natureza
Instituto da Conservação da Natureza
R. da LAPA 73
1200 Lisboa
Tel. 351 1 3160520
Fax 351 1 3529130
Telex 44089 p

- O Serviço Nacional de Parques, Reservas e de Conservação da Natureza

Republic of Korea/République de Corée/República de Corea

Dr Young Chae Han
Korean Society for the Protection of Wild Animals
207 Chaung Yang
P.O. Box 182
2 - Dong Dongdaemun-Ku
Tel. 82 2 9660156
Fax 82 2 9620295

- O Korean Society for the Protection of Wild Animals
- O SSC

Prof. Pyong-Oh Won
Chair
Korean Association for Conservation of Nature
Institute of Ornithology
Kyung Hee University
Seoul 130-701
Tel. 82 2 9610245
Fax 82 2 9659400
NG Korean Association for Conservation of Nature

- O SSC

Russian Federation/ Fédération de Russie/Federación de Rusia

Dr Amirkhan Amirkanov
Deputy Minister of Environment
Ministry of Environmental Protection and Natural Resources
123812 Moscow 95P
Tel. 7 095 124047
Fax 7 095 2548283
Telex 411692 borei

- ST Ministry of Environmental Protection and Natural Resources

Prof. Vladimir E. Flint
VNIIPRIRODA
Vilar Sadki-Znamenskoe
113628 r. Moscow
Tel. 7 095 4232322
Fax 7 095 2548283

- ST Ministry of Environment Protection and Natural Resources

IUCN Council Member

Dr Nikolai A. Formozov
Faculty of Biology Moscow State University
Moscow 119899
Tel. 7 095 9302821
Fax 7 095 9302821

- O Faculty of Biology Moscow State University
- O SSC

Dr Oleg Kolbasov
Ministry of Environmental Protection and Natural Resources
c/o IUCN Moscow Office
Kedrova St.8 Block 1
Room 112
117874 Moscow
Tel. 7 095 2546044
Fax 7 095 9523007

- ST Ministry of Environmental Protection and Natural Resources
- O CEL

Dr Valeri Neronov
Institute of Evolutionary Animal Morphology and Ecology
Fersman Street 13
Moscow 117312
Tel. 7 095 1246000
Fax 7 095 1291354
Telex 411682

- NG Institute of Evolutionary Animal Morphology and Ecology
- O SSC

Dr Dimitrz G. Pikunov
USSR Academy of Sciences
7, radio St.
Vladivostok 690032
Tel. 7 4232 96359

- O USSR Academy of Sciences
- O SSC

Saint Lucia/ Sainte-Lucie/Santa Lucía

Mr Yves Renard
Caribbean Natural Resources Institute. (CANARI)
Clarke Street
Vieux Fort
Tel. 1 809 4546878
Fax 1 809 4545188
Telex 0398 6220 cwvf

- O Caribbean Natural Resources Institute (CANARI)
- O CNPPA

IUCN Council Member

Saudi Arabia/ Arabie Saoudite/ Arabia saudita

Prof. A. H. Abuzinada
Secretary General

National Commission for Wildlife Conservation & Development (NCWCD)
P.O.Box 61681
Riyadh 11575
Tel. 966 1 4418700
Fax 966 1 4410797
Telex 405930 snwcwdsj

- GA National Commission for Wildlife Conservation & Development (NCWCD)
- O SSC

Mr Abdulaziz M. Al-Muhanna
National Commission for Wildlife Conservation & Development (NCWCD)
P.O.Box 61681
Riyadh 11575
Tel. 966 1 4418700
Fax 966 1 4410797
Telex 405930 snwcwd

- GA National Commission for Wildlife Conservation & Development (NCWCD)

Mr Mohammad S. Al-Turaif
National Commission for Wildlife Conservation & Development (NCWCD)
P.O.Box 61681
Riyadh 11575
Tel. 966 1 4418700
Fax 966 1 4410797
Telex 405930 snwcwd

- GA National Commission for Wildlife Conservation & Development (NCWCD)

Mr Yousef I. Al-Wetaid
National Commission for Wildlife Conservation & Development (NCWCD)
P.O.Box 61681
Riyadh 11575
Tel. 966 1 4418700
Fax 966 1 4410797
Telex 405930 snwcwd

- GA National Commission for Wildlife Conservation & Development (NCWCD)

Dr Ibrahim Alam
Meterology & Environmental Protection Administration
P.O. Box 1358
Jeddah 21431
Tel. 966 2 6512312
Fax 966 2 6519868
Telex 601236 arsad sj

ST Meteorology & Environmental Protection Administration

Mr Mohammed Alsonidi
National Commission for Wildlife Conservation & Development (NCWCD)
P.O. Box 20795
Riyadh 11465
Tel. 966 1 4418430
Fax 966 1 4410794

O National Commission for Wildlife Conservation & Development (NCWCD)

Dr Hassan Felemban
Meteorology & Environmental Protection Administration
PO Box 9028
Faculty of Science
Jeddah 21413
Tel. 966 2 641703
Fax 966 2 6401703
O Meteorology & Environmental Protection Administration

Dr Eugene Joubert
National Commission for Wildlife Conservation & Development (NCWCD)
P.O. Box 61681
Riyadh 11575
Tel. 966 1 4418700
Fax 966 1 4410797

O National Commission for Wildlife Conservation & Development (NCWCD)

Dr Iyad Nader
National Commission for Wildlife Conservation & Development (NCWCD)
P.O. Box 61681
Riyadh 11575
Tel. 966 1 4418700
Fax 966 1 4410797

O National Commission for Wildlife Conservation & Development (NCWCD)

Mr Burhan A. Qary
National Commission for Wildlife Conservation and Development
P.O. Box 61681
Riyadh 11575
Tel. 966 1 4418700
Fax 966 1 4410797

GA National Commission for Wildlife Conservation and Development

Mr Faizi Shahul Haineed
National Commission for Wildlife Conservation and Development (NCWCD)
P.O. Box 61681
Riyadh 11575
Tel. 966 1 4418700
Fax 966 1 4410797

O National Commission for Wildlife Conservation and Development (NCWCD)

Dr Tommy Smith
National Commission for Wildlife Conservation & Development (NCWCD)
P.O. Box 1086
Taif
Tel. 966 2 7455188
Fax 966 2 7455176

O National Commission for Wildlife Conservation & Development (NCWCD)
O SSC

Mr Mohammad S. Sulayem
National Commission for Wildlife Conservation & Development (NCWCD)
P.O. Box 1141
Riyadh 11431
Tel. 966 1 4418700
Fax 966 1 4410797

GA National Commission for Wildlife Conservation & Development (NCWCD)
O CNPPA

Senegal/Sénégal/ Senegal

M Raphael Ndiaye
ENDA
B.P. 3370
Dakar
Tel. 221 229890
Fax 221 222695
O ENDA

Seychelles

Ambassador Marc Marengo
Department of Environment, Ministry of Planning and External Relations
Seychelles Mission to the UN
820 Second Avenue Suite 900

NY 10017, USA
Tel. 1 212 6879766
Fax 1 212 9229177

ST Department of Environment, Ministry of Planning and External Relations

Singapore/ Singapour/Singapur

Dr George Rabb
Singapore Zoological Gardens
Attn: Bernard Harrison
Mandai Lake Road
Singapore 2572
Tel. 65 2693411
Fax 65 3872974
NG Singapore Zoological Gardens

Slovak Republic/ République slovaque/República Eslovaca

Dr Ivan Voloscuk
Head
Association of National Parks and Protected Areas of Slovakia
Sprava TANAP
059 60 Tatranska Lomnica
Tel. 42 969 967248
Fax 42 969 967958
NG Association of National Parks and Protected Areas of Slovakia
O CNPPA

Slovenia/Slovénie/ Eslovenia

Prof. Bostjan Anko
Institute for Conservation of Natural and Cultural Heritage
Forestry Department B.F.
University of Ljubljana
Vecna Pot 83
Ljubljana
Tel. 386 61 1231161
Fax 386 61 271169
GA Institute for Conservation of Natural and Cultural Heritage
O CEC
O CESP

Mr Peter Skoberne
Institute for Conservation of Natural and Cultural Heritage
Plecnikov Trg. 2
P.O. Box 176
61000 Ljubljana
Tel. 386 61 213012
Fax 386 61 213120
GA Institute for Conservation of Natural and Cultural Heritage
O SSC
O CNPPA

Mrs M. Zupancic-Vicar
Rodine 51
64274 Zirovnica
Tel. 386 64 801035
Fax 386 64 801035
GA Institute for Conservation of Natural and Cultural Heritage
O CNPPA

South Africa/ Afrique du Sud/ Sudáfrica

Dr Bruce Davidson
Wildlife Society of Southern Africa
Medical Biochemistry
Wits Medical School
7 York Road
Park Town 2193
Tel. 27 11 6472464
Fax 27 11 6434318
NG Wildlife Society of Southern Africa
O SSC

Mr Sydney Gerber
Department of Environment
Affaire
Private Bag X447
Pretoria 0001
Tel. 27 12 3103695
Fax 27 12 3222682
ST Department of Environment Affaire

Dr Ian Macdonald
Director, Conservation Southern African Nature Foundation/WWF-SA
P.O. Box 456
Stellenbosch 7599
Tel. 27 21 8872801
Fax 27 21 8879517
Telex 9 555421 rupint
NG African Seabird Group
NG Botanical Society of South Africa

- NG Endangered Wildlife Trust
 NG Okavango Wildlife Society
 NG Rhino and Elephant Foundation
 NG South African Association for Marine Biological Research
 NG Southern African Nature Foundation/WWF-SA
- Dr Johan Neethling
 Cape Nature Conservation and Museums, South Africa
 Private Bag X9086
 Cape Town 8000
 Tel. 27 21 4834093
 Fax 27 21 230939
 Telex 522868
 AF Cape Nature Conservation and Museums, South Africa
- Mr George Edward Rautenbach
 Department of Environmental Affaire
 Department of Foreign Affaire
 Private Bag X152
 Pretoria
 Tel. 27 12 3511473
 Fax 27 12 3511651
 ST Department of Environmental Affaire
- Dr Robbie Robinson
 Chief Executive Director
 National Parks Board of South Africa
 P.O. Box 787
 Pretoria 0001
 Tel. 27 12 3439770
 Fax 27 12 3439959
 GA National Parks Board of South Africa
 NG Insitute of Natural Resources
 NG Percy FilzPatrick Institute of African Ornithology
 O CNPPA
- Spain/Espagne/
 España**
- Sr Andres F. Alcantara V.
 SILVEMA - Asociación Malagueña para la Protección de la Vida Silvestre
 Apartado Correos 4.046
 Málaga 29080
- Tel. 34 52 229595
 Fax 34 52 601691
 NG SILVEMA - Asociación Malagueña para la Protección de la Vida Silvestre
- Dr Enrique Ales Gómez
 Secretario General
 Fundación Bios
 Ave. Manuel Siurot 3
 San Leandro 6-2
 41013 Sevilla
 Tel. 34 5 4557069
 Fax 34 5 4214251
 NG Asociación para la Supervivencia de la Naturaleza y el Medio Ambiente
 NG Fundación Bios
- Mrs Elisa Barahona
 Secretaría de Estado para las políticas del agua y del medio ambiente
 Po Castellana 67
 28071 Madrid
 Tel. 34 1 5977488
 Fax 34 1 5978513
 O Secretaría de Estado para las políticas del agua y del medio ambiente
- Mr J.M. Benito
 Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza
 Gran Vía de San Francisco, 4
 28005 Madrid
 Tel. 34 1 3476132
 Fax 34 1 3476258
 ST Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza
- Sra Susana Calvo Roy
 Secretaría de Estado para el Medio Ambiente
 Ministerio de Obras Públicas
 Po de la Castellana, 67
 28071 Madrid
 Tel. 34 1 5977481
 Fax 34 1 5978513
 O Secretaría de Estado para el Medio Ambiente
 O CEC
- Sr H. Da Cruz Mora
 Director General
 Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza
 Gran Vía de San Francisco, 4
 28005 Madrid
 Tel. 34 1 3476132
 Fax 34 1 3476258
 ST Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza
- Sra Carmen Espinar V.
 Amigos de la Tierra
 Calle Juan Pradillo,
 N°26 - 1º piso
 28039 Madrid
 Tel. 34 1 3112186
 Fax 34 1 3114874
 NG Amigos de la Tierra
- Mr A. Fernández
 Presidente
 Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza
 Gran Vía de San Francisco, 4
 28005 Madrid
 Tel. 34 1 3476175
 Fax 34 1 3476301
 ST Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza
 O CNPPA
- Mr Jose Enrique Garrido
 Ministerio de Obras Públicas,
 Transportes y Medio Ambiente
 Po de la Castellana
 67- 28071 Madrid
 Tel. 34 1 5978048
 Fax 34 1 5978519
 O Ministerio de Obras Públicas, Transportes y Medio Ambiente
 O CEL
- Sr Francesc Giro
 Departament de Medi Ambiente, Generalitat de Catalunya
 Av. Diagonal 525
 08029 Barcelona
 Tel. 34 3 4193085
 Fax 34 3 4197547
 GA Departament de Medi Ambiente, Generalitat de Catalunya
- Srta Ramona López Castilleja
 Directivo
 Asociación para la Supervivencia de la Naturaleza y el Medio Ambiente
 ANDALUS
 Apartado 143
 41080 Sevilla
 Tel. 34 5 4214251
 Fax 34 5 4214251
 O Asociación para la Supervivencia de la Naturaleza y el Medio Ambiente
- Dr Antonio Machado
 Consejería de Política Territorial de Canarias
 Rambla General Franco 149
 Edificio Monaco
- 38001 Santa Cruz de Tenerife
 Tel. 34 22 253833
 Fax 34 22 632614
 ST Instituto Nacional para la Conservación de la Naturaleza
 GA Consejería de Política Territorial de Canarias
 O CNPPA
 IUCN Council Member
- Dr Claude Martin
 Attn: Director
 WWF-Spain
 ADENA
 Santa Engracia 6
 28010 Madrid
 Tel. 341 308 23 09
 Fax 341 308 32 93
 NG WWF-Spain
- Sr Santiago Martín B.
 Federación de Grupos para la Defensa de la Naturaleza (CODA)
 Plaza de Santo Domingo No 7, 7B
 28013 Madrid
 Tel. 34 1 5596025
 Fax 34 1 5597897
 NG Federación de Grupos para la Defensa de la Naturaleza (CODA)
- Sr Fernando Martínez S.
 Agencia de Medio Ambiente,
 Junta de Andalucía
 Avda. Eritaña 2
 41013 Sevilla
 Tel. 34 54 4550550
 Fax 34 54 4623800
 GA Agencia de Medio Ambiente, Junta de Andalucía
- Sr Fernando Molina V.
 Agencia de Medio Ambiente,
 Junta de Andalucía
 Juan de Lara Nieto s/n
 41071 Sevilla
 Tel. 34 54 4249750
 Fax 34 54 4236329
 GA Agencia de Medio Ambiente, Junta de Andalucía
- Prof. Miguel Morey
 Universitat de les Illes Balears
 Lab. de Ecología
 Depto. de Biología Ambiental
 E-07071 Palma de Mallorca
 Tel. 34 71 173177
 Fax 34 71 173184
 Telex 69121 unpm e
 O Universitat de les Illes Balears
 O CESP

Sr Ricardo Pacho M,
Depto de Biología Animal -
Facultad de Biología -
Universidad de León
24071 León
Tel. 34 87 291500
Fax 34 87 291479
O Depto de Biología
Animal - Facultad de
Biología -
Universidad de León
O SSC

Sr J.A. Pascual
Instituto Nacional para la
Conservación de la
Naturaleza
Gran Vía de San Francisco, 4
28005 Madrid
Tel. 34 1 3476132
Fax 34 1 3476258
ST Instituto Nacional para la
Conservación de la
Naturaleza

Sr Kenty Richardson
Department de Medi
Ambiente, Generalitat de
Catalunya
Av. Diagonal 525
08029 Barcelona
Tel. 34 3 4193085
Fax 34 3 4197547
GA Department de Medi
Ambiente, Generalitat
de Catalunya
O CEC

Dr A. Rodríguez Gil
Coordinador General
Agencia Española de
Cooperación Internacional
(AECI)
Marcelo T. de Alvear
1447 Buenos Aires
GA Agencia Española de
Cooperación
Internacional (AECI)

Sri Lanka

Mr H.M. Bandarattillake
Forest Department
Rajamalwatta Road
Battaramulla
Tel. 94 1 866616
Fax 94 1 866633
GA Forest Department

Dr Ranjen Fernando
President
Wildlife and Nature
Protection Society of Sri
Lanka
No. 10 Daniel Avenue
Colombo 5
Tel. 94 1 501842
Fax 94 1 580721

NG Wildlife and Nature
Protection Society of
Sri Lanka

Mr D.G. Premachandra
Ministry of Forestry,
Irrigation and Mahaweli
Development
500, T B Jayah Mawatha
Colombo 10
Tel. 94 1 687370
Fax 94 1 694968
ST Ministry of Forestry,
Irrigation and
Mahaweli
Development

Mr P.W. Seneviratne
Addl. Director
Department of Wildlife
Conservation
82 Rajamalwatta Road
Battaramulla
Tel. 94 1 867086
Fax 94 1 867088

ST Ministry of Forestry,
Irrigation and
Mahaweli
Development
GA Department of Wildlife
Conservation

Swaziland/ Swaziland/ Swazilandia

Mr Vusumuzi Simelane
Department of Environment
PO Box 57
Mbabane
Tel. 268 46245
Fax 268 42436
O Department of
Environment

Sweden/Suède/ Suecia

Mr Rolf Annerberg
Director General
Ministry of Environment and
Natural Resources
Swedish Environmental
Protection Agency
S-171 85 Solna
Tel. 46 8 7991005
Fax 46 8 292382
ST Ministry of Environment
and Natural Resources

Mr Lars-Erik Esping
Swedish Environmental
Protection Agency
S-17185 Solna
Tel. 46 8 79910000

Fax 46 8 7991402
Telex 11131 ENVIRON-S
O Swedish Environmental
Protection Agency
O CNPPA

Mr Rune Frisen
Director
Ministry of the Environment
and Natural Resources
Swedish Environmental
Protection
Agency
S-171 85 Solna
Tel. 46 8 7991405
Fax 46 8 291106
Telex 111 31 ENVIRONS
ST Ministry of the
Environment and
Natural Resources

Dr Christoph Imboden
Swedish Ornithological
Society
Attn: Gustaf Aulen
Secretary General
Box 14219
S 10440 Stockholm
NG Swedish Ornithological
Society

Dr Yves Lecocq
Swedish Hunters Association
Attn: Lars-Goran Lovgren
Secretary General
P. O. Box 1
16321 Spanga
Tel. 46 8 7953300
Fax 46 8 7612015
NG Swedish Hunters
Association

Mr Rolf Lindell
Assistant Under-Secretary
Ministry of the Environment
and Natural Resources
S-103 33
Stockholm
Tel. 46 8 7632071
Fax 46 8 219170
ST Ministry of the
Environment and
Natural Resources

Prof Hans Lundberg
Royal Swedish Academy of
Sciences
Box 50005
S-1045 Stockholm
Tel. 46 8 6739500
Fax 46 8 166251
Telex 17073 royacads
NG Royal Swedish
Academy of Sciences
O COE

Mr Gunnar Noren
Coalition Clean Baltic

c/o Swedish Society for
Nature
Conservation
Box 4625
116 91 Stockholm
Tel. 46 8 422015
Fax 46 8 422121
IN Coalition Clean Baltic

Mr Mats Segnestam
Swedish International
Development Authority
S-105 25 Stockholm
Tel. 46 8 7285100
Fax 46 8 6124980
ST Ministry of Environment
and Natural Resources

Mr Jens Wahlstedt
WWF Sweden
Ulriksdals Slott
S-17071 Solna
Tel. 46 8 850120
Fax 46 8 851329
NG WWF Sweden

Switzerland/Suisse/ Suiza

Dr Donat Agosti
Zoologisches Institut
Universitat Zurich
Winterthurerstrasse 190
8057 Zurich
Tel. 41 1 2574830
Fax 41 1 3613185
O Zoologisches Institut
Universitat Zurich
O SSC

M Aldo Antonietti
Office fédéral de
l'environnement, des
forêts et du paysage
Hallwylstrasse 4
3003 Berne
Tel. 41 31 618064
ST Office fédéral de
l'environnement, des
forêts et du paysage

Mrs Praveen Blialla
WWF-International
1196 Gland
Tel. 41 22 3649568
Fax 41 22 3648307
O WWF-International

Mr Delmar Blasco
Executive Director
International Council of
Voluntary Agencies
(ICVA)
C.P. 216
1211 Geneva 21
Tel. 41 22 7326600
Fax 41 22 7389904

- O International Council of Voluntary Agencies (ICVA)
- Ms Susan Bragdon
UNEP/Interim Secretariat on the Convention on Biological Diversity
15 Chemin des Anémones
1219 Chatelaine
Geneva
Tel. 41 22 9799363
Fax 41 22 7972512
O UNEP/ISCBD
- Dr Maria L. Cohen
Assisi Nature Council
Ave. de Jaman 3
1005 Lausanne
Tel. 41 21 3207043
Fax 41 21 3230736
O Assisi Nature Council
O CEC
- Dr Christoph Imboden
Schweizer Vogelschutz SVS
Attn: M. Fritz Hirt
President
Case Postale 8521,
CH-8036 Zurich
NG Schweizer Vogelschutz SVS
- Mr Warren Lindner
Centre for Our Common Future
Palais Wilson
52 rue des Paquis
1201 Geneva
Tel. 41 22 7327117
Fax 41 22 7385046
Telex 412436 csen ch
O Centre for Our Common Future
- Dr Claude Martin
Director General
WWF-International
Ave du Mont-Blanc
1196 Gland
Tel. 41 22 3649509
Fax 41 22 3648219
NG WWF Schweiz
O WWF-International
- Sr Obdulio Menghi
Coordinador Científico
Secretaría CITES/PNUMA
15, Ch des Anémones
1219 Geneva
O Secretaria CITES/PNUMA
- Dr Jacques Moreillon
Secretary General
World Organization of the Scout Movement
World Scout Bureau
- P.O. Box 241
1211 Geneva 4
Tel. 41 22 3204233
Fax 41 22 7812053
Telex 428 139 wsb ch
IN World Organization of the Scout Movement
- Maître J. Morier-Genoud
Representative of the Swiss Confederation to the IUCN Council
Rue Centrale 5 Case postale
1002 Lausanne
Tel. 41 22 3127048
Fax 41 22 3110640
ST Office fédéral de l'environnement des forêts et du paysage (OFEFP)
NG INTERCOOPERATION
NG Schweizerischer Bund Fur Naturschutz
IUCN Council Member
- Mr Don Person
c/o Arthur Andersen SA
29 route de Pré Bois
1215 Geneva 15
Tel. 41 22 7864242
Fax 41 22 7364540
IUCN Council Member
IUCN Treasurer
- Sir Shridath Ramphal
President IUCN
c/o rue Mauverney 28
1196 Gland
Tel. 41 22 9990001
Fax 41 22 9990002
IUCN Council Member
IUCN President
- Mr Fulai Sheng
WWF International
Avenue du Mont Blanc
1196 Gland
Tel. 41 22 3649517
Fax 41 22 3648219
O WWF International
- Mr Gordon Shepherd
WWF International
Avenue du Mont Blanc
1299 Gland
Tel. 41 22 3649111
Fax 41 22 3649111
O WWF International
- Dr Julius-Anton Smeyers
Comité d'Action pour la Défense des Animaux en Péril
Attn: Mme Jeanne Marchig
Président
C.P.14
1223 Cologny, Genève
- Tel. 41 22 3496800
Fax 41 22 3496458
NG Comité d'Action pour la Défense des Animaux en Péril
- Mr Paul Sochaczewski
WWF International
Avenue du Mont Blanc
1196 Gland
Tel. 41 22 3649111
Fax 41 22 3649111
O WWF International
- Ambassador Igreg Topkov
Secretary General
CITES Secretariat
15, chemin des Anémones
Case postale 456
1219 Châtelaïne-Genève
Tel. 41 22 7973417
Fax 41 22 9799149
O CITES Secretariat
- Mrs Catherine Wenk
WWF - International
Ave. du Mont Blanc
1196 Gland
Tel. 41 22 3649502
Fax 41 22 3645829
O WWF - International
- Syrian Arab Republic/
République arabe syrienne/República Arabe de Siria**
- Dr Youssef Barkoudah
Head of S.B.S.
Syrian Biologist Society
Faculty of Sciences
Damascus University
P.O. Box 2440
Damascus
Tel. 963 11 755713
Fax 963 11 755712
O Syrian Biologist Society
- Tanzania/Tanzanie/
Tanzania**
- Ms Rose Kalemera
Journalists for Environment,
Tanzania
c/o GEF/FAO
Regional Biodiversity Support
P.O. Box 2
Dar-es-Salaam
O Journalists for Environment,
Tanzania
- Prof. Idris Kikula
Institute of Resource Assessment, Tanzania
P.O. Box 35097
Dar-es-Salaam
O Institute of Resource Assessment, Tanzania
- Mr B.N.N. Mbano
Wildlife Division, Ministry of Tourism, Natural Resources and Environment
P.O. Box 1994
Dar-es-Salaam
Tel. 255 51 44468
Fax 255 51 23230
GA Wildlife Division, Ministry of Tourism, Natural Resources and Environment
O CNPPA
- Mr Lota Melamari
Director General
Tanzania National Parks
P.O. Box 3134
Arusha
Tel. 255 57 3471
Fax 255 57 8216
GA Tanzania National Parks
O CNPPA
- Mr Muhidin A. Ndolanga
Director
Wildlife Division, Ministry of Tourism, Natural Resources and Environment
P.O. Box 1994
Dar-es-Salaam
Tel. 255 51 44468
Fax 255 51 23230
GA Wildlife Division, Ministry of Tourism, Natural Resources and Environment
- Mr Sosthenes Safari
JET
P.O. Box 63080
Dar-es-Salaam
Tel. 255 51 34721
O JET
- Thailand/Thaïlande/
Tailandia**
- Prof. Chatsumarn Kabilsingh
Thammasat University
Bangkok 10200
Fax 66 2 2248099
- Mr Pong Leng-EE
Director General
Royal Forest Department
Paholyothin Road

Chatuckhak
Bangkok 10900
ST Royal Forest Department

Mr Tawee Nootong
Royal Forest Department
Paholyothin Road
Chatuckhak
Bangkok 10900
Tel. 66 2 56142923
Fax 66 2 5614836
ST Royal Forest Department

Mr Boonlert Phasuk
Department of Fisheries
(Bangkhan University
Campus)
Department of Fisheries
Phahonyothin Rd
Bangkok 10900
Tel. 66 2 5794528
Fax 66 2 5620530
O Department of Fisheries
(Bangkhan University
Campus)
O SSC

Mr Wijam Witayasak
Royal Forest Department
Ministry of Agriculture and
Cooperatives
Chatuchak
Bangkok 10900
Tel. 66 2 5794430
Fax 66 2 5798611
O Royal Forest Department

Tunisia/Tunisie/ Túnez

Mrs H. Chalbi-Drissi
Secrétariat à la Recherche
Scientifique et à la
Technologie
6 rue Ali Ibn Abi Taleb
Menzah 6
1004 Tunis
Tel. 216 1 238954
Fax 216 1 750658
O Secrétariat à la Recherche
Scientifique et à la
Technologie

Dr Ali Mtimet
Assoc. Tunisienne pour la
Protection de la Nature et
l'Environnement
12 rue Tantaoui
El Jawhari - El Omrane
1002 Tunis
Tel. 216 1 288141
Fax 216 1 797295
NG Assoc. Tunisienne pour
la Protection de la
Nature et
l'Environnement

Turkey/Turquie/ Turquía

Dr Figen Erkoç
Authority for Protection of
Special Areas
Koza Sokak No. 32
Gazi Osman Pasa
Ankara 06700
Tel. 90 312 4403039
Fax 90 312 4408553
GA Authority for Protection
of Special Areas

Sr Samim Erol Guncer
Ministry of Environment
Turkish Embassy
11 deSeptiembre 1382
1426 Buenos Aires
Argentina
Tel. 54 1 7857203
Fax 54 1 7849179
ST Ministry of Environment

Mr Tansu Gurpinar
Deputy General Director
Ministry of Environment
General Directorate of
Environmental Protection
Istanbul Cad No.88
06060 Ankara
Tel. 90 4 3419951
Fax 90 4 3424001
ST Ministry of Environment
GA Ministry for the
Protection of Special
Areas

Turkmenistan/ Turkménistan/ Turkmenistán

Dr Khabibulla Atamuradov
First Deputy Chairman
Turkmenian Society for
Conservation of Nature
Street "50 years of TSSR"
House 23 Apt.1
744000 Ashkhabad
Tel. 7 3632 297727
Fax 7 3632 255112
O Turkmenian Society for
Conservation of
Nature

Uganda/Ouganda/ Uganda

Dr Henry
Aryamanya- Mugisha
Ministry of Natural Resources
P.O. Box 9629
Kampala
Tel. 256 41 236817

Fax 256 41 236819
O Ministry of Natural
Resources

Mr Ben Zedde Dramadri
Permanent Secretary
Ministry of Natural Resources
P.O. Box 7270
Kampala
Tel. 256 41 230243
Fax 256 41 236819
O Ministry of Natural
Resources

Dr Eric Edroma
Director
Uganda National Parks
P.O. Box 3530
Kampala
Tel. 256 41 530158
Fax 256 41 530159
GA Uganda National Parks
O SSC
O CEC
O CNPPA

Dr V. Kajubiri-Froelich
Uganda National Parks
Wildlife Clubs of Uganda
P.O. Box 4596
Kampala
Tel. 256 41 530632
GA Uganda National Parks
O CEC

Mr Frederick Kigenyi
Ministry of Natural Resources
Forestry HQ
Box 1752
Kampala
Tel. 256 41 251916
O Ministry of Natural
Resources

Mr Gumonye P. Mafabi
Ministry of Natural Resources
Department of Environment
Protection
P.O. Box 9629
Kampala
Tel. 256 41 230243
O Ministry of Natural
Resources

Mr Moses Okua
Uganda Game Department
Ministry of Tourism, Wildlife
and Antiquities
P.O. Box 4
Entebbe
Tel. 256 42 20073
GA Uganda Game
Department

United Arab Emirates/Emirats arabes unis/Emiratos Arabes Unidos

Dr Dick Hornby
Emirates Natural History
Group
N.A.R.C.
P.O. Box 45553
Abu Dhabi
Tel. 971 2 319317
Fax 971 2 349154
NG Emirates Natural
History Group

United Kingdom/ Royaume-Uni/ Reino Unido

Mrs Juliette Bailey
Executive Officer
International Fur Trade
Federation
2 The Quintet
Churchfield Road
Walton-on-Thames
Surrey KT12 2TZ
Tel. 44 932 232866
Fax 44 932 232656
IN International Fur Trade
Federation

Mr Stephen Bass
International Institute for
Environment and
Development
3 Endsleigh Street
London, WC1H 0DD
Tel. 44 71 3882117
Fax 44 71 3882826
AF International Institute
for Environment and
Development
O CESP

Prof. R.J. Berry
Department of Biology
Medawar Building
University College London
Gower Street
London WC1E 6BT
Tel. 44 71 3807170
Fax 44 71 3807026
NG British Ecological
Society
NG Institute of Biology
NG The Mammal Society
O CESP

Ms Catherine Bickmore
Landscape Institute
C/o Travers Morgan

2, Killick Street
London NI 9JJ
Tel. 44 71 2787373
Fax 44 71 2783476
NG Landscape Institute
O CESP

Dr Neil Chalmers
Director
Natural History Museum
Cromwell Road
London SW7 5BD
Tel. 44 71 9389202
Fax 44 71 9388799
O Natural History Museum

Dr Roger Clarke
Countryside Commission
John Dower House
Crescent Place
Cheltenham Glos GL50 3RA
Tel. 44 242 521381
Fax 44 242 224962
ST Joint Nature
Conservation
Committee

Dr Mark Collins
Director
World Conservation
Monitoring Centre
(WCMC)
219 Huntingdon Road
Cambridge CB3 0DL
Tel. 44 223 277314
Fax 44 223 277136
NG Royal Entomological
Society of London
O SSC
O WCMC

Mrs Valerie Dack
International Policy Branch
Joint Nature Conservation
Committee
Monkstone House
Peterborough PE1 1JY
Tel. 44 733 62626
Fax 44 733 555948
ST Joint Nature
Conservation
Committee

Mr Adrian Darby
Plantlife
Kemerton Court
Tewkesbury
Glos. GL20 7HY
Tel. 44 386 725254
Fax 44 386 725254
NG Plantlife
O SSC

Prof. Nigel Dower
Lecturer
University of Aberdeen
Department of Philosophy
King's College

Aberdeen AB9 2UB
Fax 44 224 272369
O University of Aberdeen

Dr Michael Ford
Head, International Policy
Branch
Joint Nature Conservation
Committee
Monkstone House
Peterborough PE1 1JY
Tel. 44 733 62626
Fax 44 733 555948
ST Joint Nature
Conservation
Committee
O SSC

Mr Alistair Gammell
Royal Society for the
Protection of Birds
The Lodge
Sandy
Beds SG19 2DL
Tel. 44 767 680551
Fax 44 767 692365
NG Falklands Islands
Foundation
NG The Gibraltar
Ornithological and
Natural History
Society
NG National Trust for
Places of Historic
Interest or Natural
Beauty
NG Royal Society for the
Protection of Birds

Dr Kevin John Gaston
Natural History Museum
Cromwell Road
London SW7 5BD
Tel. 44 71 9389320
Fax 44 71 9388937
AF Natural History Museum

Mr Bryn Green
Environment Section
Wye College
Wye, Ashford
Kent
Tel. 44 233 812401
Fax 44 233 812855
O CESP

Dr Charlotte Grezo
Corporate MSE
BP plc, Britannic House
1 Finsbury Circus
London EC2M 7BA
Tel. 44 71 4964158
Fax 44 71 4964507

Mr Ivan Hattingh
Television Trust for the
Environment
c/o WWF

Weyside Park
Godalming
Surrey GU7 1XR
Tel. 44 483 426444
Fax 44 483 426409
NG Television Trust for the
Environment
O WWF
O CEC

Dr John Hemming
Royal Geographical Society
1 Kensington Gore
London SW7 2AR
Tel. 44 71 5895466
Fax 44 71 5844447
NG Royal Geographical
Society

Mr Robert Hepworth
Joint Nature Conservation
Committee
Dept. of the Environment
Tollgate House
Bristol BS2 9DJ
Tel. 44 272 218336
Fax 44 272 218182
ST Joint Nature
Conservation
Committee

Dr Vernon Heywood
Dept. of Botany
School of Plant Sciences
Reading University
White Knights
Reading RG6 2AS
Tel. 44 734 318160
Fax 44 734 753676

Ms Julie Hill
International Institute for
Environment and
Development (IIED)
The Green Alliance
49 Wellington Street
London WC2E 7BN
Tel. 44 71 8360341
Fax 44 71 2409205
O International Institute for
Environment and
Development (IIED)

Dr Christoph Imboden
Director General
Birdlife International
Wellbrook Court
Giiton Road
Cambridge CB3 0NA
Tel. 44 223 277318
Fax 44 223 277200
IN Birdlife International

Mr John Ingamells
British Embassy
Luis Agotte 2412
Buenos Aires
Argentina

Tel. 54 1 8037070
Fax 54 1 8065713
ST Joint Nature
Conservation
Committee

Mr Clive Jermy
The Natural History Museum
Dept. of Botany
Cromwell Road
London SW7 5BD
Tel. 44 71 9389428
Fax 44 71 9389260
O SSC

Dr Martin Kelsey
Birdlife International
Wellbrook Court
Girton Road
Cambridge CB3 0NA
Tel. 44 223 277318
Fax 44 223 277200
NG Dansk Ornitologisk
Forening
NG Liga para a Protecçao
da Natureza
NG Naturschutzbund
Deutschland
NG Schweizer Vogelschutz
(SVS)
NG Swedish Ornithological
Society
NG Vogelbescherming
Nederland
NG Wild Bird Society of
Japan
IN Birdlife International

Dr Lawrence Lee
Agriculture and Fisheries
Department
Canton Road Govt. Offices,
14/F
393 Canton Road
Kowloon
Hong Kong
Tel. 852 733 2100
Fax 852 311 3731
GA Agriculture and
Fisheries Department

Dr Georgina M. Mace
Zoological Society of London
Regent's Park
London NW1 4RY
Tel. 44 71 223333
Fax 44 71 4832237
Telex 265247 longoo 9
O Zoological Society of
London
O SSC

Mr John MacKinnon
Asian Bureau for
Conservation
19/E Capitol Building
191 Lockhart Rd
Wanchai
Hong Kong

Tel. 852 598 6960
 O Asian Bureau for Conservation
 O SSC
 O CNPPA

Mr Paul Madden
 Joint Nature Conservation Committee
 Foreign and Commonwealth Office
 Environment Science & Energy Dept.
 London SW1H 9NL
 Tel. 44 71 210 0435
 Fax 44 71 210 0447
 ST Joint Nature Conservation Committee

Mr Jeremy J.C. Mallinson
 Jersey Wildlife Preservation Trust (JWPT)
 Les Augres Manor
 Trinity, Jersey JE3 5BF
 Channel Isles
 Tel. 44 534 864666
 Fax 44 534 865161
 NG Federation of Zoological Gardens of Great Britain and Ireland
 NG Marwell Zoological Park
 IN Jersey Wildlife Preservation Trust (JWPT)
 O SSC

Dr Edward Maltby
 Chairman, Wetlands Committee
 University of Exeter
 Wetland Ecosystem Research Group
 Dept. of Geography
 Exeter
 Tel. 44 392 263338
 Fax 44 392 263342
 O University of Exeter
 O COE

Dr Claude Martin
 WWF - Hong Kong
 Attn: Hon. Executive Director
 No. 1 Tramway Path
 P.O. Box 12721
 Hong Kong
 NG WWF - Hong Kong

Dr Mike Moser
 Director
 International Waterfowl and Wetlands Research Bureau (IWRB)
 Slimbridge
 Gloucester GL2 7BX
 Tel. 44 453 890624
 Fax 44 453 890697

IN International Waterfowl and Wetlands Research Bureau (IWRB)
 O SSC

Dr Norman Myers
 Upper Meadow
 Old Road
 Headington
 Oxford OX3 8SZ

Dr Joy Palmer
 School of Education
 University of Durham
 Leazes Road
 Durham DH1 1TA
 Tel. 44 91 3743540
 Fax 44 91 3743506
 O CEC

Mr Vassili Papastavrou
 International Fund for Animal Welfare
 Tubwell House
 Crowborough
 E. Sussex TN6 2QH
 Tel. 44 892 668108
 Fax 44 892 665460
 O International Fund for Animal Welfare

Dr Robin Pellew
 Director
 WWF-UK
 Panda House
 Weyside Park
 Godalming
 Surrey GU7 1XR
 Tel. 44 483 4264446
 Fax 44 483 4264096
 NG National Trust for Scotland
 NG Royal Society for Nature Conservation
 NG WWF-UK

Dr Scott Perkin
 University of East Anglia
 School of Development Studies
 White Cottage
 Swardston Common
 Norwich NR14 8DZ
 Tel. 44 508 79886
 Fax 44 603 504256
 O University of East Anglia
 School of Development Studies

Prof. Adrian Phillips
 2 The Old Rectory
 Dumbleton
 Nr. Evesham WR11 6TQ
 Tel. 44 386 882094
 Fax 44 386 882094
 O CNPPA

Mrs Cassandra Phillips
 2, The Old Rectory
 Dumbleton WR11 6 TG
 Tel. 44 386 882055
 Fax 44 386 882055
 NG Wildfowl and Wetlands Trust

Dr Darrell Poscy
 St. Anthony's College
 Oxford OX2 6J
 Tel. 44 850 372860
 Fax 44 865 327860
 O St. Anthony's College

Dr George Rabb
 Zoological Society of London
 Attn: Alexandra M. Dixon
 Conservation Office
 Regents Park
 London NW1 4RY
 Tel. 44 71 7223333
 Fax 44 71 1891196
 NG Zoological Society of London
 NG Twycross Zoo East
 Midland Zoological Society

Dr Michael Rands
 BirdLife International
 Wellbrook Court
 Girton Road
 Cambridge CB3 0NA
 Tel. 44 223 277318
 Fax 44 223 277200
 NG Dansk Ornitologisk Forening
 NGLiga para a Proteccao de Natureza
 NG Naturschutzbund Deutschland
 NG Wild Bird Society of Japan
 NG Vogelbescherming Nederland
 NG Swedish Ornithological Society
 NG Schweizer Vogelschutz (SVS)
 IN BirdLife International

Mr Stephen Robinson
 The Environment Council
 21 Elizabeth Street
 London SW1W 9RP
 Tel. 44 71 8248411
 Fax 44 71 7309941
 NG The Environment Council
 O CESP

Mr Mark Rose
 Director
 Fauna and Flora Preservation Society
 1 Kensington Gore
 London SW7 2AR
 Tel. 44 71 8238899

Fax 44 71 8239690
 IN Fauna and Flora Preservation Society

Mr John Rowley
 Editor, People and the Planet
 International Planned Parenthood Federation
 60 Twisden Road
 London NW5 1DN
 Tel. 44 71 4853136
 Fax 44 71 2670874
 O International Planned Parenthood Federation

Mr Matthew Rowntree
 Ash Cottage
 Ashwell
 Nr Baldock
 Hertfordshire
 Tel. 44 462 742715
 Fax 44 487 843330
 O CEC
 O CNPPA

Mr Richard Sandbrook
 Executive Director
 International Institute for Environment & Development (IIED)
 3 Endsleigh Street
 London WC1H 0DD
 Tel. 44 71 3882117
 Fax 44 71 3882826
 O International Institute for Environment & Development (IIED)

Mr Parmesh Shah
 International Institute for Environment and Development
 3 Endsleigh Street
 London, WC1H 0DD
 Tel. 44 71 3882117
 Fax 44 71 3882826
 AF International Institute for Environment and Development
 O SSC

Mr Robin Sharp
 Joint Nature Conservation Committee
 Department of the Environment
 2 Marsham Street
 London SW1P 3EB
 Tel. 44 71 2763682
 Fax 44 71 2763349
 ST Joint Nature Conservation Committee

Mr Claudio Sillero Z.
 CANID Specialist Group SSC
 Wildlife Conservation Research Unit
 Zoology Department

South Parks Road
Oxford OX1 3PS
Tel. 44 865 271128
Fax 44 865 310447
O SSC

Prof. John Smyth
Glenpark
Johnstonc
Renfrewshire PA5 05P
Tel. 44 505 320219
Fax 44 505 320219
NG Royal Zoological
Society of Scotland
O CEC

Dr John Taylor
Royal Society for the
Protection of Birds
The Lodge
Sandy
Beds SG19 2DL
Tel. 44 767 680551
Fax 44 767 692365
NG Royal Society for the
Protection of Birds

Dr J.B. Thomsen
TRAFFIC International
219 Huntingdon Road
Cambridge CB3 0DL
Tel. 44 22 3277427
Fax 44 22 3277237
O TRAFFIC International
O SSC

Dr Beatriz Torres
BirdLife International
Wellbrook Court
Girton Road
Cambridge CB3 0NA
IN BirdLife International

Mr William M.L. Travers
Born Free Foundation
Coldharbour
Dorking
Surrey, RH5 6HA
Tel. 44 306 712091
Fax 44 306 713350
O Born Free Foundation
O SSC

Mr Roger Wilson
Foundation for International
Environmental Law and
Development
46-47 Russell Square
London WC1B 4JP
Tel. 44 71 6377950
Fax 44 71 6377951
NG Foundation for
International
Environmental Law
and Development

Dr Adrian Wood
The University of
Huddersfield
Dept. of Geographical and
Environmental Sciences
Queensgate
Huddersfield, HD1 3DH
Tel. 44 484 472246
Fax 44 484 516151
O CESP

Mr Fred R. Woodward
c/o Natural History Dept.
Art Gallery and Museum
Kelvingrove
Glasgow G3 8AG
Scotland
Tel. 44 41 3573929
Fax 44 41 3574537
O SSC

Mr Graham Wynne
Royal Society for the
Protection of Birds
The Lodge
Sandy
Beds SG19 2DL
Tel. 44 767 680551
Fax 44 767 692365
NG Royal Society for the
Protection of Birds

Ms Barbara Young
Chief Executive
Royal Society for the
Protection of Birds
The Lodge
Sandy
Beds SG19 2DL
Tel. 44 767 680551
Fax 44 767 692365
NG Royal Society for the
Protection of Birds

Ms Basia Zaba
Centre for Population Studies
99, Gower Street
London WC1E 6AZ
Tel. 44 71 3883071
Fax 44 71 3883076
O Centre for Population
Studies

**United States/
Etats-Unis/Estados
Unidos**

Dr Andronico Adede
United Nations Office of
Legal Affairs
Codification Division
(S-3450A)
United Nations
New York NY 10017
Tel. 1 212 9635333
Fax 1 212 9631913

O United Nations
O CEL

Dr Tundi Agardy
WWF-US
1250 24th Street N.W.
Washington DC 20037
O WWF-US
O SSC
O CNPPA
O COE

Col. John A. Anderson
Lincoln Filene Center for
Citizenship and Public
Affaire
Tufts University
Medford MA 02155
Tel. 1 617 6287932
NG Lincoln Filene Center
for Citizenship and
Public Affairs

Ms Nancy Anderson
Lincoln Filene Center for
Citizenship and Public
Affairs
Tufts University
15 Talbot Avenue
Medford MA 02155
Tel. 1 617 6287932
Fax 1 617 6287932
NG Lincoln Filene Center
for Citizenship and
Public Affairs

Mr Walter Arensberg
World Resources Institute
1709 New York Avenue NW
Washington DC 20006
Tel. 1 202 6622588
Fax 1 202 6380036
O World Resources Institute

Ms Susan P. Bass
Environmental Law Institute
1616 P St. N.W.
Washington DC 20036
Tel. 1 202 3285150
Fax 1 202 3285002
O Environmental Law
Institute

Ambassador Bhagwat-Singh
IUCN-United Nations Office
404 East 66 Street
New York
Fax 1 212 734 7608
O IUCN-United Nations
Office

Dr Katlileen Blanchard
Atlantic Center for the
Environment
55 South Main St.
Ipswich MA 01938
Tel. 1 508 3560038
Fax 1 508 3567322

NG Atlantic Center for the
Environment

Mr Curtis Bohlen
Center for Marine
Conservation
1725 De Sales Street NW
Washington DC 20036
Tel. 1 202 4295009
NG Center for Marine
Conservation

Ms Dorene Bolze
NYZS/Wildlife Conservation
International
International Programs
185th St. & Southern Blvd.
Bronx 10460-1099
New York
Tel. 1 718 2205895
Fax 1 718 3644275
NG NYZS/Wildlife
Conservation
International

Dr David-Holt Boshart
NAP International
11000-32 Metro Pkwy
Fort Myers, Florida
3391-1293
Tel. 1813 9397518
Fax 1 813 9362788
O NAP International

Mr Ian A. Bowles
Conservation International
1015 18th Street N.W.
Suite 1000
Washington DC 20036
Tel. 1 202 4295660
Fax 1 202 8875188
IN Conservation
International

Ms Barbara J. Bramble
National Wildlife Federation
1400 16th Street, N.W. 20036
Washington DC 20036
Tel. 1 202 7976601
Fax 1 202 7975486
O National Wildlife
Federation

Ms Lorraine Brooke
Inuit Circumpolar Conference
Calais Building
608 - 3201 "C" Street
Anchorage
Alaska 99503-3934
Tel. 1 907 5636917
Fax 1 907 5620880
IN Inuit Circumpolar
Conference

Mr Daniel Brooks
Houston Zoological Gardens
1513 N. MacGregor
Houston TX 77030

Tel. 1 713 5203281
 Fax 1 713 5253330
 O Houston Zoological Gardens
 O SSC

Mr William Y. Brown
 Environmental Law Institute
 1616 P St. N.W.
 Washington DC 20036
 Tel. 1 202 3285150
 Fax 1 202 3285002
 NG Environmental Law Institute

Dr Donald Bruning
 NYZS/Wildlife Conservation International
 Ornithology Department
 185th St. & Southern Blvd.
 Bronx 10460-1099
 New York
 Tel. 1718 2205159
 Fax 1 718 2207114
 NG NYZS/Wildlife Conservation International
 O SSC

Mr John Callewaert
 5701 S. Woodlawn
 Chicago IL 60637
 Tel. 1 312 7533199
 Fax 1 312 7521323
 O CESP

Ms Kathryn Cameron-Porter
 Conservation International
 1015 18th Street N.W.
 Suite 1000
 Washington DC 20036
 Tel. 1 202 4295660
 Fax 1 202 8875188
 IN Conservation International

Mr Richard Carpenter
 United Nations University
 Rt 5 Box 277
 Charlottesville VA 22901
 Tel. 1 804 9746010
 O United Nations University
 O CEL

Ms Susan Casey-Lefkowitz
 Environmental Law Institute
 1616 P St. N.W.
 Washington DC 20036
 Tel. 1 202 9393811
 Fax 1 202 3285002
 NG Environmental Law Institute

Dr Gonzalo Castro
 Wetlands for the Americas
 P.O. Box 1770
 Manomet MA 02345
 Tel. 1 508 2246521
 Fax 1 508 2249220

O Wetlands for the Americas

Dr L. Christoffersen
 Christoffersen Associates
 2312 Kimbro Street
 Alexandria VA 22307
 O Christoffersen Associates

Dr Robert Cook
 NYZS/Wildlife Conservation International
 Animal Health Center
 185th St. & Southern Blvd.
 Bronx 10460-1099
 New York
 Tel. 1 718 2207100
 Fax 1 718 2207126
 O NYZS/Wildlife Conservation International
 O SSC

Mr Thomas Dalil
 9720 Executive Center Drive
 St. Petersburg, Florida
 Tel. 1 813 8933624
 Fax 1 813 8933860
 O Ramsar

Dr Charles W. Dane
 U.S. Fish and Wildlife Service
 Office of Scientific Authority
 Mail Stop: ARLSQ Rm, 725
 U.S. Fish and Wildlife Service
 Washington DC 20240
 Tel. 1 703 3581708
 Fax 1 703 3582276
 O U.S. Fish and Wildlife Service

Mr Luke Danielson
 Lawyer
 Global Response
 1775 Sherman St. No. 1875
 Denver Co. 80203
 Tel. 1 303 8631115
 Fax 1 303 8321405
 O Global Response

Mr Faisal Dean
 Environmental Consultant
 RT2 Box 2607
 Front Royal VA 22630
 Tel. 1 703 8371132
 Fax 1 703 6368700
 O CNPPA

Mrs Julie Denny-Hughes
 IUCN-CESP Work Group
 Meadville/Lombard Theol.
 School
 5701 S. Woodlawn Ave.
 Chicago IL 60637
 Tel. 1 312 7533199
 Fax 1 312 7521323
 O CESP

Ms Julie Didion
 California Institute of Public Affaire
 P.O. Box 189040
 Sacramento
 California 95818
 Tel. 1916 4422472
 Fax 1 916 4422478
 NG California Institute of Public Affairs
 O CESP

Dr Marc J. Dourojeanni
 Chief, Environment Protection Division
 Interamerican Development Bank
 1300 New York Avenue,
 N.W.
 Washington DC 20577
 Tel. 1 202 6231795
 Fax 1 202 6231315
 O Interamerican Development Bank
 O CNPPA

Ms Susan Drake
 U.S. Department of State
 OES/ETC
 2201 C Street NW
 Room 4325
 Washington DC 20520
 Tel. 1 202 647-3367
 Fax 1202 736-7351
 ST U.S. Department of State

Ms Victoria Drake
 Great Lakes Protection Fund
 1100 N. Dearborn #911
 Chicago, IL 60610
 Tel. 1 312 6645403
 Fax 1 312 2010683
 O Great Lakes Protection Fund

Dr Alfred Duda
 Water Resources Specialist
 World Bank
 Environment Department
 Washington DC 20433
 Tel. 1202 4731077
 Fax 1 202 4770968
 O World Bank

Ms Donna Dwiggin
 Program Assistant
 Biodiversity
 World Resources Institute
 1709 New York Avenue, NW
 Washington DC 20006
 Tel. 1 202 6622526
 Fax 1 202 6380036
 NG World Resources Institute

Mr Ingmar Egede
 Vice President
 Inuit Circumpolar Conference
 Calais Building

608 - 3201 "C" Street
 Anchorage
 Alaska 99503-3934
 Tel. 1 907 5636917
 Fax 1 907 5620880
 IN Inuit Circumpolar Conference

Mrs Joan Engel
 5701 S. Woodlawn Avenue
 Chicago IL 60637
 Tel. 1 312 7533199
 Fax 1 312 7531323
 O CESP

Prof Ron Engel
 5701 S. Woodlawn Ave.
 Chicago IL 60637
 Tel. 1 312 7533199
 Fax 1 312 7531323
 O CESP

Dr Ardith A. Eudey
 International Primatological Society
 164 Dayton Street
 Upland CA 91786
 Tel. 1 909 9829832
 Fax 1 909 9829832
 IN International Primatological Society
 O SSC

Mrs Dora Eudey
 International Primatological Society
 164 Dayton Street
 Upland CA 91786
 Tel. 1 909 9829832
 Fax 1 909 9829832
 O International Primatological Society

Dr Enrique Forero
 Institute of Systematic Botany
 The New York Botanical Garden
 Bronx NY 10458-5126
 Tel. 1 718 8178628
 Fax 1 718 5626780
 O Institute of Systematic Botany
 O SSC

Dr Pat Foster-Turley
 US-AEP/AID
 320 21st Street N.W.
 Suite 3319
 Washington DC 20523
 Tel. 1 202 7364875
 Fax 1 202 6477368
 NG International Snow Leopard Trust
 O US-AEP/AID

Dr William Fox
 Director, Office of Protected Resources
 U.S. Department of Commerce

National Marine Fisheries Service National Oceanic and Atmospheric Administration 1335 East West Highway Silver Spring MD 20910 Tel. 1301 713-2333 Fax 1 301 713-0376 GA National Oceanic and Atmospheric Administration, U.S. Department of Commerce	17 & Constitution Washington D.C. Tel. 1 202 4583000 O Comision del Medio Ambiente del Consejo Permanente de la O.E.A. Dr Denis Goulet 0-119 Hesburgh Center Notre Dame Indiana Tel. 1 219 6315250 Fax 1 219 6316973 O CESP	Tel. 1 802 4256509 Fax 1 802 4256509 O CNPPA Dr David A. Harcharik Office of International Forestry US Forest Service US Department of Agriculture P.O. Box 96090 Washington DC 20090-6090 Tel. 1 202 2051575 Fax 1 202 2051603 GA US Department of Agriculture - Forest Service	NG National Wildlife Federation Mr Mario Ibarra International Indian Treaty Council (IITC) 123 Townsend Street #575 San Francisco CA 94107 Tel. 1 415 5121501 Fax 1 415 5121507 IN International Indian Treaty Council (IITC)
Prof. Eduardo Fuentes United Nations Development Programme (UNDP) One United Nations Plaza New York NY 10017 Tel. 1 212 9065773 Fax 1 212 9066998 O United Nations Development Programme (UNDP)	Dr John Grandy International Primate Protection League P.O. Box 766 Summerville SC 29484 Tel. 1 301 2583140 Fax 1 301 2583080 IN International Primate Protection League O SSC	Dr Robert Hoffmann Assistant Secretary Smithsonian Institution SI-120 Washington DC 20560 Tel. 1 202 3572903 Fax 1 202 3574482 NG Smithsonian Institution O SSC	Mr Charles Johnson Inuit Circumpolar Conference Calais Building 608 - 3201 "C" Street Anchorage Alaska Tel. 1907 563 6917 Fax 1 907 562 0880 O Inuit Circumpolar Conference
Mr J. W. Futrell President Environmental Law Institute 1616 P Street NW Suite 200 Washington DC 20036	Mr Lynn A. Greenwalt National Wildlife Federation 1400 16th Street, N.W. Washington DC 20036 Tel. 1 202 7976669 Fax 1 202 7975486 NG National Wildlife Federation	Dr Thomas F. Hourigan Intern. Environ. Policy Analyst Agency for International Development (USAID) PPC D.C., Room 3641 NS Washington DC Tel. 1 202 6475963 Fax 1 202 6475189 GA Agency for International Development (AID)	Ms Nathalie Johnson Environmental Specialist World Bank 1818 H St. N.W. Washington DC 20433 Tel. 1 202 4733765 Fax 1 202 4770551 O World Bank
Mr Richard Giamberdine Park Planner United States Department of the Interior (National Park Service) National Park Service Center -DEP 7333 West Jefferson Ave., Suite 455 PO Box 25287 Denver CO 80225-0287 Tel. 1 303 9695406 Fax 1 303 9695411 GA United States Department of the Interior (National Park Service)	Dr Jay D. Hair President National Wildlife Federation 1400 Sixteenth St. N.W. Washington DC 20036 Tel. 1 202 7976842 Fax 1 202 7976646 NG National Wildlife Federation IUCN Council Member IUCN President Elect	Mrs Roberta Huber Conservation International 1015, 18th St N.W., Suite 1000 Washington DC 20036 Tel. 1 202 9732254 Fax 1 202 8875788 O Conservation International	Dr William Karesh NYZS/Wildlife Conservation International Animal Health Center 185th St. & Southern Blvd. Bronx 10460-1099 New York Tel. 1 718 2205892 Fax 1 718 2207126 NG NYZS/Wildlife Conservation International O NYZS/Wildlife Conservation International O SSC
Mr Luis Gomez-Echeverri United Nations Development Programme One United Nations Plaza New York NY 10017 Tel. 1 212 9065000 Fax 1 212 9066947 O United Nations Development Programme	Prof. Stephan Halloy Ecologist American Committee for International Conservation Crop & Food Research Invermay Private Bag 50034 Mosgiel Tel. 64 3 4893809 Fax 64 3 4893739 NG American Committee for International Conservation	Dr Andrew Hudson Acting Director Earthwatch-The Center for Field Research 680 Mt. Auburn St. Watertown MA 02172 Tel. 1 617 9268200 Fax 1 617 9268532 NG Earthwatch-The Center for Field Research O CEC	Mrs Shelia Davis Lawrence Special US Representative to IUCN - The World Conservation Union US Department of State IO/T Room 5336 2201 C Street, NW Washington DC 20520 Tel. 1 202 647-2752 Fax 1 202 647-8902 ST Department of State, Bureau of Oceans, International Environmental & Scientific Affairs
Embajador Fernando Gonzalez Guyer Representante Comision del Medio Ambiente del Consejo Permanente de la O.E.A.	Dr Larry Hamilton Islands and Highlands Environmental Consultancy RR1 Box 1685 A Hinesburg VT 05461	Mr Stewart J. Hudson National Wildlife Federation 1400 16th Street, N.W. Washington DC 20036 Tel. 1 202 7976602 Fax 1 202 7975486	Dr George Ledec World Bank

Room I-4044
World Bank
1818 H.St. N.W.
Washington DC 20433
Tel. 1 202 4739267
Fax 1 202 6769373
O World Bank

Prof. Jane Lubchenco
International Council of
Scientific Unions
Oregon State University
Department of Zoology
Cordley Hall 3029
Corvallis OR 97331-2914
Tel. 1 503 7375337
Fax 1 503 7373360
O International Council of
Scientific Unions

Dr Kathy MacKinnon
World Bank
Environment Department
World Bank
1818 H.St. N.W.
Washington DC 20433
Tel. 1 202 4584682
Fax 1 202 5223256
O World Bank
O SSC
O CNPPA

Mr Don MacLauchlan
Wildlife Management
Institute
444 North Capitol Street,
N.W.
Suite 544
Washington DC 20001
Tel. 1 202 6247890
Fax 1 202 6247891
NG Wildlife, Management
Institute

Dr Dan M. Martin
Director
John D & Catherine T.
McArthur Foundation
140 South Dearborn Street,
Suite 1100
Chicago IL 60603
Tel. 1 312 7268000
Fax 1 312 9206236
O John D & Catherine T.
McArthur Foundation

Mr Eric McClary
Foresta Institute for Ocean
and Mountain Studies
P.O. Box 41567
Tucson AZ 85717
Tel. 1 602 3272911
Fax 1 602 8816174
NG Foresta Institute for
Ocean and Mountain
Studies

Mr J. Michael McCloskey
Chairman

Sierra Club
408 C Street, N.E.
Washington DC 20002
Tel. 1 202 5471141
Fax 1 202 5476009
IN Sierra Club
O CNPPA

Ms Maxine McCloskey
Defenders of Wildlife
5101 Westbard Avenue
Bethesda MY 20816
Tel. 1 301 2294967
Fax 1 202 8333349
NG Defenders of Wildlife

Dr Shirley McGreal
International Primate
Protection League
P.O.Box 766
Summerville SC 29484
Tel. 1 803 8712280
Fax 1 803 8717988
IN International Primate
Protection League

Mr Roger E. McManus
Center for Marine
Conservation
1725 De Seles Street N.W.
Washington DC 20036
Tel. 1 202 4295009
NG Center for Marine
Conservation
O SSC

Prof. Richard McNeil
106 Fernow Hall
Cornell University
Ithaca NY 14853
Tel. 1 607 2557703
Fax 1 607 2550349
O CNPPA

Dr Kenton R. Miller
World Resources Institute
1709 New York Avenue, NW
Suite 700
Washington DC 20006
Tel. 1 202 6622582
Fax 1 202 6380036
NG World Resources
Institute
O CNPPA

Dr Richard G. Miller
Foresta Institute for Ocean
and Mountain Studies
P.O. Box 41567
Tucson AZ 85717
Tel. 1 602 3272911
Fax 1 602 8816174
NG Foresta Institute for
Ocean and Mountain
Studies
O SSC
O CEC

Mr Robert C. Milne
Vice Chair
United States Department of
the Interior (National Park
Service)
P.O Box 37127
Washington DC 20013-7127
Tel. 1 202 3437083
Fax 1 202 3437059
GA United States
Department of the
Interior (National
Park Service)

Mrs Cristina Mittermeier
Conservation International
432 Walker Rd.
Great Falls VA 22066
Tel. 1 703 7595370
Fax 1 703 7595370
O Conservation
International

Dr R.A. Mittermeier
Conservation International
1015 18th Street N.W.
Suite 1000
Washington DC 20036
Tel. 1 202 9732211
Fax 1 202 8870192
Telex 9102499104
IN Conservation
International
IN International
Primatological Society
O SSC

Ms Julia M. Morris
U.S. Department of
Agriculture Forest Service
P.O. Box 96090
Washington D.C. 20090-6090
Tel. 1 202 2051571
Fax 1 202 2051603
O U.S. Department of
Agriculture Forest
Service

Ms Susan Murray
National Audubon Society
666 Pennsylvania Avenue, SE
Washington DC 20003
Tel. 1 202 5479009
Fax 1 202 5479022
O National Audubon
Society

Dr Ken Newcombe
GEF/ The World Bank
1818 H.St. N.W.
Washington DC 20433
Tel. 1 202 4736010
O GEF/ The World Bank

Mr Elliott Norse
Center for Marine
Conservation
1725 De Seles Street N.W.
Washington DC 20036

Tel. 1 202 429 5009
O Center for Marine
Conservation

Mr John O'Connor
World Bank
Room S 5041
1818 H.St. N.W.
Washington DC 20433
Tel. 1 202 4733805
Fax 1 202 4770565
O World Bank

Mr Silvio Olivieri
Conservation International
1015 18th Street, N.W.
Suite 1000
Washington DC 20036
Tel. 1 202 4295660
Fax 1 202 8870193
IN Conservation
International

Mr Richard Opper
Advisor
McKenna & Cuneo US
Government
750 B St S.E. 3200
San Diego CA 92101
Tel. 1 619 5955439
Fax 1 619 5955450
ST Department of State,
Bureau of Oceans,
International
Environmental and
Scientific Affaire

Prof. Richard Ottinger
Centre for Environmental
Legal Studies, Pace
University
78 North Broadway
White Plains NY 10603
Tel. 1 914 4224324
Fax 1 914 4224180
NG Centre for
Environmental Legal
Studies, Pace
University

Dr Claudio V. Padua
The Nature Conservancy
1815 N. Lynn St.
Arlington VA 22209
Tel. 1 703 8417420
Fax 1 703 8414880
NG The Nature
Conservancy
O SSC

Dr Francisco Palacio
Environmental Projects
8730 S.W. 51 Street
Miami FL 33167
Tel. 1 305 5987494
Fax 1 305 5987496
O Environmental Projects

Mr Rick Parsons
Game Conservation
International
445-B Carlisle Drive
Herndon VA 22070
Tel. 1 703 7092293
NG International
Foundation for the
Conservation of Game
IN Game Conservation
International
O SSC

Mr Miguel E. Pellerano
WWF-US
1250 24th Street, NW
Washington DC 20037
Tel. 1 202 8223450
Fax 1 202 2965348
NG WWF - US

Mr Rafe Pomerance
Department of State
Main State Building
Washington DC 20520
Tel. 1 202 6472232
Fax 1 202 6470217
O Department of State

Mr Caleb Pungowiyi
President
Inuit Circumpolar Conference
(ICC)
3201 'C' Street
Suite 608
Anchorage
Alaska AK 99503
Tel. 1 907 5636917
Fax 1 907 5620880
IN Inuit Circumpolar
Conference (ICC)

Ms Patricia Quillen
15453 Woods Valley Road
Valley Center CA 92082
Tel. 1 619 7493946
Fax 1 619 7491324
O SSC

Dr George Rabb
President
Chicago Zoological Society
Chicago Zoological Park
Brookfield IL 60513
Tel. 1 708 3870269
Fax 1 708 4853532
NG American Association
of Zoological Parks
and Aquariums
NG American Committee
for International
Conservation (ACIC)
NG American Society of
Ichthyologists and
Herpetologists
NG American Society for
Mammalogists
NG American Society of
Primatologists

NG Chicago Zoological
Society
NG Cleveland Zoological
Society
NG Denver Zoological
Foundation
NG Greater Los Angeles
Zoo Association
NG John G. Shedd
Aquarium
NG International Snow
Leopard Trust
NG Lincoln Park Zoological
Gardens
NG Riverbanks Zoological
Park
NG St. Louis Zoological
Park
NG Tulsa Zoological Park
NG Zoological Society of
San Diego
O Audubon Park and
Zoological Gardens
O SSC
IUCN Council Member

Mr Herb Raffaele
Western Hemisphere
Coordinator
Office of International Affairs
US Fish and Wildlife
Service
Department of the Interior
Room 860
4401 N. Fairfax Drive
Arlington VA 22203
Tel. 1 703 3581767
Fax 1 703 3582849
NG Office of International
Affaires US Fish and
Wildlife Service

Dr Mario Ramos
World Bank
Global Environment Facility
1818 H St. N.W.
Washington DC 20433
Tel. 1 202 4733297
Fax 1 202 4770551
O World Bank

Mr Alan C. Randall
The Nature Conservancy
1815 N. Lynn St.
Arlington VA 22209
Tel. 1 703 8414882
1 703 8414880
NG The Nature Conservancy

Dr Kent H. Redford
The Nature Conservancy
Latin American Division
The Nature Conservancy
1815 N. Lynn St.
Arlington VA 22209
Tel. 1 703 8414110
Fax 1 703 8414880
NG The Nature Conservancy
O SSC

Dr Colin Rees
World Bank
Land, Water and Natural
Habitats Division
1818 M St. N.W.
Washington DC
Tel. 1 202 4582715
Fax 1 202 4770568
O World Bank

Mr Bruce Rich
Environmental Defense Fund
1875 Connecticut Avenue
N.W.
Washington DC 20009
Tel. 1 202 3873500
Fax 1 202 2345084
Environmental Defense
Fund

Prof. Paul Risser
US National Committee for
SCOPE
3120 E. High Street
Oxford OH 45056
Tel. 1 513 5297040
Fax 1 513 5292121
O US National Committee
for SCOPE

Dr John G. Robinson
Vice President
NYZS/Wildlife Conservation
International
International Programs
185th St. & Southern Blvd.
Bronx 10460-1099
New York
Tel. 1 718 2206864
Fax 1 718 3644275
NG NYZS/Wildlife
Conservation
International
O SSC

Dr Michael H. Robinson
Smithsonian Institution
National Zoological Park
Washington DC 20008
Tel. 1 202 6734721
Fax 1 202 6734607
NG Smithsonian Institution

Prof. Nicholas Robinson
Center for Environmental
Legal Studies
Pace University
School of Law
78 North Broadway
White Plains NY 10603
Tel. 1 914 4224244
Fax 1 914 4224180
NG Center for
Environmental Legal
Studies, Pace
University, School of
Law
O CEL

Mr Steven C. Rockefeller
P.O. Box 648
Middlebury
Vermont 05753
Tel. 1 802 3889933
Fax 1 802 3881951
O CESP

Mr Eric Rodenburg
World Resources Institute
1709 New York Avenue
Washington DC 20006
Tel. 1 202 6622575
Fax 1 202 6280878
Telex 64414 WRI WASH
O World Resources Institute

Mr Kirk P. Rodgers
Organization of American
States
Dept. of Regional
Development and
Environment (OAS)
1889 F Street, N.W., Room
GSB3401
Washington DC 20006
Tel. 1 202 4586248
Fax 1 202 4583560
O Organization of American
States

Ms Julie Roelof
California Institute of Public
Affaire
P.O. Box 189040
Sacramento CA 95818
Tel. 1 916 4422472
Fax 1 916 4422478
NG California Institute of
Public Affaire
O CESP

Ms Kathleen Rogers
National Audubon Society
666 Pennsylvania Avenue, SE
Washington DC 20003
Tel. 1 202 5479009
Fax 1 202 5479022
O National Audubon
Society

Dr Perran Ross
Florida Museum Natural
History
Gainesville FL 32611
Tel. 1 904 3921721
Fax 1 904 3929367
O Florida Museum Natural
History
O SSC

Dr Oliver Ryder
Zoological Society of San
Diego
P.O. Box 551
San Diego CA 92112
Tel. 1 619 5573950
Fax 1 619 5573958

- O Zoological Society of San Diego
Ms Sonia Saumier-Finch
Director
Organization of American States
Department of Scientific and Technological Affairs
1889 F. Street, N.W. Room 270-J
Washington DC 20006
Tel. 1 202 4583368
Fax 1 202 4583167
- O Organization of American States
Mr Richard E. Saunier
Organization of American States
c/o Department of Regional Development and Environment
1889 F. Street N.W.
Washington DC 20006
Tel. 1 202 4583228
Fax 1 202 4583560
- O Organization of American States
O CESP
Ms Natasha Schischakin
Conservation Coordinator
Houston Zoological Gardens
1513 North MacGregor
Houston TX 77030
Tel. 1 713 5203218
Fax 1 713 5253330
- O Houston Zoological Gardens
O SSC
Dr M. Schuetz-Miller
Foresta Institute for Ocean and Mountain Studies
P.O. Box 41567
Tucson AZ 85717
Tel. 1 602 3272911
Fax 1 602 8816174
- NG Foresta Institute for Ocean and Mountain Studies
O CNPPA
Mr B.S. Schwarzschild
1721 Berkeley Way #3
Berkeley
California CA 94703
Tel. 1 510 8499466
Fax 1 510 8431948
- O CEC
Ms Catherine Scott
The Nature Conservancy
1815 North Lynn St.
Arlington VA 22209
Tel. 1 703 8415300
Fax 1 703 8417400
- NG The Nature Conservancy
Dr Ulysses S. Seal
Chah-
Captive Breeding Specialist Group (CBSG)
12101 Johnny Cake Ridge Road
Apple Valley MN 55124
Tel. 1 612 4319325
Fax 1 612 4322757
- O SSC
Dr Kenneth Sherman
Northeast Fisheries Center
Narragansett RI 02882-1199
- O National Oceans and Atmospheric Administration, US Department of Commerce
Mr Ross B. Simons
Deputy Assistant Secretary
Science
Smithsonian Institution
1000 Jefferson Drive
SW/Room 120
Washington DC 20560
Tel. 1 202 3572939
Fax 1 202 3574482
Telex 264729 SMTHSNUR
- NG Smithsonian Institution
Dr Andrew T. Smith
Arizona State University
Department of Zoology
Tempe AZ 85287-1501
Tel. 1 602 9654024
Fax 1 602 9652519
- O Arizona State University
O SSC
Dr William Smith
Academy for Educational Development
1255 23rd St. N.W.
Washington DC 20034
Tel. 1 202 8621958
Fax 1 202 8621911
- O Academy for Educational Development
O CEC
Mr Timothy Sullivan
Chicago Zoological Society
3300 Golf Road
Brookfield IL 60513
Tel. 1 708 4850263
Fax 1 708 4853532
- O Chicago Zoological Society
O SSC
Mr Johnnie Tarver
International Association of Fish and Wildlife Agencies
- Louisiana Dept. of Wildlife and Fisheries
P.O. Box 98000
Baton Rouge LA 70898-9000
Tel. 1 504 7652811
Fax 1 504 7652818
- IN International Association of Fish and Wildlife Agencies
Ms Diane Taylor Snow
International Primate Protection League
P.O.Box 766
Summerville SC 29484
Tel. 1 803 8712280
Fax 1 803 8717988
- IN International Primate Protection League
Dr James G. Teer
The Wildlife Society
5410 Grosvenor Lane
Bethesda
Maryland 20814
Tel. 1 301 8979770
Fax 1 301 5302471
- NG The Wildlife Society
O SSC
Mrs Susan Tressler
Chicago Zoological Society
Brookfield IL 60513
Tel. 1 708 4850263
Fax 1 708 4853532
- O Chicago Zoological Society
O SSC
Dr Thaddeus Trzyna
California Institute of Public Affairs
P.O. Box 189040
Sacramento CA 95818
Tel. 1 916 4422472
Fax 1 916 4422478
- NG California Institute of Public Affairs
O CESP
IUCN Council Member
Mr John VanDerwalker
Natural Resources
Management Officer
Bureau of Oceans and International Environmental and Scientific Affairs
Room 4325
US Department of State
Main State Building
Washington DC 20520
Tel. 1 202 7367111
Fax 1 202 7367351
- ST Department of State, Bureau of Oceans, International Environmental and Scientific Affairs
Ms Patricia Waak
Director, Human Population Dept.
National Audubon Society
c/o Rowe Sanctuary
Rt. 2 Box 146
Gibbon NE 68840
Tel. 1 212 9793150
Fax 1 212 3530377
- O National Audubon Society
Mr James K. Wyerman
Defenders of Wildlife
1244 19th Street N.W.
Washington DC 20036
Tel. 1 202 6599510
Fax 1 202 8333349
- NG Defenders of Wildlife
Mr James K. Wyerman
Primarily Primates
Attn: Wallace W. Swett
President
P.O.Box 15306
San Antonio TX 78212-8506
Tel. 1 210 7554616
Fax 1 210 7552435
- NG Primarily Primates
Mr Brooks Yeager
Senior Advisor
US Government
Department of Interior
1849 C Street N.W.
Room 4411
Washington DC 20240
Tel. 1 202 2085978
Fax 1 202 2084867
- ST Department of State, Bureau of Oceans, International Environmental and Scientific Affairs

Uruguay

- Dr Elsa J. Borges
Ministro Consejera
Dirección General de Recursos Naturales Renovables
Cerrito 318 C.P. 11000
Montevideo
Tel. 598 2 959878
Fax 598 2 956456
- O Dirección General de Recursos Naturales Renovables

Ing. Roberto Martin Cal
Johnson
Dirección General de
Recursos Naturales
Renovables
Cerrito 318
C.P. 11000
Montevideo
Tel. 598 2 959878
Fax 598 2 956456
GA Dirección General de
Recursos Naturales
Renovables

Ing. Ana Cazzadori
Presidencia de República
Oriental del Uruguay
Edificio Libertad Piso 4to
Avda. Luis A. de Herrera 3350
Montevideo
Tel. 598 2 472110
Fax 598 2 475889
O Presidencia de República
Oriental del Uruguay

Dr Jorge Luis Cravino Castro
Dirección General de
Recursos Naturales
Renovables
Cerrito 318
Piso 1
11000 Montevideo
Tel. 598 2 958434
Fax 598 2 956456
GA Dirección General de
Recursos Naturales
Renovables
O SSC

Sra Susana González
División Gitogenética
Evolutiva
Avenialtalia 3318
CP 11 600 Montevideo
Tel. 598 2 471616
Fax 598 2 475548
O División Gitogenética
Evolutiva
O SSC

Prof. Eduardo Gudynas
Centro de Investigación y
Promoción Franciscano y
Ecológico
Canelones 1164
Montevideo
Tel. 598 2 907648
Fax 598 2 985959
O Centro de Investigación y
Promoción
Franciscano y
Ecológico
O CESP

Sr Enrique Martin del Campo
Director
UNESCO/ORCYT
Casilla 859
Montevideo

Tel. 598 2 77 20 23
Fax 598 2 77 40 21
O UNESCO/ORCYT

Lic. Veronica Sarli
Sociedad Zoológica de
Uruguay
Tristan Narvaja 1674
CP 11200
Tel. 598 2 419087
Fax 598 2 409973
NG Sociedad Zoológica de
Uruguay

Lic. Silvia Umpierrez
Sociedad Zoológica del
Uruguay
Tristan Narvaja 1674
Montevideo
Tel. 598 2 419087
Fax 598 2 409973
NG Centro de Investigación
en Vida Silvestre

Dr Juan S. Villalba-Macias
TRAFFIC (Sudamerica)
C. Roxlo 1496-301
11200 Montevideo
Tel. 598 2 493384
Fax 598 2 493384
O TRAFFIC (Sudamerica)
O SSC

Uzbekistan/ Ouzbékistan/ Uzbekistan

Dr Elena Mukhlina
Bustard Study Group
G-B Microrigion, St 6-34
705023 Bukhara
Tel. 7 365 22 21158
O Bustard Study Group

Venezuela

Sra Cecilia Blohm
Fundación para la Defensa de
la Naturaleza (FUDENA)
Aptdo. 70376
Caracas 1071 -A
Tel. 58 2 2381793
Fax 58 2 2396547
NG Fundación para la
Defensa de la
Naturaleza (FUDENA)
O CNPPA
O SSC

Ing. Armando Hernández
Fundación Polar
Calle Hans Newmann, 2da
Transversal de los Cortijos de
Lourdes, Edif., Piso 1
Caracas

Tel. 58 2 2027562
Fax 58 2 2027522
NG Sociedad
Conservacionista
Audubon
AF Fundación Polar
O PROVITA

Prof. Jose Moya
Federación de Organizaciones
y Juntas Ambientalistas
de Venezuela
Res. Paraguachi
Edif. 17, No 207-UD3
Caricuao
Caracas
Tel. 58 2 4314437
Fax 58 2 4314437
O Federación de
Organizaciones y
Juntas Ambientalistas
de Venezuela

Geog. Judith Musso Quintero
Coordinadora de Cooperación
Técnica
Ministerio del Ambiente y de
los Recursos Naturales
Renovables
Torre Sur, C.S.B. El Silencio
Piso 18 - ODEPRI
Caracas
Tel. 58 2 4081230
Fax 58 2 4832445
ST Minislerio del Ambiente
y de los Recursos
Naturales Renovables
O CNPPA

Sra Cristina Pardo
Ministerio del Ambiente y de
los Recursos Naturales
Renovables
Torre Sur
Centro Simon Bolivar
Piso 25
Caracas
Tel. 58 2 4081001
Fax 58 2 4834811
ST Ministerio del Ambiente
y de los Recursos
Naturales Renovables
O CNPPA

Dr Jaime E. Pefaur
Professor
Universidad de Los Andes
Ecología Animal
Facultad de Ciencias
Mérida
Tel. 58 74 401305
Fax 58 74 401286
O Universidad de Los
Andes
O SSC

Lic. F.J. Rojas-Suárez
Gerente General
PROVITA

Apdo. Postal 47552
Caracas 1041-A
Tel. 58 2 5762828
Fax 58 2 5761579
NG PROVITA
O SSC

Dr David Waugh
Fundación Nacional de
Parques Zoológicos y
Acuarios
Aptdo. 68387
Caracas 1062-A
Tel. 58 2 512444
NG Fundación Nacional de
Parques Zoológicos y
Acuarios

Viet Nam

Prof. Dr Le Quy An
Vice Minister
Ministry of Science,
Technology and the
Environment
39 Tran Hung Dao str.
Hanoi
Tel. 84 4 263387
Fax 84 4 251730
ST Ministry of Science,
Technology and the
Environment

Prof. Dr Vo Quy
Director
Centre for Resource
Management and
Environmental Studies
University of Hanoi
19 Le Thanh Tong
Hanoi
Tel. 84 42 53506
Fax 84 42 62932
O Centre for Resource
Management and
Environmental Studies
O SSC
O CNPPA

Yugoslavia/ Yougoslavie/ Yugoslavia

Mr Ivan Panic
Representative
Zavod za zastitu prirode
Srbije
III bulevar 106,
11000 Beograd
Tel. 38 11 138062
Fax 38 11 142281
O Zavod za zastitu prirode
Srbije

Zaire/Zaire/Zaire

Dr Mankoto Ma Mbalele
Président - Délégué Général
Ministère de
l'Environnement,
Conservation de la Nature
et Tourisme
c/o Institut Zaïrois pour la
Conservation de la Nature
(ECN)

P.O. Box 868
Kinshasa 1
Tel. 243 12 33250
Fax 871 1503261
Telex 21164UNDPRESREP
ST Ministère de
l'Environnement,
Conservation de la
Nature et Tourisme
GA Institut Zaïrois pour la
Conservation de la
Nature
IUCN Council Member

Mr Chiri Wa Rutezo
Mburanumwe
Directeur des Parcs Nationaux
Institut Zaïrois pour la
Conservation de la Nature
BP868
Kinshasa 1
GA Institut Zaïrois pour la
Conservation de la
Nature

Zambia/Zambia/ Zambia

Mr Jones Akapelwa
Ministry of Environment and
Natural Resources
P.O. Box 70228
Ndola
Tel. 260 2 614663
Fax 260 2 613888
ST Ministry of Environment
and Natural Resources

Mr Lubinda Aongola
Ministry of Environment and
Natural Resources
P.O. Box 34011
Lusaka
Tel. 260 1 229627-8
Fax 260 1 223123
ST Ministry of Environment
and Natural Resources

Ms Juliana Chileshe
WWF Zambia
Box 50551
Lusaka
Tel. 260 1 227249
Fax 260 1 227249
O WWF Zambia

Dr Chuulu Kalima
Minister of Environment and
Natural Resources
Ministry of Environment and
Natural Resources
Box 34011
Lusaka
Tel. 260 1 229627-8
Fax 260 1 223123
ST Ministry of Environment
and Natural Resources

Lt. Col. Godfrey Kayukwa
Wildlife Conservation Society
of Zambia
P.O. Box 30255
Lusaka
Tel. 260 1 254226
Fax 260 1 222906
NG Wildlife Conservation
Society of Zambia

Mr Pathias Muhwanga
Ministry of Environment and
Natural Resources
P.O. Box 35131
Lusaka
Tel. 260 1 286435
Fax 260 1 223123
ST Ministry of Environment
and Natural Resources

Ms Wanga Mumba
Environment and Population
Centre
P.O. Box 35614
Lusaka
Tel. 260 1 251870
Fax 260 1 226772
NG Environment and
Population Centre

Mr Acme Mat Mwenya
National Parks and Wildlife
Service
Private Bag 1
Chilanga
Tel. 260 278524
Fax 260 287113
GA National Parks and
Wildlife Service

Prof. Andrew Siwela
Wildlife Conservation Society
of Zambia
University of Zambia
PO Box 32379
Lusaka
Tel. 260 1 250871
O Wildlife Conservation
Society of Zambia
O National Centre for
Environmental
Education (NCEE)

Zimbabwe

Dr Brian Child
Senior Ecologist
Ministry of Environment and
Tourism
Department of National Parks
and Wildlife Management
Box 8365
Causeway
Harare
Tel. 263 4 792783
Fax 263 4 724914
ST Ministry of Environment
and Tourism
O SSC

Dr Jon Hutton
Africa Resources Trust
P.O. Box HG 690
Highlands
Harare
Tel. 263 4 739163
Fax 263 4 708554
Telex 26258
NG Africa Resources Trust

Mr Boyman Mancama
Chair
Zimbabwe National
Conservation Trust
P.O. Box 1108
Harare
Tel. 263 4 704461
Fax 263 4 703734
NG Zimbabwe National
Conservation Trust
O CESP

Mr Rowan B. Martin
Ministry of Environment and
Tourism
Department of National Parks
and Wildlife Management
P.O. Box 8365
Causeway
Harare
Tel. 264 2 707624
Fax 264 2 724914
O Ministry of Environment
and Tourism
O SSC

Mr T.N. Maveneke
Chief Executive Officer
CAMPFIRE
P.O. Box 661
Harare
Tel. 263 4 790570
Fax 263 4 795150
NG CAMPFIRE
NG Southern African
Research and
Documentation Centre
O ZERO Regional Network
of Environmental
Experts

Dr Liberty Mhlanga
General Manager
Zimbabwe National
Conservation Trust
(ZNCT)
Box 8575
Causeway
Harare
Tel. 263 4 46105
Fax 263 4 46105
NG Zimbabwe National
Conservation Trust
(ZNCT)
O CESP
IUCN Council Member

Mr Robert Monro
General Secretary
Zimbabwe Trust
4 Lanark Road
P.O. Box 4027
Harare
Tel. 263 4 720734
Fax 263 4 795150
NG Zimbabwe Trust
O CESP

Mr T.P.Z. Mpofu
Director of Natural Resources
Ministry of Environment and
Tourism
P.O. Box 8070
Causeway
Harare
Tel. 263 4 729136
Fax 263 4 793123
ST Ministry of Environment
and Tourism
GA Natural Resources Board
O SSC

Dr Daniel Mtetwa
Executive Director
Zimbabwe National
Conservation Trust
(ZNCT)
P.O. Box 8575
Causeway
Harare
Tel. 263 4 46105
Fax 263 4 46105
NG Zimbabwe National
Conservation Trust
(ZNCT)

Dr Herbert M. Murerwa
Minister of Environment and
Tourism
Ministry of Environment and
Tourism
Private Bag 7753
Causeway
Harare
ST Ministry of Environment
and Tourism

Prof. M.W. Murphree
Director

Centre for Applied Social
Sciences, University of
Zimbabwe
P.O. Box MP 167
Mount Pleasant
Harare
Tel. 263 4 303211
Fax 263 4 333407
NG Centre for Applied
Social Sciences,
University of
Zimbabwe

Mr Gama Mutemeri
P.O. Box 5725
Harare
Tel. 263 4 728376

Fax 263 4 728376

Mr W.K. Nduku
Director of National Parks
Ministry of Environment and
Tourism
Department of National Parks
and Wildlife
P.O. Box 8365
Causeway
Tel. 263 4 724027
Fax 263 4 724914
ST Ministry of Environment
and Tourism

Mr Calvin Nhira
Centre for Applied Social
Sciences, University of
Zimbabwe
P.O. Box MP167
Mount Pleasant
Harare
Tel. 263 4 303211
Fax 263 4 333407
NG Centre for Applied
Social Sciences,
University of
Zimbabwe

Mrs Barbara-Lynne Pickering
Secretary
Zambezi Society

P.O.Box UA 334
Union Avenue
Harare
Tel. 263 4 731596
Fax 263 4 731596
NG Zambezi Society
NG Mukuvisi Woodlands
Association
NG Wildlife Society of
Zimbabwe

Mr Clever Tabaziba
5 Lancaster Ave.
Belvedere
Harare
Tel. 263 4 733149

Liste du personnel

Membres du secrétariat de l'UICN à l'Assemblée générale

Siège de l'UICN

*rue Mauvemy 28, CH-1196 Gland, Suisse -
Tél: (41 22) 999 0001, Télécopie: (41 22) 999 0002*

Martin HOLDGATE Royaume-Uni	Directeur général	Charles DOUMENGE France	Administrateur de programme, Programme Afrique centrale
Michael ACREMAN Royaume-Uni	Conseiller pour la gestion des eaux douces	Patrick DUGAN Royaume-Uni	Directeur, Division des affaires régionales
Ricardo BAYON Colombie	Chargé de l'information et des relations avec la presse	Claude DUROCHER Canada	Directeur, Division des finances
Jill BLOCKHUS Etats-Unis	Assistante de programme, Programme pour la con- servation des forêts	Danny ELDER Etats-Unis	Coordonnateur de program- me, Programme pour la con- servation marine et côtière
Dorothy BRIGHT Royaume-Uni	Secrétaire de direction, Division des affaires régionales	Virus FERNANDO Sri Lanka	Chef de programme, Programme Asie-Pacifique
John BURKE Irlande	Directeur, Division de la communication et des relations publiques	Rita FERRIERES Suisse	Chef, Division de l'administration
Jeremy CAREW-REID Australie	Directeur, Division des services de la conservation	Deborah GERVAIX Canada/Suisse	Secrétaire, Programme pour la conservation marine et côtière
HIN KEONG Chen Malaisie	Responsable de programme, Programme Asie-Pacifique	Fernando GHERSI Pérou	Administrateur de programme, Affaires latino-américaines
Laurence CHRISTEN Suisse	Secrétaire, Division de l'administration	Don GILMOUR Australie	Coordonnateur de pro- gramme, Programme pour la conservation des forêts
Philippa COBLEY Royaume-Uni	Secrétaire, Division de la communication et des relations publiques	Mariano GIMENEZ-DIXON Argentine/R-U	Administrateur de pro- gramme, Programme pour la conservation des espèces
Michael COCKERELL Royaume-Uni	Directeur général adjoint - Gestion	Wendy GOLDSTEIN Australie	Coordonnatrice, Services d'éducation et de forma- tion à l'environnement
Ana DE GIORGIO Equateur	Secrétaire, Division de la conservation, Bureau Ramsar	Paddy GRESHAM Nouvelle-Zélande	Coordonnateur, Services d'évaluation de l'environ- nement
		Joëlle GROSSENBACHER Suisse	Secrétaire, Division du personnel

Mark HALLE Etats-Unis	Directeur, Division des politiques	Gayl NESS Etats-Unis	Démographe, Service des politiques sociales
Regula HALLER Suisse	Administratrice du Service de liaison avec les membres	Aïre PAIVOKÉ Finlande	Chef, Division du développement
Fiona HANSON Royaume-Uni	Responsable des affaires du Conseil	Francis PARAKATIL Inde	Coordonnateur régional, Affaires d'Asie de l'Ouest, d'Afrique du Nord, Afrique de l'Est et Afrique australe
Maria HASLER Suède	Administratrice de projet, Division des finances	Jean-Yves PIROT France	Coordonnateur de programme, Programme Zones humides
Monica HERZIG Suisse	Conseillère technique, Bureau de la Convention de Ramsar	Nancy PORCHET Colombie	Secrétaire, Service des conférences
Juanita HEW France	Secrétaire, Service d'évaluation de l'environnement	Susan ROBERTSON Royaume-Uni	Assistante, Direction de la gestion
Ursula MLTBRUNNER Suisse	Chef, Service des conférences	Maribel RODRIGUEZ Espagne	Secrétaire, Programme pour la conservation des forêts
Peter HISLAIRE Suisse/ Etats-Unis	Coordonnateur régional, Programme pour l'Afrique de l'Ouest	Julio RUIZ MURRIETA Pérou	Responsable de la conservation, Programme pour la conservation des forêts
Liz HOPKINS Royaume-Uni	Administratrice de programme, Affaires européennes	Manuel RUIZ PEREZ Espagne	Administrateur de programme, Programme pour la conservation des forêts
Sarah HUMPHREY Royaume-Uni	Assistante de recherche, Programme pour la conservation marine et côtière	Per RYDEN Suède	Directeur de programme, Direction des programmes techniques
Fabienne KALIFAT France	Assistante, Direction des programmes techniques	Christine SAMUEL Royaume-Uni	Assistante administrative, Programme Zones humides
Nancy MacPHERSON Canada	Coordonnatrice de Programme, Service des stratégies de durabilité	David SHEPPARD Australie	Chef, Programme pour les aires protégées
Caroline MARTINET Suisse	Assistante de programme, Programme pour la diversité biologique	Michael SMART Royaume-Uni	Secrétaire général adjoint, Bureau de la Convention de Ramsar
Jeff McNEELY Etats-Unis	Responsable en chef, Programme pour la diversité biologique	Wendy STRAHM Suisse/Etats-Unis	Administratrice du programme pour les plantes, Programme pour la conservation des espèces
Fayez MIKHAIL Egypte/Suisse	Responsable MIS, Service Informatique	Ibrahim THIAW Mauritanie	Administrateur de projet Programme pour l'Afrique de l'Ouest
Catherine MOREL France	Assistante administrative, Division des politiques		
Dan NAVID Etats-Unis	Secrétaire général, Bureau de la Convention de Ramsar		

Jim THORSELL
Canada
Conseiller principal,
Programme pour le
patrimoine mondial

Alex VAZQUEZ-BARJOLLO
Argentine/Etats-Unis
Secrétaire, Affaires
d'Asie de l'Ouest,
d'Afrique du Nord,
Afrique de l'Est et
Afrique australe

Estelle VIGUET
Suisse/Royaume-Uni
Assistante personnelle
du Directeur général

Morag WHITE
Royaume-Uni
Responsable des
publications, Division
de la communication et
des relations publiques

John WILLIAMS
Etats-Unis
Démographe, Service
des Politiques sociales

Directeur général élu

David K. McDOWELL
Nouvelle-Zélande

Bureau national de liaison UICN, France

2 rue de Bel Air, 37400 Amboise, France -
Tél: (33 47) 573023, Télécopie: (33 47) 231282

Gérard SOURNIA
France
Attaché aux affaires
extérieures

Centre du droit de l'environnement UICN

Adenauerallee 214, Bonn 1, Allemagne -
Tél: (49 228) 2692231, Télécopie: (49 228) 269 2231

Françoise BURHENNE
Belgique
Chef, Centre du droit de
l'environnement

Lothar GÜNDLING
Allemagne
Coordonnateur de projet,
Centre du droit de
l'environnement

Patricia MOORE
Etats-Unis
Administratrice, Pro-
gramme pour le droit de
l'environnement

Richard TARASOFSKY
Canada
Administrateur de projet
(Développement du droit)
Centre du droit de
l'environnement

Groupe de spécialistes du commerce UICN/SSC

219 Huntingdon Road, Cambridge CB3 0DL,
Royaume-Uni - Tél: (44 223) 277966, Télécopie:
(44 223)277845

Amie BRÄUTIGAM
Danemark/Etats-Unis
Vice-présidente,
Groupe de spécialistes
du commerce UICN/SSC
et Responsable du
Programme UICN sur le
commerce des espèces
sauvages

Bureau de projets UICN-Russie

c/o Ministère de l'Environnement, Protection &
Ressources naturelles, Kedrova St. Block 1. Rm 112,
Moscou 117874, Russie - Tél: (70 95) 9522423,
Télécopie: (70 95)9523007

Faina Ya GORDINA
Russie
Administratrice de
projets

Personnel régional de l'UICN

AFRIQUE DE L'EST

Délégation régionale pour l'Afrique de l'Est

P.O. Box 68200, Nairobi, Kenya -
Tél. (25 42) 890605, Télécopie: (2542) 890615

Rob MALPAS
Royaume-Uni
Directeur régional

Steven NJUGUNA
Kenya
Coordonnateur, Program-
me pour la diversité
biologique en Afrique
de l'Est

Rodney SALM
Pays-Bas
Coordonnateur, Program-
me pour la conservation
marine et côtière en
Afrique de l'Est

Esther WAMAE
Kenya
Administratrice de projets,
Finances

Bureau national de l'Ouganda

*P.O. Box 10950, Kampala, Ouganda -
Tél: (256 41) 233738, Télécopie: (2564 1242298)*

Alex MUHWEEZI Chef, Bureau national
Ouganda

Eldad TUKAHIRWA Représentant national
Ouganda

AFRIQUE AUSTRALE

Délégation régionale de l'Afrique australe (ROSA)

*P.O. Box 745, Harare, Zimbabwe -
Tél: (26 34) 728266, Télécopie: (2634) 720738*

Caroline CHAKAWA Responsable de la
Zimbabwe communication

Tabeth M. CHIUTA Coordonnatrice du
Zimbabwe Programme Zones
humides

India MUSOKOTWANE Délégué régional
Zambie

Achin STEINER Coordonnateur de
Allemagne programme

Bureau national de Zambie

*Luanshya Road, Plot No. 189, Private Bag W 356,
Lusaka, Zambie - Tél/Télécopie: (26 01) 223276*

Maswabi MAIMBOLWA Représentant national
Zambie

AFRIQUE DE L'OUEST

Bureau national du Sénégal

*B.P. 3215, Cité Ady Niang, Hann/Maristes, Dakar,
Sénégal - Tél: (221) 320545, Télécopie (221) 329246*

Abdoulaye NDIAYE Représentant national
Sénégal

Bureau national du Mali

*BP 1567, Bamako, Mali -
Tél. (223) 227572, Télécopie: (223) 230092*

Seydou BOUARE Chef de mission UICN
Mali

Bureau national du Burkina Faso

*01 BP 3133, Ouagadougou, Burkina Faso -
Tél: (226) 362 119, Télécopie: (226) 301351*

Michel KOUDA Chef de mission UICN
Burkina Faso

Bureau de projets Guinée-Bissau

*BP 23, Bissau-Codex 1031, Guinée-Bissau -
Tél: (245) 201230, Télécopie: (245) 201168*

Pierre CAMPREDON Directeur de projet UICN
France

Bureau national du Niger

*B.P. 10933, Niamey, Niger -
Tél: (227) 753138, Télécopie: (227) 752215*

Anada TIEGA Chef de mission UICN
Niger

AFRIQUE CENTRALE

Bureau de projets du Congo

*50 bis rue Dongou, Ouenze, Brazzaville, Congo -
Tél: (242) 821448, Télécopie: (242) 820237*

Assitou NDINGA Chargé de programme
Congo

ASIE

Bureau national du Népal

*P.O. Box 3923, Katmandou, Népal -
Tél.: (9771) 522712, Télécopie: (9771) 521506*

John McEACHERN Conseiller principal, UICN
Canada

Badri PANDE
Népal
Coordonnateur, Programme pour l'éducation et la sensibilisation à l'environnement

G.M. KHATTAK
Pakistan
Directeur, Programme SPCS

Mohammad RAFIQ
Pakistan
Coordonnateur adjoint, Programme SPCS

Bureau national du Pakistan

*1 Bath Island Road, Karachi 75530, Pakistan -
Tél:(9221) 578067, Télécopie: (9221) 5870287*

Javed AHMED
Pakistan
Directeur adjoint
Programme pour les forêts

Sahar ALI
Pakistan
Coordonnateur adjoint,
*journalists Resource Centre
for the Environment*

Sabiha DAUDI
Pakistan
Coordonnatrice pour
l'éducation, Programme
pour l'éducation à
l'environnement

Rashida DOHAD
Pakistan
Directrice adjointe de
programme (secteur
entreprises/ droit de
l'environnement)

Aban MARKER-KABRAJI
Pakistan
Représentante nationale

Parvaiz NAIM
Pakistan
Directeur adjoint de
programme, Unité des
écosystèmes côtiers

Wendy QUARRY
Canada
Conseillère en
communication

Bureau d'Islamabad

*22 Bazar Road, G-6/4, Islamabad, Pakistan -
Tél:(9251) 216874, Télécopie: (9251) 216909*

Mohammad Arshad GILL
Pakistan
Coordonnateur

Abdul Latif RAO
Pakistan
Directeur de programme

Bureau de projets de Peshawar

*c/o Government NWFP, Civil Secretariat, Police Road,
Peshavar, Pakistan -
Tél:(9252) 1277189, Télécopie: (9252) 1272517*

Stephan FULLER
Canada
Directeur adjoint,
Programme SPCS

Bureau de projets Arabie Saoudite

*c/o NCWCD, P.O. Box 61681, Riyadh, Arabie Saoudite -
Tél:(9661) 4418700, Télécopie: (9661) 4410797*

Eugene JOUBERT
Afrique du Sud
Conseiller principal

Bureau national du Sri Lanka

*2 Vajira Lane, Colombo 5, Sri Lanka -
Tél:(941) 580202, Télécopie: (941) 580202*

Leslie WIJESINGHE
Sri Lanka
Représentant national

Bureau régional pour les zones humides d'Asie du Sud-Est

*c/o Asian Institute of Technology, GPO Box 2754,
Bangkok 10501, Thaïlande - Tél: (662) 5245393,
Télécopie:(662)5245392*

Zakir HUSSAIN
Bangladesh
Coordonnateur régional -
Programme Zones
humides

AMERIQUE CENTRALE

Délégation régionale pour la Mésos- Amérique (ORMA)

*Apartado 1161-2150, Moravia, San José, Costa Rica -
Tél:(506) 235 6568, Télécopie: (506) 2409934*

Lorena AGUILAR
Costa Rica
Consultante, Projet
Répartition des tâches
(HATOS)

Eduardo CARILLO
Costa Rica
Assistant, Espèces sauvages

Eugenia GUZMAN
Costa Rica
Assistante du Directeur
régional

Micael JUNKOV
Danemark
Responsable régional,
forêts - GIS

Enrique LAHMANN Directeur régional
Costa Rica

Vivienne SOLIS Coordonnatrice - Program-
Costa Rica me régional pour les
 espèces sauvages

AMERIQUE DU SUD

Délégation régionale pour l'Amérique du Sud

*Av Atahualpa 955 y Republi, Edificio Digicom, Piso 4,
Casilla Postal 17-17-626 Quito, Equateur-
Tél: (5932) 466622, Télécopie: (5932) 466624*

Luis CASTELLO Délégué régional
Argentine

Bernardo ORTIZ VON HALLE
Colombie Coordonnateur, Program-
 me, SSC/CPNAP

Sven WUNDER Administrateur auxiliaire
Danemark stagiaire (DANIDA)

Janeth SOLA Secrétaire du Délégué
Equateur régional

AMERIQUE DU NORD

UICN-Canada

*380 rue Saint Antoine Ouest, Bureau 3200, Montréal,
Québec H2Y 3X7, Canada -
Tél: (1514) 2879704, Télécopie: (1514) 9871567*

Raymond PERRIER Directeur, UICN Canada
Canada

Normand ST-PIERRE Directeur adjoint
Canada

UICN-Etats-Unis

*1400 16th Street NW, Washington DC 20036,
Etats-Unis - Tél: (1 202) 7975454, Télécopie: (1 202)
7975461*

Catherine ALLEN Administratrice, Programme
Etats-Unis pour l'utilisation durable
 des espèces sauvages

Mark DILLENBECK Administrateur, Programme
Etats-Unis pour la conservation des
 forêts

Steve EDWARDS Directeur, Programme
Etats-Unis pour l'utilisation durable
 des espèces sauvages

Hank JENKINS Programme pour
Australie l'utilisation durable des
 espèces sauvages

Allen PUTNEY Directeur, Programmes
Etats-Unis de conservation

Byron SWIFT Directeur exécutif
Etats-Unis

Penny WALLACE Administratrice
Etats-Unis

John WAUGH Administrateur,
Etats-Unis Conservation des parcs

Centre de Presse - personnel UICN et consultants

John BURKE (UICN) Directeur, Division de la
 Communication

Ricardo BAYON (UICN) Chargé des relations
 avec la presse

Philippa COBLEY (UICN)
 Production de « El
 Pinguino »

Yanina ROVINSKI (Consultante)
 Production de « El
 Pinguino »

Peter HULM (Consultant)
 Communiqués de presse

Lisa SYLVESTER (Nat. Wildlife Federation, E.-U)
 Communiqués de presse

Marco GANDASEGUI (ANCON, Panama)
 Communiqués de presse

Nikki MEITH Rédactrice, Bulletin de
 l'UICN

Personnel sous contrat spécial

Ingrid CATTON France	Interprète
Jeffrey CALLOW Australie	Traducteur
Marlène CHAPERON Suisse	Secrétaire
Danièle DEVITRE France	Traductrice
Jesus GONZALEZ Espagne	Traducteur
Catherine LOKSCHIN Suisse	Traductrice
Christiane MILEV France	Traductrice
Maria Jose PUEYO PENA Espagne	Traductrice
Nadia TAZI Espagne	Traductrice
Amalia THALER Argentine	Interprète
William VALK Royaume-Uni	Interprète

Autres membres du personnel

Shahla ALI KHAN Pakistan	Consultante, Pakistan
Robert DENEVE Belgique	Consultant
Betty HAMNETT Etats-Unis	Assistante, Comité des résolutions
Janet SINGH Guyane	Assistante du Président de l'UICN
Hugh SYNGE Royaume-Uni	Chef rapporteur et rédacteur des procès-verbaux
Monique TRUDEL Canada	Consultante, Communication

Membres du Comité directeur de l'Assemblée générale

Yolanda KAKABADSE	Présidente, Comité directeur de l'Assemblée générale, Vice-présidente de l'UICN
Wolfgang BURHENNE	Conseiller juridique de l'UICN
José Pedro DE OLIVEIRA COSTA	Conseiller régional de l'UICN pour l'Amérique centrale et du Sud
Cindy GILDAY	Conseillère de l'UICN
P. H. C. LUCAS	Président de la Commission des parcs nationaux et des aires protégées

Membres du Comité argentin

(Secretaría de Recursos Naturales y Ambiente Humano)

Enrique Kaplan (Président)
Fernando Ardura
Daniel Burdman
Ana Lamas
Dorotea von Erb

Personnel argentin

Alberto Aebicher
Federico Ambrosio
Hugo Ambrosio
Inés Arditto
María de las Mercedes Barrandeguy
Héctor Bavaso
Haydée Bianchi
Cristina Gidegain
Claudia Cabella
Federico Calada
Mónica Candia
Norberto Capelo
Nancy Carauell
Martin Castelo
Mariano Castex
Liliana Crucci
Mayco Drot de Gourville
Mónica Echenique

José Escalada
Esteban Espil
Mónica Farre
Miriam Fernández
Jorge Ferrin
Alejandro Flores
Laura Frigerio
Mabel Gamaleri
Handley Georges
Alla María Giannini
Eduardo Giovanini
Gladys González Cueto
Paz González
Anibal Gotelli
Mariano Guerrero
Agustín Gutiérrez
Barbara Gutiérrez
Pablo Juan Kozlowski
Claudia Kuezer
Liliana Labat
Mariano Leguizamon
Lucas López Toumeck
Laura Karina Macchia
Elizabeth MacDonnell
Raúl Maidana
Mario Maini
Gilberto Ramón Manzanello
Enrique Martínez
Carlos Meriggi
María Hilda Morcilla
Enriqueta Moreno Hueyo
Beatriz Moura
Mónica Natan

Michael Noleau
Norberto Ovando
Guillermo Pallotti
Marcelo Parral
Gonzálo Pérez Constanzó
Astrid et Martina Pikielny
Luis Polotto
Eduardo Pometti
José Ponte
Claudia Ramírez
María Martha Rodríguez Macías
Mara Rodríguez
Pascual Romeo
Walter Romeo
Juan Rossi Heinlen
Humberto F. Ruchelli
Alberto Salem
Alejandro Schivo
Teresa Sosa
Cecilia Sosz
Andrea Soutullo
Marian Spangenberg
José Luis Tacorian
Norma Tenenbaum
Luis Tisera
Luisa Trotriño
Sandra Tuccio
Juan Manuel Velazco
Ignacio Viale
Carolina Vivas Ferreira
Miguel Yodar
Mario Zirolli

Siège mondial

UICN – Union mondiale pour la nature

Rue Mauverney 28

CH-1196 Gland, Suisse

Tél.: ++ 4122-999 00 01

Fax: + + 4122-999 00 02